HISTOIRE

DE FRANCE.

I.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS

LA GAULE PRIMITIVE,

JUSQU'EN 1830,

Par M. E. Lefranc.

HUITIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET ANNOTÉE.

TOME PREMIER.

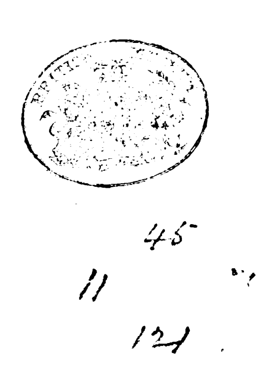
(DE PHARAMOND 420, A L'AVÉNEMENT DES VALOIS 1328.)

LIBRAIRIE CLASSIQUE DE PERISSE FRÈRES

PARIS, rue du Pot de Fer S.-Sulpice, 8.

LYON, grande rue Mercière, 33.

1842



AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Des circonstances impérieuses ne m'ont point permis, à mon grand regret, de rédiger moi-même le volume d'*Histoire de France* qui paraît aujourd'hui; mais un de mes élèves, qui est aussi mon ami, M. L. S., a bien voulu me remplacer dans ce travail, à la condition que j'y ferais toute correction, tout changement qui me paraîtrait nécessaire pour le mettre en harmonie avec mes autres publications. On y trouvera donc les mêmes principes, les mêmes vues d'ensemble, et cette unité si précieuse dans les cours élémentaires destinés à la jeunesse.

Un mot maintenant de l'ouvrage en lui-même. Après une *Introduction* où les travaux de MM. Thierri sur les Gaules ont été mis à profit, toute-

fois avec une réserve convenable, l'auteur entre dans l'histoire de France proprement dite, et il la raconte d'après les Chroniques comparées des diverses époques et des diverses opinions. Ce premier volume comprend les Mérovingiens, les Carlovingiens et les Capétiens directs (1).

L'histoire de France proprement dite est précédée d'un tableau généalogique, où l'on trouve la filiation des rois des trois races, l'époque de leur avénement, leur double rang d'ordre, le siècle où ils ont vécu, etc. En outre, divers chapitres ont au besoin, à leur tête, des tableaux particuliers qui donnent une connaissance exacte des lignées royales, connaissance si nécessaire pour arriver à l'intelligence parfaite des droits divers de succession, des prétentions contestées, des alliances souveraines, etc.

A la fin de l'histoire de chaque race ou de chaque branche, l'auteur a placé, d'après mon conseil, des détails plus ou moins longs sur les mœurs et les usages des Français (Franks ou Francs),

(1) C'est d'après mon conseil que M. L. S. s'est arrêté, dans ce premier volume, à l'avénement des Valois. On en conçoit la raison. Il eût fallu, sans cela, aller jusqu'aux Bourbons (1589). D'ailleurs les événements arrivés sous les Valois ont trop de connexion avec le règne des premiers Bourbons pour en être séparés.

ainsi que sur l'état des lettres, des sciences et des arts aux époques principales de nos annales.

Quant aux principes politiques, il suffira de dire qu'ils sont tout-à-fait conformes à ceux qu'a développés si habilement l'auteur de la *Restauration de le société française*. Ce sont ceux de l'école véritablement nationale.

Paris, 25 octobre 1834.

E. LEFRANC.

HISTOIRE

DE FRANCE.

INTRODUCTION.

§ I. *Du territoire de la Gaule.*

Strabon termine, par ces mots, une description du territoire de la Gaule :

« Une si heureuse disposition de lieux, par cela même qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que le produit du hasard, suffirait pour prouver la Providence (1). »

On chercherait vainement, en effet, sur toute la surface du globe, une contrée plus admirablement disposée que la Gaule (2) pour assurer l'indépendance, la prospérité, la prépondérance d'une grande nation. La vaste étendue de ce territoire, sa fertilité, la variété de ses produits, les rivières navigables qui l'arrosent dans toutes les directions, cet Océan qui se joint à lui dans une ligne immense, pour le mettre en communication avec l'hémisphère atlantique ; cette autre mer, la Méditerranée, qui semble s'avancer pour recevoir ses richesses et porter à l'ancien monde les merveilles de son industrie ; les barrières de montagnes et de frimas

(1) Strabon, liv. IV. ch. Ier.

(2) Nous entendons ici, par la Gaule, la France considérée dans ses limites naturelles.

qui le défendent au sud comme à l'est; au nord, ce grand fleuve, fils des Alpes, qui va se perdre dans des marécages et des lagunes, autre barrière contre les invasions de l'étranger; enfin, sa situation sous les zones tempérées, non moins favorable au travail matériel qu'aux efforts de l'intelligence : c'est là sans doute une réunion d'avantages qu'aucun autre pays ne pourrait offrir. Il en résulte, pour le peuple uni par la Providence à ce beau territoire, un amour exalté de la patrie, d'inépuisables ressources dans la guerre, d'immenses améliorations dans la paix, et par conséquent un sentiment de sa puissance qui le porte aux plus grandes entreprises.

Les avantages de situation, de production et d'étendue, dont la réunion distingue le territoire de la Gaule, doivent avoir eu, sur le peuple qui l'habite, une primitive et durable influence. La France n'est pas obligée d'être exclusivement guerrière comme les Romains; elle n'est pas exclusivement commerçante ou industrielle, comme Tyr, Carthage, la Hollande et l'Angleterre; elle n'est pas non plus exclusivement agricole : toutes ces facultés se trouvent chez elle en exercice, en équilibre; elle possède en elle-même sa force, sa puissance et sa richesse; elle peut être juste, généreuse et sublime, sans compromettre son existence et sa sûreté; en un mot, elle a, plus que Rome, le droit de s'appeler la ville éternelle.

§ 2. *De la population primitive de la Gaule.*

GAULOIS OU CELTES, IBÈRES, KIMRIS.

Les Gaulois ou Galls, tribu celtique, paraissent être sortis, comme la plupart des nations européennes, de ces immenses populations nomades de la Haute-Asie que les anciens désignaient sous le nom collectif de Scythes. Aux limites les plus reculées de la tradition, on trouve déjà ces Galls établis dans toutes les contrées qui composent aujourd'hui la France, la Suisse, la Bel-

gique et les îles-Britanniques. Leur territoire continental portait dès lors le nom de Gaule par excellence (*Gall-tachd*, terre des Galls).

C'était un peuple irritable et fou de guerre, prompt au combat, ne craignant ni les hommes ni le ciel, faisant bon marché de sa vie, ne reculant jamais, par point d'honneur. Leur plus grand plaisir, après celui de se battre, c'était d'entourer le voyageur étranger, de le faire asseoir avec eux bon gré mal gré, de lui faire dire les histoires des terres lointaines. Eux-mêmes parleurs infatigables, hyperboliques, c'était une affaire dans leurs assemblées de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions. Peuple de bruit et de mouvement, il n'a guère changé, malgré le mélange successif des races.

Tissus éclatants, couleurs voyantes et variées, tel était le goût des Galls dans leur parure ; ou bien, à peu près nus, ils chargeaient leurs blanches poitrines et leurs membres gigantesques de massives chaînes d'or. Leurs armes étaient peu de chose : des haches et des couteaux de pierre, des flèches armées de cailloux pointus, des épieux durcis au feu, nommés *gais* (1), des dards enflammés appelés *cataies*, de mauvais sabres qui ployaient au premier coup, un bouclier étroit et long. De petites barques d'osier, recouvertes d'un cuir de bœuf, suffisaient à leur navigation.

Les Galls s'associaient volontiers en grandes hordes, et campaient en grands villages dans de grandes plaines ou dans de grandes clairières ; de là des confédérations redoutables. Telles étaient celle des Celtes (*coillte*, forêt), dans les forêts situées alors entre les Cévennes, les montagnes d'Auvergne, la Garonne et l'Océan ; celle des Arvernes (*ar-fearann*, haute-terre), en Auvergne ; celle des Armorikes (*ar-mhoirik*, voisins de la mer), dans la Bretagne et la Normandie ; celle des Allobroges (*all-brog*, hauts-villages), dans

(1) En latin *Gæsa*.

le nord du Dauphiné; celle des Helvètes (*Ealbha-èt*, pays des Troupeaux), dans la Suisse; celle des Séquanes, dans la Franche-Comté et aux sources de la Seine (*Sequana*); celle des Édues (pasteurs, *ædh*, mouton), dans la Bourgogne et le Nivernais; enfin celle des Bituriges, dans le Berry.

A côté de ces Galls, dans le midi de la Gaule, paraît de bonne heure et même avant eux, une autre race, celle des Ibères, ancien peuple d'Espagne, dont le type et la langue se sont conservés dans les montagnes des Basques. Chasseurs et bergers, les Galls ignoraient l'agriculture; les Ibères, au contraire, s'attachaient à la terre, pour en tirer les métaux et le blé. Par un autre contraste, les premiers avaient le courage de l'attaque; les seconds, celui de la résistance.

L'humeur aventureuse des Galls les porta bientôt sur leurs pacifiques voisins. Peu contents d'avoir refoulé les Ibères jusqu'aux Pyrénées, ils franchirent ces montagnes et débordèrent comme un torrent sur la péninsule Hispanique. Au centre, se mêlant aux vaincus, ils prirent les noms de Celtibères et de Lusitains; au sud-ouest, comme au nord-ouest, ils s'établirent sous leur propre nom (1).

Cette grande migration gallique arriva du XVIIe au XVIe siècle avant Jésus-Christ. Mais, par une singulière vicissitude de fortune, d'autres tribus ibériennes, les Sicanes et les Li-Gor (Ibères des montagnes) passèrent d'Espagne en Gaule et dans l'Italie. Les Galls, se réunissant sous le titre vague et superbe d'*Ambra* (*les vaillants*, appelés par les Latins *Ombres*, *Ombriens*) resserrèrent les Li-Gor ou Ligures sur la côte montagneuse du Rhône à l'Arno, sans pouvoir les chasser de cette position, et poussèrent au-delà du Tibre les Sicanes ou Sicules, qui, se trouvant trop à l'étroit dans le midi de la péninsule Italique, allèrent donner leur nom à la Sicile.

(1) En effet on trouve au sud les *Celtiques*; au nord, la *Galice*. *Voyez* ma Géographie ancienne, n.ºs 473, 484.

Maîtres de tout le pays qui s'étend entre les Alpes, le Tibre et le Trento, sauf la bande étroite de rivage que possédaient les Ligures, les Galls-Ambra divisèrent leur conquête en trois grandes provinces : l'*Is-Ombrie* (1) (Basse-Ombrie, c'est-à-dire la vallée du Pô); l'*Oll-Ombrie* (Haute-Ombrie, comprenant les deux versants de l'Apennin et la côte de l'Adriatique), et la *Vil-Ombrie* (Ombrie maritime, la Toscane actuelle).

Après quatre siècles de possession paisible, les Galls-Ambra, vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, se virent assaillis à leur tour par un peuple à qui la civilisation et l'art militaire donnaient une irrésistible supériorité; c'étaient les *Rasena*, si fameux dans l'histoire sous le nom d'Étrusques. Cette nation pélasgique, sortie de la Grèce septentrionale, triompha successivement de toutes les tribus ombriennes, qu'elle asservit ou dispersa ; mais plus tard, de nouvelles émigrations celtiques resserrèrent son empire entre la Macra, le Tibre et l'Apennin.

Tel était l'aspect du monde gallique. Pendant qu'il s'altérait au-delà des Pyrénées et des Alpes, la terre des Galls voyait des étrangers apporter dans son sein les premiers germes de la civilisation.

L'Hercule de Tyr, personnification poétique du génie des Phéniciens, allait alors par toutes les mers, achetant à chaque contrée ses plus précieux produits. Les mines d'or, d'argent et de fer que recélaient les monts de la Gaule, le corail des îles Stœchades (îles d'Hières), le grenat fin des côtes attirèrent l'attention de ce dieu voyageur. Il vint, revint et finit par s'établir. Il défit les fils de Neptune, Albion et Ligur (ces deux mots signifient *montagnard*) (2), tua dans son repaire le brigand Tauriske, bâtit deux villes, *Alésia* chez les Edues, *Némausus* (Nîmes) chez les Volces-Arécomikes, enseigna l'agriculture et les arts, et fonda la voie qui,

(1) C'est de là que viennent les noms d'*Insubrie*, *Insubriens*.
(2) *Alb*, montagne, dans le Gaëlic ; *Gor*, élevé, en basque.

traversant le col de Tende, conduisait d'Italie, par la Gaule, en Espagne.

Les Doriens de Rhodes rivalisèrent quelque temps avec les Phéniciens pour l'exploitation commerciale de la Gaule; mais ils y laissèrent peu de traces, lorsqu'enfin arriva d'Orient une colonie qui devait effacer toutes les autres en célébrité.

Vers l'an 600 avant Jésus-Christ, un vaisseau, venu de Phocée, ville grecque de l'Eolide, jette l'ancre près des bouches du Rhône, à l'est de ce fleuve. Le jour du débarquement des Phocéens, Nann, chef des Galls Ségobriges, donnait un grand festin pour le mariage de sa fille, qui devait se prononcer librement entre ses prétendants; les étrangers, accueillis avec hospitalité, sont admis à prendre place avec les convives. Sur la fin du repas, Gyptis, la fille de Nann, entre une coupe à la main; elle promène ses regards sur l'assemblée, hésite un moment; puis, s'arrêtant en face d'Euxène, chef des Grecs, elle lui présente la coupe. Suivant la coutume des Ibères, empruntée aux Ligures par les Ségobriges, c'était ainsi qu'une jeune fille choisissait un époux. Nann crut reconnaître dans cette inspiration soudaine un ordre des dieux; il confirma le choix de sa fille, et donna pour dot à Euxène les rives du golfe où il avait abordé, et quelques terres du littoral de la Méditerranée. Euxène jeta dans une presqu'île de son domaine les fondements d'une ville qu'il appela Massalie (Marseille), et bientôt, grâce aux nombreux colons qui lui arrivèrent de Phocée, la cité grecque s'éleva au plus haut degré de prospérité.

Les Ligures, inquiets ou jaloux, entraînèrent Coman, successeur de Nann, dans une coalition contre Massalie. Le chef ségobrige périt dans une attaque de la ville étrangère; mais les Ligures continuèrent la lutte, et c'en était fait des Massaliotes, s'ils n'eussent été protégés fortuitement par le contre-coup de grands mouvements qui venaient de bouleverser toute la Gaule.

Un innombrable peuple nomade, celte de race comme

les premiers Galls, les *Kimris* (appelés *Kimmériens* par les Grecs, *Cimbres* par les Romains), occupait depuis long-temps une partie de l'Europe orientale, et surtout la Crimée, dont le nom semble indiquer encore leur souvenir. Dans le cours du septième siècle avant Jésus-Christ, les nations teutoniques, chassées du fond de l'Asie, pénétrèrent pour la première fois en Europe, poussant devant elles vers l'Occident la masse des Kimris. Ceux-ci remontèrent le cours du Danube, et sous la conduite de Hu-ar-Bras (*Hu* ou *Hésus le Fort*), ils envahirent la Gaule par le Rhin.

Le nord et l'ouest de cette contrée tombèrent entièrement au pouvoir des Kymris; mais les Galls, rejetés au sud-est, se retranchèrent derrière les chaînes de montagnes qui coupent diagonalement la Gaule, depuis les Vosges jusqu'à l'Auvergne; ces montagnes, la moyenne Loire, la Vienne et la Garonne, devinrent, pour les deux races, des frontières naturelles qui paraissent avoir été rarement franchies.

Cependant les Galls, trop resserrés dans le pays qui leur restait encore, tournèrent leurs vues sur d'autres contrées. Deux grandes émigrations se préparèrent sous les ordres de deux frères jumeaux, Sigovèse et Bellovèse, neveux d'Ambigat roi des Bituriges (587 av. J. C.). La première, composée de Séquanes, d'Helvètes, etc., traversant le Rhin et la forêt Hercynienne, alla se fixer sur la rive droite du Danube, au fond des Alpes illyriennes; la seconde, formée de Bituriges, d'Édues, d'Arvernes, etc., se dirigea vers l'Italie. Ces deux colonies montaient ensemble, dit-on, à trois cent mille personnes, y compris les femmes et les enfants, dont les Celtes ne se séparaient jamais, selon la coutume des peuples pasteurs.

Quand Bellovèse parut au pied des Alpes, les bouches du Rhône étaient le théâtre d'une guerre furieuse. Les Massaliotes, assiégés par les Ligures, se voyant réduits à la dernière extrémité, députèrent au *brenn* (général) gaulois pour implorer son secours. L'éloquence

des Grecs, leur situation d'émigrés et de colons, analogue à celle des Galls eux-mêmes, touchèrent Bellovèse; et bientôt les Ligures, défaits par les nouveaux alliés de Massalie, furent forcés de faire avec elle une paix désavantageuse.

Après cet exploit, Bellovèse entra par le mont Genèvre en Italie. Les Galls s'établirent en Lombardie, malgré les Étrusques, vainqueurs de leurs ancêtres, et les nouveau-venus adoptèrent le nom de leurs devanciers, les Is-Ombres (Bas-Ombriens) ou Insubres. Leurs frères, Aulerces, Carnutes et Cénomans, vinrent ensuite sous un chef appelé l'Ouragan, et se firent un établissement aux dépens des Étrusques de Vénétie (1). Enfin les Kimris, jaloux des conquêtes des Galls, franchirent à leur tour les Alpes. Les Lingons, les Anamans, et surtout ces fameux *Boïes* (les Terribles), s'avancèrent vers le Pô, dont la rive gauche était occupée par les compagnons de Bellovèse, passèrent le fleuve sur des radeaux, chassèrent les Étrusques de la rive droite, et fondèrent Bologne. Là, ils furent rejoints par d'autres Kimris, les Sénons, qui s'établirent le long de l'Adriatique et bâtirent Sénagallia. Les Étrusques, que la victoire avait déplacés, se réfugièrent au-delà des Apennins, dans la Toscane actuelle.

Alors périt une première fois la civilisation de l'Italie septentrionale : les florissantes cités des Étrusques firent place aux chaumières gauloises; les champs abandonnés se couvrirent de forêts et de pâturages; à peine quelques villes échappèrent-elles à la ruine commune.

A cette époque, les Galls étaient encore étrangers à l'idée de la cité, mesurée d'après des notions astronomiques et religieuses. Leurs villes n'étaient que de grands villages ouverts, comme Médiolanum (2) (Milan). Habitant des cabanes sans meubles, ne se nourrissant que de viande, ils ne connaissaient de richesses

(1) Ils fondèrent *Brixia* (Brescia) et *Fearann* (Vérone).

(2) Elle doit sa fondation aux premiers émigrans, Édues, Arvernes, Bituriges.

que l'or et les troupeaux. Aussi, loin de renoncer à leurs mœurs avides et nomades, détachèrent-ils incessamment, comme des avalanches, sur le reste de la Péninsule, leurs bandes aventurières, pour chercher un nouveau butin ou de nouveaux pâturages.

La race gauloise tenait ainsi la prépondérance en Europe (1), lorsque l'Italie devint le théâtre d'événements qui devaient avoir, sur la destinée future des Gaules, une influence décisive.

§ 3. *De la domination gauloise en Italie, en Grèce et en Asie.*

L'an 392 avant Jésus-Christ, les Gaulois d'Italie se trouvèrent pour la première fois en contact avec une nation qui préludait en silence à ses grandes destinées : c'était le peuple romain !

Les tribus kimriques de la Cispadane étaient trop resserrées entre le Pô, les Apennins et l'Adriatique. Trente mille Sénons vinrent demander aux habitants de Clusium, l'une des principales cités étrusques, quelques portions de terres qu'ils ne pouvaient cultiver. Sur la réponse inconvenante des Clusins, ils résolurent d'employer la force pour se satisfaire. Rome intervint en faveur de ses anciens ennemis, par l'envoi de trois jeunes patriciens chargés d'une mission toute conciliatrice. Les députés demandèrent au brenn des Sénons de quel droit il venait envahir l'Étrurie, l'usage des peuples italiens n'étant de faire la guerre que d'après de justes su-

(1) Les Galls primitifs occupaient l'est et le sud de la Gaule, l'Écosse, l'île d'Érin (l'Irlande), l'Italie Transpadane (au nord du Pô), la rive droite du Danube et les Alpes illyriennes, sans parler des populations semi-galliques de l'Espagne ; les Kimris tenaient le reste de la Gaule, à l'exception de l'Aquitaine et de la Ligurie, la Bretagne méridionale (l'Angleterre) qu'ils avaient enlevée aux Galls, la Cispadane (au sud du Pô), l'Allemagne depuis le Danube jusqu'à la Chersonèse cimbrique (le Danemark) et l'Océan.

jets de plaintes. Le brenn répondit que le droit des hommes vaillants était dans leurs épées, que les Romains eux-mêmes n'en avaient point d'autres sur les villes qu'ils avaient conquises, et que les Sénons n'avaient d'ailleurs affaire qu'aux Clusins. Les ambassadeurs, dissimulant l'indignation que leur causait cette fière réponse, entrèrent dans la place sous prétexte de conférer avec les assiégés; mais, oubliant le caractère dont ils étaient revêtus, ils prirent parti pour les Clusins, au mépris du droit des gens, et l'un d'eux, dans une sortie, tua même un chef sénon.

Aussitôt le brenn, sur le refus que lui fit Rome de livrer les coupables, leva le siége de Clusium, et, proclamant sur toute sa route qu'il n'en voulait qu'aux Romains, s'élança de l'autre côté du Tibre.

Les Gaulois rencontrèrent l'armée de la république à douze milles de Rome, au bord de la petite rivière d'Allia; trois heures leur suffirent pour l'anéantir. Le surlendemain, ils bivouaquèrent sur les ruines fumantes de Rome, autour du mont Capitolin, dont la citadelle servait de refuge aux débris des légions.

La jeunesse romaine y résista quelque temps, et finit par payer rançon; c'est du moins la tradition la plus probable : les Romains ont préféré l'autre. Tite-Live assure que Camille survint au moment où l'on pesait l'or du rachat, et qu'il massacra les Gaulois sur les ruines qu'ils avaient faites (1). C'est venger d'un seul mot la défaite d'Allia. Ce qui est plus sûr, c'est qu'ils restèrent dix-sept ans dans le Latium, à Tibur même, à la porte de Rome (2). C'est dans l'intervalle qu'auraient eu lieu les duels héroïques de Valérius Corvus et de Manlius Torquatus contre des géants gaulois. Les dieux s'en mêlèrent : un corbeau sacré donna la victoire à Valérius; Manlius arracha le collier (*torquis*) à l'insolent qui

(1) *Voyez* mon Histoire romaine, 3e édition, p. 84 et suivantes.

(2) Tite-Live appelle Tibur *Arcem gallici belli.*

avait osé défier les Romains (1). Long-temps après c'était une image populaire : on voyait sur le *bouclier cimbrique*, devenu une enseigne de boutique, la figure du Barbare qui gonflait les joues et tirait la langue.

Les Gaulois, chassés du Latium, continuèrent les guerres, mais comme mercenaires, au service de l'Étrurie. Ils prirent part, avec les Étrusques et les Samnites, aux grandes batailles de Sentine et du lac Vadimon (295-283 avant J. C.). Les Romains, vainqueurs, reprirent la rançon du Capitole, et placèrent une colonie dans le bourg principal des Sénons vaincus à Séna, sur l'Adriatique. Rome se proclama lavée de son ancienne honte : elle venait d'exterminer la tribu, de façon qu'il ne restait pas un des fils de ceux qui se vantaient d'avoir brûlé Rome.

De grands mouvements s'opéraient alors dans le monde gallique.

Depuis le départ de Sigovèse, il s'était établi des émigrations périodiques vers l'Hercynie. Les nouveau-venus retrempaient les anciens, de sorte que le souvenir de la mère-patrie ne s'effaçait pas. Ainsi les mœurs, le langage, l'esprit de tribu se conservèrent précieusement ; par là, les Galls, se donnant la main les uns aux autres, se trouvèrent, en moins d'un siècle, maîtres de tout le pays qu'arrose le Danube ; ils arrivèrent ainsi jusque sur les frontières de Macédoine. Alexandre vivait alors ; il méditait à Babylone de nouvelles conquêtes, lorsqu'il apprit que les Galls menaçaient son propre royaume. Antipater, par l'ordre de son maître, parvint à s'en faire des alliés. Dix chefs de tribu furent conduits à Babylone. On les introduisit dans le palais du conquérant, qu'ils voulaient voir en face. Alexandre leur demanda ce qu'ils craignaient le plus, ne doutant pas qu'ils répondraient : le roi de Macédoine. — *Nous craignons seulement*, dirent-ils, *que le ciel ne tombe; car alors nous serions écrasés : hors de là, nous ne crai-*

(1) *Voyez* mon Histoire romaine, 3e édition p. 91.

gnons rien. — Cette réponse charma le héros, qui les combla de présents.

Tandis que la race gallique versait aux nations du midi les flots de la barbarie du nord, elle en recevait sans cesse de nouveaux. Les Kimris transrhénans comptaient trois grandes confédérations : celle des Kimris proprement dits (les Cimbres des Romains)', dans la Chersonèse-Cimbrique et sur les côtes voisines ; celle des Boïes ou Bogs, frères des Boïes d'Italie, en Bohême (*Boio-Heim*, demeure des Boïes), et celle des Belges (Bolgs ou guerriers par excellence), errant sur la rive droite du Rhin.

Ceux-ci, les plus impétueux des Celtes, comme les Irlandais, leurs descendants, entrèrent en masse dans les Gaules, au IV.e siècle avant notre ère, assujettirent toutes les populations situées au nord de la Marne et de la Seine, excepté les Kimris de l'Armorique, poussèrent leur route jusqu'à Tolosa (Toulouse), et s'établirent en Languedoc, sous les noms d'Arécomikes et de Tectosages; mais ils ne restèrent pas long-temps en repos dans le pays conquis. Vers 281 avant J.-C., des Kimris, des Galls, des Germains même, descendirent avec eux la vallée du Danube, et se présentèrent à leurs frères, non pas en conquérants, mais en alliés. Renforcés par cette vaillante colonie, les Galls orientaux, divisés en trois corps, s'abattirent comme une triple nuée dans la Macédoine, dans l'Épire et dans la Thrace. Ptolémée Kéraunos ou le Foudre, courut à leur rencontre ; il trouva dans la bataille, malgré sa phalange, la défaite et la mort (280 avant J. C.).

A la nouvelle de ce premier échec, toute la Grèce comprit la grandeur du péril ; elle se leva comme un seul homme pour arrêter une invasion plus terrible à ses yeux que celle de Xerxès (1). Mais une héroïque résistance aux Thermopyles ne fut pas plus heureuse que

(1) Aux yeux des Grecs crédules, les Gaulois passaient à peine pour des hommes. Nouveaux Titans, ils faisaient, disait-on, la guerre à la nature et aux dieux

celle de Léonidas contre les Perses : les Gaulois débouchèrent dans la Phocide à la faveur d'un épais brouillard, et marchant droit à Delphes, ils enlevèrent le trésor immense d'Apollon. Le dieu néanmoins vengea son temple : il suffit d'un orage, et des quartiers de roches que roulèrent les assiégés, pour mettre les Gaulois en déroute. Repoussés sur tous les points, une terreur panique les saisit pendant la nuit. Leur brenn, blessé grièvement, se fit porter dans sa tente, y but d'autant, et se poignarda. Le reste de la tribu se retira lentement à travers les populations exaspérées, sans vivres, sans munitions, combattant le jour, dormant la nuit sous la voûte humide et froide d'un ciel d'hiver. Arrivées au nord de la Macédoine, elles se séparèrent, après le partage de leur immense butin. Une partie des Tectosages rapportèrent jusque dans le bourg de Toulouse l'or de Delphes et les dépouilles de la Grèce.

Les autres Tectosages, insatiables d'aventures, rejoignirent en Thrace plusieurs divisions des Galls, de Kimris et de Teutons, et franchirent avec elles le Bosphore au lieu même du passage d'Alexandre. Le roi de Bithynie, Nicomède, et les villes grecques, qui se soutenaient avec peine contre les Séleucides (1), achetèrent les secours intéressés des Gaulois. Ces hôtes terribles se partagèrent l'Asie-Mineure à piller et à rançonner. Aux Trocmes, l'Hellespont; aux Tolisto-Boïes, les côtes de la mer Égée; aux Tectosages, le midi. Voilà nos Gaulois retournés au berceau des Kimris, non loin du Bosphore-Cimmérien. Bientôt, renonçant à leur système de dévastation, ils fondèrent, près de leur patrie primitive, une Gaule nouvelle, la *Galatie*, comme l'appelèrent les Grecs. Les Galates se mirent à la solde de tous les princes de l'Asie, et devinrent les arbitres des plus puissants monarques.

Pendant que ces Gaulois s'engraissent dans la molle Asie, les autres vont partout cherchant fortune. Qui

(1) *Voyez* mon Histoire ancienne, 3e édition, p. 65, 315-6.

veut un courage aveugle et du sang à bon marché, achète des Gaulois. Carthage en prit à son service dans la première guerre punique; elle les paya mal, comme on sait (1), et ils eurent une grande part à cette horrible guerre des *mercenaires*. Le gaulois Autarite fut un des chefs des révoltés.

Rome profita des embarras de Carthage et de l'entr'acte des deux premières guerres puniques pour accabler les Ligures et les Gaulois d'Italie.

Les Ligures, cachés au pied des Alpes, entre le Var et la Macra, dans des lieux hérissés de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre; race d'hommes agiles et infatigables, peuples moins guerriers que brigands, qui mettaient leur confiance dans la vitesse de leur fuite et dans la profondeur de leurs retraites. Tous ces farouches montagnards, Salyens, Décéates, Euburiates, Oxibiens, Ingaunes, échappèrent long-temps aux armes romaines. Enfin le consul Fulvius incendia leurs repaires; Bébius les fit descendre dans la plaine, et Postumius les désarma, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs (2). (238-233 avant J. C.)

Rome avait en même temps l'œil ouvert sur les Gaulois cisalpins. Des sept nations qui s'étaient partagé le nord de la Péninsule, l'une, les Sénons, avait disparu; l'autre, les Cénomans, gagnée par les agents du sénat, s'était vouée presque fanatiquement à la fortune de la république. Aux autres, le souvenir du désastre de leurs frères imprimait autant de terreur qu'ils en inspiraient naguère à Rome. Ils demeurèrent presque immobiles pendant un demi-siècle; mais, avertis par les intrigues des Romains et les empiétements des colons leurs voisins, ils songèrent à protéger leur indépendance sourdement menacée. Rome, inquiète des mouvements qui avaient lieu chez les Gaulois, les irrita en défendant tout

(1) *Voyez* mon Histoire romaine, 3e édition, p. 116.

(2) Florus II, 3.

commerce avec eux, surtout celui des armes. Leur mécontentement fut porté au comble par une proposition du tribun Flaminius. Il demanda que les terres conquises sur les Sénons fussent enfin partagées au peuple. Le partage fut décrété. Des commissaires romains arrivèrent pour établir les lots. Les Boïes, tribu la plus rapprochée des possessions de la république, donnèrent l'impulsion; mais les Cénomans, les Ligures et les Vénètes, peuple slave, ennemi des Gaulois, refusèrent d'entrer dans la ligue. Les Boïes, restés seuls avec les Insubres, appelèrent à leur secours les montagnards des Alpes, connus sous le nom collectif de *Gaisda*, *Gésates*, c'est-à-dire armés du *gais*. Ils avaient alors pour chefs Anéroeste et Concolitan.

Les Romains, instruits de tout par les Cénomans, s'alarmèrent de cette coalition. On consulta les livres sibyllins, et l'on y lut avec effroi que deux fois les Gaulois devaient prendre possession de Rome. Pour calmer les terreurs de la superstition, le collége des pontifes interpréta la prophétie : « L'oracle peut être accompli et le malheur détourné, si quelques Gaulois sont enterrés vifs dans l'enceinte des murailles; *ils prendront ainsi possession du sol.* » On applaudit avec transport à cet atroce jeu de mots. On descendit tout vifs, dans une fosse maçonnée, deux Gaulois, un homme et une femme, afin de représenter la race tout entière; puis on ferma l'ouverture sur les deux infortunés.

Les confédérés faillirent réaliser les prophéties; à travers quatre armées qui leur barraient le passage, ils s'avancèrent, sans s'arrêter, à trois journées de Rome: ils avaient juré de ne détacher leur baudrier que dans le Capitole. L'armée romaine d'Étrurie, qui les atteignit la première, les força à se retourner pour lui tenir tête; ils l'attirèrent dans une embuscade près de Fésules, la repoussèrent, et lui tuèrent six mille hommes; mais elle fut renforcée la nuit suivante par l'un des consuls, Æmilius Pappus. Les Gaulois se décidèrent à faire un mouvement de retraite pour ne pas exposer leur butin

aux chances d'une bataille; ils descendirent vers le littoral de la mer Tyrrhénienne; une troisième armée romaine les y attendait.

Ils firent face de tous côtés, et combattirent un jour entier avec un courage invincible; le consul Atilius tomba sous les coups de la cavalerie gauloise; l'infanterie gésate, par un étrange point d'honneur, lutta nue contre les légions couvertes d'airain, et ne fut rompue que lorsqu'elle fut prise en flanc. Quarante mille Gaulois restèrent sur le champ de bataille de Télamone; dix mille furent pris avec le roi Concolitan; l'autre chef gésate, Anéroeste, se donna la mort plutôt que de fuir ou de se rendre (225 ans avant J.-C.).

Cette défaite détermina la soumission de toutes les tribus kimriques en deçà du Pô: les Romains passèrent pour la première fois ce fleuve (223 avant J.-C.), et se portèrent sur le pays des Insubres. La perte d'une grande bataille n'abattit pas les Gaulois: ils appelèrent le roi Virdumar, qui passa les Alpes pour venger ses frères, à la tête de trente mille Gésates. La fortune fut de nouveau contraire à la liberté gallique: le consul Marcellus tua en combat singulier le brenn gaulois, dont la mort découragea ses troupes. Abandonnés de leurs alliés, les braves et malheureux Insubres furent contraints à payer les frais de la guerre, et à recevoir dans leur pays plusieurs de ces colonies romaines dont la présence était partout un pronostic de ruine et d'esclavage (222 avant J.-C.).

Tandis que Rome croit tenir sous elle les Gaulois d'Italie terrassés, voilà qu'Hannibal arrive et les relève (218 avant J.-C.). La victoire du Tésin décida toute la Gaule-Cisalpine à se lever en masse, à l'exception des Cénomans, qui restèrent engagés dans la voie de la défection. Sur soixante-dix mille hommes que les Carthaginois présentèrent en ligne à Trasimène, cinquante mille étaient galliques. Ce fut un chef insubre nommé Ducar, qui tua le consul Flaminius.

Hannibal gagna la grande bataille de Cannes avec le

sang gaulois. Une fois qu'ils lui manquèrent, lorsqu'il se trouva isolé d'eux dans le midi de l'Italie, il ne put plus se mouvoir. Néanmoins, les Cisalpins ne séparèrent jamais leur cause de celle de ce grand homme, qu'ils regardaient comme leur vengeur, et ne déposèrent pas même les armes, lorsque les suites de la funeste journée du Métaure eurent contraint Hannibal à se rembarquer pour l'Afrique. Il semblait que ce sol héroïque enfantât incessamment des armées pour réparer les pertes toujours renaissantes de la guerre. Hasdrubal, Magon, Hamilcar, trouvèrent toujours les Gaulois prêts à combattre Rome. Il fallut trente ans de guerre (201-170), et la trahison des Cénomans, pour consommer la ruine des Boïes et des Insubres; encore les Boïes ne purent se résoudre à vivre esclaves sur une terre qu'ils avaient reçue libre de leurs ancêtres: les restes mutilés de leurs cent douze tribus se levèrent, et sortirent de l'Italie pour aller chercher une autre patrie vers le confluent du Danube et de la Save. Rome déclara solennellement que *l'Italie était fermée aux Gaulois*.

Ainsi finit la domination de la race gauloise en Italie, quatre siècles après l'invasion de Bellovèse. Son territoire, réuni à la répulique romaine, prit dès lors le titre de *province gauloise cisalpine*, comme si les insatiables conquérants eussent déjà l'espoir d'ajouter bientôt à leurs possessions une *province gauloise transalpine*.

Pendant ce temps, les Galates ou Gaulois d'Asie cédaient également à la puissance de Rome. Vainqueurs de Philippe et d'Antiochus, les Romains passèrent l'Hellespont, avec l'appui des cités grecques asiatiques et défirent les Galates au pied du mont Olympe, où se trouvaient entassées les dépouilles de l'Asie-Mineure. Manlius leur fit rendre les terres enlevées aux alliés de Rome, les obligea de renoncer au brigandage, et leur imposa l'alliance d'Eumène, qui devait les contenir.

A l'exception des derniers bans kimriques, demeurés au delà du Rhin et pressés de tous côtés par les masses

énormes des Teutons, qui s'avançaient toujours vers l'ouest, les Gaulois du continent étaient resserrés désormais dans les limites naturelles de la vraie Gaule, entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. C'est là qu'ils vont devenir l'objet de notre attention.

§ 4. *Etat physique et social de la Gaule, depuis l'arrivée des Phocéens et l'invasion des Kimris, jusqu'à la conquête des Romains.*

Les Phocéens n'avaient trouvé, sur les côtes méridionales de la Gaule, aucune trace de culture : dans les hauts pays, des bois ; dans le bas, des étangs et des marais. Les colons grecs défrichèrent les environs de Marseille, semèrent à la charrue des céréales, et remplacèrent la vigne sauvage par de nouveaux plants, qui produisirent bientôt des fruits délicieux. Ils donnèrent encore au sol gaulois le caprier, le figuier, l'amandier, le chou, la carotte, la courge, le jasmin, l'œillet, la rose ; ils améliorèrent les espèces sauvages de l'abricotier, du prunier, du noisetier ; enfin ils implantèrent l'olivier franc, et le naturalisèrent avec un plein succès.

L'émigration de Sigovèse valut à la Gaule, par le retour de quelques émigrants, les bêtes à longue laine, le cheval, la vache et le porc, le poirier, le néflier et le prunier, ainsi qu'un grand nombre de plantes légumineuses. Celle de Bellovèse fit connaître le noyer, le marronnier, et l'orge avec laquelle les Gaulois fabriquèrent la bière, en celte *cervizia*, boisson qui dans le moyen âge s'appelait encore *cervoise*.

Les Gaulois tirèrent un grand parti du cheval, qu'ils s'appliquèrent à multiplier. Ils l'attelèrent à leurs chariots, qu'ils parvinrent à manœuvrer avec une extrême habileté. Mais pour élever cet utile et noble animal, ils furent obligés de soigner les pacages et d'empêcher le chêne de se reproduire par la semence du gland ; néan-

moins ils ne défrichèrent aucune de leurs immenses forêts. Elles étaient devenues sacrées pour eux, surtout depuis l'invasion des Kimris.

La religion primitive des Galls était une sorte de polythéisme grossier ou plutôt de fétichisme : les lacs, les fontaines, les pierres, les arbres, les vents, etc., tels étaient les objets de leur adoration. Ce culte matériel céda peu à peu la place à des croyances plus abstraites. Ces êtres, ces phénomènes, ces agents de la nature brute, eurent leurs génies : on n'adora plus le tonnerre, mais *Taranm*, esprit qui dirige le tonnerre; il devint le dieu du ciel, le moteur et l'arbitre du monde. Le soleil, sous le nom de *Bel* ou *Belen,* fit naître les plantes salutaires et présida à la médecine. *Teutatès* (sans doute le *Theut* ou *Thaut* des Phéniciens) fut le protecteur des arts, du commerce et des routes, comme le Mercure des Grecs. Le conquérant kimrique Hésus, malgré le culte tout différent qu'il introduisit en Gaule, entra dans l'olympe gallique en qualité de dieu de la guerre. L'éloquence même et la poésie eurent leur symbole dans Ogmius, vieillard autour duquel se pressaient des hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre, qui lui sortaient de la bouche.

Cependant, à côté de ces croyances toutes simples et tout extérieures, une autre religion mystérieuse et symbolique avait passé le Rhin avec les Kimris ; c'était ce fameux druidisme dont le fondateur Hésus avait dû trouver le germe et les dogmes dans les théocraties de l'orient.

Le druidisme enseignait l'éternité de l'esprit et de la matière, l'inaltérabilité de l'univers sous la perpétuelle variation des phénomènes, la métempsychose avec l'idée morale de peines et de récompenses, enfin l'existence d'un autre monde, d'un monde de bonheur, où l'ame conservait son identité, ses passions, ses habitudes. La foi dans la vie à venir devint si vive chez les Gaulois, qu'aux funérailles on brûlait des lettres que le mort devait lire ou remettre à d'autres morts. Souvent aussi leurs dettes mu-

tuelles étaient stipulées remboursables au pays des ames. On conçoit quel mépris du trépas de pareils dogmes devaient ajouter à l'intrépidité native des races galliques.

Le druidisme trouva de fervents sectateurs dans les régions du nord et de l'est, dont les habitants, froids et mélancoliques, trouvaient des charmes dans ces mystérieuses croyances. Le midi de la Gaule, sans les repousser entièrement, ne montra pas le même empressement à déserter le polythéisme, qui parlait davantage à l'imagination. Les prêtres kimriques, ne voulant pas scinder les dogmes, opérèrent une fusion et conservèrent beaucoup de choses du rit gaulois; mais, pensant que leur influence serait toujours plus puissante dans le nord, ils placèrent le siége de leur puissance au pays des Ardennes, dans les forêts des Carnutes, et surtout dans la sauvage Armorique, si difficile à aborder.

Ces prêtres s'appelaient *druides*, c'est-à-dire *hommes des chênes* (1); le chêne, arbre sacré, était dédié à Hésus. Législateurs, métaphysiciens, astronomes, médecins et magiciens, ils avaient consigné dans un code, malheureusement oral, les principes versifiés de toutes les sciences naturelles et occultes. Il fallait consacrer parfois jusqu'à vingt années de noviciat à l'étude de cette encyclopédie sacrée, au fond des solitudes les plus sombres de la Gaule et de l'île de Bretagne, pour arriver au rang de druide.

Outre la classe des druides proprement dits, la hiérarchie sacerdotale comptait deux ordres inférieurs de prêtres : les *ovates* et les *bardes*. Les ovates étaient chargés de la partie extérieure du culte et de la célébration des sacrifices. Ces ovates étudiaient la divination, soit par le vol des oiseaux, soit par l'inspection des victimes. Ils vivaient au milieu des tribus et des parcs. Instruments des druides et leurs interprètes, aucun acte

(1) *Derw* (kymrique), *deru* (armoricain), *dair* (gaélique), signifient *chêne*.

civil ou religieux ne pouvait s'accomplir sans leur ministère. Les bardes, poètes religieux et guerriers, avaient pour fonctions de conserver dans leur mémoire la généalogie des clans, et de chanter sur la *rotte* (harpe gallique) les louanges des dieux, les mystères de la nature et les héros de la patrie.

Aux druides seuls appartenait l'éducation publique, l'initiation des novices, les hautes fonctions du prêtre, du magistrat et du juge. L'assemblée la plus solennelle des druides se tenait une fois l'an, sur le territoire des Carnutes, dans un lieu consacré qui passait pour le point central de toute la Gaule; on y accourait des provinces les plus éloignées. Les druides sortaient alors de leurs solitudes, siégeaient au milieu du peuple et rendaient leurs jugements. C'était là qu'ils choisissaient le druide suprême, qui devait veiller au maintien de l'institution. Tant que durèrent les beaux jours de l'ordre druidique, il pouvait être considéré comme le véritable souverain de toutes les nations gallo-kimriques.

Le pontife suprême portait, comme signe distinctif, un bonnet en laine blanche avec deux bandes d'étoffe qui pendaient derrière, semblables à celles qui tiennent aux mitres des évêques catholiques. Lorsque les druides se formaient en lit de justice, ils prenaient la robe de pourpre; nos cours royales la prennent encore dans les jours solennels. On distinguait les bardes à leurs vêtements bruns.

A ces trois ordres sacerdotaux, il faut ajouter les druidesses, magiciennes à qui l'on attribuait tout pouvoir sur les éléments, prophétesses dont les navigateurs gaulois venaient consulter les oracles au milieu des rochers sauvages de la mer Armorikaine. Elles s'agitaient avec des transports frénétiques, comme les pythonisses grecques. A Sena (Sein) était l'oracle célèbre des neuf vierges terribles, appelées Sènes, c'est-à-dire *vénérables*, du nom de leur île. Ces vierges connaissaient

l'avenir; elles guérissaient les maux incurables; elles prédisaient et faisaient à leur gré la tempête.

L'année des druides se composait de lunaisons; ce qui fit dire aux Romains que les Gaulois mesuraient le temps par nuits, et non par jours; ils expliquaient cet usage par l'origine infernale de ce peuple et sa descendance du dieu Pluton.

Les druides s'étaient exclusivement réservé l'exercice de la médecine. Au reste, ils n'employaient que des moyens fort simples, la saignée, les bains et les sucs d'herbes. Mais le remède universel, la panacée, c'était le fameux *gui*, plante parasite, qui croît sur les arbres de haute futaie, comme le frêne, l'orme, etc., mais il vient rarement sur le chêne; aussi recherchait-on avec plus d'empressement le gui de cette dernière espèce. On le croyait semé sur un chêne par une main divine. C'était ordinairement en février que les druides en faisaient la recherche. A la nouvelle que la plante précieuse avait frappé les regards, le peuple entrait en foule dans la forêt, on entourait l'arbre privilégié pour le garder avec vigilance; et le sixième jour de la lune de mars (1), un druide en robe blanche coupait, avec une serpette d'or, le végétal sacré, que ses confrères recevaient dans une saie blanche, de peur qu'il ne touchât la terre en tombant, et ne fût souillé par un contact profane. De ce jour commençait la nouvelle année (2). Cette cérémonie se reproduisait dans chaque tribu.

D'autres cérémonies du druidisme étaient moins innocentes. Cette religion savante, au lieu d'abolir les sacrifices humains, les avait multipliés. D'après le dogme de la métempsychose, les druides pouvaient, disait-on, racheter la vie d'un homme menacé d'une transmigration.

(1) Le sixième jour de la lune ouvrait toujours, chez les Gaulois, le mois, l'année et le siècle.

(2) Le vieil usage de courir les rues, le premier jour de l'an, au cri de *Au gui l'an neuf*, se rattachait au culte des Gaulois.

prochaine, en tranchant la tête d'un autre : telle fut la principale cause des horreurs qui long-temps ensanglantèrent les autels. Parfois, pour ces effroyables holocaustes, on élevait dans la forêt sainte un colosse d'osier à figure humaine ; on le remplissait d'hommes vivants ; un prêtre y jetait une torche allumée, et tout disparaissait bientôt dans des flots de flamme et de fumée.

Mais un siècle environ avant l'ère chrétienne, ces cruautés devinrent de plus en plus rares, principalement dans les contrées habitées par les Galls, plus civilisés que les Kimris et surtout que les Belges. Les criminels condamnés à mort, ou quelques fanatiques dévoués au supplice volontaire, étaient seuls livrés en holocauste à ce culte barbare. Souvent ces horribles offrandes étaient remplacées par des dons votifs : ils jetaient des lingots d'or et d'argent dans les lacs, ou les clouaient dans les temples.

Le druidisme forma, par son influence, un corps de nation compacte, un esprit public fort remarquable. La société fut partagée en trois ordres, les prêtres, les grands et le peuple, parmi lesquels il n'existait ni esclaves ni affranchis, comme à Rome; et l'on peut dire que sous la théocratie druidique la masse de la population jouit d'un sort très prospère.

Le territoire ne se morcelait pas en propriétés individuelles; la nation le possédait en commun, et le divisait seulement en autant de portions qu'il existait de confédérations et de tribus. Ces dernières vivaient sous la dépendance des chefs de famille, subordonnés eux-mêmes aux druides : les femmes(1), les enfants et les

(1) La condition des femmes, dure et misérable pendant les temps barbares de la Gaule, s'améliora graduellement, soit par le progrès naturel de la civilisation, soit par l'exemple des Ibères d'Aquitaine et de Ligurie, chez qui les femmes étaient appelées parfois à délibérer sur les plus graves intérêts nationaux. Les nombreux faits qui attestent le courage patriotique et le dévouement conjugal des Gauloises, sont évidemment incompatibles avec une condition servile. La communauté des biens entre les époux, en

vieillards cultivaient le peu de terre consacré à la récolte des grains ; on les conservait en épis dans des souterrains pratiqués au milieu des forêts avec un art infini ; les hommes, dans la force de l'âge, menaient paître les troupeaux sur le territoire de leur tribu respective, et le défendaient contre toute espèce d'agression.

Les maisons étaient spacieuses, de forme ronde, bâties en bois et en terre, couvertes de chaume ou de paille hachée et pétrie dans l'argile. Aux anciens villages ouverts avaient succédé des espèces de villes fort nombreuses, dont les remparts, construits de poutres liées ensemble et entremêlées d'énormes pierres, pouvaient braver la flamme et soutenir le choc de la machine de guerre appelée *bélier*. Dans l'ouest et le nord, plus sauvage que le reste de la Gaule, il n'existait d'autres villes que des places de refuge (*oppida*), cachées au fond des bois et des marais, entourées d'abattis d'arbres qui les rendaient presque inabordables.

Tel fut pendant plusieurs siècles l'état physique et social de la Gaule. Peu à peu les relations, qui devenaient de jour en jour plus fréquentes avec les peuples voisins, affaiblirent l'influence des druides. Les rois et les chefs de tribu, secouant le joug de la superstition, s'insurgèrent contre le despotisme druidique, et, ne laissant au collége des prêtres que l'éducation publique et les fonctions judiciaires, ils s'arrogèrent l'exclusive direction des affaires politiques.

Les chefs n'étant plus retenus par une force supérieure et modératrice, ne connurent d'autre loi que celle du glaive. Cette anarchie militaire enfanta des guerres civiles. Les Gaulois s'égorgèrent entre eux dans leurs pacages et dans leurs forêts au même instant que les Sénons étaient chassés de l'Etrurie.

Une seconde révolution modifia la première après un certain laps de temps. Les villes gauloises s'étaient

vigueur dans la dernière période de la liberté gallique, indique une forte tendance à l'égalité civile des deux sexes.

peuplées.



peuplées, agrandies, multipliées; elles se sentirent bientôt assez fortes pour se soustraire à la tyrannie des chefs héréditaires. Après une lutte aussi longue qu'acharnée, la royauté fut proscrite; les chefs furent dépossédés de leur pouvoir, malgré l'appui des tribus campagnardes, et partout aux petits tyrans succédèrent des magistrats électifs, entre lesquels parurent fréquemment les druides, alliés du peuple en haine des princes qui les avaient dépouillés. Dans plusieurs provinces, entre autres chez les Édues, la puissance publique fut concentrée aux mains d'un corps de notables qui la déléguaient à un *vergobreith* (1), sorte de dictateur annuel; d'autres cités instituèrent la démocratie pure et le vote universel. L'ancienne forme fédérative fut conservée; les petites nations galliques continuèrent à se grouper autour des grandes, comme dans l'enceinte des villes les citoyens pauvres ou faibles se groupaient autour des plus forts et des plus riches. Ainsi, les Arvernes comptaient pour alliés ou clients les Rutènes (peuple du Rouergue), les Vélaunes (du Vélay), les Gabales (du Gévaudan), les Helves (du Vivarais), les Cadurkes et les Nitiobriges (du Quercy et de l'Agénois). — Les Édues, maîtres du pays entre l'Allier, la moyenne Loire et la Saône, comptaient dans leur alliance ou leur clientelle les Mandubes (de Bourgogne), les Ambarres (de la Bresse), les Ségusiens (du Forez), les Bituriges (du Berri), jadis si puissants. Les Séquanes leur disputaient le premier rang. Du reste, deux factions partageaient tous ces états gaulois: celle des chefs de clans ou de l'hérédité; celle de l'élection ou des druides et des chefs temporaires du peuple des villes. A la tête de la seconde se trouvaient les Édues; à la tête de la première, les Arvernes et les Séquanes. Ainsi commençait dès lors l'opposition de la Bourgogne (Édues) et de la Franche-Comté (Séquanes).

Parmi les Kimris, la confédération armorikaine reconnaissait la suprématie des Vénètes (de Vannes), les

(1) *Ver-go-breith*, c'est-à-dire, homme pour le jugement.

plus hardis marins de toute la Gaule. A cette ligue se rattachaient la plupart des peuples kimris de la première invasion, entre lesquels on distinguait les Carnutes (Orléanais et pays Chartrain), clients des Rèmes. Les principales nations belgiques étaient les Suessions (Soissonnais), les Bellovakes (Beauvaisis), les Trévires (Trèves), et les sauvages populations Èbûrones et Nerviennes (Liégeois, Hainaut et Flandre).

§ 5. *Les Romains dans les Gaules. — Invasion des Cimbres et des Teutons. Marius les anéantit.*

Le régime aristocratique régissait déjà depuis un siècle toute la Gaule, quand elle commença de se voir menacée au sud-est par une civilisation supérieure, essentiellement organisée pour la conquête; au nord-est, par une société barbare analogue à celle des Galls primitifs : d'une part les Romains, et de l'autre les Teutons, connus depuis sous le nom de Germains.

Sauvée naguère par l'intervention de Bellovèse, héritière du commerce des Phéniciens, des Rhodiens, des Carthaginois mêmes, lorsque Carthage fut tombée devant Rome, la république grecque de Massalie était parvenue au plus haut degré de prospérité et de richesse. Toute la côte, depuis le port d'Hercules-Monœcus (Monaco) jusqu'à Dianium, en Catalogne, était couverte de ses comptoirs ou de ses colonies (1). Massalie ne fut pas satisfaite du monopole commercial qu'elle exerçait sur les productions de la Gaule : elle voulut, à son tour, des conquêtes territoriales; mais, malheureuse contre les Ligures, ses belliqueux voisins, elle se vit forcée de recourir à l'assistance de la république romaine, dont elle était l'alliée depuis long-temps.

Rome saisit avidement cette occasion de mettre le pied en Gaule. Elle attaqua les tribus dont Marseille se

(1) Monaco, Nice, Antibes, Eaube, Saint-Gilles, Agde, Ampurias, Denia, etc.

plaignait, puis celles dont Marseille ne se plaignait pas. Les Ligures, situés entre le Rhône et le Var, furent anéantis ou réduits en servitude après une vigoureuse résistance, et leur principal chef, Teutomal, alla chercher un asile chez les Allobroges. Rome donna la terre aux Marseillais, et garda les postes militaires, celui d'Aix entre autres, où Sextius fonda la colonie d'*Aquæ Sextiæ*, dans un lieu depuis célèbre par ses eaux thermales.

Cette circonstance mit pour toujours en opposition les deux grandes factions du pays, les Édues d'une part. avec les Carnutes, les Parises, les Sénons, etc.; d'autre part, les Arvernes et les Allobroges.

Les clans d'Auvergne étaient alors réunis sous un chef ou roi, nommé Bituit, dont l'opulence avait quelque chose de fabuleux. Il montait, dit-on, un char fait d'argent massif. Bituit, d'accord avec le roi des Allobroges, attaqua les Édues. Ceux-ci se voyaient près de succomber, lorsque les Massaliotes leur conseillèrent d'invoquer l'appui de Rome. Les Édues obéirent à ce funeste avis; le sénat conclut avec les magistrats de Bibracte (122 avant J.-C.) un traité d'après lequel ils obtinrent le titre d'*alliés* et d'*amis du peuple romain*, mot de ruine et de discorde, depuis si fatal aux libertés de la Gaule.

Marseille avait introduit les Romains dans le midi des Gaules: les Édues leur ouvrirent la Celtique ou la Gaule centrale; et, plus tard, les Rèmes leur ouvriront la Belgique.

Les ennemis de Rome se hâtèrent avec la précipitation gallique. Les Allobroges, sans attendre la grande armée des Arvernes, attaquèrent imprudemment les Romains près de Vindalie (Venasque). Ils furent battus et poursuivis au delà de l'Isère par le consul Domitius.

Les Romains et les Massaliotes rencontrèrent Bituit à l'instant où sa formidable armée (deux cent mille hommes) achevait de passer le Rhône sur deux ponts construits à la hâte.

Dans l'intervalle des lignes gauloises, retentissaient les hurlements des meutes royales de combat, compo-

sées de plusieurs milliers d'énormes dogues. La veille d'une action, on avait soin de les laisser à jeun, afin de les rendre plus furieux.

Bituit parcourut sur son char d'argent le front de bataille de ses troupes : *Voilà donc les Romains!* s'écria-t-il, en jetant un regard de mépris sur l'étroit espace où se serraient les légions; *il n'y en a pas pour un repas de mes chiens.*

Ce fut un combat de géants. Les Romains, accablés par le nombre, commençaient à plier, quand leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer une armée d'éléphants. Hommes et chevaux, tout fut frappé de terreur chez les Galls. Au milieu d'une inexprimable confusion, l'armée gallique recula vers le fleuve et se précipita sur les deux ponts; l'un d'eux, formé de barques mal enchaînées, vint à rompre; la retraite ne fut plus alors qu'une effroyable déroute, et cent vingt mille Gaulois périrent dans le fleuve ou sous l'épée romaine.

Le malheureux Bituit, attiré à une conférence par Domitius, sous prétexte de traiter de la paix, fut arrêté par trahison et conduit en Italie. On le promena dans les rues de Rome, monté sur son char d'argent, au milieu des huées de la populace. De là, il fut transféré dans la ville d'Albe, où il mourut dans une rude captivité.

Rome mit la main sur les Allobroges et les déclara ses sujets, s'assurant ainsi la porte des Alpes. Le territoire compris entre ces monts, le Rhône, l'Isère et la Méditerranée, sauf les possessions des Massaliotes, fut réduit en province romaine; on l'appela *Gallia braccata* (Gaule à *braies*), à cause du costume de ses habitants, vêtus de braies ou chausses, pour la distinguer de la Gaule cisalpine, nommée *Gallia togata*, parce que, depuis son assujettissement, elle avait adopté la *toge* et les mœurs romaines.

Les Tectosages, limitrophes de la *Province*, prirent, inquiets de ce voisinage, une attitude menaçante. Au lieu de leur déclarer la guerre, le sénat les proclama

les alliés du peuple romain : c'était le prélude de la conquête. En effet, quatre ans après, le consul fonda, presqu'à l'entrée de l'Espagne, une puissante colonie, *Narbo-Martius*, Narbonne. Jointe à la mer par de prodigieux travaux, elle eut, à l'imitation de la métropole, son capitole, son sénat, ses thermes, son amphithéâtre. Ce fut, comme dit Cicéron, la sentinelle de Rome et le boulevart opposé aux nations gauloises. Les Romains ne voulaient plus que leur influence dans les Gaules dépendît de leur ancienne alliée.

Chaque région de la *Province* fut traitée d'une manière différente, suivant l'esprit des peuplades et la résistance plus ou moins énergique qu'elles avaient opposée à la conquête. Les Voconces et les Cavares de la rive gauche du Rhône reçurent, à cause de leur facile soumission, le titre de *fédérés*, qui n'entraînait qu'un simple tribut; les braves et malheureux Allobroges, ainsi que les Ligures de la côte, devinrent *sujets provinciaux*, livrés comme tels au despotisme absolu et presque irresponsable des consuls et des questeurs.

Mais, au moment où les Romains prenaient paisiblement possession de leur conquête, un événement imprévu, comme un cataclysme du globe, faillit tout emporter, oppresseurs et opprimés.

La plus considérable des hordes kimriques était demeurée au nord du Rhin, vers la péninsule qui portait son nom (Chersonèse-Cimbrique). A la suite d'une violente commotion, la Baltique sortit avec impétuosité de son lit; des villes furent englouties et le pays submergé. Chassés de leur demeure, les Kimris se réunirent à des tribus teutones victimes de la même catastrophe, et les deux hordes, fortes de trois cent mille combattants, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes, descendirent vers le midi (113 avant J.-C.).

Après avoir passé le Danube, elles rencontrèrent pour la première fois les Romains à Noréia, dans les Alpes-Tridentines, ravagèrent l'Illyrie pendant trois ans, battirent aux portes de l'Italie le général romain qui voulait

leur interdire le Norique, et, revenant sur leurs pas, elles entrèrent dans les vallées de l'Helvétie.

Les trois principales tribus des Helvètes se joignirent en masse aux Kimro-Teutons : c'étaient les Tigurins (Zurich), les Tughènes(Zug), et les Ambrons, descendants de ces anciens Galls-Ombriens, expulsés des rives du Pô par les Étrusques.

Tous ensemble se précipitèrent sur la Belgique. Ils y trouvèrent d'anciennes tribus cimbriques, et leur laissèrent, dit-on, en dépôt une partie de leur butin; mais la Gaule centrale fut ravagée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour laisser passer le torrent, et furent réduites à une telle disette, qu'on essaya de se nourrir de chair humaine.

Les Kimro-Teutons et les Helvètes arrivèrent enfin aux bords du Rhône; ils apprirent que de l'autre côté du fleuve c'était encore l'empire romain dont les frontières les avaient déjà arrêtés en Illyrie, en Thrace, en Macédoine. L'étendue de cet empire en imposa un moment aux barbares. Avec cette simple bonne foi de la race germanique, ils dirent au proconsul M. Silanus que *si Rome leur donnait des terres, ils se battraient volontiers pour elle.* Silanus répondit fièrement que Rome n'avait que faire de leurs services, passa le Rhône et se fit battre. Le consul P. Cassius, chargé de défendre la Province, fut tué; Scaurus, son lieutenant, fut pris; et les débris des légions passèrent sous le joug des Tigurins, non loin du lac Léman (107 avant J.-C.).

Les barbares, enhardis, voulaient franchir les Alpes; ils agitaient seulement si les Romains seraient réduits en esclavage ou exterminés. Ils interrogèrent leur captif Scaurus sur les forces de son pays : *Ne passez pas les Alpes*, s'écria-t-il, *ne mettez pas le pied en Italie, car ma patrie est invincible.*

Furieux de ces paroles téméraires, Boïo-righ (Boirix), chef des Kimris, le perça de son épée. Toutefois ils ré-

fléchirent, et l'on décida d'ajourner le passage des Alpes jusqu'à la soumission de la Province.

Les deux tiers de cette contrée leur furent bientôt acquis; mais les cruautés qui signalaient leur passage étaient peu propres à leur gagner des alliés; les habitants mêmes faisaient des vœux pour le triomphe des Romains. Les Volkes-Tectosages, Kimris d'origine, entrèrent seuls dans la ligue des barbares.

Leur punition ne se fit pas attendre. Tandis que les Cimbres arrivaient lentement à leurs nouveaux amis, le consul Q. Servilius Cæpion marcha sur Tolosa, leur capitale, la prit par trahison et la saccagea. D'immenses trésors étaient accumulés dans ses murs ou dans son lac sacré; dépouilles du temple de Delphes, lingots arrachés aux entrailles des Pyrénées, offrandes envoyées de toute la Gaule au sanctuaire vénéré de Belen, tout devint la proie de l'avide consul et de ses légions. Ce brigandage ne profita pas: tous ceux qui avaient touché ce butin funeste finirent misérablement, et, quand on voulait désigner un homme dévoué à une fatalité implacable, on disait: *Il a de l'or de Tolosa.*

D'abord Cæpion, jaloux de son collègue, veut camper et combattre séparément. Il insulte les députés que les barbares envoyaient à l'autre consul. Ceux-ci, bouillants de fureur, dévouent solennellement aux dieux tout ce qui tombera entre leurs mains. De trente mille soldats, de quarante mille esclaves ou valets d'armée, il n'échappa, dit-on, que dix hommes. Cæpion fut des dix, mais il alla mourir de misère en Asie. Les barbares furent fidèles à leur vœu; ils tuèrent dans les deux camps tout être vivant, ramassèrent les armes, et jetèrent l'or, l'argent, les chevaux même dans le Rhône.

Cette journée, non moins terrible que celle de Cannes, leur ouvrait l'Italie. La fortune de Rome les arrêta dans la Province. Les barbares se divisèrent au lieu d'agir avec ensemble. Les Cimbres franchirent les Pyrénées orientales, et passèrent plusieurs années à ravager l'Espagne.

A la nouvelle du désastre de Cæpion, Rome, pleine d'épouvante, avait envoyé Marius, le plus grand homme de guerre de ce temps, dans la partie de la Province qui lui restait encore. Arrivé dans la Gaule, il endurcit d'abord ses soldats par de prodigieux travaux; il leur fait creuser la *Fossa Mariana*, qui devait servir de nouvelle embouchure au Rhône. Rome lui défère consulat sur consulat, jusqu'à ce que les barbares reparaissent; le préteur M. Fulvius, aidé des Celtibères, les chasse enfin de la péninsule Hispanique, et tous les confédérés se rejoignent en Gaule.

Ce fut seulement alors que les Barbares commencèrent l'exécution de leur projet; mais la nécessité de nourrir une si grande multitude les força de se séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par le pays des Helvètes et le Norique; les Teutons et les Ambrons se chargèrent de passer sur le corps à Marius, et de déboucher par la Ligurie.

Marius se retrancha sur une colline près d'Arelate (Arles); refusant obstinément la bataille, il voulait habituer les siens à voir ces géants du nord avec leurs yeux farouches, leurs armes et leurs vêtements bizarres. Les Ambro-Teutons, ne pouvant forcer les Romains dans leurs retranchements, défilèrent pendant six jours en vue de leur camp, et les défièrent par mille outrages: *Nous allons voir vos femmes*, leur criaient-ils; *n'avez-vous rien à leur mander?* Puis ils se dirigèrent vers les Alpes.

Marius les suivit alors, mais d'assez loin pour ne pas engager d'action. Il les joignit près d'Aix, et les laissa s'y plonger dans toutes les délices de la vie romaine. Il assit de nouveau son camp sur une colline sans eau qui dominait le fleuve. Ses soldats, haletants sous ce ciel embrasé, se plaignirent de la soif: *Vous êtes des hommes*, leur dit-il, en leur montrant le Cœnus bordé d'ennemis; *vous aurez de l'eau pour du sang.* Électrisés par ces paroles, les Romains volent au fleuve; le lit étroit du Cœnus est bientôt comblé de

corps sanglants; les Ambrons culbutés s'enfuient vers le camp des Teutons, abandonnant leur bagage; mais les femmes Ambronnes s'arment pour défendre la liberté et leurs enfants, et au cri de guerre : *Ambra ! Ambra !* elles parviennent à repousser les Romains.

La fin du jour arrêta le combat. Toute la nuit, des hurlements épouvantables firent mugir les montagnes, la plaine et la rivière; les lamentations pour les morts de la veille s'entremêlaient, chez les barbares, aux chants d'extermination du lendemain.

Après un jour de repos, l'armée teutonique se déploya dans la plaine. Emportés par leur courage; les Ambro-Teutons traversèrent le Cœnus et furent écrasés dans son lit. L'attaque imprévue d'un corps d'élite, qui fondit par derrière sur cette troupe en désordre, décida leur défaite. Cent mille barbares furent tués ou pris (1). Leur roi Teutobokhe, fameux par sa taille et sa force presque surnaturelles (2), fut livré vivant au consul par des paysans séquanais, qui l'avaient arrêté dans sa fuite; les populations des campagnes exterminèrent en détail les restes des barbares (102 av. J.-C.).

Cependant les Cimbres (Kimris) étaient descendus dans la vallée de l'Adige. Le procousul Catulus s'y trouvait; il pensa que les ennemis s'amuseraient à le forcer. Ils entassèrent des rocs énormes, jetèrent toute une forêt par-dessus et passèrent. Catulus se replia précipitamment derrière le Pô. Les Cimbres ne songèrent pas à le poursuivre; ils attendirent quelques mois l'arrivée des Teutons, jouissant du ciel et du sol italiens, où tout était nouveau pour eux. Ce fut Marius qui vint remplacer leurs frères au rendez-vous.

Étonnés de son approche, les Cimbres, qui voulaient

(1) Le village de *Pourrière* rappelle encore aujourd'hui le nom donné à la plaine engraissée de leur sang: *campi putridi*, champs de putréfaction.

(2) Il franchissait d'un saut quatre et même six chevaux mis de front; quand il fut conduit en triomphe à Rome, il était plus haut que les trophées

gagner du temps, envoyèrent au consul des députés: *Donnez-nous*, disaient-ils, *des terres pour nous et pour nos frères les Teutons. — Laissez-là vos frères*, répondit Marius, *ils ont des terres. Nous leur en avons donné qu'ils garderont éternellement. — Tu railles! mais malheur à toi et à ton peuple, quand les Teutons seront arrivés en Italie. — Ils y sont*, dit-il, *il ne serait pas bien de partir sans les saluer;* et il fit amener les captifs. Boïo-righ vint à cheval aux avant-postes demander à Marius quel jour et en quel lieu il voulait combattre *pour savoir à qui serait l'Italie;* le consul lui donna le rendez-vous pour le troisième jour dans les champs de Verceil.

Les Cimbres des premiers rangs, pour s'ôter toute possibilité de fuir ou de se débander, s'étaient liés entre eux avec des chaînes de fer. Ce fut un effroyable choc entre des hommes résolus à tout pour vaincre, et les meilleurs soldats du monde combattant pour l'existence de Rome. Marius s'était placé de manière à tourner contre l'ennemi le vent, la poussière et les rayons ardents du soleil d'été, trois choses qui combattirent pour les Romains et décidèrent la perte des Cimbres.

Restait le camp barbare, les épouses et les enfants des vaincus. Les femmes défendirent cet asile avec un courage invincible; puis, quand tout fut perdu, elles égorgèrent leurs enfants et s'entretuèrent. Les chiens, seul reste de la nation, se retranchèrent derrière les chariots; il fallut plusieurs heures pour les exterminer de loin à coups de flèche.

Ainsi finit la dernière invasion de l'Italie par les races galliques. Marius, qui l'avait repoussée, reçut du sénat et du peuple des honneurs presque divins; on le nomma troisième fondateur de Rome, après Romulus et Camille.

La grande bataille de Verceil se livra le 12 juillet de l'an 101 avant Jésus-Christ, le jour même de la naissance de César, neveu de la femme de Marius, et qui devait porter les derniers coups aux Gaulois.

§ 6. *De la Gaule entre Marius et César. — Conquête de la Gaule par César.*

Après cette effroyable tempête, il resta dans la Province une longue agitation suivie de mouvements insurrectionnels, puis renouvelée bientôt par le contre-coup des guerres civiles de Rome.

La Province, par reconnaissance, embrassa le parti de Marius contre Sylla; mais le dictateur la punit avec cette rigueur qu'on lui connaît. Presque toute la jeunesse fut enlevée violemment de la terre natale pour être incorporée dans les légions de l'Asie. La population, privée de sa partie vitale, fut complétée par des colonies militaires. Ainsi des hommes d'origine romaine occupèrent à peu près seuls le territoire de dix de nos départements actuels (1).

Les proconsuls qui se succédèrent dans la Province renchérirent les uns sur les autres. Les Allobroges, au moment de voir leurs terres confisquées et leurs familles traînées en esclavage pour n'avoir pu payer les tributs monstrueux qu'on leur imposait, envoyèrent des députés pour porter plainte au sénat; ils ne furent pas écoutés. A cette occasion, on sollicita secrètement ces envoyés d'entrer dans une conspiration qui se tramait contre la république. Les plus brillantes promesses leur furent faites par les amis de Catilina, dans le cas où la Gaule serait d'intelligence avec les conspirateurs.

Une révolution à Rome eût été certainement favorable à l'indépendance gauloise. Néanmoins, les députés, espérant de la reconnaissance du sénat ce que leur offrait celle des conjurés, révélèrent le complot. Catilina périt avec ses complices; mais, en dépit des vaines paroles de Cicéron ennemi du nom Gaulois, la liberté ne fut pas rendue aux Allobroges. Ce brave peuple sortit alors de ses frontières, et descendit au sud de l'Isère pour appe-

(1) Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Vaucluse, Gard, Aude, Hérault, Tarn, Haute-Garonne, Ariége.

ler aux armes le reste de la Province ; mais, après deux victoires, leur chef Catugnat succomba sous les forces trop supérieures du préteur Pomptinus (61 ans avant J.-C.).

Tandis que la Gaule méridionale était en proie à tant de misères, la révolution politique ne s'achevait dans le reste des Gaules qu'à travers les fréquentes conspirations des anciens princes et des ambitieux qui prétendaient au pouvoir arbitraire ; les vieilles rivalités de peuple à peuple tenaient en armes les populations. Depuis le désastre de Bituit, les Édues aspiraient à la suprématie possédée naguère par les Arvernes et les Séquanes. Ces deux nations irritées cherchèrent, à leur tour, des alliés au dehors : elles appelèrent de Germanie des tribus étrangères au druidisme, qu'on nommait du nom commun de *Suèves*. Ces barbares ne demandèrent pas mieux. Sous la conduite d'Arioviste (Arweste), ils passèrent le Rhin, battirent deux fois les Édues, et leur imposèrent un tribut ; mais ils traitèrent encore plus mal les Séquanes, pour lesquels ils venaient de vaincre : ils leur prirent le tiers de leurs terres, selon l'usage des conquérants germains, et ils en voulaient encore autant. Alors, Édues et Séquanes, rapprochés par le malheur, marchèrent ensemble contre les Suèves. Arioviste, retranché dans les marais de la Saône, évita le combat pendant plusieurs jours ; puis, saisissant un instant favorable, il écrasa tout-à-coup l'armée gauloise.

La sanglante défaite de Magétobrige fut fatale à la Gaule : le féroce conquérant se fit livrer, avec des otages, la meilleure part des terres séquanaises, et continua de promener ses tentes dans le pays, obligeant, sous le fouet, les habitants des campagnes à continuer leurs travaux agricoles, dont il recueillait seul les fruits.

Deux frères étaient alors tout-puissants chez les Édues, Dumnorix, et celui que les Romains ont connu sous le nom de *Divitiac*, nom vraisemblablement identique avec celui de druide. Le premier, enrichi par les impôts et les péages, s'était rendu cher, par ses libéralités,

au petit peuple des villes pour s'élever à la tyrannie ; il se lia avec les Gaulois-Helvètes, se choisit une femme dans leur nation, et les engagea à quitter leurs vallées stériles pour les riches plaines de la Gaule. Le second cherchait des vengeurs à Rome : il plaida la cause de sa patrie devant le sénat ; et, quoiqu'il ne pût être compris que par interprète, son discours intéressa vivement ses auditeurs. Cicéron, plus que tout autre, sensible à l'éloquence, se prit d'affection pour ce druide.

Le chef des Suèves envoya, de son côté, à Rome, et trouva le moyen de se faire donner aussi le titre d'ami du peuple romain. L'invasion imminente des Helvètes obligeait probablement le sénat à s'unir avec Arioviste.

Ces montagnards s'étaient assigné à l'avance le Berri et le Poitou. Les préparatifs du départ durèrent trois ans. Ils formèrent des rôles pour établir le nombre des émigrants : il se trouva de 368,000 têtes, dont 92,000 combattants valides (1). Les Helvètes brûlèrent leurs villes, au nombre de douze, et tous leurs villages, au nombre de quatre cents, pour s'ôter toute possibilité de retour. Ils partirent le 28 mars de l'an 58 avant J.-C. Leur itinéraire portait qu'ils franchiraient le Rhône et traverseraient la Province pour couper par le centre de la Gaule.

Ils y trouvèrent à l'entrée, vers Genève, César (2), qui leur barra le chemin, et sut les amuser assez longtemps pour élever, du lac Léman au Jura, un mur long de dix mille pas, et haut de seize pieds. Il leur fallut

(1) Ce recensement fut écrit en grec. On le trouva ensuite dans le camp des Helvètes.

(2) Jules-César avait conçu le projet d'asservir Rome par la Gaule. Il avait donc employé les brigues les plus actives, et dépensé des sommes énormes en largesses pour se faire donner le commandement de la Province. A son départ de Rome, il devait, dit-on, plus de quinze millions de notre monnaie. Il recherchait depuis long-temps tous les Gaulois qui venaient se réfugier à Rome ; il accueillit le vieux Divitiac, et le logea dans sa propre maison. Il s'en fit accompagner dans son expédition, et en tira toutes les lumières dont il avait besoin.

donc s'engager dans les âpres vallées du Jura, dont les défilés appartenaient aux Séquanes. Ceux-ci, circonvenus par les intrigues de Dumnorix, manquèrent à leurs traités avec Rome, et ne défendirent pas l'entrée des montagnes.

Les Helvètes se dirigèrent sur l'Arar (la Saône), limite commune des Séquanes et des Édues, et commencèrent à la passer sur des radeaux. César les atteignit en ce moment, attaqua la tribu des Tigurins isolée des autres, et l'extermina. Manquant de vivres par la mauvaise volonté de Dumnorix, il fut obligé de se détourner vers Bibracte (Autun). Les Helvètes prirent ce mouvement pour une fuite, et le poursuivirent à leur tour. César se posta sur une colline et repoussa l'attaque avec avantage ; mais quand il voulut prendre l'offensive, il se vit pressé de flanc par la réserve gauloise: la lutte recommença plus furieuse, et se prolongea long-temps dans les ténèbres. Les Helvètes furent enfin rompus pour la seconde fois, et leur camp forcé avec un horrible carnage.

Les débris de la nation helvétienne battirent en retraite à la faveur des dernières heures de la nuit; ils étaient réduits à 130,000 ames. César rejoignit bientôt les fugitifs, leur fit rendre les armes, et les obligea à rentrer dans leurs montagnes pour y rebâtir leurs villages. Les Allobroges furent tenus de les nourrir et de leur fournir le blé nécessaire pour les semailles de l'année suivante.

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles; déjà 120,000 guerriers avaient passé le Rhin. César députa donc vers le prince barbare pour le menacer de la colère du peuple romain s'il ne cessait de ravager les terres des Édues. Arioviste répondit avec fierté qu'il était maître de sa *province gauloise* au même titre que les Romains de la leur, et que si l'on voulait lui disputer ses droits, César apprendrait à connaître à ses dépens les Germains (*Gher-mann*, hommes de

guerre), nom que se donnaient dès ce temps-là les peuples teutoniques.

César entre aussitôt chez les Séquanes, met garnison dans la place forte de *Vesontio* (Besançon), leur capitale, et marche droit au camp des Suèves. Les légionnaires, ordinairement si intrépides, n'avançaient qu'à regret cette fois. Tout ce qu'on rapportait de la taille et de la férocité des géants du nord, épouvantait les petits hommes du midi. On ne voyait dans le camp que gens qui faisaient leur testament; mais la vue de l'ennemi leur rendit le courage. César attaqua les Germains avec impétuosité : la discipline romaine, ouvrage de Marius, l'emporta sur le courage de ces barbares. Presque tout ce qui échappa périt dans le Rhin. Arioviste, perdant à la fois son armée, ses deux femmes et ses filles, alla mourir de désespoir au fond de la forêt Hercynienne.

Le séjour funeste d'Arioviste dans le pays celtique introduisit du moins une heureuse innovation dans la tactique militaire des Gaulois. Le chef des Suèves tirait un grand parti d'un corps de cavalerie formé sur le modèle de ceux des Romains; les Gaulois imitèrent Arioviste, et même avant l'entrée de César dans les Gaules, les cavaliers trévires passaient déjà pour redoutables.

Les peuples galliques, dans leur enthousiasme pour le vainqueur d'Arioviste, ne s'imaginèrent pas d'abord qu'on leur forgeait des fers. Ils célébrèrent, par des jeux, des triomphes qui devaient bientôt se tourner contre eux-mêmes. Le divitiac des Édues, frappé d'admiration pour les merveilles que Rome avait étalées à ses regards, ne comprenait pas qu'il servait d'instrument à la politique du sénat et du proconsul. Grâce à son influence, César, par ses agents, enlaça les Édues dans un tissu d'intrigues; il sut de même, en peu de temps, fasciner les yeux des Rèmes, suzerains du pays druidique des Carnutes. Mais les Gaulois du nord, Belges et autres, inquiets de ces menées, et redoutant moins la guerre qu'une paix équivoque avec un voisin

tel que César, formèrent une vaste coalition, et mirent sur pied jusqu'à 290,000 hommes. Les Bellovakes et les Suessions s'accommodèrent par l'entremise du divitiac des Édues; mais les Nerviens, soutenus par les Atrébates (Artois) et les Véromanduens (Vermandois), surprirent l'armée romaine en marche, aux bords de la Sambre, dans la profondeur de leurs forêts, et se crurent au moment de la détruire. César fut obligé de saisir une enseigne et de se porter lui-même en avant. Cette héroïque nation continua la lutte sans perdre un pouce de terrain; elle ne fut pas vaincue, mais anéantie De 60,000 combattants, 500 à peine échappèrent sans blessure (57 avant J.-C.).

Leurs alliés, les Cimbres (1), qui occupaient Aduat (Tongres ou Namur), effrayés des ouvrages dont César entourait la ville, feignirent de se rendre, jetèrent une partie de leurs armes du haut des murs, et avec le reste, ils attaquèrent les Romains, qu'ils espéraient surprendre ; mais la discipline romaine trompa leurs espérances : ils furent accablés par le nombre. César en vendit comme esclaves cinquante-trois mille.

Dominant la Gaule centrale par son alliance tyrannique, maître de la Belgique par la conquête, César ne cacha plus alors le projet de soumettre tout le pays. Il perça les forêts et les marécages des Ménapes et des Morins (Zélande, Gueldre, Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants, Titurius Sabinus, soumit les Unelles, les Éburovikes, les Lexoviens (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre, le jeune Crassus, conquit l'Aquitanie sur les belliqueux Ibères, quoique les barbares eussent appelé d'Espagne les vieux compagnons de Sertorius. César attaqua lui-même les Vénètes, pour frapper au cœur la ligue armorikaine; mais le courage et la persévérance de son armée de terre échouèrent contre des populations protégées à la fois par leurs vas-

(1) Descendants des Kimris que la grande horde Kimro-Teutone avait jadis laissés en garnison dans la forteresse belge d'Aduat.

tes marais et par un Océan orageux. Pour les réduire, il fallait être maître de la mer. Rien ne rebutait César. Il fit une flotte, il fit des matelots, il battit les Vénètes. La fleur de la nation périt dans cette lutte. Le reste, forcé de se rendre, fut vendu comme esclave (56 avant J.-C.).

Un ennemi plus redoutable se montra, sur ces entrefaites, en deçà du Rhin; les Tentchères et les Usipètes, tribus teutoniques expulsées de leurs habitations par les Suèves, franchirent le fleuve au nombre de quatre cent trente mille ames. La Gaule opprimée les regardait comme des vengeurs. César accourut d'Italie, les amusa quelque temps par de feintes négociations; puis faisant arrêter et charger de fers leurs députés, sous le vain prétexte d'une rixe fortuite qui avait eu lieu la veille, il fondit à l'improviste sur les hordes germaniques et les massacra. Pour inspirer plus de terreur aux Germains, il alla chercher ces terribles Suèves, près desquels aucune nation n'osait habiter. En dix jours, il jeta un pont sur le Rhin, non loin de Cologne, malgré la largeur et l'impétuosité de ce fleuve immense. Après avoir en vain fouillé les forêts des Suèves, il repassa le Rhin, traversa toute la Gaule et la même année s'embarqua pour la Bretagne. Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, plus étonnantes encore que ses victoires, tant d'audace et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. Caton seul appela sur le cruel proconsul la vengeance des lois; mais sa voix fut impuissante. On trouvait César trop grand pour le trouver coupable.

L'Armorique était vaincue, mais non soumise. La petite Bretagne ne pouvait être domptée que dans la grande, d'où lui venaient des secours continuels. César fit voile du *portus Itius* (Wissant) pour traverser le détroit Gallique (Pas-de-Calais), et la fortune lui fut aussi fidèle que sur le continent. Une seconde descente eut encore du succès; mais, en dépit de plusieurs victoires, entre autres sur le roi Caswal.awn (Cassivellaunus), le proconsul n'eut ni le temps ni la possibilité d'établir la

domination romaine en Bretagne, et repassa la mer, sans autre fruit que quelques milliers de captifs, une grande quantité de perles, et la promesse d'un tribut, qui ne fut jamais payé.

Depuis cette invasion dans l'île Sacrée, César n'eut plus d'amis chez les Gaulois. Il cessa d'être regardé comme le protecteur du parti druidique. Le divitiac des Édues, cruellement détrompé, alla cacher son repentir au fond des bois; il ne reparut plus sur la scène. Son frère Dumnorix fut égorgé contre le droit des gens, pour avoir refusé de suivre le proconsul en Bretagne. De nouveaux orages se préparaient en Gaule.

Pour mieux opprimer la Celtique, César s'était immiscé dans le gouvernement politique des tribus; aux partisans de l'hérédité des chefs il avait imposé le régime populaire, et des chefs héréditaires aux partisans du régime électif (druidique). Ce fut ainsi qu'il obligea les Carnutes à reconnaître pour souverain un homme assez obscur, nommé Tasget, issu d'une famille vendue à la domination romaine; les Carnutes le massacrèrent. César commença contre eux sa quatrième campagne. Le nord et le nord-est de la Gaule s'insurgèrent pour les soutenir. La ligue choisit pour chef Ambiorix, magistrat suprême des Éburons (Liégeois); Indutiomar, vergobreith des Trévires, lui fut adjoint.

Ambiorix, par de faux avis, attire hors de leur camp Sabinus et Cotta, lieutenants de César; leur division, forte d'environ dix mille hommes, est exterminée tout entière, dans une forêt, sur les bords de la Meuse; il n'échappe ni un soldat ni un officier. Un second corps de troupes romaines, commandé par Q. Cicéron, frère de l'Orateur, est assiégé, chez les Nerviens, dans ses retranchements. César l'apprend à Samarobrive (Amiens); il n'avait que sept mille hommes; mais, sentant que l'audace seule peut raffermir sa fortune chancelante, il part à grandes journées pour délivrer les assiégés. Ambiorix lève le blocus et marche à sa rencontre; soixante mille Belges, fiers de leur nombre et de la frayeur

simulée des Romains, se ruent imprudemment à l'assaut du camp de César; César les culbute, et bientôt il a rejoint son lieutenant (53 avant J.-C.).

Cette défaite dispersa dans leurs foyers les insurgés qui menaçaient les autres camps romains; mais le calme fut de courte durée. César, inquiet sur les mouvements des Gaulois, essaie de rassembler à Lutèce (d'autres disent à Amiens) les divers états de la Gaule; mais les Nerviens et les Trévires, les Sénons et les Carnutes n'y paraissent pas. César ouvre la campagne en plein hiver, les attaque séparément et les accable tous. Il passe une seconde fois le Rhin pour intimider les Germains qui voudraient venir au secours; puis, concentrant toutes ses forces dans les plaines de la Champagne, il les lance en entier dans le seul canton des Éburons; il incendie la totalité de leurs villages, employant à cette œuvre de destruction des vagabonds ramassés par ses ordres dans la Germanie rhénane. En peu de temps, le territoire des Éburons n'offre plus qu'un vaste champ de ruines, baigné du sang de ses habitants. La tête d'Ambiorix est mise à prix: aussitôt, ce chef intrépide devient l'objet de toutes les recherches; accompagné de quelques cavaliers fidèles, il livrait dix combats par jour; enfin il ne lui restait plus qu'un seul compagnon: *Va*, lui dit-il, *laisse-moi; nous ne pourrions nous sauver ensemble: tu peux encore conserver tes jours pour tuer quelques Romains.* Le Gaulois obéit à regret. Ambiorix parvint à franchir le Rhin, pour reparaître bientôt sur la scène. Quant à sa tribu, elle fut anéantie. Traquée par les légions, il en échappa à peine cent personnes (52 avant J.-C.).

Ces barbaries réconcilièrent toute la Gaule contre César. Les druides et les chefs des clans se trouvèrent d'accord pour la première fois. Les députés de presque toutes les cités gallo-kimriques prêtèrent, au fond d'une forêt, le plus solennel de tous les serments; ils jurèrent, sur leurs étendards nationaux, haine éternelle à Rome, dévoûment éternel à la liberté gauloise.

Les Carnutes revendiquèrent l'honneur de porter encore les premiers coups: au jour convenu, des milliers de paysans se jetèrent sur Génabum (Orléans), devenu, depuis l'invasion, l'entrepôt du commerce romain en Gaule; les habitants gaulois secondèrent le mouvement; les monopoleurs étrangers et tous les Romains furent mis à mort. L'annonce de cet événement, criée et transmise par une chaîne d'hommes et de voix, vola de cité en cité, de village en village, avec une telle promptitude, qu'elle arriva le soir même chez les Arvernes, à plus de cinquante lieues de Génabum.

Alors vivait, chez ce peuple, un jeune gaulois, dont le père nommé Celtill, avait été brûlé comme coupable d'aspirer à la royauté. Héritier de sa vaste clientelle, le jeune homme avait toujours repoussé les avances de César, et dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, il n'avait cessé d'animer ses compatriotes contre les Romains. Informé de la surprise de Génabum, il descendit des montagnes du Cantal avec sa tribu, et pénétrant dans Gergovie, capitale des Arvernes, il y proclama l'indépendance de la Gaule.

Les Sénons, les Parises, les Pictons, toutes les nations comprises entre la Seine, l'Océan, la Garonne et la haute Loire, se levèrent à son appel, et le fils de Celtill fut élevé d'une voix unanime, par le conseil suprême de la ligue, à la dignité de vercingétorix des Gaules (1).

Le plan du général gaulois était d'attaquer à la fois, au nord les quartiers des légions, au midi la Province. César le déjoua par son activité. Du Tibre, il revola sur le Rhône avec la rapidité de la foudre, évita Lucter, principal lieutenant du vercingétorix, franchit les Cévennes à travers six pieds de neige, et descendit tout-à-coup chez les Arvernes.

(1) *Ver-cinn-cedo-righ*, généralissime. C'est la seule désignation sous laquelle il soit connu dans l'histoire, les auteurs latins ayant confondu le titre de ses fonctions avec son nom propre, comme ils ont fait un *Brennus* de *brenn* ou chef gaulois.

Le chef gaulois, déjà parti pour le nord, fut contraint par ses troupes de revenir défendre le sol de la patrie. C'était tout ce que voulait César. Il quitte son armée, sous prétexte de faire des levées chez les Allobroges, remonte le Rhône et la Saône, sans se faire connaître, par les frontières des Édues, rejoint et rallie les légions. Bientôt il a repris Génabum, où par un massacre général il donne un nouvel exemple des vengeances romaines. Les Gaulois accourent, mais c'est pour assister à la prise de Noviodunum, ville des Bituriges.

Alors fut adoptée, à l'instigation du chef arverne, l'une des résolutions les plus extraordinaires et les plus sublimes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Le conseil suprême de la ligue, afin d'affamer l'ennemi, décida la destruction de toutes les maisons de campagne, de tous les villages, de toutes les villes incapables de défense. Pas une voix ne protesta contre ce sacrifice; en quelques jours, cinquante villes ou gros bourgs furent livrés aux flammes; mais, quand il fut question d'incendier Agendicum (Bourges), capitale des Bituriges, les habitants embrassèrent les genoux du vercingétorix, et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle cité des Gaules. Cette exception éteignit tout-à-coup le sombre enthousiasme des Gaulois. Chaque tribu voulut à son tour trouver grâce pour sa ville principale. César se rendit maître d'Agendicum avec de prodigieux efforts, et les munitions qu'il y trouva rendirent superflue la perte de tant d'autres villes. La population tout entière fut passée au fil de l'épée. César le dit froidement (liv. VII).

Afin d'étonner le vercingétorix et de rompre ses combinaisons, César conçut l'audacieux projet de porter une seconde fois la guerre dans le pays des Arvernes. Il courut donc vers Gergovie pour en former le siége; mais le chef gaulois le prévint, et le consul le trouva campé sous les murs de la place.

Cependant les Édues s'étaient déclarés contre César, qui, se trouvant sans cavalerie par leur défection, fut

obligé de faire venir des Germains pour les remplacer. Il échoua au siége de Gergovie; l'armée même eût été détruite, s'il n'eût combattu comme simple soldat, et ramené les légions épuisées dans son camp le plus proche. Quarante-six de ses principaux officiers étaient restés sur le champ de bataille.

César, vaincu pour la première fois en personne, battit en retraite, repassa l'Allier, se dirigea sur la Loire, et de là vers le Rhône, pour conserver des communications avec la Province. L'armée des Gaulois le poursuivit et l'atteignit. Ils avaient juré de ne pas revoir leurs maisons, leurs familles, leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'eussent au moins deux fois traversé les lignes ennemies. Le combat fut terrible; César se vit obligé de combattre corps à corps contre plusieurs chefs gaulois qui s'élançaient sur lui; dans cette lutte, il fut presque pris, et son épée resta entre leurs mains. La bataille dura douze heures. La victoire penchait du côté des Gaulois, lorsqu'un mouvement rapide de la cavalerie germaine changea la face des affaires. La panique se mit parmi les Gaulois, au point que le vercingétorix ne put les rallier que dans leurs campements.

Ce retour de fortune agit d'une manière funeste sur l'esprit mobile des Gaulois; ils forcèrent leur chef à la retraite, et le vercingétorix se porta sur Alésia, ville forte située au haut d'une montagne (dans l'Auxois). César arriva le lendemain; il n'était pas homme à retomber deux fois dans la même faute; il s'abstint de toute attaque de vive force contre un ennemi supérieur par le nombre comme par la position; mais il conçut le gigantesque projet de bloquer à la fois la ville et l'armée gauloise.

Partez, dit alors le vercingétorix à ses cavaliers, *tandis que les passages ne sont pas encore fermés; allez répandre par toute la Gaule que je n'ai de vivres que pour trente jours, et ramenez-moi tous les enfants de la Gaule en état de porter les armes.*

Cet appel fut entendu de la Garonne au Rhin, des

Alpes à l'Océan. Ambiorix parut seul au nom de son peuple égorgé. A cette heure suprême, la Gaule tout entière, sauf les perfides Rèmes, se montra fidèle aux intérêts nationaux. L'armée coalisée, forte de deux cent quatre-vingt-quatre mille hommes, et commandée par l'atrébate Comm, les édues Éporédorix et Virdumar, et l'arverne Vergasillaun, parut enfin, mais trop tard.

En moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes, César avait terminé de prodigieux travaux : trois fossés à pic, creusés à une grande distance les uns des autres, puis une terrasse flanquée de tours à quatre-vingts pieds d'intervalle, revêtue de claies, hérissée de quintuples palissades ; entre le troisième fossé et la terrasse, des fosses recouvertes de terre et de branchages pour cacher les pieux aigus qui se dressaient au fond ; des chausses-trapes semées partout. Ces ouvrages étaient répétés du côté de la campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles (cinq lieues).

La Gaule entière vint s'y briser. Après une première attaque, où le nombre et la valeur échouèrent contre les merveilles de la science militaire, les assiégés et l'armée gauloise se préparèrent à la bataille qui devait décider de tout. Elle décida de l'asservissement de la Gaule. César fut partout vainqueur. Le vercingétorix, qui pensait avoir assumé sur sa tête toute la haine du proconsul, résolut de se dévouer, dans l'espoir magnanime d'obtenir du moins la vie de ses compagnons. Le lendemain de la grande bataille, il sortit d'Alésia seul, armé de toutes pièces, et monté sur son cheval de guerre. Il s'élança au galop vers le tribunal où siégeait déjà César, attendant la soumission des vaincus, jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain sans dire un seul mot, et se livra avec résignation aux liens dont le chargèrent les licteurs (52 avant J.-C.).

L'année suivante, tous les peuples de la Gaule essayèrent encore une résistance partielle pour user les

forces de l'ennemi qu'ils n'avaient pu vaincre. La seule Uxellodunum (le Puy en Quercy) arrêta long-temps César. L'exemple était dangereux; la guerre civile pouvait à chaque instant commencer en Italie; c'était fait de lui s'il avait dû consumer des mois devant chaque bicoque. Il se montra atroce pour effrayer les Gaulois; il fit couper le poing à tous les prisonniers. La guerre des Gaules fut alors terminée (51 avant J.-C.).

L'indépendance nationale était à jamais perdue; la nationalité ne lui survécut que peu d'années. César, après son triomphe, changea de conduite à l'égard des Gaulois, qu'il traita désormais avec une extrême douceur. Il fit, à la vérité, de sa vaste conquête, une seconde province romaine, appelée *Gallia comata*, Gaule chevelue, à cause des longs cheveux que portaient les habitants; mais il respecta l'organisation intérieure, les mœurs, les habitudes, la religion, et se contenta d'imposer un tribut, déguisé sous le nom honorable de *solde militaire*.

César visita tout le pays en pacificateur, évitant avec un soin extrême de blesser l'esprit national, qu'il savait fort irritable. Passant dans une ville des Arvernes, il vit, déposée au fond d'un temple, l'épée perdue par lui près de Gergovie. Ses officiers, indignés, voulaient enlever cette arme: *Laissez-la*, dit César en souriant, *elle est sacrée.*

Ces ménagements le servaient mieux qu'une violence futile; d'ailleurs son intérêt personnel les lui commandait. La puissance de Pompée, son rival, allait toujours croissant. César vit bien qu'il l'écraserait sans peine, s'il parvenait à s'attacher les Gaulois. Il flatta donc l'humeur guerrière de la nation, promit de la gloire à la jeunesse, aux chefs principaux le droit de cité, le titre même de sénateur. Son épée donnait du crédit à ses paroles; il réussit à lever dans la Gaule six légions, où furent incorporés les enfants des plus importantes familles. Il organisa une légion d'élite, dont les soldats portaient

sur

sur leur casque, au lieu de l'aigle romaine, une alouette(1), emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaîté. La redoutable cavalerie trévire fut enrôlée à titre d'auxiliaire, ainsi que l'excellente infanterie légère des Arvernes. Tous ces Gaulois, fiers de marcher sous les ordres d'un général qu'ils regardaient comme un demi-dieu, se faisaient illusion sur leur propre défaite en volant sur ses pas à de nouveaux triomphes.

César, avec une armée presque toute gauloise, franchit les Alpes et le Rubicon; tout s'enfuit à son approche. Il entra dans Rome par la porte Colline, par où les Gallo-Sénons étaient entrés plus de trois siècles auparavant. On conservait dans le temple de Saturne, un trésor dont l'argent était consacré à payer les frais des guerres soutenues contre les Gaulois. César en fit briser les portes à coups de hache. Le tribun Métellus voulut s'opposer à ce qu'il appelait un sacrilége qui devait être fatal à la République. César répondit ironiquement: *La République n'a plus à redouter de guerre contre les Gaulois, puisque j'ai soumis la Gaule.* Le trésor fut enlevé, et une bonne partie en revint à ces Gaulois qu'on craignait tant.

César, devenu dictateur, combla de grâces la Gaule chevelue, dont les soldats avaient assuré les succès du consul. La légion de l'Alouette fut décorée en masse du droit de cité romaine; et, après la victoire de Pharsale, qui fut due en partie au sabre gaulois, plusieurs personnages éminents des Arvernes et des Édues furent admis au sénat, malgré les vives réclamations des patriciens (48-46 avant J. C.).

César, qui le croirait? fut pleuré des vaincus comme Alexandre; comme lui, il avait péri de la main des siens. Les Gaulois se déclarèrent aussitôt pour Octave, fils adoptif du conquérant; mais Octave suivit à leur égard une toute autre route que son père.

(1) On l'appelait pour cette raison l'*Alauda*.

§ 7. *De la Gaule sous l'Empire.*

César, pour vaincre son rival, avait compromis la nationalité romaine ; Octave, pour triompher d'Antoine, qui marchait sur les traces du dictateur, se déclara l'homme de la patrie, le vengeur de la nationalité violée. Il chassa les Gaulois du sénat, il augmenta les tributs de la Gaule. Il se rendit à Narbonne pour y présider l'assemblée générale des cités gauloises ; à l'aspect de tous ces députés celtes, le maître du monde comprit tout ce qu'aurait de redoutable la nation qu'ils représentaient, s'il la laissait secouer le joug ; il résolut donc d'en river les fers de telle sorte qu'ils ne pussent jamais être brisés.

Sachant que pour rompre les habitudes d'un peuple et détruire les traditions nationales, il importe de bouleverser les divisions territoriales et de changer les noms qui peuvent rappeler de généreux souvenirs, l'empereur morcela les vieilles fédérations, changea le nom des cités (1), et plaça tout le pays sous le niveau despotique de l'administration romaine. La Gaule fut partagée par ses ordres en quatre grandes régions, subdivisées en dix-sept provinces (2) : 1° L'*Aquitaine*, comprenant l'ancienne contrée de ce nom, plus le pays des Arvernes, des Bituriges, et les terres situées entre la Loire, les Cévennes et Toulouse ; 2° la *Belgique*, accrue du territoire lingon, du séquanien, du raurake, de l'helvétien ; 3° la *Lugdunaise* ou *Lyonnaise* (ancienne Celtique) renfermant les Édues, les Sénons, les Carnutes et l'Armorique ; 4° l'ancienne *Province romaine* ou *Narbonnaise*. Il y fonda une Rome, *Valentia* (c'était un

(1) Ainsi *Noviodunum*, qui avait jeté beaucoup d'éclat dans la guerre de l'indépendance, prit le nom d'*Augusta* ; *Bibracte*, celui d'*Augustodunum* ; *Augusto-Nemetum* devint, au lieu de Gergovie, la capitale des Arvernes. La cité des Bellovakes fut transportée en un village qui fut appelé *Cæsaromagus* (Beauvais). *Durocortorum*, métropole des Rèmes, conserva son nom, parce qu'elle se montra constamment servile aux Romains.

(2) *Voyez ma* Géographie ancienne, nos 496-608.

des noms mystérieux de la ville éternelle). Il y conduisit plusieurs colonies militaires, à Orange, Fréjus, Carpentras, Aix, Apt, Vienne, etc. Une foule de villes devinrent, de nom et de priviléges, *Augustales*, comme plusieurs étaient devenues *Juliennes* sous César. Enfin, au mépris de tant de cités antiques et célèbres, il désigna, pour siége de l'administration, la ville toute récente de *Lugdunum* (1) (Lyon), colonie de Vienne, et, dès sa naissance, ennemie de sa mère. Cette ville, située sur deux fleuves, presque adossée aux Alpes, voisine de la Loire, voisine de la mer par l'impétuosité de son fleuve qui y porte tout d'un trait, surveillait la Narbonnaise et la Celtique; c'était comme un œil de l'Italie ouvert sur toutes les Gaules. Peu de temps lui suffit pour acquérir une population considérable; on lui conféra le glorieux titre de *sœur de Rome*; le lieutenant impérial y fixa son séjour; Auguste la choisit pour résidence dans les fréquents voyages qu'il faisait au-delà des monts. La Gaule était le plus beau fleuron de la couronne du monde; aussi chercha-t-il à la conserver à tout prix.

Pour réprimer dans la nation gauloise toute espèce d'élan, il défendit les assemblées de tribu, dans lesquelles les hommes se retrempaient; il multiplia le nombre des préfets, des juges, des commandants militaires, afin d'envelopper la famille celte dans un vaste réseau d'employés; il élimina les Gaulois de la société romaine; il défendit les mariages entre les deux peuples; pour comble de vexations, il fit faire un recensement général des habitants, pour connaître le nombre des hommes en état de labourer; ces hommes furent désignés sous le titre de *glebæ adscripti* (2), attachés à la glèbe. Tout Gaulois inscrit sur ce rôle fut forcé de e livrer à la culture. C'était renverser toutes les habitudes d'un peuple; car les Celtes n'avaient cessé de montrer

(1) Ce n'était qu'une bourgade bâtie depuis trente ans par le consul Plancus, au confluent du Rhône et de la Saône.
(2) *Gleba* signifie *motte de terre*.



autant d'amour pour la vie nomade des pasteurs, que d'éloignement pour les travaux agricoles; mais, de ces deux genres de vie, l'un entretient chez l'homme des idées d'indépendance, l'autre le dispose davantage à supporter le joug, et c'est ce que voulait Auguste.

Par le moyen des colons militaires et des indigènes, il ouvrit quatre grandes routes qui venaient toutes aboutir à Lyon. La première coupait le centre des Gaules, et finissait dans l'Aquitaine; la seconde allait jusqu'au Rhin, au point où se trouve Cologne; la troisième passait par Moulins, Paris, Beauvais, Amiens, et se terminait à Boulogne; la quatrième, dirigée sur Avignon, s'y divisait en deux branches, dont l'une conduisait à Narbonne, et l'autre à Marseille.

Les Gaulois furent encore obligés de défricher une partie de ces forêts primitives, si respectées de leurs aïeux. Les grandes familles de Rome, qui, pour la plupart, avaient obtenu des domaines en Gaule, s'unirent aux indigènes pour multiplier les produits territoriaux. Le sol s'enrichit du peuplier, du noyer, du platane, du coignassier, du grenadier, du pêcher, du noisetier, du cerisier, etc. Les Gaules connurent alors l'usage des ruches, la tuile, le mortier de chaux, le savon, la teinture en pourpre, etc.; mais la culture de la vigne leur fut sévèrement interdite par Auguste, qui la réserva pour les colons romains établis dans la Narbonnaise.

Cependant, le druidisme résista long-temps à l'influence romaine; là, se réfugia la nationalité des Gaules. Auguste essaya du moins de modifier cette religion sanguinaire: il défendit les sacrifices humains, et ne toléra que de légères libations de sang.

Pendant douze années consécutives, la Gaule, excitée par les druides, semblable au géant de la fable, cherchait à soulever le poids sous lequel elle était écrasée. Tout annonçait une insurrection générale, lorsque Drusus, gendre d'Auguste, apaisa les esprits irrités, soit par la répression des officiers fiscaux, soit par des concessions faites à l'amour-propre national. Les peuples ren-

trèrent dans le devoir, et, pour cimenter cette réconciliation, l'assemblée générale des États, réunie à Lyon, vota l'érection d'un temple en l'honneur d'Auguste, l'an 12 avant J.-C. Auguste prit place parmi les divinités du pays. D'autres autels lui furent dressés à Saintes, à Arles, à Narbonne, etc.

Ce fut vers la même époque que fut terminé un autre monument bien plus utile à la Gaule, la levée de la Loire, commencée par Agrippa, qui ne permit plus à ses eaux de se mêler à celles du Cher; par là, le beau bassin d'Orléans et de Blois, noyé chaque année dans les ondes du fleuve, put être sans danger livré à l'agriculture.

La réconciliation, jurée sur l'autel d'Auguste, n'était pas générale. A la vérité, les classes élevées, la jeunesse des villes, formées à la civilisation romaine, aux lettres grecques et latines dans les gymnases de Marseille, d'Augustodunum, de Toulouse, d'Arles, de Vienne, avaient oublié les mœurs de leurs aïeux; mais le peuple des campagnes, sous l'influence des druides, conserva bien des années, avec sa foi religieuse, les souvenirs de l'indépendance; aussi les empereurs dirigèrent-ils de sanglantes persécutions contre les prêtres du druidisme.

Le druidisme, saignant et mutilé, n'expira pourtant pas sous les coups des dieux étrangers; réfugié dans les landes sauvages de l'Armorique et dans l'ouest de l'île Sacrée (pays de Galles), où depuis long-temps il avait caché son sanctuaire, il y brava les édits impériaux; l'apparition du christianisme devait seule faire disparaître de la terre ce culte farouche avec celui des vainqueurs.

Les exactions des agents de Tibère, contre lesquels le peuple fut excité par les druides, enfanta, 21 ans après Jésus-Christ, une conjuration presque générale que firent échouer la déroute des Édues près d'Augustodunum, et la mort de leur chef, Julius Sacrovir (1).

(1) Le nom de Sacrovir n'est sans doute qu'une traduction latine du mot druide.

Sous Caligula, la région centrale perdit une grande partie de ses forêts; les Gaulois, par vengeance, négligèrent l'agriculture, qui tournait surtout au profit des Romains. Claude persécuta le druidisme avec plus de violence que Tibère; mais, par forme de compensation, il rouvrit le sénat aux personnages éminents de la nation proscrite. Les fureurs de Néron rallumèrent le courroux des peuples asservis. L'incendie de Rome et celui de Lyon, cette Rome des Gaules, frappèrent de surprise la masse superstitieuse des habitants. Un jeune Voconce (1), plein d'ambition, voulut profiter de cette disposition des esprits pour organiser un soulèvement contre Néron. Vingt mille hommes sortis du pays des Édues, des Arvernes, des Carnutes et des Bituriges, proclamèrent avec lui le vieux Galba. Celui-ci combla de grâces les pays galliques, dont l'insurrection avait commencé sa fortune; il rapporta le décret d'Auguste qui défendait aux Gaulois la culture de la vigne.

Les légions du Rhin, à la mort de Néron, avaient porté le lâche et barbare Vitellius à l'empire. Les prétentions d'Othon vinrent augmenter les malheurs de la Gaule; ces infortunes prolongées agitaient les masses; d'anciens souvenirs se réveillaient; les bardes, quoique proscrits, chantaient encore au fond des bois les exploits des vieux Celtes. Tout-à-coup, la nouvelle se répandit que le Capitole venait d'être une seconde fois la proie des flammes; c'était, disait-on, le signal de l'affranchissement des peuples galliques. Un homme obscur, nommé Maric, sorti du Bourbonnais (69 de J.-C.), se mit à parcourir les campagnes, s'annonçant comme le libérateur des Gaules; mais les hautes classes, satisfaites des avantages qu'elles tenaient des empereurs, se chargèrent de réprimer elles-mêmes ce mouvement. Maric fut battu par les milices des Édues, et livré aux bêtes, dans le cirque de Lyon, sous les yeux

(1) Il s'appelait *Vindex*, vengeur, ou plutôt il reçut ce nom.

de Vitellius. Cette émeute populaire, quoique promptement étouffée, fut cependant le prélude d'une réaction qui compromit un instant la domination romaine.

Civilis, chef de cohorte au service de Rome, mais Batave de naissance, soulève tout-à-coup les Bataves, tribu germanique établie dans une île qu'embrassent les deux branches du Rhin près de son embouchure; d'autres Germains, puis des Belges, se joignent à lui; il bat à plusieurs reprises les légions romaines, sous prétexte de soutenir les prétentions de Vespasien, candidat impérial des armées d'Orient; levant enfin le masque, il proclame que l'empire romain a cessé d'exister pour faire place à l'empire gallo-teuton. Les druides, les bardes reparaissent en triomphe dans les villes, appelant aux armes toute la race gallique, tandis que la prophétesse bructère Velléda enflamme les Germains par ses prédictions. Les légions des bords du Rhin, cernées de toutes parts, n'évitèrent une défaite certaine qu'en prêtant serment à l'*empire des Gaules* (70 ans après J.-C.).

Cet empire, si vite élevé, s'écroula plus vite encore. L'assemblée générale, convoquée dans la capitale des Rèmes, prouva tout le changement qui s'était opéré dans les Gaules depuis cent vingt ans. Les Galls du centre et du sud, accoutumés aux mœurs italiennes, se montrèrent plus effrayés du retour des druides et de l'alliance des barbares Germains, que de la domination romaine elle-même. Civilis et Velléda se laissèrent gagner par les offres de Vespasien. Sabinus, chef de Gaulois, fut vaincu par les Séquanes, dont la vieille jalousie se réveilla contre les Édues. Sa tête fut mise à prix : il alla se cacher au fond d'un de ces souterrains que les Gaulois creusaient au milieu des forêts avec un art infini. Éponine, qu'il venait d'épouser, s'y enferma avec lui; ils y eurent, ils y élevèrent des enfants. Au bout de dix ans, ils furent enfin découverts; elle se présenta devant l'empereur Vespasien, entourée de cette famille infortunée qui

voyait le jour pour la première fois : *César*, lui dit-elle, *je les ai allaités dans les tombeaux*, *afin que plus de suppliants vinssent embrasser tes genoux ;* en même temps elle montra son époux deguisé en esclave. L'héroïsme de cette femme céleste arracha des larmes aux assistants; mais la cruelle politique de l'empereur fut inexorable. Vespasien donna l'ordre de traîner Sabinus au supplice. Éponine alors, se relevant avec fierté, réclama d'une voix forte la grâce de mourir avec son époux : *Ne me la refuse pas*, *Vespasien,* dit-elle; *car tes lois et ton aspect me pèsent mille fois plus que la vie.* Elle fut satisfaite.

Tel fut le dernier sang versé pour l'indépendance gauloise. Le vieux drapeau gallique ne se releva plus. Domitien, envoyé par son père dans les Gaules pour y raffermir l'autorité romaine, s'acquitta de cette mission avec toute la rudesse de son caractère. Le droit romain remplaça partout les coutumes juridiques de chaque tribu. Les hautes classes se séparèrent plus que jamais des intérêts du peuple, et la plupart des druides devinrent ministres du polythéisme romain, dont le culte s'universalisa dans le pays. Dès ce moment, la Gaule perdit sa physionomie nationale ; elle se fondit dans l'empire. Ses habitants devinrent des Romains, comme ceux du Latium ou de l'Étrurie. Ce fut à cette époque que furent établis, contre les invasions germaines, des camps le long du Rhin, afin de défendre cette frontière. Dès lors la garde de ce fleuve devint le poste militaire le plus important de la domination romaine.

Là finit l'histoire des Gaulois considérés comme nation. A partir de cette époque, la terre des Galls n'est plus qu'une immense province dont les événements, les institutions, les mœurs, le langage, se lient plus ou moins étroitement, pendant quatre siècles, au sort du reste de l'empire, jusqu'au moment où les races germaniques, tantôt harcelées chez elles par les empereurs, tantôt ravageant à leur tour les possessions romaines, roulent enfin comme un torrent sur l'ouest

et le midi de l'Europe. Alors apparaissent les Franks, qui, au milieu de plusieurs invasions de barbares, s'emparent de la Gaule et lui imposent leur nom.

§ 8. *Des Germains, et en particulier des Franks, avant leur établissement dans les Gaules.*

Plusieurs siècles après l'arrivée des Galls et des Kimris, on vit paraître, au-delà du Rhin, les Teuskes ou Teutons, race asiatique, ainsi nommés d'un mot de leur langue qui signifiait *nation*, et désignait collectivement de nombreuses ligues de tribus, tout-à-fait indépendantes les unes des autres. Durant les siècles qui précédèrent la chute de la liberté gauloise, les Teutons gagnèrent progressivement du terrain vers l'ouest, subjuguant, repoussant ou s'incorporant les peuples Galls et Kimris de la rive droite du grand fleuve.

Les Teutons, par suite de leurs succès et de leur caractère belliqueux, prirent alors le titre orgueilleux de *Gher-mann* (*gehr* ou *wehr*, guerre; *mann*, homme), origine de ce nom de Germains, si célèbre dans l'histoire.

Les Romains, maîtres des Gaules, ne tardèrent pas à menacer l'indépendance des Germains qu'ils avaient eu déjà l'occasion d'apprécier, soit comme ennemis, soit comme auxiliaires (1). Ils en transportèrent, de gré ou de force, des tribus entières sur la rive gauche du Rhin, pour s'en faire à la fois une barrière contre les Gaules et contre la Germanie.

Les Germains se divisaient alors en plusieurs confédérations (2), qui tiraient généralement leurs noms des grandes divisions du ciel, plutôt que de la nature du

(1) On se rappelle la victoire de César sur Arioviste, et les services que d'autres Germains lui rendirent dans sa campagne contre le vercingétorix des Gaules.

(2) De ce nombre étaient les Sicambres, dont le nom fut abusivement appliqué aux Franks, parce que ces derniers, dans un temps postérieur, occupaient, sur la rive droite du Rhin, l'ancien pays des Sicambres. C'est ce qui forma par la suite les deux Germanies. *Voyez ma* Géographie ancienne, nos 594-605.

sol qu'elles occupaient. Seules, les tribus maritimes des Bataves, des Frisons, des Chauques, s'étaient appelées, suivant l'usage gaulois, *hommes du bord de la mer;* les autres ligues se qualifiaient d'*hommes de l'ouest, du nord, de l'est* et *du sud.*

Ce fut par les peuples de l'ouest que les Romains voulurent commencer l'assujettissement de la Germanie. Quintilius Varus, lieutenant d'Auguste, établi dans les forts qui dominaient les terres enlevées aux Sicambres, s'efforça de façonner les Germains à l'esclavage, en leur offrant l'adoption volontaire des lois romaines. Il se crut au moment de réussir. Les Germains venaient d'eux-mêmes soumettre à l'arbitrage de sa jurisprudence les différends qu'il avait fait naître, ou du moins fomentés. Enhardi par cette apparence de succès, Varus se mit en route avec 40,000 hommes, pour intervenir dans les dissensions des contrées centrales, s'avança par une forêt consacrée à *Teutsch*, dieu et aïeul supposé des Teutons, et par ignorance ou par bravade, il porta une hache sacrilége sur les vieux chênes de ce sanctuaire. Ce fut le signal de l'insurrection.

Tous les hommes de l'ouest, Chérusques, Chattes, Mattiakes, Hattewares, Chamaves, se réunirent à l'instant, et cernèrent l'armée romaine, sous la conduite d'Herman (l'Arminius des Latins). Trois légions restèrent sur le champ de bataille de *Teutsch-berg* (le mont de Teutsch) avec Varus, leur chef (10 ans après J.-C.).

Auguste, à cette nouvelle, se livra d'abord à une douleur pusillanime. On dit qu'il se frappait la tête contre les murailles, en criant: *Varus, rends-moi mes légions.* Il ne les vit pas même venger. Le célèbre Germanicus ne remporta que des victoires peu profitables; chacune de ses campagnes se termina par l'évacuation du territoire ennemi. Après lui, Rome se contenta de défendre la ligne du Rhin, et si quelques empereurs portèrent leurs armes victorieuses dans la

Germanie, les revers des Germains laissaient peu de traces chez des populations toujours croissantes, que renforçaient, que refoulaient incessamment d'autres tribus teutoniques venues de l'orient et du nord. Les Slaves septentrionaux avançaient à leur tour du fond de la Sarmatie.

C'est l'instant où surgissent dans l'histoire des noms et des peuples inconnus jusque là. On y voit apparaître (211 de J.-C.) les Allemands, les Goths, les Alains, les Hérules, les Gépides; puis, dans une bataille où périt l'empereur romain Dèce, le redoutable nom des Franks retentit pour la première fois (251 de J.-C.).

Plusieurs de ces peuples étaient en effet nouveaux pour l'empire sur lequel ils se précipitaient de toutes parts, tels les Goths (Jutes, Gépides, Lombards, Burgundes), adorateurs d'Odin, sortis des contrées au nord de l'Euxin. Mais d'autres n'avaient de nouveau que le nom; de même qu'autrefois des aventuriers gaulois, rassemblés de toutes les races, avaient adopté le titre d'*Ambras* ou *Vaillants*, vingt tribus germaniques, les Ansibares, les Saliens (de la rivière de Saale), les Chamaves, les Chattes, les Chauques, les Hattewares, etc., s'étaient confédérés sous le nom de *Franks* (hommes libres), en opposition à l'existence dépendante des nations voisines, et comme une espèce de protestation contre la prétention des Romains d'asservir à leur domination tout ce que leurs armes pouvaient atteindre (1).

Le mot d'Allemands (*Alle-mannen,* hommes de toute race) prouve assez comment s'était formé ce peuple qui, vers le milieu du troisième siècle, occupait les pays situés entre le Danube et le Mein, tandis que les Franks se déployaient entre le Mein, le Rhin et l'Elbe.

(1) D'après l'usage des anciens peuples de nommer les pays où ils demeurent, l'auteur de la carte de Peutinger, dont l'origine remonte aux premières années du cinquième siècle, a tracé en grosses lettres entre le Rhin et le Weser le nom de France (Francia), et en caractères plus petits les dénominations des divers peuples dont se composait cette association.

Les Franks, comme les autres Germains, différaient peu des Gaulois à l'extérieur; c'étaient encore ces grands et larges hommes du nord, à la peau blanche, aux cheveux blonds (1), au fier regard jaillissant de prunelles azurées et verdâtres, à la voix rude et retentissante; mais des différences radicales de génie les distinguaient des races galliques: une opiniâtre ténacité remplaçait chez eux la promptitude intelligente et versatile du caractère gaulois.

Ils s'habillaient généralement d'une saie très courte faite d'une peau d'animal, le poil en dehors, ou de drap rayé, ondé, quadrillé comme les tuniques des montagnards écossais, et doublée de fourrures. La plupart ignoraient l'usage des *braies* (pantalons), et ne se chaussaient que de bottines.

Les armes défensives, à l'exception du bouclier de cuir et d'osier, étaient rares parmi les Franks. Les principaux guerriers possédaient seuls des cuirasses et des cottes de mailles; les casques, moins communs encore, se décoraient de queues de cheval peintes en rouge, d'ailes d'oiseaux de proie, de cornes et de griffes d'animaux. La plupart des soldats ne se couvraient la tête que de leur épaisse chevelure, ou de muffles de bêtes

(1) Les auteurs anciens qui ont parlé des Franks les représentent comme des sauvages qui ne vivaient que de leur chasse, de fruits, de légumes et de racines. En voici un portrait fait par un poëte latin, à peu près dans le temps qu'ils commençaient à s'établir dans les Gaules: « Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort » blanche, les yeux bleus; leur visage est entièrement rasé, à » l'exception de la lèvre supérieure, où ils laissent croître deux » petites moustaches. Leurs cheveux, coupés par derrière, longs » par devant, sont d'un blond admirable. Leur habit est si court » qu'il ne leur couvre pas le genou; si serré, qu'il laisse voir » toute la forme de leur corps. Ils portent une large ceinture où » pend une épée lourde, mais extrêmement tranchante. C'est, » de tous les peuples connus, celui qui entend le mieux les » mouvements et les évolutions militaires. Ils sont d'une adresse » si singulière, qu'ils frappent toujours où ils visent; d'une lé- » gèreté si prodigieuse, qu'ils tombent sur l'ennemi aussitôt que » le trait qu'ils ont lancé; enfin d'une intrépidité si grande, que » rien ne les étonne, ni le nombre des ennemis, ni le désavan- » tage des lieux, ni la mort même avec toutes ses horreurs; ils » peuvent perdre la vie, jamais ils ne perdent le courage. »

farouches, qui les rendaient effroyables à voir. De grands sabres pareils à ceux des Gaulois, des piques au fer court et pointu, nommées *framées* (*pfriem*, aigu), des francisques (haches d'armes), des traits, soit ferrés, soit durcis au feu, tels étaient leurs armes offensives.

Les Franks, ainsi que les Gaulois, étaient renommés pour leur hospitalité; un étranger qui se présentait devant une maison y était toujours bien accueilli; on le retenait le plus long-temps que l'on pouvait, et à son départ on lui faisait des présents.

Le mariage était un nœud sacré; on ne pouvait avoir qu'une femme légitime, et l'on punissait rigoureusement celui qui l'aurait quittée pour en épouser une autre. L'épouse regardait son mari comme son maître; elle l'appelait *son seigneur*, se disait *son esclave*, et le suivait même au milieu des camps. La naissance et la fortune n'étaient point consultées quand on formait ce lien; car la femme n'apportait aucune dot, et elle tirait tout son honneur de celui qui l'avait choisie. On vit nos premiers rois prendre des filles de simples artisans, sans que cela ôtât rien au respect qu'on leur portait. Bathilde, la vertueuse épouse de Clovis II, avait été achetée, comme esclave, d'un pirate qui l'avait enlevée dans ses courses. Le mari avait un pouvoir absolu sur sa femme et sur toute sa famille; il pouvait donner la mort à sa compagne, si elle s'était écartée de son devoir; et si même il l'avait tuée dans un emportement de colère, il en était quitte pour perdre momentanément son droit d'homme de guerre, c'est-à-dire pour être privé pendant quelque temps du droit de porter les armes.

On ne sait guère quelle était la religion des Franks; on croit qu'elle avait quelque analogie avec le druidisme des Gaulois. Grégoire de Tours dit qu'ils révéraient les endroits les plus enfoncés des forêts, et qu'ils prenaient pour un sentiment de piété cette horreur religieuse qu'ils ressentaient dans ces lieux som-

bres et secrets. On ajoute qu'ils regardaient le soleil comme le premier et le plus grand des dieux. Quelquefois ils rendaient leurs hommages à une lance, à une épée plantée au milieu d'un champ. Ce qui est honorable pour eux, et ce qui décelait dès lors ce caractère humain et généreux qui les a rendus recommandables, c'est qu'au milieu de tant de nations cruellement superstitieuses, leurs autels seuls ne furent point souillés par le sang humain; ils ne permirent point à la mort de venir mêler ses meurtres à leurs actions de grâces. A leur entrée dans la Gaule, ils laissèrent les habitants remplir en paix tous les devoirs de la religion chrétienne.

Il est à croire que les Franks avaient une idée de l'immortalité de l'ame, et qu'ils espéraient en une autre vie : à la manière des Gaulois, ils enterraient différents objets avec leurs morts, afin que ceux-c pussent retrouver dans l'autre monde une partie des commodités de celui-ci.

Vers l'an 258, à l'époque célèbre des trente tyrans (1), une armée de Franks s'aventura dans les Gaules, et pénétra jusqu'en Espagne; ils ruinèrent la ville de Tarragone; une partie d'entre eux allèrent même piller la côte d'Afrique, sans que les tyrans qui se disputaient l'empire songeassent à les inquiéter; puis, après douze années d'excursions, les diverses bandes se réunirent et retournèrent sans obstacle au-délà du Rhin avec leur proie.

Encouragés par ce succès, les Franks rentrèrent bientôt en masse dans les Gaules, entraînant les Burgundes et les Wandales (peuples du nord-est de la Germanie); mais les dissensions de l'empire avaient cessé momentanément. Probus rejeta ces hordes germaines de l'autre côté du Rhin, et parmi le nombre prodigieux de prisonniers qu'il fit à ces peuples, il s'en réserva 40,000 auxquels il concéda des terres

(1) Voyez mon *Histoire romaine*, 3e édit.

le long du fleuve, à la charge de défendre cette barrière contre les envahisseurs. C'était ouvrir volontairement les portes à l'ennemi. Les successeurs de Probus suivirent son système de colonisation à l'égard des peuplades germaines, de sorte que dans le quatrième siècle le territoire occupé par elles formait une bande de cent vingt lieues d'étendue sur une largeur de vingt (de Dusseldorf à Bâle).

Vers le même temps, les paysans gaulois, poussés à bout par les exactions et les cruautés des magistrats impériaux (1), tentèrent un violent effort pour secouer le joug qui les accablait. Ces insurgés, appelés *Bagaudes*, à cause des forêts qui leur servaient d'asile (2), ne furent réduits qu'avec peine par l'empereur Maximien. Les légions emportèrent d'assaut, après un long siége, la retraite principale des rebelles, située sur la Marne, à trois lieues de Lutèce, à l'endroit même où s'éleva depuis l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés.

Maximien parvint ensuite à repousser une grande irruption des Burgundes (Bourguignons) et des Allemands. Il ne put néanmoins empêcher des Franks de s'établir dans les îles que forment les bouches du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut; mais ils furent vaincus par le césar Constance-Chlore, père de Constantin le Grand. Ce prince en transféra par milliers dans le pays des Nerviens (Flandre, Hainaut, Cambrésis) et des Trévires (Luxemboug, Trèves), où ils paraissent avoir été la source des Franks *Rippe-Wares* (*Ripuarii*, Ripuaires, riverains) appelés aussi *Armorikes* ou maritimes, parce qu'ils s'étendaient entre les rives du Rhin et le Pas-de-Calais.

Les Franks s'étaient fait, par leurs exploits, un si grand renom, que les empereurs ne négligeaient rien pour en attirer des corps nombreux à leur solde. C'est ainsi que, sous Constantin même, l'empire romain

(1) Le christianisme commençait à se répandre parmi les Gaulois, malgré les bourreaux, comme partout, du reste.
(2) En langue gallique, *gaud* signifie bois.

ne se soutenait presque, d'orient en occident, qu'appuyé sur les mercenaires barbares qu'il opposait aux barbares indépendants. Sous son fils Constance, le gros des deux nations, allemande et franque, s'avança dans la Gaule, le long du Rhin, dans une largeur de plus de vingt lieues, désolant les contrées voisines, rasant les villes, emmenant les habitants en captivité. Quarante-cinq cités furent ainsi détruites, entr'autres Cologne, que les Franks prirent après un siége de dix mois.

Le césar Julien arrêta pour un moment le débordement des hommes du nord. Chargé par Constance du gouvernement des Gaules, il attaqua les Allemands qui s'étaient avancés jusqu'à la ville d'Augustodunum (Autun), les mit en déroute, et retira des mains des Franks Cologne, dont il releva les ruines, et marcha tour-à-tour contre les principales peuplades. Les Saliens, qui tenaient le Wahal et la Basse-Meuse, traitèrent avec ce redoutable adversaire; c'est la première fois qu'on voit paraître avec certitude la tribu salienne, depuis si célèbre. Elle se composait probablement de plusieurs petites nations, qui prirent ce titre, après s'être fixées sur les bords de la Saale (aujourd'hui l'Yssel).

La politique habile de Julien agit sur l'esprit impressionnable des barbares; les Franks restèrent fidèles à leur traité tant qu'il vécut; la Gaule respira, le fardeau des impôts fut diminué, les villes ruinées réparèrent leurs désastres; mais ce ne fut qu'une courte trève.

Tantôt battus, tantôt victorieux, plus souvent alliés et soldés des empereurs, les Franks, durant un laps de temps assez long, furent particulièrement mêlés aux affaires intérieures de l'empire; plusieurs d'entre eux parvinrent au consulat; un Frank, Arbogast, imposa un maître de son choix à Rome (le rhéteur Eugène). Ils ne figurèrent pas, en corps de nation du moins, dans le terrible débordement de Saxons,

d'Angles, de Jutes, de Warnes, d'Hérules, de Turingiens, etc., qui se ruèrent sur la Gaule vers 405. Les Warnes seuls se fixèrent en Hollande et dans la Frise; le reste de ce torrent ne laissa d'autres traces dans l'empire que celles de ses ravages. Les Wandales qui traversèrent de vive force la terre des Franks, firent un plus long séjour en deçà du Rhin; mais, vaincus par ceux qui n'avaient pu leur barrer le fleuve, ils se décidèrent à passer en Espagne.

Les Gaules commençaient à échapper pièce par pièce à la domination romaine. Des Bretons s'établirent dans notre Armorique sous leur conan ou chef, Meiriadec ou plutôt Murdoc, qu'on désigne comme premier comte de Bretagne.

Le reste des Gaules était en proie à d'inexprimables misères. Les Burgundes, venus avec les Wandales, se fixèrent à demeure dans la Grande-Séquanaise (Franche-Comté, Suisse), pour s'étendre ensuite sur les deux rives du Rhône; partout des parcs de barbares, d'Alains chez les Bituriges, des Gètes dans l'Arvernie, de Wandales chez les Édues, de Gépides dans l'Aquitaine, de Suèves dans la Narbonnaise, etc. Rome elle-même, contre l'empire de laquelle se ruaient tous les peuples, était foulée aux pieds d'un chef de barbares qu'on avait vu naguère à la solde des empereurs. Alaric, roi des Wisi-Goths (*West-Goths*, Goths de l'ouest), s'était emparé de la ville éternelle et l'avait livrée au pillage (410). Il dédaigna de la garder; et l'empire d'Occident se releva encore de ce grand désastre.

La Gaule respira un moment, délivrée des Wandales et des Suèves qui émigrèrent en masse au-delà des Pyrénées; mais elle vit bientôt déboucher dans son sein les hordes des vainqueurs de Rome. Ataulph, frère d'Alaric, occupa les provinces méridionales, et Wallia, son successeur, établit ses bandes à Toulouse, comme milice fédérée au service de l'empire. Les Wisigoths ne se contentèrent pas long-

temps de l'Aquitaine ; ils s'emparèrent de la Provence et de toutes les contrées au sud de la Loire. Leurs conquêtes ne furent bornées au nord-ouest que par la vigoureuse résistance des Bretons-Armoriques. Les Franks, de leur côté, profitèrent de leur victoire sur les Wandales pour s'avancer dans la Gaule, leur future et prochaine conquête.

§ 9. *Établissement du christianisme dans les Gaules.*

Le christianisme avait déjà conquis les Gaules ; il devait aider les Franks à les conquérir.

Quand le christianisme parut au monde, chaque peuple l'accueillit selon son génie. La Gaule le reçut avidement, et sembla le reconnaître et retrouver son bien. Ce n'était pas pour elle chose nouvelle que la croyance à l'immortalité de l'ame. Les druides semblent même avoir enseigné la nécessité d'un médiateur. Aussi ces peuples se précipitèrent-ils dans le christianisme (1). Nulle part il ne compta plus de martyrs. Le Grec d'Asie, saint Pothin, fonda l'église de Lyon, métropole religieuse des Gaules. Il la dirigeait depuis un tiers de siècle, lorsque le prétendu philosophe Marc-Aurèle ordonna la quatrième persécution. Pothin était nonagénaire ; il fallut le porter au supplice. Il ne cessa de donner l'exemple du courage ; il répétait dans les tortures : *Christianus sum*. Le président lui demanda ce que c'était que le Dieu des chrétiens. A cette question insultante, le vénérable vieillard répondit : *Si vous en êtes digne, vous le connaîtrez*. Il fut accablé tumultuairement de coups et d'injures. On le tira demi-mort des mains de ces furieux, et on le mit en prison, où il expira deux jours après. Ses dis-

(1) Trophime et Crescent, disciples des premiers apôtres, n'eurent, il est vrai, aucun succès en Gaule, mais il faut dire aussi qu'ils prêchèrent dans la Province, où le polythéisme romain était devenu comme national.

ciples ne se démentirent pas : ils périrent tous, au nombre de quarante-huit; ce fut le premier sang répandu sur le sol gaulois pour la foi chrétienne (177 de J.-C.).
Malgré la fin terrible de Pothin, il se trouva pourtant un homme assez courageux pour venir le remplacer dans l'église de Lyon; ce fut saint Irénée, qui sous Sévère (202 de J.-C.) subit à Lyon le même sort que son prédécesseur. On y montre encore les catacombes et la hauteur où monta le sang de dix-huit mille martyrs. De ces martyrs, le plus glorieux fut une femme, une esclave : sainte Blandine.

C'était une jeune personne douée de tous les dons de la nature, et d'autant plus intéressante par ses sentiments, qu'elle ne les devait point à sa condition. Sa maîtresse, qui était du nombre des martyrs, et qui connaissait la délicatesse extrême de Blandine, semblait s'oublier elle-même, pour ne s'occuper que de sa domestique. Mais cette généreuse fille étonna tout le monde, et lassa ses bourreaux, qui se relevèrent pour la tourmenter depuis le matin jusqu'au soir. Ils voulaient tirer de sa bouche quelque déposition flétrissante pour les mœurs des fidèles. Elle ne dit jamais autre chose que ces deux mots : *Je suis chrétienne, et il ne se passe rien de criminel parmi nous.* Blandine fut suspendue à un poteau, et ainsi exposée à la voracité des animaux. Mais aucun ne l'ayant touchée, on la réserva pour un autre jour. Chaque jour d'exécution, on avait conduit à l'amphithéâtre la jeune Blandine, et un chrétien, nommé Pontique, âgé de quinze ans seulement, afin de les intimider. Le dernier jour ils devinrent eux-mêmes l'objet du spectacle. D'abord on les pressa de nommer avec honneur les dieux des païens; ce qu'ils refusèrent avec mépris. On les appliqua aussitôt après à toutes les tortures, et on leur proposa pour la seconde fois d'attester ou d'invoquer le nom des dieux. Leur constance demeura invincible. Pontique consomma le premier son sacrifice, encouragé jusqu'au dernier soupir par son héroïque compagne. Après que celle-ci eut enduré les fouets et la chaise de fer, on l'enferma dans un filet, et on la présenta à un taureau furieux qui la secoua long-temps. Mais elle parut insensible, et on l'égorgea. Les idolâtres assuraient eux-mêmes qu'ils n'avaient jamais vu de femme souffrir avec cette constance.

Un demi-siècle environ se passa sans que la foi fît de

nouveaux progrès dans les Gaules effrayées. Vers l'an 245, sept missionnaires (Martial, Denis, Saturnin, Gatien, Paul Austremoine et Julien), envoyés par le pape Fabien, s'établirent d'abord dans la Provence et dans la Narbonnaise.

Saturnin fonda l'église de Toulouse. Un jour que les païens faisaient un sacrifice et que le taureau qu'on devait immoler approchait couronné de fleurs et de bandelettes, un zélateur de l'idolâtrie aperçut de loin Saturnin, et s'écria : *Le voilà l'ennemi de nos dieux, qui conseille de ruiner leurs temples, et qui empêche leurs oracles. Puisqu'il vient si à propos, ou qu'il apaise nos puissants protecteurs, en prenant part aux honneurs que nous teur rendons, ou qu'il devienne lui-même leur victime.* A ces mots, une troupe furieuse se saisit du saint évêque. On le traîne au Capitole; et comme on le presse de sacrifier : *Je n'adore*, leur dit-il, *que l'Etre-Suprême, le seul Dieu véritable. Vos dieux ne sont que des démons impuissants, puisqu'ils craignent Saturnin qui n'est qu'un homme.* La multitude était trop échauffée pour entendre raison. Ils attachèrent le saint par les piéds, à la queue du taureau destiné au sacrifice; puis ils mirent cet animal en fureur, avant de le lâcher. Saturnin eut la tête brisée aux degrés mêmes du Capitole; et le taureau continua de le traîner, jusqu'à ce que la corde qui l'attachait fût rompue.

Deux siècles après, lorsque la foi fut bien établie, les fidèles bâtirent un temple sous l'invocation de cet illustre apôtre (1). Paul ne craignit pas d'expliquer l'Évangile dans Narbonne, la plus savante ville des Gaules, et le siége des écoles les plus célèbres. Martial s'enfonça dans le Limousin et convertit la majeure partie de ses habitants. Gatien n'eut pas moins de succès en Touraine, où ses prédications durèrent un demi-siècle. Julien porta la parole de Dieu dans le Maine, et le Mans lui dut son

(1) Les habitants de Toulouse disent, par abréviation, Saint-Cernin.

église. Austremoine prêcha dans l'Auvergne, dont il sut amollir les âpres peuplades. Denys fut celui des sept missionnaires qui s'avança le plus vers le nord; il se fixa dans l'antique Lutèce, dont les habitants, grands argumentateurs, disputaient beaucoup avec lui sur l'excellence de la doctrine nouvelle.

Les succès de cette mission allumèrent, contre le christianisme, la septième persécution, qui voua Dèce, son auteur, à la vengeance du ciel et de l'histoire. Les sept missionnaires périrent dans les supplices les plus atroces; le pape Fabien partagea leur sort. Mais cette persécution produisit un effet tout contraire à celui qu'en attendait le bourreau couronné. Le sang de ces nouveaux martyrs enflamma le zèle des peuples; l'Évangile trouva des partisans nombreux, quoique secrets, dans toutes les classes de la société. Beaucoup de disciples mêmes, dans un moment de ferveur, coururent chercher le martyre, en criant, comme saint Pothin : *Christianus sum*. Parmi ces derniers, on distingue surtout le sénateur Licinius, l'un des aïeux de l'historien Grégoire de Tours.

On vit alors, pour la première fois, des Gaulois convertis prêcher le christianisme à leurs compatriotes, et leur voix eut encore plus de puissance que celle des missionnaires étrangers. Les chrétiens se multipliaient dans les Gaules avec une rapidité qui devait effrayer les empereurs. En 286, Maximien Hercule, associé par Dioclétien à l'empire, voulut forcer la légion thébéenne, appelée la Fulminante et toute composée de chrétiens, à jurer sur l'autel des faux dieux qu'elle combattrait avec courage. Sur son refus, Maximien commanda de la décimer : ce qui s'exécuta sans la moindre résistance, aucun de ces braves ne pensant à défendre sa vie contre son empereur devenu son bourreau. L'ordre de décimer vint pour la seconde fois : alors les soldats de la légion, voyant qu'on espérait les séduire par la crainte de ces exécutions réitérées, crièrent de toutes parts qu'ils étaient prêts à souffrir mille morts, plutôt que de rien

faire contre la foi de Jésus-Christ; ce qui n'empêcha point qu'on ne les décimât une troisième fois, avec la même facilité que les deux premières. Ils s'exhortaient les uns les autres à marquer au Roi des rois ce même courage qu'ils avaient si souvent signalé par de moindres motifs. Les principaux officiers de la troupe, Maurice, Exupère et Candide, leur donnaient l'exemple de la soumission, comme de la constance dans la foi, et leur remettaient sous les yeux leurs camarades déjà couronnés de palmes immortelles; en sorte que Maximien, ne pouvant surmonter ce divin courage, prit la résolution atroce de massacrer toute la légion. Il la fit environner par toute l'armée, et tailler en pièces jusqu'au dernier homme. Ils étaient environ six mille. Tous mirent bas les armes, et se présentèrent pour être égorgés. La vallée, en un moment, fut remplie de corps morts, et l'on vit couler au milieu un fleuve de sang.

Vainement Maximien multiplia-t-il les victimes; vainement Dioclétien prolongea-t-il pendant dix années l'ère des martyrs (203-212); ce fut au moment que les hommes s'acharnaient le plus contre le christianisme que l'Évangile remporta la plus belle victoire. Constantin le Grand, chargé de gouverner les Gaules et d'y persécuter les chrétiens, arbora lui-même le signe de leur croyance; il vainquit avec la croix, et le christianisme s'assit avec lui sur le trône (324).

Julien l'Apostat, l'un de ses successeurs (360-363), porta dans les Gaules, et surtout à Lutèce, une rude atteinte à la foi chrétienne. Saint Martin (1) y eut à convertir des peuplades entières, et des temples à renver-

(1) Il était né à Szombatel, en Pannonie, de parents idolâtres, mais non obscurs. Il remplit honorablement, durant sa jeunesse, ses devoirs de soldat; mais le temps de son service étant expiré, tandis que l'armée était en compagne, il demanda à jouir du congé auquel il avait droit; car il souhaitait entrer dans une autre carrière que celle des combats. Comme on était à la veille d'une bataille, Julien le traita de lâche; alors Martin offrit au César de marcher sans armes au premier rang. La bataille ne se donna pas, et Martin partit pour aller prêcher la religion chrétienne aux peuples des Gaules qui ne l'avaient pas encore adoptée.

ser. Cet ardent missionnaire devint comme un dieu pour le peuple. L'Espagnol Maxime, qui se rendit maître de la Gaule avec une armée de Bretons, ne crut pouvoir s'affermir qu'en appelant saint Martin auprès de lui. L'impératrice le servit à table. Dans sa vénération pour le saint homme, elle allait jusqu'à ramasser et manger ses miettes. Sa route était partout marquée par des miracles. De moine, il devint évêque de Tours, et ne termina ses jours qu'à l'âge de quatre-vingt-un ans (412 de J.-C.). Sa gloire alla toujours croissant après sa mort; son tombeau et la basilique que lui consacra l'un de ses successeurs, tiendront plus tard une place importante dans l'histoire des Franks et de la Gaule.

A la même époque, florissait saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui devint également l'objet d'une grande vénération parmi les chrétiens d'Occident. Ces deux apôtres ranimèrent si bien, par leurs travaux, le zèle des peuples, que les hérésies, dont les autres pays de l'Europe étaient infectés depuis deux siècles, ne purent, de long-temps, prendre racine dans les Gaules. Un grand nombre de prélats marchèrent sur leurs traces. Théodose, les voyant animés de l'amour du bien public, les investit d'un privilége qui les fit participer à la souveraine puissance. L'évêque fut déclaré le premier citoyen de la ville dans laquelle il siégeait, et chargé, lorsque le magistrat supérieur venait à mourir, d'exercer l'autorité temporelle dans l'intervalle du remplacement. De là vient que les évêques furent si souvent mêlés dans les affaires civiles, et cette participation fut signalée par tant d'améliorations, que les rois franks qui succédèrent aux empereurs dans la souveraineté de la Gaule, se gardèrent bien de rien changer à la position des prélats.

§ 10. *Des Gaulois et des Franks, considérés sous le point de vue de la fusion préparée par les événements et par la nature entre ces deux peuples.*

Païens encore, et sans doute indifférents dans la vie

indécise qu'ils menaient sur la frontière, les Franks devaient accepter facilement la croyance des Gaulois. Tous les autres barbares, à cette époque, étaient ariens; tous appartenaient à une race, à une nationalité distincte. Les Franks seuls, population mixte, semblaient être restés flottants sur la frontière, prêts à toute idée, à toute influence, à toute religion. Eux seuls reçurent le christianisme par l'Église latine, c'est-à-dire dans sa forme complète, dans sa haute poésie. Placés au nord de la France, au coin nord-ouest de l'Europe, on verra les Franks tenir ferme et contre les Saxons païens, dernier-venus de la Germanie, et contre les Wisigoths ariens, enfin contre les Sarrasins, tous également ennemis de le divinité de Jésus-Christ. Aussi, ce n'a pas été sans raison que nos rois ont porté le nom de fils aîné de l'Église.

Mais ce n'est pas la seule sympathie des deux peuples: les événements et la nature avaient préparé tout ce qui pouvait favoriser leur fusion. Jetons un coup d'œil sur l'état des personnes dans les Gaules au commencement de la monarchie.

Depuis cinq siècles, cette contrée subissait la domination romaine. Les vainqueurs avaient donné aux vaincus, en échange de leur nationalité, les lumières et les arts de l'Orient; une organisation administrative, savamment combinée pour gouverner de lointains pays, avait succédé aux institutions primitives des Gaulois; des légions romaines, cantonnées en divers points du territoire, répondaient de l'obéissance des peuples; fidèles à leur système de conquête, les Césars avaient emmené des populations entières en esclavage, pour les remplacer par des vétérans italiens, auxquels on avait partagé les terres des malheureux exilés. Ces terres, rendues inaliénables dans les mains des nouveaux possesseurs, devinrent la base du droit de citoyen, et servirent à constituer une aristocratie municipale, dans laquelle on concentra le droit d'élire les magistrats et la faculté d'être élu. La nouvelle aristocratie

tocratie

tocratie héréditaire, appelée *curie*, répondait de l'impôt, dont elle nommait les percepteurs; elle était dispensée du service militaire, et la profession des armes fut également héréditaire dans les familles des *cohortales*.

Telle fut l'organisation des colonies romaines dans les Gaules, espèces de cités-modèles établies pour amener les autres cités, par la force de l'exemple, à se transformer à l'image des conquérants. Bientôt, en effet, plusieurs grandes villes furent, sous le nom de *municipes*, assimilées à ces colonies, et, par la suite des temps, toutes les autres s'assujettirent à ce régime, avec cette seule modification que le cens de vingt-cinq journées de terre devint la condition nécessaire pour être admis dans la curie, et pour jouir, par conséquent, du droit d'élection et d'éligibilité.

Une division du territoire en provinces surveillées et gouvernées par les préfets, compléta cette organisation administrative, qui avait pour couronnement des assemblées annuelles où se discutaient les intérêts communs à chaque province. Personne n'y paraissait au nom des empereurs; quelques Césars vinrent eux-mêmes les présider, mais c'était pour régler les tributs.

Quant à l'existence politique des Gaulois, elle était concentrée dans la cité-reine, où ils allaient exercer leurs droits de citoyens romains. Elle subit donc toutes les vicissitudes de la liberté de Rome, et finit par s'évanouir avec elle au milieu des fictions de l'empire militaire et des convulsions de son agonie.

A côté du monopole, il existait toutefois une institution municipale fort remarquable : c'est le *défenseur de la cité*, le seul magistrat qui fût élu hors de la curie par l'universalité des citoyens. Cette institution, pâle reflet de la puissance tribunitienne, avait pour objet de protéger les faibles contre les vexations des privilégiés et les vexations du fisc. Elle se fondit plus tard dans les évêques, également choisis par tous les habitants d'une ville, et qui puisèrent dans cette élection le principe de leur existence politique sous les deux premières races de

nos rois, et le droit de représenter le peuple dans les assemblées de la nation.

Outre ces trois classes de *décurions*, de *cohortales* et de citoyens libres, il y avait des esclaves dans les Gaules comme dans toutes les contrées de l'ancien monde ; mais, depuis l'avénement du christianisme, la condition de ces esclaves s'était sensiblement adoucie ; c'étaient des familles de colons ou de métayers, attachées à l'exploitation d'un domaine sur lequel elles vivaient, et dont elles suivaient les mutations sans changer de sort.

Ainsi, dans l'état des personnes, le principe municipal dominait depuis, comme avant la conquête ; seulement, un système tout artificiel avait remplacé l'organisation naturelle des sociétés gauloises : il y eut donc, pendant la domination romaine, une lutte constante entre l'intérêt de conquête, qui tendait à épuiser les peuples à l'aide des institutions créées dans ce but, et cette nature gauloise qui se refusait à servir d'instrument à sa propre destruction. Plus les demandes de tributs se multipliaient, plus les magistrats et les décurions se sentaient frappés d'inertie dans leurs fonctions et leurs priviléges. Il se fit alors un grand déplacement d'idées : ces priviléges, qui d'abord avaient blessé les esprits, semblèrent préjudiciables à ceux qu'ils avaient paru favoriser, et dès lors on mit en œuvre autant de ruses pour se soustraire à la curie, que dans l'origine on avait fait de brigues pour y être admis. Il fallut des lois sévères pour empêcher les décurions de quitter leurs villes, pour forcer les *duumvirs* et les *édiles* d'accepter les emplois auxquels ils étaient élus. On ne voyait plus dans ces fonctions que d'insupportables corvées ; le lustre de la nationalité avait passé du côté des opprimés ; plus on était près des oppresseurs, plus on se sentait flétri par la servitude. Ainsi, l'esprit national des Gaulois n'était plus dans l'organisation romaine, et partout se manifestait une disposition à s'affranchir

du principe qui avait vicié les institutions municipales des cités gauloises (1).

Tel était l'état des choses et des esprits, lorsque commencèrent les conquêtes des Franks. Les mœurs et les institutions de ces peuples semblaient avoir été combinées par la nature, en vue d'une fusion avec quelque autre nation qui, comme les Gaulois, par exemple, n'aurait eu aussi qu'une moitié d'existence sociale. Ainsi, les Franks n'avaient point de cités; ils n'avaient pas même de demeures fixes; les terres, chez eux, étaient cultivées par une classe attachée à la glèbe; on faisait, de ces terres, des lots qui, tous les ans, étaient tirés au sort par les diverses tribus; mais le gouvernement politique était institué chez eux sur une base très forte : il avait pour but de conduire, dans les excursions guerrières, soit le peuple entier, soit quelque fraction du peuple; d'assurer l'ordre et l'union dans les marches, dans les retraites et dans les combats. Ce gouvernement était monarchique de fait et de nécessité. Il l'était de fait, puisque tous les peuples germains avaient été, dans l'origine, de jeunes tribus détachées de la nation-mère, sous la conduite d'un prince de leur âge, issu de race royale : en cas de revers, la tribu revenait pour renouveler sa tentative l'année suivante; en cas de succès, la tribu victorieuse se fixait; le prince élevé sur le pavois devenait la tige d'une nouvelle famille de rois, qui, à son tour, fournissait des chefs à de nouvelles tribus (2). Il l'était de nécessité, par-

(1) Les gouvernements de la plupart des peuplades galliques s'étaient formés par l'extension de la cité; car il y avait des villes qui en possédaient jusqu'à vingt-quatre autres (Strabon, liv. IV. c. 1 et 4); et dans les assemblées générales qui se formèrent pour résister aux Romains, nous voyons les députés des cités représenter les peuples gaulois, sommer les chefs militaires, voter les levées d'hommes et d'argent, et traiter ensuite avec les vainqueurs.

(2) C'est ce qui explique comment tous ces petits rois établis au nord des Gaules et que Clovis fit mourir, étaient les parents de ce prince. Ils étaient, ainsi que lui, les descendants de ces chefs de tribus franques qui avaient passé le Rhin du temps de Clodion et de Mérovée.

ce que l'intérêt de tous exigeait l'unité du commandement pour faire mouvoir, comme une armée, cette multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, dont se composait l'expédition.

Une fois instituée, la royauté était héréditaire : il eût été dangereux en effet que, dans l'état de guerre qui était la vie habituelle de ces peuples, la mort d'un roi et l'ambition d'un chef eussent divisé l'armée devant l'ennemi. Enfin, la royauté héréditaire était nationale ; car il fallait, pour qu'un peuple entier affrontât les hasards d'une expédition lointaine, qu'il eût délibéré sur cette expédition, et que sa volonté y fût engagée comme son existence.

Tout ce qui constitue la vie politique d'une nation, c'est-à-dire son action par rapport aux autres peuples, était donc parfaitement établi chez les Franks. On pouvait les vaincre et les expulser d'un territoire ; mais on ne pouvait entamer leur unité nationale ni détruire leur indépendance. Les Gaulois, au contraire, n'avaient point d'unité nationale, ni par conséquent d'existence politique ; mais ils possédaient de grandes et de riches cités, avec une belle organisation municipale. Les Franks avaient en partage l'énergique simplicité de la vie héroïque ; mais ils étaient étrangers aux lumières de la civilisation et à toutes les douceurs de la sociabilité. Les Gaulois étaient versés dans les sciences et dans les lettres ; ils avaient des écoles célèbres, un commerce étendu, une industrie, des mœurs polies et hospitalières ; mais ils participaient à la mollesse et à l'inertie que produisent presque toujours le luxe et les jouissances de la vie urbaine. Les Franks avaient donc précisément ce qui manquait aux Gaulois pour être une nation, comme les Gaulois possédaient ce qui manquait aux Franks. Aussi ces deux peuples devaient trouver, en s'unissant, cette existence complète que ni l'un ni l'autre ne pouvait se donner avec les institutions propres à chacun d'eux.

C'est ici le lieu de rappeler une institution des Franks,

dont le but politique n'a pas été suffisamment déterminé, c'est-à-dire, l'usage établi parmi les fils des rois de laisser croître leur chevelure dans toute sa longueur. C'était un moyen matériel de maintenir l'hérédité monarchique contre l'usurpation des chefs militaires. On ne concevait pas la majesté royale sans cette décoration naturelle, et comme il fallait un grand nombre d'années pour que les cheveux d'un guerrier acquissent tout leur développement, l'ambitieux eût été forcé d'afficher ses prétentions long-temps à l'avance, et l'on aurait eu un moyen fort simple de les anéantir avant qu'elles fussent devenues redoutables: c'était d'en détruire le signe extérieur. On était ainsi préservé des royautés improvisées, les pires de toutes.

On voit que chez les Franks l'hérédité royale n'existait pas seulement dans une loi, mais qu'ils en avaient au milieu d'eux l'image vivante dans ces princes à la longue chevelure qui s'élevaient autour du trône.

La liberté politique n'était pas moins bien assurée que l'hérédité royale. Tous les ans, au mois de mars, la nation armée se réunissait autour de son roi pour délibérer avec lui sur les questions d'intérêt général, et sur les expéditions de la campagne suivante. Le monarque, après avoir pris l'avis des chefs, proposait la résolution au peuple, qui la votait par acclamation.

Ces deux grandes images, l'hérédité royale et les assemblées annuelles de la nation, se montrent donc dans le peuple Frank dès qu'il apparaît à nos regards (1).

(1) Nous commencerons par donner un tableau généalogique général des rois de France. On trouvera ensuite des tableaux particuliers qui donneront une connaissance exacte des lignées royales, des droits divers de succession, des alliances souveraines, des origines illustres, etc.

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE RACE, DITE DES MÉROVINGIENS.

21 ROIS DEPUIS PHARAMOND, EN 420, JUSQU'A PÉPIN, EN 752.

CHAPITRE PREMIER.

Commencement de la monarchie française depuis Pharamond jusqu'à Clovis (420-481).

Au commencement du cinquième siècle, les Gaules comptaient les Bourguignons, établis à l'ouest du Jura; les Goths, maîtres de l'Aquitaine; les confédérations Armoriques; le *royaume Romain* de Soissons, et les tribus Franques fixées dans la Belgique.

§ 1er. *Pharamond*, 420-428.

Vers l'an 420, sous le règne du faible Honorius, successeur du grand Théodose, les Franks firent, dans les Gaules, à la suite de Pharamond (1), une invasion dont le résultat est contesté par la nouvelle école historique. Selon elle, Pharamond n'a pas franchi le Rhin ou même il n'a jamais existé (2). On ne saurait cependant nier qu'il n'ait fixé, du moins quelque temps, sa résidence à Trèves, et que si les Romains lui firent à diverses reprises abandonner ses conquêtes,

(1) Il était fils de Marcomir, vaincu avec Suénon par l'empereur Valentinien II. (Voyez mon *Histoire Romaine*, 3e éd., p.366.)
(2) Le mot de *Pharamond* ne serait alors, dans la décomposition celtique, que synonyme de *l'homme qui marche devant, qui marche le premier;* mais il pourrait signifier également: *qui a ouvert la marche, qui s'est établi le premier*.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS DE FRANCE.

Races			Avènement des races	Nombre des rois		Durée des races	
Races	Mérovingiens		420	21		332	
	Carlovingiens		752	13		235	
	Capétiens	Directs	987	15	36	341	843
		Valois	1328	13		261	
		Bourbons	1589	8		241	
						1410	

Siècles	Avènement	Rang général	Rang particulier	Race	Rois
	420	I	1	Mérovingiens	Pharamond
	428	II	2		Clodion
V.e	448	III	3		Mérovée
	458	IV	4		Childéric I
	481	V	5		Clovis I
	511	VI	6		Childebert I
	558	VII	7		Clotaire I
VI.e	561	VIII	8		Caribert
	567	IX	9		Chilpéric I
	584	X	10		Clotaire II
	628	XI	11		Dagobert I
	638	XII	12		Clovis II
	656	XIII	13		Clotaire III
VII.e	670	XIV	14		Childéric II
	673	XV	15		Thierry I
	691	XVI	16		Clovis III
	695	XVII	17		Childebert II
	714	XVIII	18		Dagobert II
	715	XIX	19		Chilpéric II Daniel
	720	XX	20		Thierry II
VIII.e	742	XXI	21		Childéric III
	752	XXII	1	Carlovingiens	Pépin le Bref
	768	XXIII	2		Charlemagne
	814	XXIV	3		Louis I le Débonnaire
	840	XXV	4		Charles I le Chauve
	877	XXVI	5		Louis II le Bègue
IX.e	879	XXVII	6		Louis III et Carloman
	884	XXVIII	7		Charles II le Gros
	888	XXIX	8		Eudes
	898	XXX	9		Charles III le Simple
	923	XXXI	10		Raoul époux d'Emma
	936	XXXII	11		Louis IV d'Outremer
	954	XXXIII	12		Lothaire
X.e	986	XXXIV	13		Louis V le Fainéant
	987	XXXV	1	Capétiens — Capétiens Directs	Hugues Capet
	996	XXXVI	2		Robert le Pieux
	1031	XXXVII	3		Henri I
XI.e	1060	XXXVIII	4		Philippe I
	1108	XXXIX	5		Louis VI le Gros
XII.e	1137	XL	6		Louis VII le Jeune
	1180	XLI	7		Philippe II Auguste
	1223	XLII	8		Louis VIII le Lion
XIII.e	1226	XLIII	9		Louis IX (Saint Louis)
	1270	XLIV	10		Philippe III le Hardi
	1285	XLV	11		Philippe IV le Bel
	1314	XLVI	12		Louis X le Hutin (Frères)
	1316	XLVII	13		Jean I
	1316	XLVIII	14		Philippe V le Long (Frères)
XIV.e	1322	XLIX	15		Charles IV le Bel (Frères)
	1328	L	16	Valois Directs	Philippe VI de Valois
	1350	LI	17		Jean II le Bon
	1364	LII	18		Charles V
	1380	LIII	19		Charles VI
	1422	LIV	20		Charles VII
XV.e	1461	LV	21		Louis XI
	1484	LVI	22		Charles VIII
	1498	LVII	23	Valois-Orléans et Valois-Orléans Angoulême	Louis XII
	1515	LVIII	24		François I
	1547	LIX	25		Henri II
XVI.e	1559	LX	26		François II (Frères)
	1560	LXI	27		Charles IX (Frères)
	1574	LXII	28		Henri III (Frères)
	1589	LXIII	29	Bourbons	Henri IV
	1610	LXIV	30		Louis XIII
XVII.e	1643	LXV	31		Louis XIV
	1715	LXVI	32		Louis XV
	1774	LXVII	33		Louis XVI
XVIII.e	1793	LXVIII	34		Louis XVII
	1795	LXIX	35		Louis XVIII
XIX.e	1824	LXX	36		Charles X

Origine des Carlovingiens et des Capétiens

S.t Arnoul †640 — Pépin de Landen †640

Ansegise époux †674 — Begge

Pépin d'Héristal

Charles Martel †741 — Childebrand

Nebelong

Théodebert

Robert I

Louis le Germanique — Robert II le Fort †866

Robert III

Hugues le Grand †956

Charles de Valois — Robert de Clermont

Louis I Duc de Bourbon

Jacques de Bourbon

Louis d'Orléans — Jean I

Charles — Jean d'Angoulême — Louis II

Charles — Jean II

François

Charles Duc de Vendôme

Antoine Roi de Navarre

Louis dit Monseigneur

Louis Duc de Bourgogne

Louis Dauphin



de nouvelles victoires le remirent en possession d'une partie de la Belgique (1). Au-delà du Rhin, il étendit sa domination sur la Thuringe.

§ 2. *Clodion le Chevelu* (2) — *Chlodion* (Hlod, *qui se prononce* Chlod, *illustre*), 428-448.

En vertu de l'hérédité royale, Clodion, fils de Pharamond, fut élevé sur le pavois.

Sous sa conduite, les Franks, entr'autres les Saliens et les Ripuaires, traversèrent le pays de Cologne, passèrent la Meuse et s'établirent dans les plaines de Lens (434), traînant avec eux un immense butin ; mais Aétius, grand-maître de la milice romaine, les força de rétrograder. Ils se retirèrent d'abord dans les colonies franques de la rive gauche du Rhin et rentrèrent ensuite au territoire de la France germanique.

Malgré l'insuccès de cette irruption, elle n'en laissa pas moins dans les esprits un vif désir d'en essayer une nouvelle. Dans un conseil tenu par Clodion au château de Disparg (Dispargum), sur les frontières de Tongres (3), il fut convenu que des émissaires iraient dans les Gaules, se procurer des renseignements exacts sur les localités, sur les forces militaires du pays, ses moyens de défense, la disposition des esprits, etc. Ces espions préparèrent si bien les

(1) Il faut entendre par ce mot la Belgique ancienne. Voyez ma *Géographie ancienne*, numéros 585-602.

(2) Clodion a été surnommé *le chevelu*, non point parce qu'il aurait été le premier à porter les cheveux longs, mais parce qu'il succédait héréditairement à Pharamond ; et d'après l'institution des Franks dont il a été parlé plus haut (p. 77), il ne pouvait lui succéder que revêtu d'une longue chevelure. Clodion le Chevelu signifie donc : Clodion, *successeur légitime* de Pharamond. Voici quelques passages relatifs à ce qui précède.

Post Marcomirum, filius ejus Pharamundus fuit rex CRINITUS.... *post quem Clodius filius ejus*.... (Vita Sigeberti III.).

Elegerunt Pharamundum, filium ipsius Marcomiri, et levaverunt super se regem CRINITUM. (Gesta Francorum, *initio*).

(3) Grégoire de Tours dit : *Dispargum in terminis Turingorum*. Ce dernier mot, provenant de l'ignorance des copistes, qui l'ont mis à la place de *Tungrorum*, a fait tomber quelques écrivains dans de graves erreurs.

voies, que la population gallo-romaine ne fit aucun mouvement pour s'opposer à l'invasion (447). Bavai, Tournai, Cambrai, villes fortes, tombèrent au pouvoir des Franks avant qu'Aétius eût pris quelque mesure. Enfin le grand-maître de la milice parut, mais pour se faire battre, aux environs d'Amiens, où son armée repassa la Somme. La portion du territoire évacué par les Romains reconnut sans peine l'autorité de Clodion; mais il ne put garder pour les Saliens, sa tribu, toute cette importante conquête; il se vit obligé d'en faire le partage avec les autres tribus franques. Aux Ripuaires échut le canton de Cambrai; aux Morins, celui de Tongres; aux Chamaves, celui de Trèves. Quant aux Saliens, ils se réservèrent Tournai, ville principale de Belgique, regardée dès-lors comme le berceau de l'empire des Franks (1). Clodion mourut en 448. Mérovée, son fils puîné, lui succèda.

§ 3. *Mérovée — Merewig*, 448-458.

Il ne semble pas que les empereurs aient vu de mauvais œil l'établissement des Franks dans les Gaules. La puissance encore naissante des Saliens ne leur paraissait pas aussi redoutable que celle des Bourguignons et des Wisigoths, et d'ailleurs un ennemi plus terrible s'avançait de l'Orient, capable d'engloutir le monde romain dans sa marche.

Les nations gothiques (Gètes et Massagètes des anciens), qui formaient l'arrière-garde de la grande famille teutonique, s'étaient cantonnées, lors du mouvement géneral des Teutons, sur la rive septentrionale du Pont-Euxin et le long du bas Danube. Mais vers le milieu du quatrième siècle, elles furent assaillies par une immense multitude d'hommes au hideux visage, aux mœurs féroces, étrangers à l'Occident par leur aspect comme par leur langage. C'étaient les Huns (Hiongnou), peuple nomade de la Grande-Tartarie. Les Ostro-

(1) C'est ce qui explique la prédilection que nos rois montrèrent pour cette ville.

Goths (Goths orientaux) devinrent leurs tributaires, et les Wisigoths, reculant devant les oppresseurs de leurs frères, se jetèrent sur le territoire de l'empire où nous les avons vus s'établir avec Alaric, Ataulf et Wallia (1).

Les Huns suivirent, comme leurs devanciers, cette loi mystérieuse et providentielle qui poussait vers l'ouest les hommes de la Haute-Asie. Attila, leur khacan (roi des rois), traversa l'Allemagne; et sous prétexte de soutenir les droits de Marcomir, fils aîné de Clodion, contre Mérovée, fils puîné de ce monarque, il se dirigea vers la Gaule, entraînant avec lui les Ostrogoths, les Gépides et d'autres peuples, ses vassaux.

Attila passe le Rhin sur les glaces de l'hiver (451), à la tête de six cent mille guerriers, se répand dans la Gaule-Belgique, livre aux flammes les cités dévastées, et se porte sur Orléans que doit lui livrer un corps d'Alains au service de l'empire. Aétius avait réuni contre l'ennemi commun les Franks, les Wisigoths, les Bourguignons, les milices Armoriques et quelques misérables cohortes romaines. Il le surprend au moment où, venant de forcer la ville, il commence à la saccager: tout ce qui se trouve de Huns dans Orléans est pris, tué ou jeté dans la Loire. Attila, frémissant de rage, donne à son armée l'ordre de la retraite; mais il est atteint par les confédérés entre Châlons-sur-Marne et Méry-sur-Seine. C'est là que se livra cette bataille fameuse dont le résultat devait perdre ou sauver la Gaule. Le centre commandé par Aétius, venait d'être écrasé; les deux ailes flottantes se trouvaient compromises; à la droite, Théodoric, roi des Wisigoths, fut tué du premier choc; mais la réserve, conduite par Thorismond son fils, opéra sa jonction avec la gauche, toute composée de Franks. Après un jour entier de combat, Mérovée força à la fuite le *Fléau de Dieu*. Les Huns perdirent près de trois cent mille hommes (2).

(1) *Voyez mon* Histoire Romaine, 3e édit., p. 368 et suivantes.

(2) D'autres historiens attribuent la gloire de cette journée, ici à Aétius, là aux Wisigoths. *Dans leur patriotisme*, ils ont négli-

La reconnaissance des Gaulois favorisa les entreprises de Mérovée. Déjà l'on se trouvait heureux d'obéir au prince dont la valeur avait sauvé le pays (1). Les empereurs lui décernèrent des titres ; enfin son nom acquit tant d'éclat, qu'il servit à désigner non-seulement les chefs de la première dynastie, mais encore tous les Saliens eux-mêmes, que les auteurs contemporains appellent souvent les Mérovingiens.

Les États de Mérovée s'étendaient jusqu'à la Seine, sous le nom de France, lorsqu'il mourut, jeune encore, en 458.

C'est à cette époque que se fit surtout connaître sainte Geneviève (2), patronne de Paris, née vers l'an 422, à Nanterre. Son père nommé Sévère, et sa mère Gironne, habitaient ce bourg. S'il faut s'en rapporter à une tradition populaire, Geneviève était une simple bergère ; suivant quelques chroniques, ses parents auraient été des personnes considérables. L'auteur de la plus ancienne *vie* de cette sainte (cet ouvrage est daté de 530, dix-huit ans après sa mort) se tait sur le rang que sa famille occupait ; mais il fait entendre que Geneviève possédait en propre des biens considérables. Son père l'avait élevée dans les sentiments de la plus haute piété, et avait manifesté le désir qu'elle se consacrât à Dieu. Saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, qui se proposaient d'aller dans la Grande-Bretagne combattre l'hérésie, traversaient le bourg de Nanterre ; le peuple les entoura aussitôt, et les escorta jusqu'à l'église, où saint Germain remarqua un enfant de l'âge de sept ans qui priait avec une ardente ferveur : c'était Geneviève. Il la fit approcher, l'interrogea avec bonté, et l'enfant avoua alors au prélat que son unique désir était de se vouer à Dieu. Saint Germain s'empressa de la bénir et de lui imposer les mains. En sortant de l'église, il alla voir le père de Geneviève, et l'engagea à lui présenter sa fille le lendemain avant son départ. Sévère se rendit exactement avec Geneviève à l'invitation de saint Germain. Elle approcha de lui avec respect. *Persistez-vous*, lui dit-il, *mon enfant, dans*

gé la version favorable aux Franks, quoique cette version ait pour elle autant d'autorités que les autres.

(1) Les légendes le mettent au niveau de saint Loup, dont les mérites firent le salut de Troyes.

(2) On ne nous saura pas mauvais gré de donner ici quelques détails sur cette illustre patronne de Paris.

la résolution que vous avez annoncée hier ? — Oui, mon père, telle fut la réponse de Geneviève. Alors l'évêque lui passa au cou une petite médaille en cuivre sur laquelle était gravée la croix. Il lui recommanda de s'abstenir de porter des bijoux, des colliers d'or et des pierreries. La leçon de saint Germain ne fut pas perdue pour Geneviève ; dès cet instant, elle mena une vie exemplaire. Quand elle eut atteint sa quinzième année, plus affermie que jamais dans sa vocation, elle demanda à prendre le voile, qu'elle reçut de Vélicus, évêque de Châlons. Les filles qui faisaient vœu de virginité n'avaient pas besoin de plus de cérémonie, l'état qu'elles embrassaient étant volontaire : elles retournaient dans leurs familles, qu'elles édifiaient par leurs vertus et par leurs exemples. Geneviève se retira à Paris chez sa marraine ; là, elle se livra à la plus grande abstinence, ne mangeant que deux fois la semaine, et ne se nourrissant qu'avec du pain d'orge et des fèves cuites. Elle mena ce genre de vie depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de cinquante, où, par le conseil des évêques, elle usa d'un peu de lait et de poisson.

Quelque exemplaire que fût la vie de Geneviève, la calomnie ne l'épargna pas : ses pieuses pratiques furent taxées d'hypocrisie. L'évêque de Paris, qu'on croit être saint Marcel, prit sa défense.

A l'invasion d'Attila, les habitants de Paris s'apprêtaient à abandonner leur ville, lorsque Geneviève les rassura, et, malgré l'imminence du danger, leur annonça que cette cité serait respectée par les Barbares. On lui reprocha de vouloir faire la prophétesse, on l'accabla d'injures, on conçut même le projet d'attenter à ses jours ; elle souffrit tout avec patience et résignation. Sa prédiction s'accomplit ; Geneviève devint dès lors l'objet de la vénération publique, et il ne se fit rien d'important dans Paris qu'on ne vînt la consulter. Vers l'an 459, Childéric Ier, roi des *Franks*, ayant mis le siége devant Paris, et s'en étant rendu maître, une famine horrible, suite ordinaire de la guerre, vint désoler cette cité ; et, sans le secours de Geneviève, tous ses habitants périssaient. La sainte s'étant embarquée sur la Seine, alla de ville en ville, et revint bientôt avec douze grands bateaux de blé qu'elle fit distribuer aux pauvres. Pleine de vertus et d'années (elle avait quatre-vingt-huit ans), elle mourut le 3 janvier 512. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Son corps fut, par la suite, exhumé, et l'on plaça ses reliques dans une riche châsse, ouvrage de saint Éloi, en 632. Un abbé de Sainte-Geneviève en fit faire une plus riche encore, toute com-

verte de pierreries, présent des rois et des reines de France. Pendant la révolution, on s'empara de cette châsse, et les reliques de l'illustre vierge furent publiquement brûlées.

Entre un grand nombre de miracles qu'on lui attribue, et tous opérés en faveur des Parisiens, un des premiers fut la cessation de la peste, appelée *mal des ardents*, qui fit les plus grands ravages dans Paris et dans tout le royaume. Vers l'an 1131, sous le règne de Louis le Gros, on porta solennellement, de Sainte-Geneviève à l'église Notre-Dame, la châsse où reposaient les reliques de la sainte; et, pendant la procession, tous les malades, à l'exception de trois qui, dit-on, manquèrent de foi, furent guéris. Les Parisiens ont imploré plusieurs fois la protection de la vierge de Nanterre, et ne doutaient pas que les grâces qu'ils obtenaient ne fussent dues à son intervention.

§ 4. *Childéric* 1er, 458-481.

Childéric, fils de Mérovée, débuta sur le trône par des fautes si graves que les Franks, indisposés contre leur nouveau prince, confièrent la direction de leur gouvernement au patrice Égidius (1), qui résidait à Soissons. Ce n'est pas en qualité de chef héréditaire et national, mais comme maître de la milice impériale, qu'il remplaça le fils de Mérovée.

Childéric se réfugia dans la Thuringe, laissant dans ses états un ami, nommé Viomade, pour veiller à ses intérêts. Tout-à-coup, ce chef banni reçut de son affidé la moitié d'une pièce d'or qu'ils avaient rompue ensemble avant de se séparer. A ce signal convenu entre eux, Childéric connut que le moment était favorable pour reparaître parmi les Franks; il partit à la hâte, et trouva les esprits si bien apaisés par son absence et l'adresse de Viomade, qu'il fut rétabli sans obstacle dans sa dignité royale.

Quelque temps après, il fut aussi surpris que joyeux de voir arriver vers lui Bazine, femme du roi de Thuringe: *J'ai reconnu ton mérite et ton grand coura-*

(1) Ce fait prouve que les Franks se regardaient encore comme tributaires de l'Empire ou du moins que Childéric avait succédé aux titres romains décernés à son père.



ge, répondit-elle aux questions empressées du prince frank (1). *Je suis venue pour rester avec toi : sache que si j'avais connu quelque part, au-delà des mers, un homme qui valût mieux que toi, je l'eusse été chercher pour en faire le compagnon de ma vie.* Childéric, fier d'une telle préférence, épousa Bazine, et de leur mariage naquit un fils qu'on appela Clovis.

Mûri par l'adversité, Childéric effaça ses premiers torts sous l'éclat de ses actions. Profitant de l'absence d'Égidius, il soumit le pays de Beauvais, pénétra dans la Lorraine, et termina cette glorieuse expédition la même année qu'Odoacre, chef des Hérules, mit fin à l'empire d'Occident (476).

L'empire d'Orient adopta, dans cette conjoncture, la politique que celui d'Occident avait suivie jusqu'alors. Incapable d'expulser les Franks de leurs conquêtes, il prit le parti de les leur concéder à titre de bénéfice militaire. Zénon nomma même Childéric maître de la milice romaine (2), circonstance d'où résulte que le fils de Mérovée possédait dans les Gaules une influence supérieure à celle des autres rois barbares. Dès lors, Childéric régna dans les pays conquis, comme chef des Franks, et dans les possessions romaines, comme lieutenant de l'empereur ; mais il ne jouit pas long-temps des honneurs impériaux : il mourut en 481 à Tournai (3),

(1) Grégoire de Tours, liv. II. c. 12.

(2) Par cette dignité, il avait la direction de toutes les affaires militaires ; le préfet réglait les affaires civiles.

(3) L'an 1653, on découvrit, dans l'enceinte actuelle de cette ville, à sept pieds de profondeur, un tombeau qui fut bientôt reconnu pour être celui de Childéric. On y trouva, entre autres objets précieux, beaucoup de pièces d'or à l'effigie des empereurs Valentinien, Marcien, Léon, Zénon, etc. ; deux cents pièces d'argent fort endommagées. On y trouva aussi les os du squelette d'un homme de cinq pieds et demi de haut ; un globe de cristal, plusieurs pièces curieuses d'or massif, une tête de bœuf, un stylet de fer dans un étui d'or avec des tablettes ; une grande quantité de petites figures qui semblaient être des abeilles, attachées, selon toute apparence, sur la cotte d'armes de Childéric et sur la housse de son cheval ; une aiguille, des agrafes, des crochets, des boucles, quelques ornements d'un baudrier et d'une bride ; le tout d'or avec une infinité de rubis qui y étaient en-

laissant, outre Clovis, trois filles : Lanthilde, Alboflède, et Audeflède, qui devint l'épouse de Théodoric, roi des Ostrogoths.

CHAPITRE II.

FONDATION DÉFINITIVE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

Clovis I.er — *Hlodewig*, qui se prononce Chlodewig (illustre guerrier), 481-511.

§ 1er. *De Clovis jusqu'à sa conversion* (481-496).

A l'époque où Clovis monta sur le trône, les Gaules étaient divisées en cinq États indépendants :

1o Le royaume des Wisigoths, renfermant les provinces entre la Loire, les Cévennes et les deux mers, embrassant presque toute la Provence, et s'étendant au delà des Pyrénées sur presque toute l'Espagne. Alaric II était alors roi des Wisigoths.

2o La Bourgogne, comprenant les régions entre la haute Loire, la Saône et le Rhône ; l'Helvétie occidentale, Lyon, Genève et la Savoie, le Dauphiné moderne et les cantons provençaux au nord de la Durance. Gondebaud (*Gunde-bald*, combattant rude) régnait sur

chassés. Parmi les nombreux anneaux d'or trouvés dans ce tombeau, il y en a un où se voit un cachet qui porte l'empreinte d'un homme parfaitement beau ; il a le visage entièrement rasé ; sa chevelure est longue, tressée, séparée au front, et rejetée par derrière ; il tient un javelot à la main droite. On lit autour de la figure le nom de *Childéric*, gravé en lettres romaines. Il n'y a rien dans tout cela de trop barbare, dit M. de Châteaubriand.

Tout ce qui avait été trouvé dans le tombeau de Childéric fut porté à Vienne. L'empereur Léopold l'ayant donné à l'électeur de Cologne, ce prince en fit présent à Louis XIV, qui les fit déposer au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

Le tombeau renfermait aussi le squelette d'un cheval ; ce qui prouve que l'on suivait encore, à cette époque, l'ancien usage d'enterrer, avec les princes, leur cheval de bataille.

la plus grande partie de la Bourgogne; son frère Godeghésil n'avait en partage que Genève et les environs.

3° Le royaume de Bretagne, c'est-à-dire, à peu de chose près, la Bretagne actuelle, état purement gaulois, où la vieille race kimrique s'était affranchie de toute domination étrangère.

4° La Gaule romaine, enclavée de tous les côtés entre les possessions des Barbares, et une mer dont ils étaient maîtres. Les Ripes-Wares (Armoriques du nord) reconnaissaient encore l'autorité du patrice Syagrius, fils d'Égidius (1), qui résidait à Soissons.

5° Le royaume des Franks saliens, qui partant de Cologne, et suivant une ligne marquée par Aix-la-Chapelle, Namur, Tournai, prenait de la France actuelle les départements du Nord, du Pas-de-Calais, une partie des Ardennes et de l'Aisne, et celui de la Somme tout entier.

Les Wisigoths, les Bourguignons et la plupart des Germains établis sur le territoire de l'empire, avaient abjuré le paganisme; mais leur conversion s'était opérée généralement sous l'influence des ariens, ardents persécuteurs des catholiques.

Les évêques de la Gaule romaine n'envisageaient qu'avec horreur la chance de devenir sujets des hérétiques, et prévoyant que leur patrie n'aurait bientôt plus que le choix entre des maîtres teutons, ils tournèrent leurs espérances vers les Franks, encore païens, il est vrai, mais exempts du moins de ces erreurs auxquelles les hommes tiennent avec tant d'opiniâtreté.

Le jeune Clovis (2), en qui l'ambition et le génie conquérant avaient devancé les années, comprit ces espérances, et laissa préparer les peuples à sa venue, gardant pendant quelques années une réserve silencieuse (484-486).

(1) Egidius avait été mis à mort par ordre de l'empereur Libius-Sévère.
(2) Il n'avait que seize ans à la mort de son père.

Zénon l'avait nommé maître de la milice romaine dans les Gaules (1), pour l'opposer, en quelque sorte, à Syagrius, qui, justement indigné du meurtre de son père, s'était fait à Soissons une espèce de royaume romain, limitrophe des possessions franques. Chef des Saliens, Clovis ne pouvait voir en lui qu'un rival dangereux; dignitaire de l'empire, il devait le considérer comme un rebelle. Il le somma donc de reconnaître l'autorité qu'il tenait de l'empereur : *Sache*, lui dit-il, *que tu n'as plus de droits ici;* et, sur son refus, il lui déclara la guerre (2), lui laissant le choix du champ de bataille, comme Boïo-Rich le Cimbre avait fait jadis à l'égard de Marius.

Clovis, dont la tribu ne pouvait armer que six mille hommes, avait fait un appel aux autres tribus franques. Une seule consentit à le seconder; ce fut celle des Ripuaires, établis à Cologne, qui reconnaissait Sigebert pour chef. Cararic, chef des Morins, cantonnés à Thérouane, refusa, pour son malheur, de prêter l'appui de ses armes au roi des Saliens.

La bataille devait se donner dans les plaines de Nogent (486). Les armées ne furent pas plus tôt en présenee, que Clovis, le sabre et la francisque au poing, s'élança sur les ennemis, les poussa rudement, et du premier choc les mit en désordre. Le carnage fut affreux, et le mal irrémédiable. Syagrius, resté presque seul et désespérant de défendre Soissons, courut jusqu'à Toulouse se jeter entre les bras d'Alaric II, roi des Wisigoths.

Soissons ouvrit ses portes au vainqueur; Clovis profita de ses avantages pour soumettre beaucoup d'autres places qui, manquant ou de munitions ou de soldats, ne

(1) A cette occasion, il reçut les félications de saint Remi, évêque de Reims. Ce prélat passait pour l'homme le plus éloquent des Gaules, et jouissait dans le pays celtique d'un crédit prodigieux.

(2) L'école moderne fait partir Clovis, comme Clodion, du château de Disparg, et cependant elle convient que Childéric, père de Clovis, avait établi sa résidence à Tournai; étrange inconséquence! mais il fallait à tout prix prendre Clovis pour point de départ.

se crurent pas en état de tenir contre les Franks ; de sorte qu'en moins d'un an il se vit maître de tout ce qu'avaient possédé les Romains entre le Rhin et la Loire. Cependant, ne jugeant pas leur désastre assez complet tant qu'il leur resterait un chef capable de les rallier, et peut-être de liguer contre lui les princes voisins, Clovis somma fièrement Alaric de lui livrer le fugitif ou de se préparer à la guerre. Le roi des Wisigoths, soit crainte pour lui-même, soit indifférence pour son hôte, accorda l'extradition du malheureux Syagrius. Le dernier gouverneur romain fut traité, par le conquérant teuton, comme les Romains eux-mêmes avaient traité les défenseurs de la liberté gauloise; Syagrius fut plongé dans un cachot, puis décapité par ordre de Clovis.

Clovis, désirant entretenir les bonnes dispositions du clergé gaulois, évita de passer avec son armée dans les grandes villes dont il avait reçu la soumission. C'était le seul moyen de sauver du pillage les couvents et les basiliques, qui renfermaient beaucoup de richesses. Cependant une des églises de Reims ne put échapper à la rapacité d'une bande de maraudeurs franks. Dans leur butin, se trouvait un vase sacré d'une grandeur et d'une beauté singulières.

L'évêque, instruit de ce fait, députa vers Clovis pour réclamer ce vase. Charmé d'être agréable au prélat, le roi dit aux envoyés : *Venez avec moi à Soissons*, *et si parmi le butin je trouve l'objet ravi*, *je vous le rendrai* (1). On ne tarda pas à découvrir le vase précieux parmi les dépouilles rassemblées sous une tente, au milieu de la place publique de Soissons. *Mes braves compagnons*, dit alors Clovis aux Franks qui se pressaient autour de leur chef, *il ne vous sera pas désagréable que je prenne le vase*, *et que je le rende aux gens qui le réclament*. Les officiers et les soldats de s'écrier: *Comment! ne pouvez-vous pas le prendre sans le demander? N'êtes-vous pas le maître*, *et ce*

(1) Tout le butin était mis en commun après la campagne, et le sort réglait le partage entre tous.

que nous avons ne vous appartient-il pas? — *Non, certes*, dit un guerrier brutal et jaloux, *vous ne prendrez ce vase que si le sort vous le donne*; et d'un coup de sa francisque il le brisa. Clovis garda le silence, prit le vase et le rendit (1). Un an après, comme il passait en revue les Franks dans un *Champ-de-Mars*, il reconnut le soldat dont l'audace grossière avait invoqué la loi du partage : *Il n'est pas dans toute l'armée des armes plus mal tenues que les tiennes*, lui dit-il ; *ta framée, ton épée, ta francisque, accusent ta négligence et ta lâcheté*. Et lui arrachant sa hache, il la jette à terre. Le soldat se baisse pour la ramasser; mais Clovis lève soudain la sienne et lui fend la tête : *Voilà*, s'écrie-t-il, *ce que tu as fait au vase de Soissons*. Cette sanglante exécution, faite de la main d'un roi, nous semble atroce ; elle ne parut alors que sévère, et, mieux que toutes les lois, elle apprit aux vainqueurs à ménager les vaincus ; mieux que tous les exploits, elle apprit aux Franks à connaître Clovis.

Il ne paraît pas probable que les Franks aient, à l'exemple des Wisigoths et des Bourguignons, pris aux Gallo-Romains les deux tiers ou la moitié de leurs possessions territoriales. Ils se saisirent seulement des fonds du domaine impérial, tels que les bénéfices militaires, les terres abandonnées, et celles qui provenaient des confiscations prononcées par les lois romaines.

Clovis morcela ces terres, fruit légitime de la conquête, pour en pourvoir les chefs et les soldats, sans néanmoins leur en donner l'absolue propriété : le détenteur pouvait en être privé pour cause de trahison. Ces terres, dont la possession emportait l'obligation du service militaire, furent appelées *saliques*, du nom des Saliens, principale tribu des Franks. De là

(1) Sans qu'il s'élevât aucune objection. Tel est le récit des auteurs contemporains. Des écrivains modernes, jaloux de prouver qu'il existait une égalité parfaite entre le chef et les sujets, ont dénaturé cet événement, et pour faire triompher leur opinion, ils ont passé sous silence l'incident essentiel : c'est que le vase fut restitué aux envoyés de saint Remi.

vient l'article célèbre (1) de la loi qui porte le même nom : *En la terre salique, aucune portion d'héritage ne vient à femelle, le sexe viril acquiert toute la possession.* Le motif de cette disposition est facile à comprendre ; les femmes se trouvaient, par leur faiblesse, naturellement inhabiles à remplir la condition expresse pour laquelle ces terres étaient concédées, celle d'aller à la guerre (2).

Clovis, chef de la nation, se réserva pour sa propre part une grande portion de ces domaines, qu'il fit valoir en son nom, au moyen de serfs et d'affranchis, de telle sorte qu'il était, si l'on peut parler ainsi, le principal terrien. Dès lors, la puissance suprême se confond avec la possession territoriale, et voilà comment les femmes exclues de l'une, se trouvèrent exclues de l'autre (3).

Le conquérant respecta les lois des peuples conquis. Les Gallo-Romains eurent la permission de conserver leurs coutumes, et chaque individu put à son gré se faire juger d'après la législation romaine ou d'après l'acte salique.

(1) Article 62.— La loi salique est le plus ancien des Codes barbares. Elle fut rédigée, sous Pharamond, en langue germanique, au-delà du Rhin, par quatre commissaires nommés à cet effet ; soumise en deçà du fleuve à l'approbation des Franks Saliens dans trois Champs-de-Mars consécutifs, et publiée sous le titre de l'*Acte de la loi salique.* Clovis, après sa conversion, en modifia quelques dispositions pour les adapter à la religion chrétienne. Thierri Ier, Childebert Ier, Clotaire Ier, Dagobert Ier et enfin Charlemagne y firent de nouveaux amendements. Le texte primitif de cette loi a péri par l'injure du temps ; nous possédons seulement l'édition de Dagobert et celle de Charlemagne.

(2) Vertot s'exprime ainsi (Dissertation sur la véritable origine des Français) : « L'exclusion des femmes de la succession aux terres saliques était fondée, parmi ces peuples guerriers, sur le principe militaire que les *terres saliques* ou *de conquête*, ainsi nommées parce que les *Saliens* étaient les plus nobles des Franks, étant le prix et la récompense du sang qu'ils avaient versé dans les combats, il n'était pas juste que des biens acquis par la lance et l'épée passassent à la quenouille et au fuseau. »

(3) Cette exclusion, qui serait une injustice dans la loi civile, est la perfection de l'hérédité monarchique, parce qu'elle préserve le royaume de passer par les mariages sous le sceptre d'un prince étranger. Sans la loi salique, la France, sous Charles VI, serait de-

Les serfs, soit de corps, soit de biens, qui composaient à peu près les deux tiers de la population gauloise (1), furent traités par les Franks avec une extrême douceur, à tel point que leur sort était envié par les serfs des autres peuples. Aussi les Saliens tiraient-ils dans les expéditions militaires un grand parti de leurs esclaves; l'affranchissement était la récompense ordinaire de leurs services. Dès lors, ces nouveaux hommes libres s'attachaient de cœur à la famille de leur bienfaiteur, d'autant plus que d'après la loi l'affranchi devenait citoyen de la nation à laquelle il appartenait.

Il ne manquait à Clovis que d'être chrétien, pour s'ouvrir un chemin dans le reste des Gaules; quoique païen, il montrait beaucoup d'affection pour les catholiques, en cela bien différent de Gondebaud et d'Alaric, qui ne cessaient de les persécuter. Sa maison se trouvait remplie d'orthodoxes. Aurélien, son confident intime, Gallo-Romain de nation, montrait un zèle très vif pour le culte du vrai Dieu. Tout semblait former autour du roi frank une sorte de ligue dont l'unique but était sa conversion.

Saint Remi jugea que le plus sûr moyen d'y parvenir était de faire épouser à Clovis une femme chrétienne.

venue province anglaise. Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas à cette loi qui nous a sauvés du joug le plus humilliant!

L'hérédité de la famille royale, pour le dire en passant, n'est pas fondée, comme on aime à le répéter, sur une analogie ridicule entre une nation et les propriétés des citoyens, mais sur l'intérêt national qui exige cette perpétuité de l'unité monarchique si admirablement exprimée par cette maxime fondamentale: *Le roi ne meurt pas en France.*

(1) Cette population était d'environ dix millions. Les serfs de biens, qui provenaient ordinairement de la guerre, n'étaient tenus qu'au service des terres, dont ils partageaient les produits avec le propriétaire. Ils vivaient éloignés de lui, sans être astreints à remplir auprès de sa personne aucune fonction domestique; ils suivaient la fortune de la terre dans toutes ses mutations de possesseurs; mais ils étaient libres de s'en aller, en avertissant un certain temps d'avance. Les serfs de corps qui provenaient de l'achat de l'individu ou de condamnations criminelles, étaient la propriété du maître, et en cette qualité, soumis à ses exigences, à ses caprices; remplissant enfin les fonctions les plus viles de l'esclavage.

Gondebaud avait une nièce nommée Clotilde (Chlothilde, *Hlode-hilde*, illustre fille) dont il avait égorgé le père et la mère pour usurper leurs trésors. La renommée célébrait la beauté, l'esprit et les vertus de cette princesse. Quoique élevée dans une cour arienne, Clotilde était catholique; et la sainteté de sa vie répondait à la pureté de sa croyance. Saint Remi la connaissait, et soutenait sa constance par de pieux conseils. Il l'offrit à Clovis, comme l'héritière de la Bourgogne. Ce projet sourit au conquérant.

Aurélien, dit la chronique, déguisé en mendiant, portant sur son dos une besace au bout d'un bâton, fut chargé du message; il devait remettre à Clotilde un anneau que lui envoyait Clovis, afin qu'elle eût foi dans les paroles du messager. Aurélien, arrivé à la porte de la ville (Genève), y trouva Clotilde assise avec sa sœur; les deux sœurs exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs, car elles étaient chrétiennes. Clotilde s'empresse de laver les pieds d'Aurélien. Celui-ci se penche vers elle et lui dit tout bas: *Maîtresse, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, si tu me veux conduire dans un lieu où je puisse te parler en secret. — Parle*, lui répond Clotilde. Aurélien dit: *Clovis, roi des Franks, m'envoie vers toi; si c'est la volonté de Dieu, il désire vivement t'épouser, et pour que tu me croies, voilà son anneau.* Clotilde l'accepte, et une grande joie reluit sur son visage; elle dit au voyageur : *Prends ces cent sous d'or pour récompense de ta peine, avec mon anneau. Retourne vers ton maître; dis-lui que, s'il veut m'épouser, il envoie promptement des embassadeurs à mon oncle Gondebaud.* Aurélien part, il s'endort sur le chemin; un mendiant lui vole sa besace, dans laquelle était l'anneau de Clotilde; le mendiant est pris, battu de verges et l'anneau retrouvé. Clovis, assuré du consentement de Clotilde, et convaincu que la renommée n'avait rien dit de trop à sa louange, la fit demander par ses ambassadeurs, entre

autres Auréliens, et avec tout l'appareil que son rang exigeait.

Cette demande jette Gondebaud dans une étrange perplexité. Consentir, c'était s'exposer un jour à de fâcheuses représailles de la part de Clovis, devenu gendre d'un beau-père assassiné ; refuser, c'était courir risque d'une guerre immédiate. Gondebaud croit le péril présent plus redoutable que le péril à venir, il consent ; les ambassadeurs présentent un sou et un denier, selon l'usage (1), et fiancent Clotilde au nom de Clovis. Tout était prêt pour le départ de la nouvelle reine ; elle se mit en chemin, montée sur une espèce de chariot que l'on appelait *basterne* : c'était la voiture la plus décente et la moins rude de ces temps-là ; elle était tirée par des bœufs, dont la marche, plus lente que celle du cheval, est aussi beaucoup plus douce. Clotilde trouve qu'on ne va pas assez vite ; elle craint d'être poursuivie par Arédius, ministre de Gondebaud et son ennemi personnel, qui peut faire changer son oncle de résolution. Elle saute sur un cheval, et la troupe franchit les collines et les vallées.

Arédius, sur ces entrefaites, étant revenu de Marseille à Genève, remontre à Gondebaud qu'il a égorgé son frère Chilpéric, père de Clotilde, qu'il a fait attacher une pierre au cou de la mère de sa nièce, et l'a précipitée dans un puits ; qu'il a fait jeter dans le même puits les têtes des deux frères de Clotilde, et que Clotilde ne manquera pas d'accourir se venger, secondée de toute la puissance des Franks. Gondebaud, effrayé, envoie à la poursuite de Clotilde ; mais celle-ci, prévoyant ce qui devait arriver, avait ordonné de ravager douze lieues de pays derrière elle. Clotilde sauvée s'écria : *Je te rends grâces, Dieu tout-puissant, de voir le commencement de la vengeance que je devais à mes parents et à mes frères* (2).

(1) On en trouve encore des traces dans les pièces d'argent que l'on fait bénir le jour du mariage. — (2) *Hist. franc.*, épit.

Clovis épousa solennellement la princesse à Soissons, sa principale résidence. Le mariage fut célébré aux acclamations des Gaulois et des Franks ; les Gaulois surtout se réjouissaient de voir une princesse chrétienne devenir l'épouse d'un vainqueur qui avait besoin d'être adouci par les sentiments d'une religion pleine de douceur. Bientôt maîtresse du cœur de son époux, elle ne profita de la confiance qu'il lui accordait que pour le détacher insensiblement de l'idolâtrie. Déjà même il ne se montrait pas éloigné de se rendre à ses vœux, lorsqu'un événement fatal l'en détourna. Leur premier-né, baptisé sous le nom d'Ingomer, mourut portant encore la robe blanche du baptême. Clovis en fit de vifs reproches à son épouse : *Si l'enfant*, dit-il, *avait été consacré à mes dieux, il vivrait encore*. Il s'apaisa cependant et laissa de nouveau présenter aux fonts baptismaux son second fils, qui fut appelé Clodomir (Chlodomir, *Hlode*, *mer*). Le petit Clodomir étant tombé malade à son tour, Clotilde fut dans une cruelle angoisse ; car son mari, désespéré autant qu'il était superstitieux, lui disait d'avance qu'elle seule avait causé la perte de ses deux fils. Clodomir ne mourut pas, mais son père conserva de la défiance. Il fallait qu'une conversion, dont les suites devaient être si importantes, fût accompagnée de circonstances propres à convaincre les peuples que c'était un coup du Ciel et l'ouvrage du Très-Haut.

Plusieurs bandes suéviques, désignées sous le nom d'All-men (tous hommes ou tout-à-fait hommes), menacèrent de passer le Rhin. Ils le franchirent en effet à Cologne, envahissant le territoire de Sigebert, chef des Ripuaires qui ne le cédaient qu'aux Saliens. Clovis, à la voix de son compatriote, arma ses Franks avec des Gallo-Romains, et vola vers le fleuve.

Les deux armées se rencontrèrent près de Tolbiac (*Tulpick* ou *Zulpick* dans le duché de Juliers). Le choc fut terrible entre deux nations également braves, également jalouses de leur gloire et de leur liberté.

Une blessure reçue par Sigebert jeta le désordre dans sa tribu ; la terreur se propagea parmi le reste des Franks, au point que Clovis, voyant la bataille presque perdue, se ressouvint de ce Dieu des chrétiens qu'il avait toujours repoussé : *J'ai appelé mes dieux,* s'écria-t-il, *et ils ne m'aident point dans ma détresse ; ils sont donc bien impuissants, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent. Christ, que Clotilde affirme être le Dieu vivant, j'invoque avec foi ton assistance ; si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom !* A cette prière, prononcée d'une voix éclatante, le courage renaît dans le cœur de tous ceux qui l'entourent ; lui-même, animé d'un nouveau feu, rallie ses gens et se précipite tête baissée sur les Allemands. L'effroi passe alors dans leurs rangs et leur roi reste sur la place avec la plus grande partie de son armée (496). Clovis traverse à son tour le Rhin, soumet en courant tout le pays germanique compris entre ce fleuve, le Mein, le Danube et les montagnes de Bohême, sans compter la Boïoarie (la Bavière) jusqu'aux Alpes Rhétiennes.

De retour en Gaule, Clovis apprit à la reine comment il avait obtenu la victoire au nom du Christ. Alors Clotilde manda secrètement saint Remi, qui s'adjoignit, pour instruire le roi frank, saint Waast, moine des environs de Toul. Le prélat de Reims lui rappela d'abord sa promesse : *Je t'écouterai volontiers,* répondit Clovis ; *mais il reste un obstacle, c'est que le peuple qui m'obéit ne veut pas renoncer à sa croyance ; j'irai vers lui et je lui parlerai d'après tes paroles.* Une assemblée générale des chefs fut en effet convoquée; mais à peine eut-il prononcé quelques mots, que tous les Saliens présents s'écrièrent : *Nous rejetons les dieux mortels ; nous ne voulons plus adorer que le Dieu dont Remi prêche la religion !*

L'évêque, rempli d'allégresse, fit préparer avec pompe les fonts baptismaux de Saint-Martin, église de

Reims :

Reims : la nef fut tendue de courtines blanches, couleur symbolique qui brillait aussi sur les vêtements de Clovis et des autres catéchumènes choisis dans l'élite des Saliens. Le roi fut baptisé dans un bassin de marbre, le jour de Noël (496), avec ces paroles éloquentes de saint Remi : *Sicambre, baisse docilement la tête ; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé* (1). Six mille Saliens de tout sexe reçurent le baptême (2). Le reste de la nation franque suivit de près l'exemple du prince, et s'honora de rendre un culte au Dieu dont elle avait reçu la victoire.

L'Église gagna d'autant plus à la conversion de Clovis, que, de tous les rois chrétiens, il était presque le seul qui ne professât point l'arianisme. Les évêques, dont il avait déjà tiré de grands secours, travaillèrent dès lors avec une nouvelle ardeur à lui concilier les peuples.

Clovis, en devenant chrétien, ne devint pas un autre homme ; il montra toujours l'ambition qui le dévorait, et commit des cruautés horribles. Il fit périr plusieurs de ses parents par des trahisons et par des meurtres, pour s'emparer de leurs États. Cette conduite, que la religion et l'humanité condamnent également, a fait croire à quelques historiens que ce prince, en embrassant le christianisme, avait beaucoup plus consulté la politique que sa conscience. Il nous semble que c'est faire injure à sa mémoire : Clovis a pu en même temps être de bonne foi dans sa conversion, et conserver ses mœurs barbares. Il est certain qu'il n'a jamais connu l'esprit de l'Evangile ; mais il paraît avoir été attaché à la religion qu'il avait adoptée : il fit bâtir un grand nombre d'églises et des monastères en l'honneur de saint Martin. Un jour que saint Remi lui lisait la passion de Jésus-Christ, il lui dit, avec ce mouvement d'un guerrier qui ne connaît rien au-dessus de ses armes : *Que n'étais-je là avec mes Franks !* Ces traits sont d'une religion mal éclairée, mais qui peut être sincère.

(1) Grég. de Tours, liv. II, c. 31.

(2) C'est à cette cérémonie que se rapporte l'origine de la sainte ampoule. L'huile préparée pour l'onction de Clovis ayant été égarée, un ange en apporta d'autre dans une fiole qui, d'un mot latin, fut nommée ampoule, et servit depuis ce temps au sacre des rois de France.

§ 2. *De Clovis depuis son baptême jusqu'à sa mort* (496-511).

La conversion du roi frank ranima les espérances du catholicisme presque exclus de toute l'Europe. L'empereur d'Orient, Anastase, adhérait à l'hérésie d'Eutychès; les Ostrogoths, les Wisigoths, les Bourguignons, les Gépides, les Suèves, les Wandales, avaient adopté la doctrine arienne, et le reste des Barbares était encore païen. Clovis devint dès lors le héros de l'Occident, et les évêques n'usèrent de leur crédit que pour appuyer son autorité. Les soldats gallo-romains n'éprouvèrent plus de répugnance à suivre ses enseignes, sous la condition toutefois de garder leurs usages, leurs coutumes et leurs étendards. Enfin les provinces armoricaines, qui n'avaient cessé de présenter le paganisme de Clovis comme un obstacle à leur soumission, furent amenées sans effort à reconnaître son autorité. En un mot, la religion fit la fortune et la gloire des Franks.

Clovis, qui ne voyait plus désormais d'ennemis à craindre derrière lui, put alors porter librement ses regards sur les belles contrées occupées par les Bourguignons et les Wisigoths.

Pour la Bourgogne, le prétexte d'une attaque était facile : il avait à venger la mort de Chilpéric et l'oppression des catholiques. Politique habile, il s'entend avec Godégisèle (Godeghesil), qui, complice de Gondebaud, n'avait pas recueilli tous les fruits qu'il espérait de leurs communs forfaits, et bientôt les Franks arrivent en armes sur les frontières des Bourguignons (500). Les deux armées se trouvent en présence sur les bords de l'Ousche, près du château de Dijon, et la défection préméditée de Godégisèle livre à Clovis une facile victoire. Gondebaud, poursuivi jusqu'aux limites de ses États, est assiégé dans Avignon. Réduit aux dernières extrémités, il aurait succombé sans un stratagème de son fidèle ministre Arédius, qui trompa le vainqueur, en feignant de déserter la cause de son

maître. Clovis accorda la paix à Gondebaud, sous la condition d'un tribut annuel. Comme Godégisèle n'avait obtenu le secours des Franks qu'à pareille condition, Clovis eut les deux frères pour tributaires, et la Bourgogne resta divisée.

Impatient de punir la trahison de son frère (501), Gondebaud n'attend que la retraite de l'ennemi pour aller assiéger Godégisèle dans Vienne, sa capitale. Il le force dans cet asile, et le fait massacrer au pied des autels où il s'était réfugié. Le meurtrier respecte la vie des Franks que la victime avait pris à sa solde; mais il les envoie comme un glorieux présent au roi des Wisigoths, et se croit désormais assez fort pour refuser le tribut promis à Clovis (1). La guerre devait recommencer.

Clovis arma contre les Bourguignons le roi des Ostrogoths, qui venait d'épouser sa sœur; mais il paraît que Théodoric se contenta de faire occuper les passages des Alpes et peut-être aussi la deuxième Narbonnaise, appelée Province de Marseille. Gondebaud néanmoins fut défait, soumis au tribut et forcé d'entrer dans une alliance offensive et défensive avec son vainqueur.

Alaric II, partageant les mêmes craintes, voulut gagner Clovis, et le vit dans une île de la Loire, près d'Amboise. Celui-ci lui donna de bonnes paroles, en écrivit de bonnes à Théodoric (2), beau-frère du roi frank, beau-père du roi wisigoth; mais immédiatement après il convoqua ses Franks: *Il me déplaît*, dit-il, *que ces Ariens possèdent la meilleure partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu et chassons-les; soumettons leur terre à notre pouvoir; nous ferons bien, car elle est très bonne* (507).

(1) Pour regagner l'affection de ses sujets, il amusa les évêques par la promesse de se faire catholique; il leur confia ses enfants à élever. Il accorda aux *Romains* (on nommait ainsi les anciens habitants de la Gaule) une loi plus douce (la loi *Gombette*) qu'aucun peuple barbare n'en avait encore accordé aux vaincus.

(2) Dans les lettres écrites en cette occasion, les trois princes se donnaient déjà réciproquement le titre de frère, coutume que les potentats ont conservée jusqu'à nos jours.

Les Franks, accoutumés à la victoire, jurèrent de ne point faire leur barbe qu'ils n'eussent vaincu leurs ennemis. Ces sortes de vœux étaient fort usités à cette époque, et encore long-temps après. Un autre usage de ces temps était de tirer augure du verset qu'on chantait à l'office au moment qu'on arrivait à l'église. Les envoyés du roi, à leur entrée à Saint-Martin, entendirent ces paroles du psaume 17 : *Vous m'avez revêtu de force pour la guerre; vous avez supplanté ceux qui s'étaient élevés contre moi; vous avez mis mes ennemis en fuite, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient.* Après cela, on ne douta plus de la victoire.

Loin de rencontrer un obstacle, il sembla que Clovis fût conduit par une main mystérieuse. Une biche lui indiqua un gué dans la Vienne, gonflée par des pluies abondantes. Une colonne de feu s'éleva, pour le guider la nuit, sur la cathédrale de saint Hilaire de Poitiers, ancien évêque et confesseur de la foi contre les Ariens (1). De son côté, il ne méconnut pas d'où lui venait le secours. Il défendit de piller autour de Poitiers. Près de Tours, il avait frappé de son épée un soldat qui enlevait du foin sur le territoire de cette ville consacrée par le tombeau de saint Martin : *Où est*, dit-il, *l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin ?* Un si zélé défenseur de l'Église devait trouver en elle une aide puissante pour la victoire. Toute la population catholique appelait la faveur du Ciel sur les armes de Clovis. Les deux rivaux se rencontrèrent à Vouglé (Vouillé) près de Poitiers. Clovis comptait dans ses rangs, outre ses propres guerriers et ses sujets gallo-romains, les Franks de Cologne, commandés par Chlodéric (c'est-à-dire illustre et puissant chef), fils de leur chef Sigebert, et les Burgundes, envoyés par Gondebaud, fidèle cette fois au vainqueur qui l'avait épargné. L'armée d'Alaric se composait des Wisigoths et des Gaulois méridionaux, entre lesquels on remarquait surtout les Arvernes, commandés par Apollinarius, fils du fameux écrivain Sidoine-Apollinaire.

(1) Grégoire de Tours, liv. II, c. 37.

Alaric voulait se borner à soutenir une guerre défensive; ses soldats murmurèrent et prétendirent qu'il avait peur : *Puisque vous l'exigez*, leur dit-il, *je vais vous mener à l'ennemi ; souvenez-vous seulement d'agir aussi bien que vous parlez. Pour moi, je vous ferai voir que je n'ai pas peur.* La lutte fut vive: déjà les Wisigoths lâchaient pied, lorsqu'un accident inattendu suspendit pour quelques moments la déroute. Alaric apercevant Clovis à peu de distance, le défia; ils piquèrent des deux l'un contre l'autre, et se choquèrent plusieurs fois; à la fin Clovis, plus fort ou plus adroit, désarçonna son ennemi, le renversa de cheval et lui plongea sa framée dans la poitrine (507). Les Wisigoths voyant leur roi mort, s'enfuirent dans toutes les directions; mais les Arvernes déployèrent un courage digne de leurs glorieux ancêtres, et moururent tous à leur poste avec Apollinarius et l'élite de leur noblesse.

Cette bataille décisive entraîna la soumission des trois Aquitaines. Le peuple et le clergé se précipitaient partout au-devant d'un vainqueur qui rendait aux catholiques la liberté du culte, et qui, respectant les terres des Gallo-Romains, ne demandait pour ses guerriers que le domaine des vaincus. Clovis trouva d'amples richesses dans le trésor des rois wisigoths, qui tomba entre ses mains à Toulouse. Gésalic, fils naturel d'Alaric II, alla se faire proclamer à Narbonne, tandis que son jeune frère Amalaric emportait en Espagne l'impuissance de son âge et les droits de sa légitimité.

Pendant que Clovis recevait à Toulouse la soumission des cités voisines de la Garonne, son fils aîné Thierry (Théodoric, Theuderic), remontait le cours du Tarn et du Lot, et réduisait l'Albigeois et l'Auvergne. Mais l'armée de Théodoric, roi des Ostrogoths, venait de passer les Alpes sous les ordres d'un illustre capitaine, le comte Ibbas. Thierry marcha contre ces nouveaux ennemis à la tête des Franks et d'un corps auxiliaire de Bourguignons; il fut défait dans la plaine d'Arles, et Théodoric resta maître de toute la Provence

actuelle. La première Narbonnaise continua d'appartenir aux Wisigoths d'Espagne (507-509).

Les hostilités duraient encore lorsque le vainqueur de Vouglé reçut dans la ville de Tours les ambassadeurs d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui envoyait le titre et les ornements de patrice, de consul et d'Auguste. Clovis donna une grande fête à cette occasion; il monta à cheval, le diadème en tête, revêtu de la robe et de la chlamyde ou manteau de pourpre, jeta beaucoup d'argent au peuple, et prit dès lors la qualité d'*Auguste*. Ce titre revêtit Clovis d'un caractère que les Gaulois révéraient encore, et légitima leur obéissance. C'est alors seulement que Soissons cessa d'être la résidence du monarque des Gaules, et que Clovis vint habiter le palais que l'empereur Julien avait bâti dans le faubourg méridional de la modeste cité de Lutèce.

Ce fut aussi vers cette époque que Clovis porta ses armes contre les Kimris de la Petite-Bretagne et leur enleva les villes de Rennes, de Nantes et de Vannes, dans lesquelles il plaça des gouverneurs franks. Les Bretons, dont le chef portait le titre de *roi*, se soumirent à une sorte de vassalité; mais ils secouèrent ce joug à la mort du conquérant.

Du degré d'ambition qui contribue à faire les conquérants, il y a peu de distance à celui qui en fait d'injustes usurpateurs. Autour de lui, au cœur de ses domaines, subsistaient encore plusieurs chefs tout-à-fait indépendants, Sigebert à Cologne, Cararic à Térouane, Ragnachaire à Cambrai, Regnomer (Rinomer) au Mans, et d'autres, dont la plupart étaient ses proches. Pour assurer l'unité de l'armée barbare, Clovis résolut de les faire tous périr, et il le fit par une suite de perfidies ou d'atrocités. Le plus puissant de ces princes était Sigebert, souverain de Cologne. Clovis envoya en secret vers Chlodéric, fils de Sigebert, et lui manda :

Voici que ton père est vieux, et qu'il boite de son pied malade (il avait été blessé à Tolbiac) : *s'il venait*

à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit ainsi que notre amitié. Il arriva que Sigebert sortit de Cologne pour aller se promener dans la forêt de Buconia : comme il s'endormit dans sa tente, sur le midi, son fils, séduit par l'ambition, appela des assassins et le fit tuer. Puis il députa vers Clovis : *Mon père est mort*, lui annonçait-il, *et j'ai en mon pouvoir ses biens et son royaume. Dépêche-moi quelques-uns des tiens, et je leur remettrai volontiers les trésors qui te plairont.* Clovis fit comme demandait Chlodéric. Tandis que ce dernier examinait avec les messagers les trésors de Sigebert, il dit tout-à-coup : *Voici le coffre où mon père avait coutume d'amasser ses pièces d'or.* Les envoyés lui répondirent : *Plonge ta main jusqu'au fond pour voir si rien n'y reste.* Et pendant qu'il se baissait, l'un d'eux leva sa francisque et lui brisa le crâne. Clovis vint alors à Cologne, convoqua le peuple, et dit : *Chlodéric a mis à mort son père ; lui-même a été assassiné, je ne sais par qui, au moment où il ouvrait les trésors de Sigebert. Je ne suis nullement complice de ces choses ; mais, puisqu'elles sont arrivées, je vous donne un conseil ; s'il vous est agréable, acceptez-le : Ayez recours à moi et mettez-vous sous ma protection.* Le peuple accueillit ces paroles avec des cris de joie et des battements de mains ; on éleva Clovis sur un pavois, et on le proclama chef de la tribu.

Clovis marcha ensuite contre Cararic, en tardives représailles de la conduite peu loyale qu'il avait tenue, vingt-cinq ans auparavant, à la bataille de Soissons. Cararic fut pris avec son fils, et Clovis commanda qu'ils fussent ordonnés prêtres, après qu'on leur eut coupé leur longue chevelure. Un jour que Cararic pleurait en songeant à son abaissement, son fils se prit à dire en montrant sa tête tonsurée : *Ces branches-là ont été coupées d'un arbre vert et vivant : il ne sèchera point, et en produira bientôt de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui a fait ces choses ne tarde pas davantage à*

mourir! Ces paroles furent rapportées à Clovis, qui punit une simple menace par la mort des deux princes.

Ce double meurtre réunit à l'empire salien les Franks qui occupaient les environs de Térouane, chez les Atrébates (Artois).

Il y avait à Cambrai (*Camaracum*) un chef frank, nommé Ragnachaire, lequel était païen et fort débauché. Clovis profita des déréglements de ce chef pour le décrier parmi les siens, et donna à ses antrustions (compagnons, *fidèles*) des baudriers et des bracelets d'or pour les engager à trahir leur maître; puis il parut inopinément avec une armée devant Cambrai. Ragnachaire, investi à l'improviste, fut arrêté, chargé de fers et trahi par ses propres soldats. *Pourquoi as-tu fait honte à ma famille en te laissant enchaîner?* lui dit Clovis; *ne te valait-il pas mieux mourir?* Il lui fendit la tête d'un coup de hache; et, se tournant vers Richaire, frère de Ragnachaire: *Si tu avais porté du secours à ton frère, il n'eût pas été enchaîné.* Et il le frappa aussi de sa francisque. Les *fidèles* de Ragnachaire, ayant reconnu que les présents de Clovis n'étaient que de cuivre doré, lui reprochèrent cette tromperie; mais il leur répondit: *Celui qui, de sa propre volonté, traîne son chef sous la hache, mérite de recevoir de faux or.* Et ils dûrent se contenter d'être épargnés eux-mêmes.

Clovis fit ensuite périr Regnomer, possesseur du Maine ou terre des Cénomans, ainsi que plusieurs autres chefs, et tous ses plus proches parents, de peur qu'ils ne disputassent l'empire à lui ou à ses fils. Un jour cependant, ayant rassemblé ses guerriers: *Malheur à moi,* dit-il, *qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers, n'ayant pas de parents qui puissent me secourir si l'adversité venait!*

« Mais, ajoute la chronique, ce n'était pas qu'il s'affligeât de la mort des siens; il parlait ainsi seulement par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelque pa-

rent, afin de le faire tuer.» Ce fut ainsi que Clovis devint véritablement roi de tout le peuple frank.

D'autre part, il reconnut à l'Église, dans un concile où siégèrent tous les évêques de sa domination, le droit le plus illimité d'asile et de protection. A une époque où la loi ne protégeait plus, c'était beaucoup de reconnaître le pouvoir d'un ordre qui prenait en main la tutelle et la garantie des vaincus. Les esclaves mêmes ne pouvaient être enlevés des églises où ils se réfugiaient. Les maisons des prêtres devaient couvrir et protéger, comme les temples, ceux qui paraîtraient vivre avec eux. Il suffisait qu'un évêque réclamât avec serment un captif, pour qu'il lui fût aussitôt rendu. Les évêques à leur tour reconnurent au roi le droit de *régale*, c'est-à-dire la perception des revenus épiscopaux pendant les vacances des siéges.

Ce concile, assemblé à Orléans, fut le premier tenu dans les Gaules depuis l'établissement des Franks; les conciles étaient à cette époque des assemblées législatives aussi bien que religieuses; car les évêques, seul pouvoir moral que respectassent jusqu'à un certain point les habitants, avaient attiré sous leur juridiction tous les actes de la vie humaine qui touchaient directement ou indirectement à la loi divine.

Les biens immenses que Clovis assura aux églises, particulièrement à celle de Reims, dont l'évêque était, *dit-on*, son principal conseiller, dûrent étendre infiniment cette salutaire influence de l'Église. Quelque bien qu'on mît dans les mains ecclésiastiques, c'était toujours cela de soustrait à la violence, à la brutalité, à la barbarie.

La providence de Dieu, ou peut-être sa justice, ne laissa pas à Clovis le temps d'effacer, par ses bienfaits, les crimes dont il venait de ternir sa gloire. Il fut enlevé dans la quarante-cinquième année de son âge (511). On l'enterra avec la bergère gauloise, Geneviève, dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, fondée par lui et Clotilde, et qui prit dans la suite le nom de la patron-

5

ne de Paris. On célébrait encore au commencement de la Révolution une messe pour le repos de l'ame du Sicambre, dans l'église même où il avait été enterré. La vérité religieuse a une vie que la vérité politique et la vérité philosophique n'ont pas; combien de fois les générations s'étaient-elles renouvelées, combien de fois la société avait-elle changé de mœurs, d'opinions et de lois, dans l'espace de douze cent quatre-vingts ans! Qui s'était souvenu de Clovis à travers tant de ruines et de siècles?... un prêtre sur un tombeau.

La vie politique de ce monarque peut se résumer dans les points suivants : Arracher les Gaules aux Romains, puis se retourner contre les autres Barbares qui venaient lui disputer sa conquête, et les renvoyer vaincus dans leurs forêts; se fondre ensuite dans la civilisation qu'il venait de délivrer, par l'adoption de la religion nationale; réunir après toutes ces petites républiques municipales dans l'unité d'une monarchie héréditaire, et enfin commencer par des victoires l'extension de cette unité aux limites naturelles du territoire. Si Pharamond fut le premier roi des Franks, Clovis doit être regardé comme le véritable fondateur de la monarchie française (1).

(1) La monarchie fondée, nous écrirons désormais *Francs* au lieu de *Franks*.

CHAPITRE III.

Depuis la mort de Clovis jusqu'à la réunion de toute la monarchie sous Clotaire II, 511—628.

CLOVIS.

Austrasie. Thierry I. (511-534).	Orléans. Clodomir. (511-524).	Paris. CHILDEBERT I. (511-558).	Soissons. CLOTAIRE I (511-561). Seul roi en 558.
Théodebert I, 534-548.	Deux fils tués et S. Cloud.	Deux filles.	
Théodebald, 548-555. Sans postérité.			

Fils de Clotaire I :

Paris. 561-567. CARIBERT I.	Orléans. 561-595. Gontran.	Austrasie, 561-575. Sigebert I.	Soissons, 561-584. CHILPÉRIC I.
		Childebert II. 575-596. Roi de Bourgogne, 593.	CLOTAIRE II, 584-628. Seul roi en 613.

Austrasie. Théodebert II. 596-613.	Bourgogn. Thierry II. 596-615.	DAGOBERT seul roi, 628-638.	Caribert II. 628-631. Tige des ducs d'Aquitaine.

§ 1er. *De la mort de Clovis à celle de Clotaire Ier* (511-561).

CHILDEBERT I (511-552) (1).

Clovis laissait quatre fils : Thierry Ier, né d'une autre femme que Clotilde, Clodomir, Childebert (*Hilde-berht*, jeune homme brillant), et Clotaire (*Hlode-her*, illustre maître) (2).

(1) L'usage a prévalu de ne compter comme rois de France que ceux de Paris ou de Neustrie.

(2) Le premier avait vingt-quatre ans; le second, seize; le troisième, quatorze; et le quatrième, douze.

Les États de Clovis furent partagés entre ses quatre enfants, qui se trouvèrent tous rois (1). Ce partage servait l'ambition des chefs qui, compagnons de la conquête, trouvaient dans l'érection de plusieurs royaumes un moyen d'exercer la domination sous le nom d'un enfant de Clovis. Telle était la force des idées d'hérédité monarchique, qu'il leur fut facile de faire croire qu'un fils de roi devait être roi. Le démembrement du territoire ne fut donc qu'une conséquence de la vénération qu'inspirait la mémoire du fondateur de la monarchie.

Cette application de la loi civile à la succession royale produisit tous les événements des deux siècles qui vont suivre. Le besoin de retrouver l'unité de territoire et l'unité monarchique, détruites par le partage, suscita ces guerres sans fin entre les frères et les neveux, ces usurpations d'héritages, ces assassinats, ces violences et ces crimes de toute espèce dont cette époque offre le hideux spectacle, et au milieu desquels on voit dominer les tragiques figures de Frédégonde et de Brunehaut. Cinq fois l'unité parvint à se rétablir (2); cinq fois elle fut brisée de nouveau par les passions, qui se prévalaient de la loi civile des Germains sur les héritages.

Thierry 1er obtint la France orientale (3) et l'Auvergne; il choisit Metz pour sa capitale.

Clodomir occupa la Gaule centrale, c'est-à-dire les provinces appelées par la suite pays Chartrain, Maine, Anjou, Touraine, Bourbonnais et Berri. Orléans devint sa résidence.

(1) La loi civile de succession, chez les Germains, prescrivait le partage entre frères.

(2) Sous Clotaire I, sous Clotaire II, sous Dagobert, sous Thierry III et sous Thierry de Chelles.

(3) Elle comprenait la vieille France Trans-rhénane, avec les États vassaux d'Allemagne et de Bavière; puis, en deçà du Rhin, les contrées entre ce fleuve et tout le cours de la Meuse, avec les territoires de Cambrai, de Reims et les champs Catalauniques.

Un peu plus tard la France fut divisée en Neustrie (*Ni-oster-rike*, royaume de l'ouest), et en *Ostrie* ou Austrasie (*Oster-rike*, royaume de l'est) qui comprit la France Germanique au-delà du Rhin, outre la Belgique orientale. Thierry I était donc souverain de l'Austrasie.

A Childebert échut presque tout l'ouest de la Gaule, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'aux Pyrénées, à savoir une portion de l'Ile-de-France et de la Picardie, la Normandie, la Haute-Bretagne (la Basse était indépendante) et l'Aquitaine occidentale. Il résidait à Paris.

Clotaire, le plus jeune, ne reçut que la Belgique occidentale, depuis Soissons, sa capitale, jusqu'à l'embouchure de la Meuse.

Les enfants de Clovis vécurent en paix durant quelques années, grâce à leur jeune âge et surtout à la prudence de la reine Clotilde, qui s'était retirée dans la basilique de Saint-Martin de Tours, sans perdre de vue les affaires du royaume. Aussi bien le voisinage d'ennemis puissants imposait aux princes Francs la nécessité de la concorde.

Quatre ans après la mort de Clovis (515), les États de Thierry furent exposés aux déprédations d'une troupe de pirates danois (1) qui, sous la conduite d'un chef nommé Chlochilaïc, remontèrent la Meuse jusqu'aux environs de Liége; mais ils furent taillés en pièces par le jeune Théodebert, fils du roi d'Austrasie. C'est à la suite de cette victoire que les Frisons et les Saxons du Wéser reconnurent la domination des Francs.

Le vieux Gondebaud, roi de Bourgogne, était mort tranquille, et rétabli dans sa puissance, après tant de vicissitudes. Ses fils Sigismond et Gondemar lui succédèrent. Les trois fils de Clotilde convoitaient la Bourgogne, sur laquelle ils avaient les droits de leur mère; cependant ils n'osèrent agir tant que vécut la femme de Sigismond, fille du grand Théodoric, l'Ostrogoth. Mais lorsqu'après la mort de cette princesse, Sigismond, à l'instigation d'une nouvelle épouse, eut fait périr un fils qu'il avait du premier lit, les trois princes Francs pensèrent n'avoir plus à redouter l'intervention du roi des

(1) Ils tiraient leur origine de ces colonies teutoniques qui jadis, se dirigeant au nord, tandis que la masse des Teutons avançait à l'ouest, avaient conquis la Chersonèse cimbrique et la Scandinavie sous les ordres du grand Odin.

Ostrogoths. La reine Clotilde elle-même vint tout exprès à Paris, où ils étaient réunis, pour les exciter à la guerre: *Que je n'aie pas à me repentir,* leur dit-elle, *mes très chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse! Prenez part, je vous prie, à mon injure, et mettez vos soins à venger mon père et ma mère égorgés par le père de Sigismond.* Les trois frères entrèrent en Bourgogne avec leurs guerriers: Sigismond et son frère Gondemar furent vaincus. Sigismond tomba au pouvoir de Clodomir avec sa femme et ses deux enfants, et on les ramena prisonniers à Orléans. Mais Gondemar, brave et habile capitaine, parvint à rendre le courage aux Bourguignons, et reconquit son royaume. Clodomir se remit en chemin pour combattre de nouveau; avant que de partir, il avait fait tuer et jeter dans un puits Sigismond et sa femme, malgré les prières du vertueux Avitus, abbé de Saint-Mesmin, qui lui prédit un sort pareil pour lui et pour sa race. *Il est d'un insensé,* avait répondu Clodomir, *quand on marche contre des ennemis, d'en laisser d'autres derrière soi.*

Clodomir retourne contre les Bourguignons; mais n'étant plus soutenu cette fois par Childebert et Clotaire, il demanda des secours à son frère aîné Thierry, qui avait épousé une fille du malheureux Sigismond. *J'irai,* répondit Thierry. Mais on prétend qu'il ajouta: *Je n'en vengerai pas moins mon beau-père* (534). Il joignit en effet Clodomir, et tous deux livrèrent bataille à Gondemar, près de Véseronce, sur le Rhône, à quelques lieues de Vienne. Les Bourguignons plièrent encore. Clodomir, s'acharnant à leur poursuite, ne s'aperçut point qu'il était séparé des siens et que les Austrasiens de Thierry ne le suivaient pas. Alors plusieurs cavaliers, qui l'avaient reconnu à sa longue chevelure, poussèrent son cri de combat, et l'appelèrent, en lui disant: *Viens, viens par ici; nous sommes des tiens!* Il alla vers eux, et ne reconnut sa méprise qu'à l'instant où ils l'environnèrent. C'étaient des

Bourguignons. Ils le massacrèrent sur la place ; puis Gondemar lui fit couper la tête, et commanda qu'on la plantât au bout d'une pique, pour donner du cœur à ses guerriers. Mais quand les Francs eurent vu promener de loin cette tête aux longues tresses sanglantes, la fureur les saisit : ils chargèrent avec tant d'impétuosité, qu'ils rompirent de nouveau l'armée de Gondemar, et la taillèrent en pièces ; ils mirent ensuite tout le pays à feu et à sang ; après quoi ils l'évacuèrent ; laissant Gondemar régner sur des cadavres et des ruines.

Les expéditions militaires de ce temps avaient moins pour but la conquête que le pillage; Thierry, d'ailleurs, était parti en toute hâte pour aller avec Childebert et Clotaire se partager les domaines de Clodomir, sans doute sous le généreux prétexte de les garder aux trois jeunes fils du prince défunt, que Clotilde élevait près d'elle à Tours.

Clotilde vint s'établir avec eux dans un monastère de Paris, espérant sans doute obtenir en leur faveur la restitution de l'héritage paternel. Ici nous laisserons parler Grégoire de Tours (1).

« Tandis que la reine Clotilde habitait Paris, Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, conçut de l'envie, et craignant que, par l'influence de la princesse, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère, le roi Clotaire, et lui fit dire : *Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et veut leur donner le royaume ; il faut que tu viennes promptement à Paris, et que, réunis tous deux en conseil, nous déterminions ce que nous devons faire d'eux, savoir si on leur coupera les cheveux comme au reste du peuple, ou si, les ayant tués, nous partagerons également entre nous le royaume de notre frère.* Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Chil-

(1) Liv. III.

debert avait déjà répandu dans le peuple que les deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, à la reine qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : *Envoie-nous les enfants, que nous les élevions au trône.* Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya, en disant : *Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royaume.* Les enfants allèrent ; mais ils furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs nourriciers, et on les enferma à part, d'un côté les serviteurs, et de l'autre les enfants. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, sénateur arverne (1), portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra, disant : *Tes fils, nos seigneurs, ô très glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter ces enfants : ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés ou qu'ils soient égorgés.* Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère en voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant, dans sa douleur, ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : *Si on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux les voir morts que tondus.* Mais Arcadius, s'inquiétant peu de sa douleur, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite plus réellement, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : *Vous pouvez continuer avec l'approbation de la reine ce que vous avez commencé ; car elle veut que vous accomplissiez votre projet.* Aussitôt Clotaire, prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et lui enfonçant un couteau dans l'ais-

(1) On voit que les nobles Gallo-Romains, esprits généralement subtils et déliés, s'insinuaient fréquemment dans la confiance des princes barbares : ainsi, Aurélien, confident de Clovis ; Arédius, ministre de Gondebaud, etc.

selle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterne aux pieds de Childebert, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes : *Secours-moi, mon très bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère.* Alors Childebert, le visage couvert de larmes, dit à Clotaire : *Je te prie, mon très cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie; et si tu ne veux pas le tuer, je te donnerai, pour le racheter, ce que tu voudras.* Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : *Repousse-le loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place; c'est toi qui m'as excité à cette chose, et tu es si prompt à reprendre ta foi!* Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté et le tua comme il avait tué son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les nourriciers; et après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux, et se rendit, avec Childebert, dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser ces petits corps sur un brancard, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et un deuil immense, à l'église de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'un des deux avait dix ans, et l'autre sept (1). Un troisième fils de Clodomir, nommé Clodoald, fut sauvé par le secours d'hommes puissants (2). Devenu grand, il abandonna le royaume de la terre, passa à Dieu, coupa ses cheveux, et persistant dans les bonnes œuvres, sortit prêtre de cette vie. Il bâtit un monastère à Noventium (Nogent-sur-Seine), qui changea son nom

(1) Nous avons cité ce long morceau, pour faire connaître l'histoire intéressante de Grégoire de Tours, auquel nous avons emprunté déjà beaucoup de détails.

Cet horrible événement confirme ce que nous avons dit au sujet de l'hérédité; il fallait que ce droit fût bien imposant aux yeux des Francs, puisque Clotaire égorgea de pauvres enfants, criminels à ses yeux par le seul motif qu'ils étaient les légitimes héritiers de leur père. Si l'élection eût suffi pour le créer chef des Francs de la portion de Clodomir, il n'aurait peut-être pas commis ce crime.

(2) *Viros fortes... qui posteà vulgò* BARONES *appellati sunt.*

pour prendre celui du petit-fils de Clovis. L'Église l'honore sous le nom de saint Cloud (532).

Après cette horrible catastrophe, Clotilde retourna dans sa retraite de Tours, et partagea le reste de ses jours entre l'aumône et la prière, si bien que les peuples la révéraient moins comme la veuve du puissant Clovis que comme une sainte de Dieu.

Thierry Ier ne se montra ni moins déloyal, ni moins barbare dans la conquête de la Thuringe.

Les Thuringiens obéissaient aux trois fils du roi Bazin, Hermanfried, Balderic et Bertaire (1). Le premier avait épousé l'une des petites-filles du grand Théodoric, roi des Ostrogoths. L'ambitieuse Amalberge conseilla à son mari de dépouiller ses frères, et Baudry fut assassiné (528). Voulant régner seule et se défaire de Bertaire, elle usa d'un stratagème pour déterminer Hermanfried à ce second fratricide. Elle donna un jour ordre qu'on ne servît sur la table que la moitié des mets ordinaires. Le roi surpris voulut en savoir le motif. *Vous n'avez que la moitié d'une couronne*, lui répondit Amalberge; *votre table ne doit être servie qu'à demi.* Ces paroles piquèrent Hermanfried; il se ligua avec Thierry, roi de Metz, et fit la guerre à Bertaire, qui périt dans un combat. Le Thuringien ne jouit pas longtemps de son crime. Il refusa à son allié la récompense qu'il lui avait promise, et Thierry indigné se ligua avec Clotaire pour demander raison de cette perfidie. Hermanfried, vaincu, eut l'imprudence d'accepter une entrevue dans les États de son ennemi : un jour qu'il se promenait avec son hôte sur les remparts de Tolbiac, Thierry l'en fit précipiter par trahison, déshonorant ainsi sa vie dans des lieux encore pleins de la gloire de son père. La Thuringe fut réunie à l'Austrasie (530).

Cependant les Arvernes, ses sujets, trompés par le bruit de sa mort, s'étaient donnés à Childebert; mais Childebert, informé de la fausseté de la nouvelle, éva-

(1) Ces noms ont été francisés en ceux-ci : *Hermanfroi*, *Baudry* et *Berthier*.

-u à leur territoire, en les abandonnant à la vengeance de son frère, et marcha vers la Septimanie (1) contre Amalaric, à cause des mauvais traitements que ce monarque infligeait à sa femme Clotilde, sœur des princes Francs. La reine des Wisigoths avait envoyé à Childebert un mouchoir teint de son sang, avec ces paroles : *Voilà ce que m'a fait Amalaric, parce que je ne veux pas être arienne.* Amalaric, à l'approche du roi franc, se sauva de Narbonne, abandonnant à son beau-frère Clotilde mourante. Il se retira à Barcelone où ses soldats le massacrèrent, indignés de sa lâcheté. Theudis, que les Wisigoths élurent à sa place, chassa d'Espagne les Francs qui s'étaient avancés jusqu'à Tolède, et les poursuivant au-delà des Pyrénées, il enleva la Septimanie à Childebert, tandis que Thierry réduisait les Auvergnats rebelles. Le roi de Paris ne retira d'autre fruit de son expédition que quelques saintes reliques en l'honneur desquelles il fonda l'église et le monastère de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés.

La guerre contre les Wisigoths fut reprise par le roi d'Austrasie, qui, de concert avec Clotaire, envoya une armée dans la Septimanie. Théodebert (Theudebert), son fils, qui la commandait, soumit le Rouergue et l'Albigeois. Il poussait ses conquêtes plus loin, lorsque la nouvelle de la mort de son père (534) le rappela dans ses États, où ses oncles pratiquaient des intelligences pour le faire exclure de la royauté. Son activité déjoua tous leurs complots.

Bientôt il se joignit à ceux qui voulaient le détrôner pour ravir la couronne de Bourgogne à Gondemar, frère de l'infortuné Sigismond. Le roi bourguignon perdit la bataille avec la vie près de Dijon (534). Les vainqueurs se partagèrent ses États, et mirent fin au pre-

(1) On l'appelait ainsi, parce qu'elle comprenait sept villes : Narbonne, Carcassonne, Béziers, Lodève, Nîmes, Agde, Maguelonne : les deux départements du Gard et de l'Hérault, avec une fraction des Pyrénées-Orientales.



mier royaume de Bourgogne, qui comptait cent vingt ans d'existence.

C'était l'époque où les Grecs et les Goths se disputaient l'Italie. Les deux peuples rivaux espérèrent également pouvoir se servir des Francs comme auxiliaires. Witigès leur fit l'abandon de la Provence et d'une partie du Dauphiné ; Justinien, la pleine cession des Gaules, sur lesquelles les empereurs conservaient encore une autorité nominale (1). Théodebert accepta sans scrupule les offres des deux souverains, et ne vit dans cette double et contradictoire alliance que l'acquisition d'une belle province pour lui-même et la dépouille de l'Italie pour ses compagnons d'armes.

A la descente de Théodebert en Italie, les Goths vont à sa rencontre comme amis ; il fond sur eux et les massacre. Les Grecs le croient alors pour eux, et sont également massacrés. Ces étranges alliés changèrent les plus belles villes de la Lombardie en un monceau de cendres, détruisirent toute provision, et se virent eux-mêmes affamés dans le désert qu'ils avaient fait, languissant sous le soleil du midi, dans les champs noyés qui bordent le Pô. Un grand nombre y périt. Ceux qui revinrent rapportèrent tant de butin, qu'une nouvelle expédition partit bientôt après sous la conduite d'un Franc et d'un Suève (Buccelin et Leutharis) ; ils coururent l'Italie jusqu'à la Sicile, gâtèrent plus qu'ils ne gagnèrent ; mais le climat fit justice de ces Barbares. Théodebert était mort aussi dans la Gaule, au moment où il méditait de descendre la vallée du Danube et d'envahir l'empire d'Orient (547). La reine Clotilde était morte vers le même temps, « pleine de jours et riche » de bonnes œuvres », selon l'expression de la chronique. Elle fut ensevelie près de son époux.

L'histoire a conservé la belle réponse que Théodebert

(1) Le diplôme de cette cession fut délivré en 540. Dès lors les rois francs firent frapper des monnaies à leur effigie. Ces monnaies eurent cours dans l'empire romain, privilége que n'avait aucune monnaie étrangère.

fit à l'évêque Didier. Ce prélat lui rapportait une somme considérable qui avait été prêtée aux habitants de Verdun sur le trésor royal ; le monarque refusa de la reprendre : *Nous sommes trop heureux*, lui dit-il, *vous de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien; et moi, de ne l'avoir pas laissée échapper.*

Théodebald, fils unique de Théodebert, lui succéda; faible de complexion et de caractère, il finit à vingt ans sa vie languissante et chétive, sans laisser de postérité (555). Clotaire, entouré de cinq fils belliqueux, s'empara de tous les États du prince défunt, au préjudice de Childebert, qui, dangereusement malade, et d'ailleurs privé d'enfants mâles, ne put revendiquer la portion à laquelle il avait droit.

Cette époque marque le terme des progrès des Francs. L'Italie, bientôt envahie par les Lombards, se trouva fermée dès lors à leurs invasions. Les Saxons ne tardèrent pas à rompre une alliance sans profit, et refusèrent le tribut de cinq cents vaches qu'ils avaient bien voulu payer. Clotaire, qui l'exigeait, fut battu par eux. Là commence cette opposition des Francs et des Saxons, qui devait toujours s'accroître et constituer pendant tant de siècles la grande lutte des Barbares.

Childebert ne vit pas sans joie la défaite de Clotaire; mais ce revers ne suffisait pas à sa vengeance ; une autre occasion se présenta bientôt.

Chramne (*Hramn*, vigoureux), fils bien-aimé, ou, pour parler plus juste, fils trop aimé de Clotaire, se plongea dans la débauche, et la débauche le conduisit, de crime en crime, jusqu'à se révolter ouvertement contre son père. Childebert prêta ses conseils et l'appui de ses armes à cet enfant dénaturé ; mais il ne vit pas le succès de ses intrigues. Sa mort (558) laissa le rebelle à ses propres ressources ; il se soumit, et reçut le pardon de son attentat.

Childebert fonda beaucoup d'églises, de couvents, d'hôpitaux ; grâce à sa munificence, les églises s'ornè-

rent de vitraux; l'ancienne Notre-Dame de Paris fut décorée la première de cet embellissement encore presque inconnu. Persécuteur zélé du paganisme, il avait, par une charte, déclaré sacriléges ceux qui conserveraient encore dans leurs champs des idoles ou des figures consacrées au démon.

CLOTAIRE I[er] (558-561).

Childebert ne laissait que des filles, qui furent exclues du trône par une première application de la loi salique. Alors furent réunies, sous le sceptre de Clotaire I, toutes les conquêtes de Clovis, et celles de ses enfants. Clotaire ne vit plus que des sujets ou des tributaires depuis les Pyrénées jusqu'aux montagnes de la Bohême, et depuis le Zuiderzée jusqu'à la Méditerranée (1).

Clotaire ne posséda pas long-temps en paix ce vaste empire : le turbulent Chramne se révolta de nouveau, et ne se voyant pas secondé, se réfugia chez Conomor (Conobre), chef des Kimris de la Basse-Bretagne. Le nouvel Absalon n'eut pas un sort plus heureux que celui dont il imitait le crime. Les Bretons, commandés par Chramne, furent mis en déroute. Ce fils coupable, voyant tout perdu, s'enfuit vers les vaisseaux qui l'attendaient à l'ancre; mais, apprenant que sa femme et ses filles étaient en péril, il revint sur ses pas pour les dégager, et fut pris avec elles. L'assassin des fils de Clodomir ne se démentit pas. Il fit enfermer les prisonniers dans une chaumière pour les livrer aux flammes, et bientôt les ruines fumantes de la cabane ensevelirent Chramne et sa malheureuse famille (560).

(1) La dispersion des Francs dans les domaines qui leur étaient échus, avait fortifié la puissance royale. Depuis que les soldats de la conquête s'étaient faits propriétaires, amollis par les douceurs de la vie domestique et placés à de grandes distances du centre des affaires, ils perdirent de vue les assemblées du Champ-de-Mars. On n'y vit plus paraître que les amis du roi, *Leudes* ou fidèles, *Antrustions* ou commensaux, les évêques élus par le peuple et les magistrats municipaux.

Clotaire ne survécut pas plus d'un an à cette funeste victoire. Quelques instants avant sa mort, on l'entendit prononcer ces paroles : *Qu'elle est grande*, s'écria-t-il en gémissant, *la puissance de ce roi du ciel, qui fait ainsi mourir, quand il lui plaît, les plus grands rois de la terre !* (561).

A cette époque de forfaits, le crédit du clergé put seul arrêter parfois les fureurs et la rapacité de ces rois demi-barbares, qui se précipitaient avec frénésie dans toutes les jouissances que la conquête leur avait apprises.

Clotaire, un beau jour, s'était avisé d'ordonner que toutes les églises du royaume paieraient au fisc le tiers de leurs revenus. Les évêques de ses États ayant, à contre-cœur, consenti à ce décret, le bienheureux Injuriosus, évêque de Tours, refusa courageusement d'imiter ses collègues, et dit : *Si tu veux ravir les biens de Dieu, le Seigneur te ravira promptement ton royaume ; car il est injuste que tu remplisses tes greniers avec la récolte des pauvres que tu devrais nourrir de tes propres greniers.* Irrité contre le roi, il se retira sans même lui dire adieu. Alors le roi, troublé et craignant le pouvoir de saint Martin, fit appeler Injuriosus avec des présents, lui demandant pardon, désavouant sa conduite, et le suppliant d'intercéder pour lui pécheur auprès du saint.

Cette influence des évêques pour les malheureuses populations gallo-romaines, était généralement l'unique appui, l'unique espérance, dans l'impuissance où languissaient les *curies* ou sénats des villes municipales.

L'évêque, dans les villes du nord surtout, avait dû concentrer entre ses mains tous les pouvoirs ; car il était le seul magistrat dont la juridiction ne fût pas foulée aux pieds par les graafs des Barbares que les Gallo-Romains appelaient comtes (*comites*).

§ 2. *De la mort de Clotaire* I *à celle de Clotaire* II (561-628). — *Brunehaut et Frédégonde.*

CARIBERT (561-567).

A l'exemple des quatre fils de Clovis, les quatre fils de Clotaire se partagèrent, par la voie du sort (1), les États paternels.

Caribert (Cherebert, *Here-berth*) fut roi de Paris; — Gontran (*Gunde-hramn*), d'Orléans et de Bourgogne; — Sigebert (*Sighe-berht*), d'Austrasie; — Chilperic (*Hilpe-rik*), de Soissons.

Dans ce partage, l'Aquitaine fut encore morcelée; la Bourgogne le fut en partie. A Sigebert échurent l'Auvergne, le Rouergue, le Quercy, l'Albigeois, le Poitou, la Touraine et la province de Marseille; à Chilpéric le Limousin, le Béarn et Toulouse; à Caribert la Saintonge, le Bordelais et la plus grande partie de la seconde Aquitaine; à Gontran, enfin, la province d'Arles. Ce mode irrégulier de division prouve, ou la préférence marquée des rois Francs pour les provinces cis-ligérines, ou la nécessité d'intéresser tous les copartageants à la défense de la Gaule méridionale, dont la possession était encore précaire.

Les quatre frères, avant d'aller s'établir chacun dans son royaume, jurèrent sur les reliques des saints Hilaire, Martin et Polyeucte, de ne point empiéter sur leurs frontières respectives, et de vivre en bonne intelligence. Il ne tint pas aux deux premiers que ce serment ne fût rigoureusement tenu.

Ces deux princes avaient des goûts débonnaires et pacifiques, tout-à-fait nouveaux parmi les Francs. La conquête et le contact de la civilisation gauloise commençaient à faire subir, au moins partiellement, de notables altérations aux mœurs germaniques. Caribert,

(1) On procéda de cette manière dans le but d'arrêter les prétentions de Chilpéric, qui voulait Paris.

dit

dit un auteur contemporain, au lieu de la mine âpre et farouche de ses aïeux, affectait la contenance grave et noble des magistrats qui, dans les villes gauloises, rendaient la justice selon les lois romaines. Il se plaisait à tenir des conseils judiciaires, où ses paroles, pleines de sagesse, avaient toute l'autorité des oracles; mais, trop ami des plaisirs, il usa sa vie dans la débauche. Gontran, qui ne lui cédait point en bonté, le surpassa de beaucoup par la pureté de ses mœurs.

Sigebert et Chilpéric étaient au contraire d'humeur très batailleuse. Le premier, brave, éloquent, habile, réunissait toutes les qualités convenables au chef d'un peuple guerrier. Le second, aussi vaillant, avait tous les vices qui manquaient à son frère : fourbe, cruel, avare, tantôt incrédule jusqu'à l'impiété, tantôt superstieux jusqu'au fanatisme, on le vit s'immiscer dans les questions des dogmes religieux; il composait en latin de prétendus vers où *longues* et *brèves* se croisaient le plus singulièrement du monde, et il ajouta même à l'alphabet de cette langue quatre lettres nouvelles (1).

La fin prématurée de Caribert (567) devint l'occasion d'un nouveau partage. Le royaume qui comprenait les provinces du nord-ouest de la Gaule, reçut alors le nom de Neustrie; l'Austrasie conserva le sien. Gontran établit sa résidence à Châlons-sur-Saône, et prit le titre de roi de Bourgogne. La ville de Paris resta indivise, et aucun des rois francs ne put y rentrer sans le consentement des autres.

CHILPÉRIC Ier (567-584).

Peu d'années auparavant (562), Chilpéric avait violé traîtreusement le premier traité conclu par les quatre frères.

Les Huns-Awares (Ouïghours), arrière-garde des hordes d'Attila, et comme elles sortis de la Grande Tartarie, s'étaient avancés du Bas-Danube jusque dans la

(1) ω, ō long; χ, *ch;* θ, *th;* φ, *ph;* empruntés à l'alphabet grec.

Thuringe. Les Thuringiens se joignirent aux Barbares asiatiques, dans l'espoir de se soustraire à l'autorité des Mérovingiens; mais Sigebert accourant à la délivrance de l'Austrasie, remporta, près de Ratisbonne, une victoire complète sur les deux peuples réunis (563). Pendant qu'il repoussait avec ses seules forces une invasion qui menaçait toute la nation franque, l'ambitieux Chilpéric viola la limite qui séparait l'Austrasie du royaume de Soissons, et surprit la ville de Reims. Sigebert, à son retour, chassa les Neustriens de ses États, et prit, dans Soissons, son neveu Théodebert, fils de Chilpéric; mais, vainqueur généreux, il rendit ses conquêtes pour rétablir la paix dans la nation et dans sa famille.

Sigebert et Chilpéric semblèrent se réconcilier pour toujours en épousant deux sœurs. Le premier avait reçu la main de Brunechilde ou Brunehaut (1), élégante dans ses manières, dit un chroniqueur, belle de visage, honnête et décente dans sa conduite, de bon conseil et d'agréable conversation (566). Le second, livré jusqu'alors à tout ce que la débauche a de plus scandaleux, répudia sa concubine Audowère et demanda la main de Galswinthe (Galsuinde), sœur de Brunehaut.

Galswinthe quitta Tolède, capitale des Wisigoths, l'esprit attristé de noirs pressentiments : en apprenant qu'on avait décidé de son sort malgré elle, elle s'était jetée dans les bras de sa mère, et n'avait pu s'en détacher ni cesser de pleurer pendant une heure entière. On ne lui laissa que quatre jours de délai ; sa mère n'eut pas le courage de la quitter sitôt, et montant dans la basterne de Galswinthe, elle fit ainsi plus de cent milles, disant chaque jour : *C'est jusque-là que je veux aller*. Et parvenue au terme, elle passait outre. Il fallut enfin se séparer à l'approche des montagnes. *Adieu !* s'écria la reine. *Sois heureuse s'il plaît au ciel ! Mais prends garde à toi !... oh ! prends garde !*

(1) Brunéhilde (*Brune-hild*, brune fille). Elle était fille d'Athanaghild, roi des Wisigoths, à qui Sigebert la fit demander par Godeghésil, son *majeur* ou *maire du palais* (major domûs). C'est la première fois qu'apparaît dans l'histoire ce titre plus tard si célèbre.

— *Dieu le veut*, répondit Galswinthe en pleurs; *il faut que je me soumette.* Puis elle partit pour le palais d'un roi comme elle eût fait pour une prison. La mère s'arrêta au bord de la route, et, fixant les yeux sur le chariot, ne cessa de le regarder jusqu'à ce qu'il disparût dans les détours du chemin. Chilpéric parut quelque temps satisfait de son mariage et témoigna de l'affection à Galswinthe; mais il se lassa promptement d'une femme qui n'avait d'autres charmes que ses vertus et sa douceur.

Une suivante de la reine, Frédégonde, femme d'une grande beauté, mais d'une méchanceté plus grande encore, subjugua Chilpéric, et Galswinthe eut à gémir des infidélités de son époux et des insolences de sa rivale. « Mais le roi, disent les chroniques, qui jà avoit son cœur retraît de son amour, la moquoit et paissoit de blanches paroles. » Bientôt l'épouse légitime fut trouvée morte dans son lit, et, peu de jours après, l'homicide Frédégonde prit sa place (567). Dès-lors commença entre la nouvelle reine et la sœur de Galswinthe une haine implacable qui, se mêlant aux jalousies du pouvoir et aux inimitiés fraternelles, devait déchirer les quatre royaumes, et renouveler, dans la famille de Clovis, les scènes d'horreur que l'antiquité mythologiqne offre à notre incrédulité dans l'histoire des Pélopides.

Une première guerre entre Chilpéric et Sigebert fut bientôt suspendue par la médiation de Gontran, qui fit livrer à Brunehaut les villes (1) que Galswinthe avait reçues en douaire. Après une trêve de six ans, le prince Théodebert recommença les austilités par le ravage de l'Aquitaine austrasienne (la Touraine, le Poitou, etc.), que Gondebaud, lieutenant de Sigebert, ne sut pas défendre. Sigebert accourut lui-même à la tête de ses Leudes, et, poursuivant Chilpéric jusqu'à Chartres, le força d'accepter la paix (574). Mais les Austrasiens eurent à peine repassé le Rhin, que le perfide roi de Soissons parut aux portes de Reims. Tant de mépris pour la foi jurée

(1) Limoges, Cahors, Bordeaux, Béarn (Lescare) et Bigorre.

méritaient une vengeance. Deux généraux de Sigebert, Godéghésil (Leudégisèle) et Gontran-Boson, chargés de punir les dévastations de Théodebert, chassèrent ce prince de ville en ville, et le tuèrent dans un combat près d'Angoulême. Dans le même temps, Sigebert, avec ses Francs et tous les Germains tributaires, marchait à Chilpéric. Celui-ci ne put tenir contre ces bandes. Elles se répandirent jusqu'à Paris, incendiant tout village, emmenant tout homme en captivité. Sigebert lui-même ne savait comment contenir ses terribles auxiliaires, qui ne lui auraient pas laissé sur quoi régner. Il était parvenu cependant à resserrer Chilpéric dans Tournai; il se croyait roi de Neustrie, et déjà se faisait élever sur le pavois, lorsqu'il fut massacré par deux pages de Frédégonde, auxquels elle avait dit: *Allez, et frappez-le de ces couteaux empoisonnés. Si vous revenez vivants, je vous honorerai merveilleusement vous et votre race; si vous succombez, je distribuerai pour la félicité de vos ames des aumônes abondantes aux tombeaux des saints* (575). Le peuple massacra les ministres de Sigebert.

Brunehaut, de victorieuse, de toute-puissante qu'elle était, devint, avec son fils unique, Childebert II, captive de Chilpéric et de Frédégonde. L'enfant et la mère dûrent leur liberté l'un à l'adresse de son gouverneur, qui l'emporta de Paris, et le fit proclamer à Metz, sous la protection de Gontran; l'autre, à l'amour que Mérovée, fils aîné de Chilpéric, avait conçu pour elle. Le malheureux fut aveuglé par sa passion au point d'épouser Brunehaut: c'était épouser la mort. Son père le fit tuer. L'évêque de Rouen, Prétextat, qui avait osé les marier, fut exilé.

Loin de sa mère, l'héritier de Sigebert resta à la merci des seigneurs austrasiens, dont l'aristocratie puissante se fortifia encore à la faveur de cette minorité. Le duc Cogon, élu par eux maire du palais, gouverna la France orientale à leur bénéfice, et les ducs tributaires des Al-

lemands, des Bavarois, etc., reprirent leur indépendance.

Brunehaut parvint à rentrer dans l'austrasie; mais les grands ne voulurent plus obéir à l'influence gothique et romaine; bien plus, se sentant supérieurs à la Gaule bourguignonne où régnait Gontran, ils voulaient descendre avec leurs troupes barbares vers le midi, dont ils promettaient part à Chilpéric. Chilpéric y donna la main; mais ses troupes furent battues par le vaillant patrice Mommulus (Mummol), dont les succès sur les Saxons et les Lombards avaient déjà protégé le royaume de Bourgogne. D'autre part, les hommes libres d'Austrasie, soulevés contre les grands, peut-être à l'instigation de Brunehaut, les accusaient de trahir le jeune roi. La cause de la royauté s'affaiblissait, en effet, chez l'aristocratie de l'est.

Dans la Neustrie, au contraire, le pouvoir royal semblait se fortifier. Chilpéric essaya de ressusciter le gouvernement de l'Empire, et avec lui la fiscalité, qui l'avait ruiné. Il fit faire une sorte de cadastre, exigeant une amphore de vin par demi-arpent (1). Il exigea des Francs eux-mêmes des *dons gratuits* tout aussi ruineux. A ces vexations se joignirent des calamités de tout genre: inondations, tremblements de terre, incendies, grêles terribles, et surtout la contagion connue sous le nom de *feu Saint-Antoine* (2). Laissons maintenant parler Grégoire de Tours (3):

« En ces jours-là, le roi Chilpéric tomba grièvement malade, et, lorsqu'il commençait à entrer en convalescence, le plus jeune de ses fils, qui n'était pas encore régénéré par l'eau ni le Saint-Esprit, tomba malade à son tour. Peu de temps après son baptême, il se trouva mieux; mais son frère aîné, nommé Chlodebert, fut pris de la maladie. Sa mère Frédégonde, le voyant en dan-

(1) Grégoire de Tours, liv. v, c. 29.
(2) Il se reconnaissait à une dyssenterie accompagnée de vomissements et de grandes douleurs dans les reins.
(3) Liv. v, c. 35 et s.

ger de mort, fut saisie de contrition, et dit au roi : *Voilà long-temps que la miséricorde divine supporte nos mauvaises actions ; elles nous a souvent frappés de fièvres et autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés ; voilà que les larmes des pauvres, les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins vont causer la mort de nos fils ; voilà que nos trésors vont demeurer sans possesseurs, pleins de rapines et de malédictions !..... Si tu y consens, brûlons ces injustes registres ; qu'il nous suffise pour notre fisc, de ce qui suffisait à ton père, le roi Clotaire.* Et se frappant la poitrine de ses poings, elle se fit apporter les rôles d'impositions des cités qui lui appartenaient, les jeta au feu, et invita le roi à l'imiter. *Qui t'arrête ?* lui cria-t-elle. *Fais ce que tu me vois faire, afin que, si nous perdons nos chers enfants, nous échappions du moins aux peines éternelles !* Chilpéric obéit, brûla tous ses registres et défendit qu'on perçût à l'avenir de semblables taxes. Mais les petits princes n'en succombèrent pas moins au feu Saint-Antoine. Le glaive de la colère divine était tiré et suspendu sur cette maison. »

La mort de ces enfants fut la cause d'un nouveau crime. Il restait à Chilpéric, de sa femme Andowère, un fils, Clovis, âgé de 25 ans. Il se montra joyeux du trépas de ses frères ; un devin, disait-il, avait annoncé qu'il serait un jour chef de toute la nation franque. Frédégonde l'apprit, et répondit à cette imprudence par un coup de poignard (583).

Chilpéric lui-même périt bientôt assassiné, dans une chasse, par un amant de Frédégonde, Landric ou Landri, principal officier du palais. Les prétentions de Chilpéric au bel esprit et à la magnificence, jointes à sa cruauté et à sa perfidie, motivèrent sans doute le titre de *Néron des Francs*, et *d'Hérode du siècle*, que lui imposa le chroniqueur. Il avait construit à Paris et à Soissons des cirques où il donnait à ses Leudes des spectacles à la mode romaine et des combats d'animaux (584).

CLOTAIRE II (584-628).

Chilpéric laissait un fils âgé de quatre mois. Ce prince, nommé Clotaire, semblait devoir être dévoré par a tourmente publique. Il était destiné pourtant à survivre seul à toute la race de Clovis, à réunir sous ses lois tout l'empire des Francs. Privé de l'appui de sa mère que Gontran avait reléguée dans le domaine de Ruel, Clotaire II dut sa fortune aux divisions des rois de Bourgogne et d'Austrasie, de même qu'aux embarras que leur suscita l'apparition subite d'un usurpateur.

C'était un fils adultérin de Clotaire I, qui, d'abord reconnu, puis répudié par son père, s'était retiré à Constantinople, où il jouissait des honneurs accordés aux princes étrangers. Le duc Gontran-Boson, d'accord avec Mummol, l'était allé chercher pour l'opposer aux deux rois Chilpéric et Gontran, dont ces deux puissants seigneurs avaient à se plaindre. Cependant ce ne fut qu'après la mort du monarque neustrien que Gondowald se fit reconnaître et publia ses prétentions. Didier, duc de Toulouse, le fit proclamer à Brives-la-Gaillarde. Dès-lors la défection devint générale dans le midi (585). Dans ce pressant danger, Gontran se réconcilie avec Childebert qui l'avait offensé (1), et les deux monarques joignent leurs efforts contre l'ennemi commun. Gondowald, défait, va s'enfermer à Comminges, où vient l'assiéger Leudégisèle, lieutenant du roi Bourguignon. Mummol espère racheter sa trahison en livrant la ville ainsi que l'usurpateur; mais sa mort suit de près le supplice de Gondowald; les Commingiens sont tous massacrés et la ville est rasée jusqu'à la dernière maison.

Après l'échauffourée de Gondowald, Gontran tenta

(1) Gontran l'avait adopté tout jeune, après la mort de Sigebert, selon la forme usitée chez les Francs : *Que désormais*, avait-il dit en présence de l'armée, *mon neveu devienne mon fils; que le même bouclier nous couvre et que la même lance nous défende.* Mais l'ingrat Childebert n'avait pas tardé à s'allier avec Chilpéric contre son bienfaiteur.



d'enlever aux Wisigoths la Septimanie. Childebert se réunit à ce projet pour venger sa sœur Ingonde des mauvais traitements qu'elle avait reçus de Leuvighild. Ce monarque homicide (1), qui touchait à son dernier jour, confia la défense de la province gauloise à son fils Récarède, surnommé le Catholique (2). Le duc Didier, d'abord vainqueur, mais bientôt repoussé jusqu'au Rhône, perdit la vie dans un combat livré près d'Ugerne (Beaucaire). Boson fut défait à son tour, et les succès d'Austrovalde, peu marquants il est vrai, furent suivis d'une paix qui fit rentrer chacun dans ses limites (585-589).

Pendant cette guerre, l'attention de Gontran avait été détournée par les événements d'Austrasie. Les Leudes de l'est, alarmés du meurtre de Magnovalde, ordonné par Childebert, s'étaient ligués avec les seigneurs de l'ouest, sous la direction du duc Rauching et d'Egidius, archevêque de Reims, pour renverser l'autorité royale. Gontran et son fils adoptif opposèrent leur union à cette fédération séditieuse, et le roi d'Austrasie prévint l'éclat de la rébellion par le supplice des principaux chefs. Egidius subit la dégradation et l'exil.

Ce fut pour mettre fin aux troubles et concilier tant d'intérêts que fut conclu, près de Langres, le célèbre traité d'Andelot entre Gontran, Childebert, Brunehaut et les seigneurs tant austrasiens que bourguignons. Cette transaction fixa les limites des deux royaumes, assura à Childebert l'héritage de son oncle, stipula les droits des reines et des princesses, retira des mains de Brunehaut le douaire de Galswinthe et enfin garantit aux Leudes la jouissance et même la transmission héréditaire des terres qu'ils avaient reçues des rois à titre de bénéfices (587).

Gontran avait rétabli, en dépit de Frédégonde, Prétextat dans son siége de Rouen; elle fit poignarder

(1) Il avait fait mettre à mort son fils Hermeneghild, mari d'Ingonde, parce qu'il avait embrassé le catholicisme.
(2) Grégoire de Tours, liv. IX, c. 20.

ce prélat pendant l'office divin, et eut encore l'impudence d'aller lui rendre visite à son agonie. Mais le vieillard ne se trompa point aux fausses paroles de commisération de la reine, et au désir qu'elle affectait de découvrir l'auteur du crime : *Va*, lui dit-il, *nul ne l'a commis que celle qui a fait périr deux rois, et qui a si souvent versé le sang innocent. Tu seras maudite dans les siècles, et Dieu vengera mon sang sur ta tête !* Un seigneur franc eut la hardiesse d'aller trouver Frédégonde, et lui reprocha en face un assassinat si odieux. Frédégonde, cachant son ressentiment, invita ce seigneur à boire avant de s'en aller, et lui fit présenter une boisson alors en usage, mêlée d'absinthe, de vin et de miel; mais à peine eut-il bu cette funeste liqueur, qu'il se sentit atteint d'une douleur aiguë ; sa vue s'obscurcit, il remonta à cheval avec peine, et tomba mort à quelque distance du palais (590).

Gontran mourut trois ans après (593). Cet événement, qui ouvrit la Bourgogne au roi d'Austrasie, semblait par suite lui livrer encore la Neustrie. Elle résista cependant; les Austrasiens, l'ayant envahie, s'étonnèrent de voir une forêt mobile s'avancer contre eux; c'était l'armée neustrienne qui s'était chargée de branchages; ils s'enfuirent presque sans résistance.

Le roi d'Austrasie fut plus heureux au-delà du Rhin; il y anéantit la nation des Warnes et donna un duc aux Bavarois (596); mais il périt l'année suivante, empoisonné, dit-on, par sa mère dont il avait voulu secouer l'ambitieuse tutelle. Frédégonde se hâta d'occuper la ville de Paris et n'attendit pas qu'on vînt l'y attaquer. Elle marcha contre les Austrasiens, qui furent vaincus à Latofa, près de Sens (1).

Mais quelques revers ne suffisaient pas pour abattre la puissance supérieure des Austro-Bourguignons : tout annonçait une lutte aussi longue qu'acharnée entre les

(1) D'autres disent à Leucofao, près de Compiègne.

deux vieilles reines, lorsque la veuve de Chilpéric mourut au milieu de sa prospérité (597). Brunehaut regretta une fin si paisible qui enlevait sa rivale à sa vengeance.

Toute la Gaule se trouva dans les mains de trois enfants, les deux fils de Childebert, nommés Théodebert II et Thierry II, l'un roi d'Austrasie, l'autre roi de Bourgogne, et Clotaire II, fils de Chilpéric. Celui-ci fut bien faible contre les deux frères. Après la bataille de Dormelle, dite la *journée des trois rois*, il lui fallut céder les provinces entre la Seine, la Loire et l'Océan, à Thierry; celles entre la Seine, l'Oise et l'Océan, appelées duché Dantelin ou Danzilen (Dentelenus), à Théodebert; mais les dissensions (1) des vainqueurs devaient bientôt lui rendre plus qu'il n'avait perdu.

La vieille Brunehaut avait cru régner sous Théodebert II, en l'enivrant par les plaisirs. Elle n'y réussit que trop bien. Le malheureux enfant fut bientôt gouverné par une jeune esclave qui chassa Brunehaut. Réfugiée près de Thierry II, elle y eut plus d'ascendant. Elle fit et défit les maires du palais, tua Berthoald, qui l'avait bien reçue, lui substitua son amant Protadius, puis arma les deux frères l'un contre l'autre. La guerre fraternelle se termina par les deux sanglantes batailles de Toul et de Tolbiac, où Thierry vainquit Théodebert (612). Dans cette dernière, dit la chronique de Frédégaire, le meurtre fut tel des deux côtés, que les corps des tués n'ayant pas assez de place pour tomber, restèrent de bout les uns contre les autres, comme s'ils eussent été vivants (2). Le roi d'Austrasie (3) fut amené pri-

(1) Avant qu'elles éclatassent, les *Escualdunacs*, plus connus sous le nom de Basques ou Gascons, de race cantabrique, envahirent en 602 la Novempopulanie. Les fils de Childebert leur permirent de se fixer dans le Lampourdan, à condition d'obéir au duc Génialis qui les gouverna heureusement. Telle est l'origine de l'ancien duché de Gascogne.

(2) *Stabant mortui inter cæterorum cadavera stricti, quasi viventes.* Cap. XXXVIII.

(3) Son jeune fils Mérovée périt également. Un soldat le prit par les pieds et lui brisa la tête contre une pierre.

sonnier à son frère, qui le fit décapiter à Châlons. Sa défaite et sa mort mirent le roi de Bourgogne en possession de tous les États de Gontran et de Childebert.

Thierry II se disposait à traiter son cousin comme son frère, lorsqu'il mourut tout-à-coup, soit de poison, soit d'un flux de ventre épidémique (613). Ce fut en vain que Brunehaut voulut faire reconnaître en Austrasie Sigebert, un de ses quatre arrière-petits-fils. Tout l'abandonna, grands, prêtres et peuple. L'évêque de Metz, Arnolph (Arnulfe), et son frère Pépin (Pippin) passèrent à Clotaire avant la bataille; les autres se firent battre et furent mollement poursuivis par Clotaire : ils étaient gagnés d'avance. Le maire Warnachaire avait stipulé qu'il conserverait cette charge pendant sa vie. Les fils de Thierry furent égorgés ou cachés à tous les yeux. Brunehaut, arrêtée à Orbe par le duc Herpon, fut livrée à son ennemi.

Clotaire II avait puisé la vie dans le flanc de Frédégonde; il fut impitoyable comme sa mère. Un conseil de chefs francs se réunit à Soissons (613). Là parut la reine captive, fille, sœur, mère, aïeule de tant de rois, âgée de 80 ans, et dont la tête était encore ornée d'une longue chevelure blanche. Clotaire II remplit lui-même, devant ce tribunal, l'office d'accusateur public; il lui reprocha la mort de dix rois saliens; il lui compta pardessus ses crimes, ceux de Frédégonde : *Dites, guerriers*, s'écria-t-il alors, *quel châtiment mérite cette femme?* — *La mort*, répondirent-ils. Après qu'on l'eut tourmentée durant trois jours par divers supplices, on la promena sur un chameau par tout le camp à travers les injures et les huées des soldats; on l'attacha enfin par les cheveux, par un pied et par un bras, à la queue d'un cheval indompté qui l'emporta au loin et la mit en piéces.

Ainsi finit Brunehaut; si l'histoire atteste et maudit ses méfaits, elle ne peut oublier les belles qualités d'un esprit supérieur à son siècle. Le long règne de cette femme fut signalé par de nombreux travaux d'utilité

publique, qui démontrent un sentiment civilisateur remarquable au milieu d'une désorganisation universelle. Eglises, monastères, hôpitaux, châteaux, chemins, levées dont les restes portent encore son nom, tels sont les monuments qui se placent à côté de ses crimes ; Frédégonde n'a laissé que le souvenir de ses forfaits.

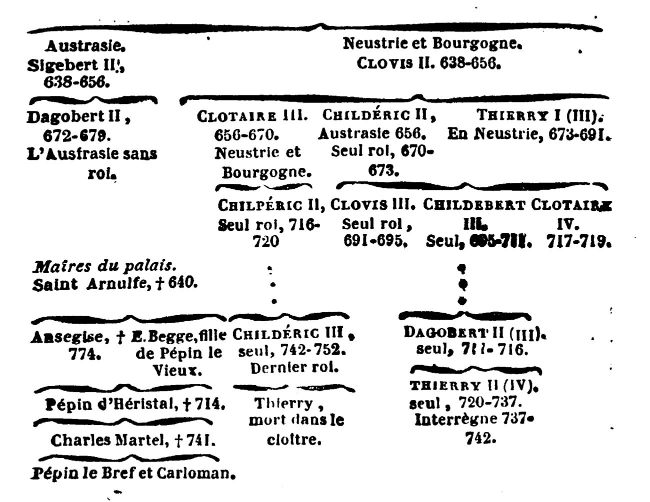
Toute la domination des Francs se trouva donc réunie sous un nouveau Clotaire, roi de Soissons comme le premier, et comme lui enrichi de la dépouille des princes égorgés par ses ordres. Désormais sans rival, il se montra tout autre. Il ne s'étudia qu'à bien gouverner ses sujets, et il eut l'avantage toujours précieux pour un bon roi de s'en faire aimer. A ces qualités il joignit une piété singulière, une grande charité pour les pauvres, un zèle ardent pour l'observation des lois de l'Eglise et de l'Etat. L'assemblée de Paris, composée des évêques et des grands, décréta l'an 614 une *constitution perpétuelle* (1), pleine de sagesse, dont Clotaire recueillit, pendant quinze ans de paix, les inestimables fruits (614-628).

(1) En voici quelques dispositions : Défense aux juges de condamner sans l'entendre un homme libre, ou même un esclave.— Quiconque viole la paix publique, doit être puni de mort.— Les Leudes rentrent dans les biens dont ils ont été dépouillés dans les guerres civiles.— L'élection des évêques est assurée aux peuples.— Les évêques sont les seuls juges des ecclésiastiques.— Les tributs établis depuis Chilpéric et ses frères sont abolis, etc.

CHAPITRE IV.

Depuis la mort de Clotaire II jusqu'à la fin de la première race. 628—752.

DAGOBERT I, FILS DE CLOTAIRE II, SEUL ROI, 628-638.



§ 1. *De Clotaire II jusqu'au commencement des rois fainéants, sous les maires du palais.*

Durant les querelles sanglantes qui divisèrent les fils de Clotaire I, l'aristocratie s'était accrue aux dépens de la royauté. Entre ces deux pouvoirs s'en élevait un troisième qui devait s'accroître par eux et les écraser ensuite l'un par l'autre. Les maires ou comtes du palais n'étaient d'abord que les intendants et les juges de la maison du roi. Leur juridiction fit des progrès rapides pendant les troubles civils. Admis par la nature de leurs

fonctions à l'intimité du prince, ils dûrent avoir plus de part que les autres seigneurs aux largesses royales. Leurs attributions furent rendues de jour en jour plus nombreuses et plus importantes. Devenus assez puissants pour braver impunément leurs maîtres, ils passèrent dans les rangs des ennemis du trône, et comme tout ce qui tendait à l'affaiblissement du pouvoir royal, ajoutait une garantie de plus à l'indépendance des grands bénéficiers, les Leudes favorisèrent les empiètements d'une puissance qui croissait dans l'ombre du palais pour en chasser un jour les légitimes possesseurs.

Cependant la dignité de maire devait être précaire, tant qu'elle pourrait craindre l'instabilité des fortunes de cour. Clotaire II l'affranchit de cette crainte, lorsque, sur la demande des grands, il s'engagea, par serment, à ne jamais retirer des mains de Warnachaire la mairie de Bourgogne. Bientôt les maires des autres royaumes participèrent au même avantage. Les Leudes austrasiens, qui voyaient dans ces grands officiers les défenseurs de leurs priviléges et qui dès long-temps prenaient part à leur élection, ne tardèrent pas à s'arroger le droit de les nommer sans le concours du souverain ou du moins sans son institution. Dès lors, la mairie ne fut plus une charge de la couronne, mais une dignité de l'Etat; le lieutenant du roi fut regardé comme le généralissime de l'armée; le juge du palais devint le grand juge du royaume. Tous les pouvoirs se trouvèrent ainsi réunis sur la tête d'un sujet, et les maires régnèrent au nom de ces rois que l'histoire a flétris du titre de fainéants (1).

DAGOBERT I (*Daghe-berkt*, homme d'armes brillant), 628-638.

Dagobert Ier, fils aîné de Clotaire II, investi depuis six ans du royaume d'Austrasie, profita de cet avantage pour se faire reconnaître, selon les intentions de son père, par les Neustriens et par les Bourguignons; son

(1) Montesquieu, liv. XXXI, c. 3, 4 et 5.

rère Caribert (Cherebert) n'obtint que l'Aquitaine depuis la Loire jusqu'aux montagnes des Gascons (1).

Une chose nouvelle signala l'avénement de Dagobert : ce fut la formation d'un conseil chargé de guider le nouveau monarque, âgé de 18 ans. Ce conseil se composa de Cunibert, évêque de Cologne, de Pépin, dit le Vieux, pour le distinguer des autres Pépin, et d'Arnulfe (2) (Arnoulf, Arnould, Arnoul) évêque de Metz. Tous trois appartenaient à la tribu des Francs Ripuaires, tribu qui, depuis cinquante ans, prenait un ascendant dangereux pour les Saliens.

Grâce à l'influence de ce conseil, Dagobert se conduisit, dans les premières années de son règne, avec une prudence, avec une intégrité qui lui concilia l'affection des peuples et le respect des grands. Il parcourut les royaumes de Bourgogne et de Neustrie, faisant justice à tous sans exception ni privilége, et sans se laisser influencer par les présents. *Il procura ainsi une grande joie aux pauvres*, dit la chronique, et fut aimé de chacun. Ces beaux commencements durèrent peu : la concupiscence et l'avidité s'emparèrent de son ame. Ses ministres austrasiens, Arnulfe et Pépin, furent éloignés pour faire place au neustrien Éga. Dès-lors, son cœur, comme celui de Salomon, se laissa séduire par de coupables inclinations. Renfermé dans sa demeure, il se livra sans mesure aux débordements les plus grossiers, et laissant à ses *maires* le soin des peuples, il ne s'occupa des affaires que pour son déshonneur. Sur ces entrefaites, les

(1) Il avait épousé Gisèle, fille d'Amand, duc des Gascons. Caribert laissa trois fils : Hildéric (Childéric), Boggis et Bertrand. Après la mort du premier, Dagobert voulut réunir l'Aquitaine à ses États ; mais le duc des Gascons le força d'en laisser la possession aux deux autres fils de Caribert à titre de duché tributaire (637). Eudes, fils de Boggis, hérita dans la suite des Etats de son oncle et de son bisaïeul maternel. Ces ducs d'Aquitaine, premiers grands vassaux de la couronne de France, essayèrent vainement de soutenir la monarchie mérovingienne ; ils furent eux-mêmes entraînés dans sa ruine.

(2) Il était entré dans les ordres en se séparant de sa femme Itte ou Dode ; il en avait eu des fils qui devinrent la tige de la deuxième dynastie. *Voyez* le tableau généalogique.

Francs orientaux eurent alors à combattre des ennemis contre lesquels ils n'avaient pas encore essayé leurs armes : c'étaient les Slaves ou Esclavons, qui avaient succédé dans la Germanie orientale aux émigrations successives des Vandales, des Suèves et autres peuples teutoniques.

Le plus considérable des peuples Esclavons, celui des Wenèdes (Wendes), après avoir habité l'embouchure de la Vistude, s'était rejeté sur le Danube, et avait trouvé là une rude vassalité sous les Huns-Awares. Les Wenèdes, lassés de ce joug, recoururent aux armes pour s'en affranchir : au milieu de cette lutte, arriva dans leur pays, pour trafiquer, un marchand du *Sundgaw* (partie de l'Alsace), nommé Samon (Samo). L'Austrasien, voyant ses hôtes marcher contre les Huns, les suivit à la guerre, et montra une si grande vaillance, qu'après la victoire ils le proclamèrent leur prince.

Sous le règne de Samon, il arriva que des négociants de nation franque furent tués et dévalisés par les Wenèdes. Dagobert députa auprès des Wenèdes un certain Sichaire pour demander justice à ce sujet. Samon ayant éludé de répondre positivement aux réclamations de l'ambassade, celui-ci s'emporta, menaça le roi esclavon, et dit que lui et son peuple devaient obéissance à Dagobert. Samon, un peu intimidé par la grande puissance des Francs, répondit : *Oui, la terre que nous habitons est à Dagobert, et nous sommes ses hommes, mais à condition qu'il conserve amitié avec nous.—Il n'est pas possible*, répliqua Sichaire, *que des chrétiens, serviteurs de Dieu, fassent amitié avec des chiens.—Si vous êtes les serviteurs de Dieu*, reprit Samon, *nous sommes les chiens de Dieu ; et puisque vous agissez sans cesse contre sa volonté, nous avons mission de vous déchirer à belles dents !*

Dagobert, irrité de cette réponse, fit marcher trois armées, l'une d'Austrasiens, l'autre d'Allemands, la troisième d'auxiliaires Lombards ; ce peuple était alors ami des Francs. Les Lombards et les Allemands obtinrent

quelques avantages; mais la principale armée, celle des Austrasiens, ayant attaqué l'élite des Wenèdes dans un lieu appelé Wogastibourg, après trois jours de combat, fut repoussée et mise en déroute avec un grand carnage.

Samon profita de sa victoire pour ravager la Thuringe et rallier sous son pouvoir la tribu slave des Sorabes, riveraine du Haut-Elbe et tributaire des Francs. Les Austrasiens montraient peu d'ardeur à poursuivre cette guerre: de graves motifs de mécontentement les animaient contre Dagobert, qui, ayant quitté leur pays pour aller vivre en Neustrie, à Paris et aux environs, semblait faire peser de préférence ses exactions sur ses anciens sujets. Les Francs de l'est, plus âpres et plus barbares que les Neustriens, moins mêlés aux Gallo-Romains, méprisaient leurs compatriotes de l'ouest comme amollis par les mœurs des vaincus; ils ne supportaient qu'avec peine la domination des rois mérovingiens, nationale chez les Saliens de Neustrie et presqu'étrangère parmi les tribus d'Austrasie, dont les chefs avaient été jadis exterminés par Clovis.

Dagobert suivit l'exemple de son père, et donna pour roi aux Francs orientaux son fils Sigebert, âgé de trois ans. Cette politique réussit, au moins momentanément; mais les Francs de l'ouest et du sud-est, inspirés à leur tour par un sentiment de répulsion contre l'influence austrasienne, exigèrent de Dagobert qu'il assurât la succession de Neustrie et de Bourgogne à son second fils Clovis. Cependant, ces revers, l'âge et les exhortations de quelques hommes vertueux mûrirent la raison du prince, et le tirèrent de ses égarements; il reprit avec ardeur l'administration des Gaules; il protégea le commerce du Levant; il en retira de riches tributs, qui le mirent à même de satisfaire son goût pour le faste. Les ouvrages d'orfévrerie lui plaisaient infiniment: Eloi, dont l'habileté n'avait rien de comparable, devint son favori; c'est lui-même qui fit pour Dagobert ce trône d'or massif dont le renom est si populaire, et d'autres

merveilles que le trésor de Saint-Denis a gardées jusqu'au vendalisme de la révolution.

Eloi ne se contenta point d'être un ouvrier parfait; il étudia les Anciens et les Pères, devint par son rare savoir le flambeau de l'Eglise gallicane et mourut évêque de Noyon (1). C'est d'après son conseil que Dagobert fit copier, avec de nouvelles observations, les coutumes des Ripuaires, des Bavarois, des Allemands et des Saliens, tous peuples qui vivaient sous sa domination. Ce fut le dernier acte important de son règne (2). Il mourut en 638, laissant deux fils, Sigebert II et Clovis II. Il fut enseveli dans la célèbre église de Saint-Denis, qu'il avait fondée, et dont la façade et les tours subsistent encore telles qu'il les fit bâtir il y a douze siècles; on y voit aussi son tombeau, qui représente en bas-relief un grand combat livré entre les saints et les démons pour la possession de son ame au sortir de ce monde. C'est là que se conservaient les chroniques des Français avec les cendres royales, comme les pièces à l'appui des faits.

CLOVIS II (638—656).

Suivant les dernières intentions de Dagobert, Sigebert II resta roi d'Austrasie, Clovis II (3) régna dans la Neustrie agrandie de la Bourgogne. Dès ce moment les Francs de l'est et ceux de l'ouest, déjà divisés de mœurs et de langage, se regardèrent comme deux nations différentes. Il y eut une France teutonique et une France romaine. Jusque-là, la civilisation a donné gain de

(1) Il a été canonisé sous le nom de saint Eloi (sanctus Eligius).

(2) Sous ce règne, les Saxons se dispensèrent de livrer à Dagobert les cinq cents vaches qu'ils avaient payées jusque là tous les ans. D'un autre côté, les Gascons se soumirent au tribut, et le duc Judicael, qui, chez les Bretons, avait pris le titre de roi, fut amené, par l'adresse diplomatipue de saint Eloi, à venir faire en personne sa soumission.

(3) Dans le tableau généalogique des rois de France, nous avons indiqué Clovis II comme successeur de Dagobert, l'usage ayant prévalu de ne compter pour rois de France que ceux de Paris ou de Neustrie.

cause à la Neustrie. Voici venir le moment où l'Austrasie va conquérir la prépondérance.

Grâce au désintéressement de Pépin et d'Ega, les premières années de Sigebert et de Clovis furent paisibles. Mais lorsque la mort eut enlevé coup sur coup à ces trois enfants leurs maires du palais (639—640), trois ambitieux se firent décerner cette dignité par les grands: Erchinoad (Archambaud) en Neustrie, Floachat en Bourgogne, et Grimoald, fils de Pépin, en Austrasie.

La mort de Sigebert (656) montra toute l'audace de Grimoald. Il essaya de faire roi l'un de ses fils. Le vrai roi, Childéric, n'avait que trois ans. On se débarrassa sans peine de cet enfant. Dido le conduisit en Irlande. Mais les hommes libres d'Austrasie tendirent des embûches à Grimoald, l'arrêtèrent et l'envoyèrent, à Paris, à Clovis II, qui le fit mourir avec l'usurpateur; toutefois, au lieu de demander le rappel de l'exilé, ils se soumirent au roi de Neustrie. Par là se trouvèrent réunis les trois royaumes et les trois mairies.

Clovis II mourut jeune encore (656), sans avoir mérité ni le bien ni le mal qu'on a dit de lui. Il avait épousé Bathilde, anglaise de nation, qui, ravie toute enfant par des pirates Saxons, avait été vendue à un seigneur de la cour. La jeune captive fut élevée avec soin, et bientôt, à travers l'obscurité des emplois domestiques, on vit se développer en elle les plus brillantes qualités. On apprit en même temps qu'elle n'était pas née pour l'esclavage, et Clovis, qui la vit alors, touché de son mérite autant que de sa beauté, la jugea digne de sa main et de son trône. Bathilde justifia le choix du monarque, et en passant de la servitude au rang de souveraine, elle fit voir par sa conduite que la vertu peut effacer l'inégalité des conditions.

CLOTAIRE III (656—670).

Clovis II laissait trois fils en bas âge: Clotaire III, Childéric II et Thierry I (III), sous la tutelle de Bathilde.

Le premier obtint nominalement la Bourgogne et la Neustrie ; le second, l'Austrasie ; le troisième, encore au berçeau, n'eut pour lors aucune part à la couronne.

Erchinoald paraît avoir gouverné dans un parfait accord avec la reine. Telle ne fut pas la conduite d'Ebroïn, son successeur. Toutefois l'ambitieux Ebroïn respecta d'abord l'autorité de la mère des trois rois, et la douceur de Bathilde tempéra sa sévérité. L'administration de cette princesse fut marquée par d'utiles réformes. Les Gaulois, encore distingués des Francs, leurs vainqueurs, étaient soumis à la capitation, impôt qui, pesant sur tous les membres de la famille, réduisait souvent les vaincus à vendre leurs propres enfants. Bathilde, qui savait par expérience ce que la servitude a d'humiliant et de pénible, fut touchée de leur sort ; elle les racheta de ses deniers et abolit pour toujours le tribut qui les accablait. Ce fut là le premier coup porté à l'esclavage en Europe, et ce coup partit de la main d'une princesse que la religion compte au nombre des saintes (1).

Ebroïn entreprit l'impossible ; c'était de rétablir l'unité territoriale lorsque tout tendait à la dispersion, et l'unité monarchique quand les grands se fortifiaient de toutes parts. Il employa deux moyens : le premier, de choisir les ducs et les autres dignitaires dans une autre province que celle où ils avaient leurs possessions, leurs esclaves, leurs clients ; le second, de rapprocher les lois, les usages divers des nations qui composaient l'empire des Francs. La tactique était habile, mais impraticable. L'Austrasie lui échappa d'abord ; elle exigea un roi (Childéric II), un maire du Palais (Wulfoade), enfin un gouvernement particulier.

CHILDÉRIC II (670—673).

Sur ces entrefaites, Clotaire III, roi de Paris, mourut sans postérité (670). Ebroïn essaya de faire proclamer

(1) Dégoûtée des grandeurs ou peut-être voulant se dérober à la tyrannie d'Ébroïn, elle alla prendre le voile à l'abbaye de Chelles qu'elle avait fondée.

Thierry I (III); mais Childéric II, irrité de cette tentative, marcha contre le maire de Neustrie, qui, délaissé de tous se sauva dans une église. Sa mort était résolue. Saint Léger, évêque d'Autun, conseiller intime du roi, modéra sa colère, et l'on se contenta de renfermer Ebroïn dans le monastère de Luxeuil. Childéric, ainsi maître de la monarchie, se conduisit dignement tant qu'il écouta les conseils du prélat (1); mais fatigué de cette chaîne, il chassa l'évêque d'Autun, et saint Léger alla partager dans le couvent de Luxeuil la captivité de son rival Ebroïn. Ainsi, suivant la remarque naïve d'un historien, le loup et la brebis vécurent ensemble sous le même toit.

Débarrassé de ce sage ministre, Childéric n'eut plus d'autre guide que ses passions. Elles lui coûtèrent la vie. Naturellement colère et brutal, il fit, pour une faute légère, battre de verges Bodilo (Bodilon), l'un des seigneur neustriens. Ce traitement servile les irrita tous. Childéric II fut assassiné dans la forêt de Chelles, et les conjurés n'épargnèrent pas même sa femme enceinte et son fils enfant. Le fils aîné du monarque fut heureusement soustrait à leur vengeance, et caché dans un monastère sous le nom de *frère Daniel* (674).

THIERRY I (673—691).

A la faveur des désordres qui suivirent la mort de Childéric II, Ebroïn et saint Léger sortirent de leur prison, réconciliés en apparence; le second se rendit à son siége d'Autun, où ses vertus l'avaient fait chérir; le premier annonça l'intention de se ranger à Thierry, troisième fils de Clovis, que l'on venait de tirer du cloître pour le proclamer comme l'unique rejeton de la race mérovingienne; mais, au lieu de prendre la route de Saint-Cloud, résidence de ce prince, il se jette en Austrasie, s'entoure d'une multitude d'aventuriers, et produit sur

(1) L'école moderne fait jouer à saint Léger un rôle d'homme remuant que démentent toutes les histoires impartiales de sa vie.

la scène un prétendu fils de Clotaire III, qu'il décore du nom de Clovis (III), le plus révéré par les Francs. De là il marche sur Lutèce et manque Thierry d'un jour; mais il s'empare de son trésor, ravage le pays et court assiéger saint Léger, son ennemi.

Léger refusa de fuir devant ses ennemis, et distribua tous ses trésors aux pauvres, aux églises et aux communautés religieuses; puis il excita le peuple à bien défendre la ville, et fit processionnellement le tour des murailles, avec la croix et les saintes reliques, pour appeler la protection divine sur les habitans d'Autun. Après qu'on eut vaillamment combattu de part et d'autre, Léger, assuré que les assiégeants n'en voulaient qu'à lui seul, et décidé à ne pas acheter sa grâce en prêtant serment à leur Clovis, ordonna de cesser la résistance, fit ouvrir les portes, et se présenta intrépidement à ses ennemis étonnés. Le sanguinaire Ebroïn lui fit arracher les yeux de la tête; on dit qu'il supporta d'une manière surnaturelle cet odieux traitement, et qu'il ne cessa point de louer Dieu et de chanter des psaumes.

Bientôt, sous prétexte de venger l'assassinat de Childéric, Ebroïn se débarrassa des rivaux qui l'inquiétaient, surtout de Léger, qui lui semblait redoutable tout aveugle qu'il l'eût rendu: sur l'absurde accusation d'avoir trempé dans le crime de Bodilon, il le fit donc décapiter, après avoir exercé sur lui mille raffinements de cruauté.

Vainqueur ou meurtrier de tous ses ennemis, Ebroïn consentit à laisser régner Thierry (675) et sacrifia le pseudo-mérovingien qu'il traînait à sa suite pour colorer sa rébellion.

Au milieu de ces troubles, les Leudes austrasiens avaient pris pour roi ce Dagobert II que Grimoald avait relégué jadis en Ecosse; plus heureux s'il eût continué de vivre dans l'obscurité. Quelques années après son installation, il fut assassiné par les ordres d'Ebroïn (679). Mais cet homme cruel ne jouit pas du fruit de ce nouveau crime. Les Austrasiens qui craignaient sa ty-

rannie, ne voulurent pas reconnaître Thierry. Usant de leur droit d'élection dans toute sa plénitude, ils se choisirent pour *ducs* ou *princes des Francs*, Martin, fils de Chodulfe, et Pépin d'Héristal (1), fils d'Anségise, tous les deux fils du maire Arnulfe (2).

Ebroïn arma contre eux les Neustriens, battit les Austrasiens à Leucofao (Loixi? Lafau?) dans le Laonais, et força Pépin de rentrer dans ses limites. Martin, assiégé à Laon, se rendit au maire de Thierry I (III) qui le fit périr sans égard pour la parole donnée ; mais un noble Franc qu'Ebroïn voulait joindre à tant d'autres victimes, le prévint, et d'un seul coup il délivra l'État d'un bourreau et son roi d'un tyran (683).

Thierry ne sut pas profiter d'une conjoncture si favorable à l'autorité royale ; il se donna de nouveaux maîtres, Waraton, Gislemar, son fils, et son gendre Bertaire, homme chétif de taille et de capacité (3). Les mécontents dont le nombre croissait de jour en jour, se retiraient en foule dans l'Austrasie. Le monarque voulut, mais trop tard, arrêter une émigration qui l'inquiétait ; il déclara la guerre au duc d'Austrasie. Cette entreprise inconsidérée lui coûta cher ; il fut vaincu près de Trestry, dans le Vermandois (687). La royauté reçut le coup de mort dans cette journée. Pépin victorieux s'imposa pour ministre à Thierry I (III), et retourna à Cologne, laissant son lieutenant Nordbert (4) à Paris pour remplir les fonctions attachées à la mairie de Neustrie.

(1) Pour distinguer ce Pépin de Pépin-le-Vieux, les historiens le surnomment d'Héristal, d'un château qu'il habitait de préférence sur les bords de la Meuse. Pépin d'Héristal, aïeul de Pépin-le-Bref, fut la tige de la seconde race de nos rois. Nous verrons bientôt que la troisième n'est elle-même qu'un rejeton de la seconde.

(2) Voyez le tableau de la page 138.

(3) Chronique d'Adon.

(4) *North-ber*, baron du nord.

§ 2. *Des rois fainéants, jusqu'à la fin de la première race.*

CLOVIS III (691—695), CHILDEBERT II (695—714) et DAGOBERT II (714—715).

Pépin qui gouvernait tout l'empire franc sous le titre de prince, ne fit aucune difficulté de donner successivement la couronne neustrienne à Clovis III (691), à Childebert II (695), à Dagobert II (714); mais il laissa l'Austrasie sans roi, regardant déjà ce royaume comme le patrimoine de sa famille.

C'est à cette époque que commence véritablement la singulière existence des rois fainéants. Les princes mérovingiens, exilés dans leur maison de Maumaque, n'eurent plus que le titre et quelques stériles honneurs de la dignité royale. « Les richesses et le pouvoir, dit le chroniqueur, étaient entre les mains des préfets palatins, qu'on appelait *majordomes*. Le roi content d'un vain titre, distingué par sa longue barbe et par sa chevelure flottante, représentait le rôle de souverain. Assis sur son trône, il recevait les ambassadeurs et paraissait leur rendre, de sa propre volonté, des réponses qu'on lui avait dictées ou même imposées. Outre une pension précaire que lui donnait le préfet palatin, il possédait en propre une terre d'un modique revenu, où il avait pour toute cour un petit nombre de serviteurs. Dans ses voyages (d'ailleurs fort rares), on le voyait sur un chariot traîné par des bœufs (basterne) et conduit par un bouvier rustique (1). C'est dans cet appareil qu'il se rendait au palais, qu'il se rendait à l'assemblée du peuple tenue chaque année pour les besoins du royaume. Quant à

(1) *Boileau l'a rappelé dans les vers suivants,*

Aucun soin n'approchait de leur paisible cour.
On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaine
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

l'administration de l'État, quant aux affaires du dedans et du dehors, le préfet palatin y pourvoyait (1). »

Pépin y pourvut avec une habileté surprenante; il dompta tous les ennemis du royaume, et termina sa glorieuse carrière après une administration de 27 ans (714).

CHILPÉRIC II DANIEL (715 — 720).

A l'exemple de quelques rois et suivant la coutume des anciens chefs germains, Pépin avait eu deux femmes dans le même temps, Plectrude et Alpaïde (2). Les deux fils de la première, Drogon, duc de Champagne, et Grimoald, maire de Neustrie (695), ne survécurent pas à leur père et cessèrent de vivre, l'un en 708, l'autre en 714. Karl ou Charles Martel, fils de la seconde, soupçonné d'avoir eu part au meurtre de Grimoald, fut exclus de la succession paternelle, et Pépin désigna pour son héritier *Théodoald* (Théobald) (3), enfant de six ans, qui devait être ministre d'un roi enfant comme lui, sous la tutelle de la vieille Plectrude. C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme (4).

La Neustrie s'affranchit sans peine et se donna pour maire Ragenfried ou Rainfroi. Ce fut à qui attaquerait l'Austrasie ainsi désarmée : les Frisons, les Neustriens la ravagèrent; les Saxons coururent toutes ses possessions en Allemagne.

Les Austrasiens, foulés par toutes les nations, laissèrent là Plectrude et son fils. Ils tirèrent Charles Martel de la prison où l'avait enfermé la veuve de Pépin, et le proclamèrent prince des Francs orientaux (715 — 716).

Dagobert II (III) venait de mourir, laissant un fils au berceau. Rainfroi tira du cloître le dernier enfant de Childéric II, connu sous le nom de Chilpéric II Daniel (716). Ce prince, âgé de 43 ans, ne doit pas être confondu parmi ces rois que l'histoire a stigmatisés en masse du

(1) Dom Bouquet, t. II, p. 694.
(2) *Pippinus aliam duxit uxorem nobilem et elegantem, nomine Alpheïdam.* (Frédégaire).
(3) Il était fils naturel de Grimoald.
(4) Esprit des lois, liv. XXXI, c. 6.

nom de *fainéants*. Secondé par les Neustriens qu'avait lassés le joug des maires, il tenta de relever l'ancienne gloire des Mérovingiens, sans se brouiller avec Rainfroi que rapprochait de lui la nécessité de combattre l'ennemi commun.

C'était Charles Martel. Chilpéric et Rainfroi s'allièrent avec Radbod, duc des Frisons; défaits une première fois près d'Amblef (1), ils le furent derechef à Vincy, près de Cambrai (717). Charles se tourna tout-à-coup sur Cologne, que Plectrude et sa faction occupaient encore et se fit livrer les trésors de son père.

A l'exemple de Pépin, il tira de l'oubli du cloître un enfant qu'il prétendit appartenir à la famille mérovingienne et le décora du nom de Clotaire IV; mais il ne devait pas le soutenir long-temps.

Chilpéric et Rainfroi s'étaient donné pour nouvel allié le fils de Boggis, Eudes (Odo), duc d'Aquitaine, dont les armes victorieuses n'avaient guère laissé que Tours aux Francs, sur la rive gauche de la Loire. Charles les battit à Soissons (719). Le roi vaincu suivit Eudes dans ses États; mais le duc, se pliant à l'ascendant de la maison d'Héristal, demanda la paix qu'il obtint, et Chilpéric Daniel, livré comme gage de réconciliation, reconnut le prince des Austrasiens pour maire de Neustrie (2). Charles le traita comme un monarque; mais il se réserva toute l'autorité du gouvernement, qu'il envisageait comme sa conquête.

La vieille patrie des Francs, entre le Weser et le Rhin, était presque tout occupée par les Saxons, descendus progressivement vers l'ouest. Charles les soumit au tribut et replaça sous l'obéissance les Frisons, les Allemands, les Suèves, les Bavarois, qui s'étaient révoltés à la faveur des troubles. Mais les Germains, vaincus et non détruits, étaient toujours prêts à se soulever. Charles

(1) Au fond des Ardennes, non loin de Limbourg.
(2) Rainfroi se maintint plusieurs années sur les bords de la Sarthe et de la Loire inférieure, et quand il fit sa soumission, ce fut en conservant le gouvernement de l'Anjou (723).

comprit la nécessité de faire disparaître les causes de cette disposition hostile; l'une des principales était la différence de religion : aussi le maire du palais favorisa-t-il de tout son pouvoir les missionnaires qu'envoya le pape Grégoire II vers les pays de Germanie. Saint Boniface prêcha l'Evangile aux Thuringiens; saint Willebrod, aux Frisons; saint Hubert, évêque de Maëstricht, à ce qui restait d'idolâtres au fond de la Toxandrie (pays Liégeois et Brabant septentrional) et des Ardennes. Les derniers temples et les derniers simulacres du paganisme furent abattus par ordre de Charles; mais il ne put déterminer les Saxons à recevoir le baptême; cette gloire était réservée à un autre Charles, son petit-fils.

THIERRY II (720—737).

Chilpéric II était mort en 720. Son fils unique ne lui succéda pas pour le moment. Mais Charles, jugeant qu'il ne pourrait affermir son autorité qu'à l'ombre de la maison de Clovis, à laquelle la nation franque portait un grand respect, fit proclamer le fils de Dagobert II, sous le nom de Thierry II (IV), abandonnant cet inconnu, qu'il avait surnommé Clotaire.

Ce fut vers cette époque qu'Eudes rompit ouvertement avec Charles; il comptait sur de formidables auxiliaires.

L'Espagne et la Septimanie ne reconnaissaient plus pour maîtres les Wisigoths. « La belliqueuse nation des Ismaélites, qu'en langue vulgaire on nomme *Sarrasins* (hommes des déserts), » dit le chroniqueur, débordant tout-à-coup des plaines arabiques, avait conquis l'Orient presque entier et l'Afrique septentrionale, vaincu les Wisigoths, repoussé leurs débris dans les montagnes asturiennes, et occupé les possessions gothiques en Gaule.

Eudes avait défait et tué l'un de leurs chefs, l'émir Zàma; mais, pressé vivement entre les Francs et les Arabes, il s'était décidé pour l'amitié des Infidèles. Il

avait marié sa fille à Mugnoz (Munuza, Abou-Nesa), gouverneur de Cerdagne.

Ce chef, qui n'était point Arabe, mais Maugrabin ou Maure, irrité de l'oppression que les Sarrasins faisaient peser sur son pays natal, se révolta contre Abdérame (Abd-al-Rhaman), qui commandait en Espagne au nom du khalife Haschem. Abdérame l'assaillit avant qu'il eût pu bien prendre ses mesures; Mugnoz périt dans sa fuite, et la fille du duc Eudes fut envoyée au sérail de Damas.

Eudes vit ses Etats inondés d'un déluge d'ennemis au lieu des alliés qu'il attendait. Abdérame s'était jeté sur l'Aquitaine avec un nombre prodigieux de soldats sans patrie qui envahissaient la Gaule avec leurs femmes et leurs enfants pour s'y établir. Les Aquitains laissèrent piller Bordeaux et furent encore battus au passage de la Dordogne. Pendant qu'un parti de Sarrasins s'avançait jusquà Sens, le gros de l'armée se dirigea sur Tours, attirés par les trésors de Saint-Martin. Charles-Martel, à la tête des braves Austrasiens, accourut au secours du duc d'Acquitaine pour défendre la patrie commune. Il rencontra les Infidèles sur les bords de la Loire. Après sept jours d'escarmouches partielles, on en vint à une bataille générale qui devait décider de l'empire d'Occident entre les Teutons et les Arabes, entre Jésus-Christ et l'imposteur Mahomet.

Le choc eut lieu presque sur le même terrain où Clovis avait défait l'arien Alaric (octobre 732); comme lui, Charles-Martel tua de sa main le généralissime des Arabes; la francisque, cette arme si terrible dans la main vigoureuse des Francs, l'emporta sur le cimeterre des Sarrasins. Eudes arriva presque au début de l'action, força le camp des Infidèles, et dès-lors ce ne fut plus qu'une horrible déroute. Le butin des vainqueurs fut incalculable; sous les tentes musulmanes étaient accumulées les dépouilles de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Aquitaine. La perte des Francs ne fut, dit-on, que de 1500 hommes; celle des Arabes est portée par un contemporain de Charlemagne à 375,000 personnes de tout

sexe et de tout âge. Il paraît que ce fut cette prodigieuse victoire qui valut à Charles le surnom latin de *Martellus*, Martel, parce qu'il avait écrasé comme avec un marteau les bandes des Infidèles. Quoi qu'il en soit, tous les historiens conviennent qu'il sauva non-seulement la France, mais la chrétienté toute entière, que ces féroces conquérants menaçaient alors d'engloutir.

Pour récompenser les compagnons de ses nombreuses victoires, Charles-Martel distribua des abbayes, des évêchés même à ses officiers, et des terres ecclésiastiques à ses soldats. Ces bénéfices d'une nouvelle espèce furent d'abord conférés à titre de viager, et reçurent le nom de *précaires* (1). Les laïques qui furent investis de ces domaines, devinrent les *avoués* ou défenseurs temporels des monastères ou des églises ainsi dépouillées. Charles exigea de ces nouveaux bénéficiers un serment de fidélité, prêté non pas au roi, mais à lui-même; et c'est à cette occasion qu'il introduisit la cérémonie de l'hommage féodal. Certes, c'étaient bien là des actes de pleine souveraineté. Cependant, celui qui ne craignait pas de porter atteinte à la dignité suprême, n'osa point placer la couronne sur sa tête; et à la mort de Thierry II (737), il se contenta de laisser le trône vacant, comme pour accoutumer les peuples à oublier la race de Clovis.

INTERRÈGNE (737—742).

Rien n'égalait la prodigieuse activite de Charles-Martel. On le vit sans cesse se porter de l'Elbe aux Pyrénées et des Pyrenées à l'Élbe, pour réprimer des soulèvements et porter ainsi sur les points les plus opposés la terreur de ses armes. L'Aquitaine soumise, mais désolée, resta comme vassale au pouvoir d'Hunoald (Hunald), fils d'Eudes, le héros de cette race. La Frise devint province austrasienne. Les Sarrasins qui,

(1) Comme obtenus à la suite d'une demande ou formule déprécatoire qui précédait la charte de concession appelée *prestaire*.

par la trahison de quelques seigneurs, avaient fait des progrès en Provence, furent vaincus de nouveau par Charles et Childebrand, son frère. Pour les empêcher de s'établir en-deçà de l'Aude, il démantela Béziers, Agde et Nîmes, et voulut faire un désert de la Septimanie. La trahison du patrice Mauronte ayant de nouveau livré aux Musulmans Marseille et les villes du Rhône, Charles fit alliance avec Liutprand (Luitprand), roi des Lombards, menacé lui-même sur la côte ligurienne. L'union de deux grands capitaines et de deux peuples guerriers détermina les Infidèles à la retraite (739). Ainsi, glorieux instrument de la Providence, le héros de Tours sauva pour jamais la chrétienté du joug de l'Alcoran.

Charles, atteint d'une maladie grave, achevait, au palais de Verberie, une vie pleine d'agitation et de gloire, lorsqu'une ambassade de Grégoire III vint lui apprendre que le sauveur de la chrétienté était aussi regardé comme le protecteur naturel du Saint-Siége et le modérateur des puissances chrétiennes. Le pape, menacé dans Rome par Luitprand, implorait le secours du prince des Francs, auquel il donnait dans ses lettres l'étrange titre de *subregulus* (sous-roi, vice-roi) (1); mais Charles ne répondit ni à l'appel ni aux offres du souverain pontife. Ce rôle était réservé à l'un de ses fils.

Avant de mourir (741), Charles-Martel partagea le territoire entre ses deux fils, Carloman et Pépin, comme s'il eût été lui-même souverain absolu de la Gaule; au premier échut, avec le titre de prince d'Austrasie, la France orientale, héritage de ses pères, et foyer de la conquête; au second, la Bourgogne et la Neustrie, sous le titre plus modeste de maire du palais (2).

(1) Dans ses circulaires et dans ses édits, il ne se qualifiait guère que de maire du palais et de *Berht* (*vir illustris*, traduisent les chroniques latines, c'est-à-dire guerrier illustre).

(2) Un troisième fils de Martel, nommé Grippon (Griffon), reçut seulement en partage douze comtés; il se révolta trois fois contre ses frères et fut massacré dans les Alpes en 753, après douze ans d'intrigues et d'aventures.

CHILDÉRIC III (742—752).

Le trône était vacant depuis Thierry II; Pépin pouvait à son gré le laisser vide ou même s'y asseoir. Il ne prit aucun de ces deux partis, si capables de tenter le cœur d'un ambitieux, et ce prince qui fut par la suite usurpateur, suivit alors la marche la plus opposée aux calculs de l'intérêt personnel. Il restait un fils de Chilpéric II, nommé Childéric III. Ce fut lui que Pépin éleva sur le trône; mais comme le nouveau roi n'avait aucune des qualités propres à soutenir le poids d'une couronne, le maire du palais ne lui céda que les honneurs de la royauté, retenant pour lui-même toute la réalité du souverain pouvoir.

Carloman exerçait aussi sans entrave l'autorité suprême. Usant des droits que les princes mérovingiens s'étaient arrogés dans les affaires ecclésiastiques, il tint à Leptine (Les Estines) un concile (743), surtout remarquable en ce que, pour la première fois, on y compta les années depuis l'Incarnation (1).

Hunald avait commencé (741) contre les deux frères une lutte désespérée, à laquelle il entreprit d'intéresser tous les ennemis déclarés ou secrets des Francs; il alla jusqu'en Saxe, en Bavière, chercher des alliés. Les Francs brûlèrent le Berry, tournèrent l'Auvergne, rejetèrent Hunald derrière la Loire, et furent rappelés par les incursions des Saxons et des Allemands. Pépin et Carloman réduisirent leur beau-frère commun Odilon, duc des Bavarois, et les autres auxiliaires du duc d'Aquitaine. Hunald passa la Loire à son tour et incendia Chartres; peut-être aurait-il eu de plus grands succès; mais il semble avoir été trahi par son frère Hatton qui gouvernait sous lui le Poitou.

Hunald céda, mais se vengea de son frère; il lui fit crever les yeux, puis s'enferma lui-même pour faire pénitence dans un couvent de l'île de Rhé, après avoir ré-

(1) Le moine Denis-le-Petit avait introduit l'usage de cette ère n France dans le sixième siècle.

signé la dignité ducale à son fils Guaïfer ou Vaïfre (745). Deux ans après, Carloman renonça aussi aux grandeurs humaines dont il sentait tout le vide. Il se retira d'abord parmi les moines du mont Socrate, près de Rome, et ensuite au mont Cassin, où saint Benoît (*Benedictus*) avait fondé, deux siècles auparavant, l'ordre monastique qui porte le nom de *Bénédictins*. Deux fils du duc d'Austrasie, Drogon et Pépin, essayèrent de lui succéder; mais leur oncle les relégua dans un couvent, et se trouva maître ainsi de tout l'empire.

Pépin d'Héristal avait interdit au roi l'exercice de la royauté ; son fils Charles-Martel avait laissé le trône désert, son petit-fils osa davantage. Sûr de l'appui des grands et du clergé, Pépin fit proposer, dans le Champ-de-Mai de Soissons (752), la déposition de Childéric III. Le dernier des Mérovingiens et son fils Thierry furent dépouillés de la longue chevelure, signe de leur origine auguste, et ces deux malheureux princes finirent bientôt, l'un à Saint-Bertin de Sithieu (Saint-Omer), l'autre à Saint-Vandrille de Fontenelle, une existence aussi obscure dans le cloître qu'elle l'aurait été sur le trône.

Toutefois le fils de Charles-Martel, qui acheva une usurpation commencée depuis un siècle, ne crut pas pouvoir porter cette atteinte à la loi de succession, sans suppléer par la force morale au principe qu'il allait violer, en prenant le titre de roi; il négocia avec le pape afin d'obtenir une consécration qui neutralisât dans l'esprit des peuples la force du principe monarchique. Deux de ses officiers allèrent soumettre au pape Zacharie cette question : *Quel est celui qui doit régner, l'homme qui pour le bien du peuple exerce depuis long-temps le pouvoir royal sans le titre de roi, ou l'homme qui, portant le titre de roi, n'en sait point exercer la puissance ?* Le pape, continuellement menacé par les Lombards, autorisa Boniface à donner à Pépin l'onction qui fut renouvelée quelques années après dans l'église de Saint-Denis (1).

(1) Boniface, évêque de Mayence, était, comme Pépin, Ripuaire.

Si l'on jette un coup-d'œil attentif sur les trois siècles qui viennent de s'écouler, on verra que la domination mérovingienne eut un temps de grandeur sous Clovis, ses fils et ses petits-fils; un temps de repos et de prospérité sous Clotaire II, Dagobert et Sigebert; enfin un temps de décadence sous les maires du palais. La seconde race doit nous présenter le même spectacle.

Du reste il ne faut pas croire que le peuple d'alors conçût pour les rois appelés fainéants le mépris qu'ont déversé sur eux les historiens de la seconde race, et qui est devenu pour ainsi dire une loi de l'opinion. Derniers descendants d'une race énervée, faibles et frêles, ils portaient la peine des excès de leurs pères. Mais cette jeunesse même, cette inaction, cette innocence, inspiraient au peuple l'idée profonde de la sainteté royale, du droit de roi. Le roi lui apparut de bonne heure comme un être irréprochable, peut-être comme un compagnon de ses misères, auquel il ne manquait que le pouvoir pour en être le réparateur, de sorte que le rôle même auquel les condamnait l'ambition ne fit qu'accroître l'amour que les Francs ont toujours eu pour leurs rois.

CHAPITRE V.

Mœurs et coutumes des Francs; état des lettres, des sciences et des arts sous les rois Mérovingiens.

On a vu, dans le cours du récit, sur les mœurs et les coutumes des Francs, des détails inséparables par leur nature de la narration elle-même. Nous compléterons ici ce qu'il est bon à la jeunesse de connaître sur cette matière.

La Gaule, quoique conquise, paraissait encore une portion de cet empire barbaro-romain, tel qu'il existait plus d'un siècle avant Clovis. Seulement, le peuple vainqueur qui s'est substitué à la souveraineté des Césars,

parle sa langue maternelle, et se distingue par quelques coutumes de ses forêts; le fond de la société est demeuré le même. Au lieu de généraux romains, on voit des chefs germaniques qui se font gloire de jeter sur leur casaque étroite et bigarrée la pourpre consulaire qu'on leur envoie de Constantinople, mais à laquelle ils n'étaient pas étrangers. Tout était romain, religion, lois, administration: les Gaules, et surtout le Lyonnais, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, la Guienne étaient couverts de temples, d'amphithéâtres, d'aquéducs, d'arcs de triomphe et de villes ornées de capitoles; les voies militaires existaient partout, Brunehaut les fit réparer. Il est vrai que les rois de la première race et les maires du palais les plus fameux, entre autres Charles-Martel, saccagèrent des cités qu'avaient épargnées les précédents Barbares. Avignon fut détruit de fond en comble; Agde et Béziers éprouvèrent le même sort. C'est encore Charles-Martel qui renversa Nîmes (738); il y ensevelit ces ruines que nous essayons d'exhumer.

Dans tous les temps et chez tous les peuples, l'installation des rois s'est faite avec beaucoup de pompe. C'était en pleine campagne que les monarques mérovingiens prenaient possession de la souveraine puissance. Les chefs et les soldats étaient sous les armes. On élevait le nouveau roi sur un vaste bouclier (pavois), et trois fois on le promenait autour du camp, aux acclamations de la multitude. Ordinairement les rois ne couvraient pas leur chef; leur longue chevelure, réunie en tresses, attestait leur dignité, puisque le reste de la nation coupait ses cheveux. On a vu que l'usage de l'onction royale ne commença qu'avec Pépin.

L'autorité des rois avait ses limites. Après la conquête de Clovis, les Francs continuèrent à se réunir autour de leur prince, pour délibérer avec lui sur les expéditions à faire, pour lui apporter leurs dons annuels qui formaient une partie considérable de son revenu. Ces assemblées s'accrurent de cette multitude de Gaulois no-

tables qui, sous le nom de Leudes, d'Antrustions (1), de Commensaux, se consacraient au service de l'Etat dans l'administration et dans l'armée, et méritaient du roi soit des offices de comtes, soit des bénéfices territoriaux.

Outre ces réunions qu'on appelait *Champs-de-Mars*, *Synodes*, *Malles*, *Plaids généraux* (2), et dans lesquelles se décidaient toutes les affaires d'intérêt national, il existait d'autres assemblées, composées seulement des grands et des familiers du roi. C'étaient des espèces de conseils dont les décisions n'étaient point obligatoires pour les peuples et qui ne réglaient que des causes privées ou des contestations entre les hommes puissants et la royauté ; mais ces assemblées avaient de plus une attribution importante : elles discutaient et préparaient les propositions qui devaient être faites à l'assemblée générale.

Ces diverses assemblées étaient convoquées dans l'une des résidences du monarque.

Les habitations des rois mérovingiens ne ressemblaient en rien aux castels féodaux dont nous admirons encore les ruines imposantes. C'étaient de grands bâtiments sans fortification, construits en bois et entourés de portiques d'un style emprunté à l'architecture romaine. Autour de la demeure du prince étaient disposés les logements de ses serviteurs et ceux des Leudes de tout rang entrés dans sa *truste*, c'est-à-dire dans son vasselage, dans sa maison militaire. Au-delà se groupaient, outre les haras, les bergeries, les granges, etc.; des maisons ou des cabanes occupées par des familles de condition servile, exerçant, pour le compte du roi, toute espèce de métiers, depuis la fabrique des armes et l'orfévrerie jusqu'à la tisseranderie, la mégisserie, etc., depuis la fabrication des étoffes grossières destinées aux petites gens (*minores personæ*), jusqu'à la broderie en soie et en or. Ces serfs étaient presque tous Gaulois ; on y voyait aussi

(1) *Leudes*, fidèles. — *Antrustions*, in truste regiâ, sous la protection royale.
(2) *Placitum*, *placere*, plaire ; ce qui plaît.

des Germains et des gens de toute race, pris et faits esclaves dans les guerres; on les appelait *lites* ou *lètes*, c'est-à-dire petits (en latin *fiscalini*, attachés au fisc).

Les maisons royales étaient donc alors moins des palais que de riches métairies. On en comptait plus de cent soixante dans l'étendue du royaume. En temps de paix, les rois mérovingiens voyageaient de l'une à l'autre; les villages, les châteaux, les abbayes qui se trouvaient sur la route, étaient obligés de leur fournir, soit des voitures, soit le logement et l'entretien. On les défrayait magnifiquement, et l'on ne manqnait pas, à leur départ, de leur offrir quelque présent en argenterie.

Les figures que l'on voit encore sur le tombeau des enfants de Clovis les représentent vêtus de longs habits avec le manteau que les Romains appelaient *chlamys*. C'était l'habillement de ces princes, soit qu'il leur parût plus noble et plus majestueux, soit qu'ils regardassent le titre d'*Auguste* comme héréditaire dans leur famille; l'habit long fut, pendant plusieurs siècles, celui des personnes de distinction.

Les principaux officiers du monarque étaient le comte du palais ou palatin, le comte de l'étable ou connétable, le référendaire ou garde des sceaux, le camérier ou chambellan. Nous avons parlé du majordome ou maire du palais.

Les rois plaçaient des *ducs* ou généraux dans les provinces, des *graafs* ou comtes dans les cités principales, des *viguiers* (vicaires) ou vicomtes, des centeniers, des dizeniers, suivant l'importance du lieu; ils présidaient les plaids ou tribunaux, percevaient les amendes et commandaient les guerriers.

Les comtes, placés sur les frontières et chargés de les protéger, étaient appelés *margraves* (plus exactement markgraves) mot dont on a fait le nom de marquis. Les comtes ne prononçaient pas eux-mêmes les jugements; ils ne faisaient qu'exécuter ceux de leurs prud'hommes ou échevins, que le peuple nommait. Les comtes étaient es présidents de ces tribunaux.

Le service militaire était dû dans toutes les guerres nationales ou *landewehr* (défense du pays). Chaque guerrier était obligé de s'équiper et de s'entretenir (1). On était libre de prendre part aux guerres privées (*fehde*), faites par les rois, à moins qu'on ne leur fût attaché par des bénéfices qui ne permettaient pas de s'en abstenir.

Les personnes soumises aux Francs étaient Romains ou Barbares, libres ou esclaves. Les distinctions admises chez les Romains furent maintenues. Les Barbares peuvent se diviser en trois classes : 1° les plus considérables par leurs emplois ou par leurs biens, c'étaient les leudes, antrustions, vassaux ; 2° les propriétaires de biens *allodiaux* (*all*, toute, *od*, propriété), jouissant de tous les droits civils ou politiques ; 3° les colons partiaires (tributaires), libres de leurs personnes, et les affranchis.

Par *peuple* on n'entendait alors que les guerriers et les hommes libres ; le reste de la nation n'était compté pour rien. Les habitants des campagnes étaient presque tous de malheureux *serfs* ou *esclaves* sur lesquels le maître avait droit de vie et de mort. Le maître ne payait point d'amende pour le meurtre de son esclave ; lorsqu'il était commis par un étranger, alors l'amende se payait au maître pour l'indemniser de la perte d'un animal utile ; car l'esclave n'était pas considéré comme autre chose.

Les hommes libres étaient exempts par la loi des peines afflictives et des châtiments corporels ; les esclaves y étaient soumis. Par exemple, accusés de vol, ils recevaient préalablement cent vingt coups de verges.

La loi enchaînait même leurs affections : ils ne pouvaient se marier sans la permission de leur maître. La femme libre qui épousait un esclave était réduite en servitude ; mais la loi ripuaire lui permettait de laver sa honte dans le sang d'un époux indigne d'elle, et de se racheter par là de l'esclavage.

(1) Il n'y avait pas d'autre solde que le partage des dépouilles, et c'est pour cette raison que les guerres de ce temps-là étaient toujours accompagnées du pillage des terres ennemies.

« Si une ripuaire libre, *porte cette loi*, a suivi un esclave ripuaire, et que ses parents y contredisent, alors qu'une épée et une quenouille lui soient offertes par le roi ou par le comte : si elle prend l'épée, qu'elle *tue* l'esclave ; si c'est la quenouille, qu'elle reste en servitude. »

La loi eût entièrement oublié qu'ils étaient hommes, si elle n'eût permis de les affranchir. Ils rentraient alors dans tous les droits de l'humanité et jouissaient des prérogatives des hommes libres. L'influence de la religion chrétienne, en adoucissant les mœurs, a insensiblement amené l'abolition de l'esclavage.

Quant à l'état des personnes, le tarif des *compositions* annonce bien la dégradation morale de ces personnes, mais ne prouve pas le changement de leur état. Les noms seuls suffisent pour indiquer la position des hommes : presque tous les noms des évêques et des employés civils sont latins de ce côté-ci de la Loire, dans les premiers siècles de la monarchie, et presque tous les noms de l'armée sont francs ; mais en Provence, en Auvergne et de l'autre côté de la Loire jusqu'aux Pyrénées, presque tous les noms sont d'origine latine ou gothique, dans l'armée, l'église et l'administration. Lorsque les chefs francs commencèrent à entrer eux-mêmes dans le clergé, et que le soldat devint moine, l'évêque et le moine se firent à leur tour soldats. On voit, dès la première race, l'évêque d'Auxerre, Haincmar, combattre avec Charles-Martel contre les Sarrasins, et contribuer puissamment à la victoire.

Les biens territoriaux se divisaient chez les Barbares : 1° en *alleux* (sortes barbaricæ) ; c'était ce que les conquérants s'étaient approprié par droit de conquête : ils étaient francs de toute redevance ; 2° en *bénéfices* ou *fiefs* que les rois détachèrent du domaine public pour en gratifier leurs leudes, à titre précaire d'hommage et de vassalité : ces biens, d'abord viagers, devinrent plus tard héréditaires ; mais ils furent toujours soumis à certains devoirs particuliers, à certaines charges, telles que celle du service militaire : ils étaient aussi francs

de tout impôt; 3° en terres *censives, à cens* ou héréditaires, moyennant un tribut annuel. Cet usage existait déjà du temps des Romains.

Clovis, après la conquête, avait respecté les lois des peuples conquis; ses successeurs l'imitèrent. A mesure que leurs États s'agrandissaient, ils juraient de faire rendre la justice suivant le code de chaque peuple; les Gallo-Romains étaient, sauf quelques modifications (1), traités, dans leurs relations civiles, d'après le code de Théodose; les Bourguignons, d'après la loi Gombette; les Wisigoths, d'après la loi wisigothe, etc. Quant aux Francs, ils obéissaient les uns à la loi salique, les autres à la loi ripuaire.

La plus grande partie de la loi salique concernait les dommages faits soit aux personnes, soit aux propriétés. Toutes les offenses étaient compensées par des amendes pécunaires, qui se proportionnaient à la nature de l'offense, au rang et à la condition de l'offensé (2). Du reste, ce serait une erreur d'en inférer que la peine de mort n'existait pas judiciairement. L'amende était dévolue à la famille de la victime, partie civile; mais le coupable n'en périssait pas moins (3). La coutume était muette sur la peine capitale, attendu que le prince, ayant droit de vie et de mort sur ses

(1) Ainsi lorsqu'ils avaient besoin de protection contre un Barbare, c'était aux lois barbares qu'ils étaient contraints d'avoir recours.

(2) *Voici le tarif de la loi salique.*

Pour le meurtre d'un Franc ou d'un Barbare vivant sous la loi salique, amende. . 200 sous d'or (le sou d'or valait 15 livres tournois.)
— D'un Romain convive du roi. . 300
— D'un Romain libre 100
— D'un Romain tributaire vivant sous la loi salique. 45
— D'un comte. 600
— D'un diacre. 400
— D'un prêtre 600

(3) Toute la famille répondait pécuniairement pour le coupable; ainsi chaque membre était personnellement intéressé à la bonne conduite de tous les autres.

sujets, pouvait seul envoyer un délinquant au trépas et décider du genre de supplice. On ne mettait point un homme libre en prison pour dettes. La punition était le pillage des biens et la ruine entière du coupable; il était défendu de lui donner asile; on le réduisait ainsi à se soumettre ou à s'expatrier. Tout maître était responsable des vols faits par ses esclaves, et des dégâts causés par ses bestiaux.

La loi ripuaire présente les mêmes principes de compensation pour les offenses; seulement les combinaisons en sont différentes. Cette loi fut promulguée par Pépin d'Héristal, sous Thierry Ier, dans un Champ-de-Mars tenu à Châlons-sur-Saône.

La loi Gombette protégeait beaucoup plus les anciens habitants que ne faisaient les autres lois barbares, puisqu'elle n'établissait aucune distinction entre le Romain et le Bourguignon. Quant à ce qui regarde les amendes, elles étaient remplacées, pour les indigents, par les châtiments corporels, dans la proportion de cent coups de fouet pour douze sous d'or (180 livres). Outre ces punitions, la loi Gombette avait régularisé la procédure; et comme les Bourguignons, à l'exemple de tous les Germains, se fiaient à l'intervention de la Divinité dans toutes les affaires humaines, ils ne croyaient point à l'impunité du parjure; ils en appelaient donc au serment judiciaire du débiteur ou de l'accusé, qui pouvait affirmer ou nier son délit ou sa dette. Plus tard, on exigea que ce serment fût fait par douze témoins et même plus, et lorsque les deux parties avaient fourni de cette manière la preuve qu'on demandait d'eux, s'il restait encore quelque incertitude, on recourait au combat judiciaire. Les deux parties, l'accusateur et l'accusé, entraient en champ clos, et la victoire donnait gain de cause.

En voici un exemple pris dans ces temps barbares. Gontran, roi de Bourgogne, se promenant un jour dans une forêt, vit un taureau sauvage nouvellement tué, et s'en prit au garde; celui-ci en accusa un chambellan nommé Chandon, qui nia le fait.

Le roi ordonna que la querelle serait décidée par un combat. L'accusé était vieux et infirme; il mit en sa place un de ses neveux, qui blessa mortellement l'accusateur; mais, en voulant le désarmer, il se tua lui-même du poignard de son ennemi. Cette mort fit regarder le chambellan comme coupable. Le roi ordonna qu'on le saisit, et le malheureux fut lapidé sur-le-champ.

Cette coutume, née dans les temps de la plus grossière barbarie, se soutint pendant plus de douze siècles en Europe, malgré les défenses de la religion et les efforts du simple bon sens. Les ecclésiastiques et les moines eux-mêmes n'étaient point dispensés de cette étrange preuve judiciaire; seulement ils présentaient un homme qui combattait en leur place. Quand il s'agissait d'un pareil combat, l'accusé et l'accusateur jetaient un gage que le juge relevait : c'était d'ordinaire un gant; aussitôt on s'emparait des deux combattants, afin qu'il ne leur fût pas possible d'échapper à ce jugement insensé, qu'on ne craignait pas d'appeler *jugement de Dieu*. Le seigneur haut-justicier fixait le jour du combat, donnait le champ, et fournissait les armes qu'on portait au son des fifres et des trompettes, et qu'un prêtre bénissait avec de grandes cérémonies. On commençait par réciter quelques prières, on faisait sa profession de foi, et l'on en venait ensuite aux mains. Le vainqueur était déclaré innocent, et le vaincu, traîné ignominieusement hors du champ, subissait une peine infamante. Cette coutume de sauvage, qui assurait les avantages et l'honneur de l'innocence au scélérat robuste et adroit, a survécu dans cette autre coutume, non moins cruelle que déraisonnable, qui force, *sous peine de déshonneur*, un homme offensé à laver son injure dans le sang; c'est un reste de la férocité germanique.

La justice était rendue d'une façon à peu près uniforme. On ne connaissait point, sous la première race, ce qu'on a depuis appelé magistrature. Chaque classe, chaque profession avait son tribunal, ses lois et ses usages. Le peuple était jugé par des centeniers dans les villages, par des comtes dans les villes, par des ducs dans les métropoles de provinces. L'homme de guerre avait pour juge un tribunal de guerriers, et l'ecclésiastique un tribunal ecclésiastique institué par l'évêque; c'est ce qu'on appelait *être jugé par ses pairs*. Les juges laïques rendaient la justice armés de toutes pièces;

on n'appelait de leurs sentences qu'au roi seul; ils en étaient responsables, et payaient une amende si elles venaient à être cassées. Les veuves et les orphelins étaient sous la protection spéciale de l'évêque, et jamais on ne prononçait contre eux sans sa participation.

Dans les procès, on déférait le serment aux parties. L'accusé n'était reçu à se purger par serment qu'en faisant jurer avec lui des gens de sa parenté, de son sexe, ou du moins de son voisinage. Ces témoins devaient être irréprochables, connus de l'accusateur, et domiciliés dans le lieu où ils déposaient, s'ils étaient laïques; quelquefois le juge les nommait d'office; d'autres fois on les tirait au sort; c'était ordinairement l'accusé qui les présentait, rarement l'accusateur. Le nombre dépendait des circonstances; il en fallait plus ou moins, selon l'importance du sujet, le mérite ou la qualité des personnes. Le juge, pour les avertir de prendre garde au témoignage qu'ils allaient rendre, leur tirait l'oreille ou leur donnait un léger soufflet. Le serment ne se prêtait qu'à certains jours, le matin à jeun, dans une église, sur la croix, l'Evangile, le tombeau des saints ou les châsses qui contenaient les reliques. L'accusé avait les mains étendues sur celles des témoins lorsqu'ils faisaient leurs dépositions, protestant à haute voix qu'il était innocent des crimes qu'on lui imputait. Cette cérémonie, source féconde de parjures, le déchargeait de l'accusation intentée contre lui.

Dans les cas douteux et difficiles, on était reçu à faire preuve de son innocence par diverses épreuves ou jugements de Dieu. Ces épreuves étaient celles de *l'eau chaude :* l'accusé plongeait son bras nu dans une cuve d'eau bouillante pour en retirer un anneau bénit; s'il ne portait aucune trace de brûlure, il était réputé innocent; *de l'eau froide :* on jetait le prévenu, étroitement garotté, dans une cuve ou dans une rivière; s'il surnageait, il était jugé coupable; s'il tombait au fond, il était absous; *du fer chaud :* cette épreuve consistait à porter impunément une barre de fer ardent l'espace de

neuf pas; *de la croix* : entre deux adversaires, celle-ci donnait gain de cause à celui qui tenait le plus longtemps les bras étendus en croix devant un autel. En vain le christianisme et la raison se sont réunis pour abolir ces pratiques superstitieuses : on les a vues, malgré les anathèmes de l'Église, se perpétuer jusqu'au quatorzième siècle.

Lorsque les Francs entrèrent dans les Gaules, les lettres y étaient en honneur; on y comptait plusieurs écoles florissantes, et sur ce point Autun rivalisait avec l'Italie et la Grèce. Mais le goût des armes, passion dominante des conquérants, leur fit dédaigner tout ce qui tenait aux sciences et aux arts. Les études, à leurs yeux comme à ceux des Romains, étaient l'apanage des cœurs esclaves. Privées de protections et d'encouragement, elles déclinèrent avec rapidité; la France, d'ailleurs déchirée par des dissensions civiles, marchait à la barbarie la plus complète, et l'avènement des Carlovingiens ne fit que retarder un instant l'extinction générale des lumières. Sous Clovis II, l'ignorance était telle, qu'un concile de Narbonne défendit d'admettre dans les ordres quelqu'un qui ne saurait pas lire. Les moines étaient les seuls qui s'occupassent un peu des lettres en copiant les ouvrages des anciens. On voit écrire, sous la première race, Fortunat, Frédégaire, Grégoire de Tours, Marculfe, saint Remi, une foule d'ecclésiastiques et de laïques lettrés.

C'est vers l'époque des Carlovingiens qu'une nouvelle langue se fixa dans les Gaules. Les Francs, après leur conquête, avaient appris la lague latine, imitant en cela les Bourguignons et les Wisigoths qui montraient beaucoup d'ardeur à parler cet idiome. Par là le latin se propagea, mais il se corrompit. Le besoin mutuel de s'entendre altéra non-seulement la langue latine, mais encore toutes les autres. Ainsi les tribus germaines introduisirent dans le tudesque, leur langage primitif, ici des mots latins et des mots celtes, là des termes aquitains et des termes grecs, et de ce mélange

universel sortit une langue générale, comprise à peu près de tous et dans laquelle le latin dominait : on l'appela *romaine, romane* ou *romance;* mais chaque peuple, dans les campagnes surtout, n'en conserva pas moins sa langue originelle, qui par la suite reçut le nom dédaigneux de *patois.*

C'est de la première race que date l'introduction du papier de coton et des vers à soie (Clovis I[er]). Sous Childebert I[er], les vitrages furent employés pour les églises; mais l'art de fondre le verre était trouvé dès l'âge d'Auguste. On commença sous Clotaire II à fondre des cloches d'une masse considérable, pour servir de signaux aux solennités de la religion; mais cette invention était encore si nouvelle en 610 pour les Francs, que le son des cloches de Sens dissipa, dit-on, l'armée du roi qui venait attaquer cette place. Deux siècles après, parurent en France les orgues à plusieurs jeux; elles étaient envoyées par l'empereur grec Constantin Copronyme, à Pépin-le-Bref, qui les reçut dans le Champ-de-Mai de Compiègne (1). Les chroniques du temps disent que c'était une machine composée de soufflets et de grands tuyaux d'airain, qui imitait tantôt le bruit du tonnerre, tantôt le son des flûtes; elles ajoutent qu'une femme, entendant jouer ce nouvel instrument, tomba dans une extase dont elle ne put jamais revenir, et qu'elle en mourut.

C'est au règne de Dagobert que se rapporte la première mention de l'oriflamme, bannière nationale des Francs. L'oriflamme était une espèce de gonfalon de simple taffetas rouge ou couleur de feu, sans broderie ni figure, fendu par le bas en deux différents endroits, ce qui formait comme trois queues, entourées de houppes de soie vertes et suspendues au bout d'une lance dorée. L'oriflamme, dans son origine, n'était autre chose que la bannière que l'on portait aux processions de Saint-Denis, et dans les guerres particulières que les moines de cette

(1) Il venait de reculer de deux mois l'époque de la réunion des *plaids* nationaux.

abbaye avaient à soutenir : les rois s'en servirent à dater de l'époque où Philippe I[er] réunit à la couronne le comté dont Saint-Denis faisait partie. La coutume était de recevoir ce saint étendard des mains de l'abbé, à genoux, sans chaperon ni ceinture, après avoir fait ses dévotions à Notre-Dame de Paris, et dans l'église de l'apôtre de la France. Quelquefois le monarque le portait lui-même autour de son cou, sans le déployer. Autrement cet étendard n'était confié qu'aux plus renommés chevaliers : on le rapportait à Saint-Denis en grande cérémonie, pour le remettre au comte de Vexin premier vassal de l'abbaye. Il est faux qu'il ait disparu dans une bataille perdue par Charles VII : lors de la réduction de Paris, en 1594, on le voyait encore au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, mais à demi rongé des mites. La négligence des gardes de cette abbaye aura achevé de laisser dépérir ce glorieux drapeau, qui n'est jamais devenu un trophée pour les ennemis de la France.

Sous le rapport politique, nous voyons le dernier des Mérovingiens tondu et renfermé dans un cloître. Ce n'est point là une nouveauté ; l'usage remontait plus haut ; on rasait les derniers empereurs d'Occident, pour en faire des prêtres et des évêques.

Mais il ne semble pas que Childéric devînt moine, bien qu'on lui coupât les cheveux et qu'on le confinât dans un monastère. Couper les cheveux à un Mérovingien, c'était tout simplement le déposer et le reléguer dans la classe populaire. On dépouillait un roi Franc de sa chevelure comme un empereur de son diadème. Les Germains, dans leur simplicité, avaient attaché le signe de la puissance à la couronne naturelle de l'homme.

Il arriva que l'inégalité des rangs se glissa par cette coutume dans la nation : pour que les chefs fussent distingués des soldats, il fallut bien que ceux-ci se coupassent les cheveux ; le simple Franc portait les cheveux courts par derrière et longs par devant. Clovis et ses premiers compagnons, en revenant de la conquête du royaume des Wisigoths, offrirent quelques cheveux de

leur tête à des évêques : ces Samsons leur faisaient ce gage comme un signe de force et de protection. Un pêcheur trouva le corps d'un jeune homme dans la Marne; il le reconnut pour être le corps de Clovis II « à la longue chevelure dont sa tête était ornée », et dont l'eau n'avait pas encore déroulé les tresses. Les Bourguignons, à la bataille de Vééronce, reconnurent au même signe qu'un chef Franc, Clodomir, avait été tué. « Ces chefs, dit Agathias, portent une chevelure longue; ils la partagent sur le front, et la laissent tomber sur leurs épaules; ils la font friser; ils l'entretiennent avec de l'huile; elle n'est point sale, comme celle de quelques peuples, ni tressée en petites nattes comme celle des Goths. Les simples Francs ont les cheveux coupés en rond et il ne leur est pas permis de les laisser croître. »

On prêtait serment sur ses cheveux. A douze ans on coupait pour la première fois la chevelure aux enfants de la classe commune; cela donnait lieu à une fête de famille appelée *capitolatoria*. Les clercs étaient tondus comme serfs de Dieu. La tonsure a la même origine. On condamnait les conspirateurs à s'inciser mutuellement les cheveux. Les Wisigoths paraissent avoir attaché aux cheveux la même puissance que les Francs : un canon du concile de Tolède, de l'an 628, déclare qu'on ne pourra prendre à roi celui qui se sera fait couper les cheveux.

Quand les cheveux repoussaient, le pouvoir revenait. Thierry III recouvra la dignité royale qu'il avait perdue en perdant ses cheveux (*quam nuper tonsoratus amiserat, recepit dignitatem*). Clovis avait fait couper les cheveux au roi Cararic et à son fils. Cararic pleurait de sa honte; son fils lui dit : « Les feuilles tondues sur le bois vert ne se sont pas séchées; elles renaissent promptement. » *In viridi ligno hæ frondes succisæ sunt, nec omninò arescunt; sed velociter emergunt.* La couronne même de Charlemagne n'usurpa point sur la chevelure du Franc l'autorité souveraine : Lothaire se voulait saisir de Charles, son frère, pour le tondre et le

rendre incapable de la royauté; la nature avait devancé l'inimitié fraternelle, et la tête de Charles-le-Chauve offrait l'image de son impuissance à porter le sceptre.

Mais, vers la fin du sixième siècle, il y avait déjà des Gaulois-Romains qui laissaient croître leur barbe et leurs cheveux: les Francs toléraient cette imitation pour cacher peut-être leur petit nombre. « Grégoire de Tours remarque que le bienheureux Léobard n'était pas de ceux qui cherchent à plaire aux Barbares en laissant flotter épars les anneaux de leurs cheveux » (*Dimissis capillorum flagellis Barbarum plaudebat*). Le précepteur de Dagobert, Saudreghesil, avait une longue barbe, puisque Dagobert la lui coupa. Enfin, dans le douzième siècle, les rois abrogèrent la loi qui défendait aux serfs de porter les cheveux longs: cette abrogation fut obtenue à la sollicitation de Pierre Lombard, évêque de Paris, et de plusieurs autres prélats. Les ecclésiastiques, en envoyant leurs serfs à la guerre, et les donnant pour champions, exigèrent qu'ils eussent l'extérieur des ingénus contre lesquels ils combattaient. Voilà comment la longue chevelure a marqué parmi nous une grande époque historique, comment elle a servi à signaler le passage de la servitude à la liberté, et la transformation du Franc en Français.



LIVRE SECOND.

SECONDE RACE, DITE DES CARLOVINGIENS.

13 ROIS DEPUIS PÉPIN-LE-BREF EN 752 JUSQU'A HUGUES CAPET EN 987.

CHAPITRE PREMIER.

De la monarchie française, depuis l'avénement de Pépin jusqu'à l'avénement de Charlemagne.

§. 1. *Coup-d'œil sur la destinée du territoire français sous la seconde race.*

Le partage de la succession royale entre les fils de roi, cause première de la révolution opérée par Pépin, continua sous la dynastie carlovingienne. Par un de ces mystères du gouvernement providentiel, impénétrables aux yeux des contemporains et qui ne se révèlent que par leurs effets, cette loi germaine d'hérédité, qui, sous les Mérovingiens, avait lésé le principe territorial, devait, avant de se réformer, produire un immense résultat en faveur de cette unité territoriale elle-même et la mettre pour long-temps hors de danger.

Le mouvement des peuples du Nord, qui avait jeté les Francs dans les Gaules, avait continué sous les descendants de Clovis, et les nations germaniques établies au-delà du Rhin pesaient de nouveau sur les frontières. Plusieurs de ces peuples avaient été soumis par Clovis et faisaient partie du royaume d'Austrasie, formé par un de ses enfants; mais à la faveur des guerres intestines que les partages avaient amenées, ils s'étaient affranchis plus

plus ou moins de cette dépendance, et ouvraient le territoire aux autres Barbares du Nord avec lesquels ils avaient une affinité de mœurs et de religion. Il était donc nécessaire à la sécurité de la France de conquérir ces peuples, de les fixer sur le sol qu'ils habitaient, de changer leur existence politique, de manière qu'au lieu de favoriser les envahissements de la barbarie, ils devinssent une ligne de défense pour la civilisation franque. C'est cette mission qui fit toute la grandeur de la maison carlovingienne. L'Austrasie, gouvernée par les princes de cette famille sous le nom de maires du palais, était l'avant-garde de la France dans son mouvement de réaction sur l'Allemagne; la vie de ces princes fut une suite de combats et de victoires contre les nations transrhénanes; ils y menaient des missionnaires à la suite de leurs armées, et le paganisme, chassé par l'épée, fut remplacé par le christianisme. Charlemagne continua et agrandit l'œuvre de Charles-Martel et de Pépin; l'empire d'Occident, renouvelé par ce prince, s'étendit sur toute l'Allemagne et sur l'Italie; le siége de la monarchie fut transporté de Paris à Aix-la-Chapelle; puis, à la mort de ce monarque, lorsque ses États eurent été fractionnés par la loi de succession mérovingienne, l'unité du territoire français reparut dans un des lots du partage, et fut à jamais protégée par l'empire d'Allemagne contre les invasions des Barbares, qui furent forcés de se faire navigateurs pour menacer encore le midi (1). Alors le principe d'hérédité finit par ne pouvoir plus être séparé de la forme de primogéniture qui devait maintenir à l'intérieur l'unité territoriale.

Ainsi les principes constitutifs de la France n'ont pas seulement fondé la monarchie française; ils ont fondé les divers États d'Allemagne et d'Italie dont se composait l'empire d'Occident, élevé par le génie de Charlemagne.

(1) Telle est la cause des invasions maritimes des Normands.

Charlemagne, roi des Francs, 768; — des Lombards, 774; couronné empereur à Rome, 800, † 814.

- Pépin, roi d'Italie, 781, † 810.
  - Bernard, roi d'Italie, 810, † 818.
    - Pépin, tige des comtes de Vermandois.
  - Adelaïde, E. Lambert.
    - Guy, duc de Spolète, roi d'Italie, 888; emp. 891, † 894.
      - Lambert, emp. et roi d'Italie, 894, † 898.

3*
- Louis I, dit le Débonnaire, empereur 814, † 840.
  - Lothaire I, associé à l'empire, 817, † 855.
    - Louis II, associé à l'empire, 850, † 875.
      - Irmengarde, E. Bozon, roi de la Bourgogne cisjurane, † 887.
        - Louis, roi de la Bourgogne cisjurane, 887; d'Italie, 899; emper. 901, chassé, 902, † 928.
    - Lothaire II, roi de Lorraine, 855, † 869.
      - Berthe, E. Thibaut, C. d'Arles.
        - Hugues, C. de Provence, roi d'Italie, 926, † 947.
          - Lothaire II, associé au roy. d'Italie, 931, † 950, E. Adélaïde, fille du roi Rodolphe.
    - Charles, de Provence, † 863.
  - 4* Charles I, dit le Chauve, roi de France, 840; emp. et roi d'Italie, 875-6, † 877.
    - 5* Louis II, dit le Bègue, roi de France, 887, † 879.
      - 8* Eudes, roi de F.
      - Louis III et roi, 879, † 882.
      - 6* Carloman, 879 † 884.
        - 10* Raoul, roi de France, 923, † 936.
      - 9* Charles-le-Simple, 893, détr. 923.
        - 11* Louis d'Outre-mer, roi. 939 † 954.
          - 12* Lothaire, roi de France, 954, † 986.
            - 13* Louis V, le Fainéant, roi de France, † 987.
          - Charles, duc de la Basse Lorraine, exclu du trône.
  - Louis, dit le Germanique, roi d'Allemagne, 840, † 876.
    - Carloman, roi de Bavière, 876; d'Italie, 877, † 880.
      - Arnould, roi d'Allem., 887, emp. et roi d'Italie, 896, † 899.
        - Louis IV, l'Enfant, roi d'Allemagne, † 911.
        - Zuentibold, roi de Lorraine, 895, † 900.
    - Louis II, dit le Jeune, roi de Saxe, † 882.
    - 7* Charles II, dit le Gros, emp. et roi d'Italie, 880. — Roi de France, 884, † 888.
  - Gisèle, E. Everhard, C., 867.
    - Bérenger I, duc de Frioul, roi d'Italie, 888, emp. 916, † 924.
      - Gisèle, E. Adelbert, marquis d'Ivrée.
        - Bérenger II, roi d'Italie, 930, † 966.
          - Adelbert, roi d'Italie, conjointement avec son père.

Rodolphe, roi de Bourgogne, élu roi d'Italie contre Bérenger I, 921; chassé, 926, † 937.
- Adelaïde, E. 1° Lothaire, roi d'Italie, 2° Othon le Grand, roi d'Allemagne.

[1] Les noms au-dessus desquels se trouve le signe * sont ceux des rois de France. Le nombre placé près des astériques indique leur rang d'ordre.

§ 2. *Pépin, dit le Bref* (*Peppin*, *Pippin*), 752-768.

Pépin, surnommé *le Bref* à cause de sa taille, et *le Jeune* à cause des deux autres Pépins, ses aïeux, est considéré comme le fondateur de la seconde dynastie franque, bien qu'elle ait pris son nom (1) de Charles-Martel, son père, qui, pendant six années, avait été chef suprême de la nation des Francs.

La royauté de Pépin, consacrée par la religion, ne trouva d'ennemis que parmi ceux de l'Église : Saxons païens, Sarrasins infidèles, Lombards persécuteurs du pape, Aquitains spoliateurs des biens ecclésiastiques.

Pépin ne fit qu'une campagne en Saxe (753). Il passa le Rhin avec toute l'armée des Francs, poursuivit les Saxons jusqu'à Rimi (Rheime), sur le Weser, en obtint, avec la promesse d'un tribut et de la soumission, la liberté de prédication pour les missionnaires, et laissa faire le reste au temps ou plutôt à son fils.

Tout prospérait à Pépin. Le remuant Griffon se fit tuer dans les Alpes. Les Bretons perdirent Rennes, Aleth (Saint-Malo), Dol et Vannes, grâce à l'anarchie que l'ambition des *Mac-Tiernes* ou *fils des princes* entretenait dans la Bretagne. Un siége opiniâtre lui valut Narbonne, qui avait résisté à tous les efforts du vainqueur d'Abdérame, et Soleiman, gouverneur de la Catalogne, se reconnut tributaire du roi des Francs.

Alors se passaient en Italie des événements qui devaient avoir les suites les plus importantes pour l'Église et pour l'État. Astolph (Astolfe, Astaulphe), roi des Lombards, après avoir enlevé l'exarchat de Ravenne à l'empire grec, porta ses vues jusque sur Rome, et résolut de l'assujettir. Le pape Étienne II, deuxième successeur de ce Zacharie dont la décision avait si bien servi Pépin, sollicita des secours auprès de l'empereur d'Orient,

(1) *Karlingen*, enfants de Karl, dont les chroniqueurs ont fait *Carlovingiens*. Ce mot indique donc la descendance directe des rois de la seconde race, comme le mot de *Mérovingiens* indique celle des rois de la première.

Constantin Copronyme, qui ne répondit point à l'appel pontifical. Dans cette extrémité, le pape recourut au roi des Francs, dont il préférait d'ailleurs la protection orthodoxe à celle des chefs de l'Église orientale, si souvent fauteurs d'hérésies et sectateurs de schismes (1). Déjà Rome était bloquée, lorsque Pépin fit prier Astolph de ne pas s'opposer au dessein que le pontife avait de se retirer en France. Astolph sentit ce qu'il avait à craindre d'une telle démarche. Cependant il n'osa s'opposer au passage d'Etienne, qui traversa les Alpes, et fut reçu dans le royaume avec toute la vénération due à l'éminence de sa dignité.

Etienne trouva le monarque et les seigneurs disposés à prendre la défense de l'Église romaine. En échange de ce service, Pépin le supplia de le sacrer une seconde fois. Jamais on n'avait vu de pape dans les Gaules; la puissance morale du Saint-Siége grandissait avec la foi des nations; de là, pour le nouveau roi des Francs, un double espoir que l'onction donnée par Etienne suppléerait dans l'opinion publique à tout ce que le sacre de Boniface laissait à désirer. Etienne se rendit sans hésitation aux prières de Pépin. La cérémonie se fit avec beaucoup de faste dans l'église de Saint-Denis. Le pape sacra toute la race, la reine Bertrade et les deux fils du roi, Charles et Carloman, leur conféra, tant en son nom qu'en celui de la *république romaine*, le titre de *patrices des Romains* (2), et, s'il faut en croire Théophane (3), un pardon solennel remit à l'usurpateur du trône de Childéric III le parjure de sa félonie.

(1) Constantin Copronyme était livré à l'hérésie sanguinaire des Iconoclastes, et persécuteur de ses plus fidèles sujets; au lieu de secourir les Romains, il avait entrepris de leur faire embrasser ses erreurs.

(2) Cette qualification n'était plus alors vaguement honorifique comme au temps où Clovis en fut décoré par l'empereur d'Orient Anastase; elle acquérait une bien autre importance dans la pensée du pape et du roi.

(3) C'était l'époque où mourut Childéric III, à 26 ans, laissant un fils dont l'histoire laisse ignorer la destinée. L'abbé de Saint-Gall et les autres annalistes francs ou gallo-romains qui écrivaient sous l'inspiration de l'autorité du jour, ne disent aucun mot de

Le sacre d'Etienne ne tranquillisa pas entièrement Pépin. Le trait suivant l'indiquerait assez.

Pépin voulut célébrer ce grand acte par des fêtes publiques; celle qu'il donna dans sa terre de Ferrières, près de Soissons, devait, entre autres divertissements, offrir un combat de bêtes féroces (1). Obligé par son rang à la représentation, il paraît que sa personne fut l'objet d'observations peu flatteuses de la part des chefs Francs appelés à cette fête, et parmi lesquels se trouvaient probablement des partisans secrets de la famille mérovingienne. On critiquait sa petite stature et la grosseur de son corps; les railleries arrivaient même à ses oreilles. Pour lors, dit la chronique, il commanda d'amener un taureau d'une grandeur effrayante, contre lequel il fit lancer un lion d'une extrême férocité. Le lion, fondant d'un bond impétueux sur le taureau, le saisit par le cou et le jeta par terre. Il allait l'étrangler; on frémissait de toutes parts. Pépin descend de son siége, et s'adressant au groupe des railleurs : *Quel est celui de vous*, leur dit-il, *qui veut aller séparer ces formidables combattants?* Mais eux, se regardant les uns les autres, et le cœur glacé de frayeur, purent à peine articuler ce peu de mots : *Seigneur, il n'est point d'homme sous le ciel qui ose tenter une telle entreprise. —Ce sera donc moi,* reprit froidement Pépin. Il saute dans la lice : en deux coups de sabre il tranche la tête du lion et celle du taureau, remet son glaive dans le fourreau, quitte l'arène pour regagner son trône,

regret pour Childéric; ils accompagnent au contraire son nom d'une phrase bien singulière : *Obiit Childeric qui falsò rex apabatur; alors mourut Childéric appelé roi mal à propos.* Ce peu de mots révèle bien des choses. Mais au milieu de tous ces écrivains à gages en paraît un vivant sous le fils de Pépin (Charlemagne); c'est l'annotateur grec Théophane composant son histoire à Byzance, et qui, n'ayant rien à craindre ni à espérer de la tribu des Ripuaires, dit en propres termes : Λύσαντος αὐτὸν τῆς ἐπιορκίας τῆς πρὸς τὸν ῥῆγα νόμινον τοῦ αὐτοῦ, Στεφάνου : *Etienne lui donna l'absolution du parjure qu'il avait commis à l'égard de* SON ROI LÉGITIME.

(1) On tenait ce spectacle des Romains dont les mœurs étaient devenues celles des Gaules.

et passant devant les chefs qu'il avait interpellés : *Vous semble-t-il maintenant que je puisse être votre seigneur ? N'avez-vous donc jamais entendu dire comment David enfant a tué le géant Goliath, et comment Alexandre, malgré sa petite taille, surpassait en force ses généraux à la haute stature?* Tous tombèrent à ses genoux comme frappés de la foudre, en s'écriant : *Qui donc, à moins d'être fou, refuserait de reconnaître que vous êtes fait pour commander aux hommes ?*

La renommée de Pépin était si grande, que les traditions populaires, afin que rien ne manquât à sa gloire, le firent vainqueur, non-seulement des hommes et des animaux féroces, mais du prince des ténèbres lui-même.

« Des thermes avaient été contruits à Aix-la-Chapelle, raconte encore le chroniqueur, et l'on y voyait bouillir des eaux chaudes et très salutaires. Là, tandis que Pépin se baignait seul, couvert d'une simple toile, l'antique ennemi du genre humain l'attaqua tout-à-coup, et se mit en devoir de le tuer. Le monarque, se fortifiant par le signe de la croix, saisit son sabre, et frappant l'ombre infernale comme un être vivant, enfonça en terre son invincible fer si profondément, qu'il ne put le retirer qu'après de longs efforts ; cependant le corps fantastique, traversé par le glaive, souilla toutes les fontaines de sang et d'une horrible graisse. Inaccessible à toute crainte, Pépin dit à son camérier (chambellan) : *Ne prends aucun souci de tout cela, et fais écouler cette eau infecte, afin que je puisse me laver dans celle qui restera pure.*

Pépin ne tarda pas à prouver au pape qu'il savait tenir ses promesses. Mais, avant de recourir aux armes, il somma le roi des Lombards de faire droit aux demandes du pape ?—*Mais quelles sont ces demandes ?* dit Astolph. — *C'est*, lui répondirent les ambassadeurs, *que vous rendiez la Pentapole, et tout ce que le peuple romain réclame de votre iniquité. De plus, Pépin vous fait savoir que, si vous consentez à faire justice à saint Pierre, il vous donnera* 12,000 *sols d'or.* Tout fut vain. Pépin se met alors à la tête de ses troupes. Les Alpes ne lui opposent qu'une faible barrière. Le pas de Suse est forcé, l'armée des Lombards taillée en pièces, leur pays ravagé, leur prince assiégé

dans Pavie sa capitale. Astolph, incapable de résister, demanda la paix, et l'obtint, à condition qu'il évacuerait l'exarchat de Ravenne, et qu'il renoncerait à ses prétentions sur la capitale du monde chrétien (754). Pépin, regardant les villes cédées comme une conquête dont il pouvait disposer, et sur laquelle l'empereur grec avait perdu tous ses droits, en fit une donation solennelle à l'Église romaine, et, comme l'hiver approchait, il reprit le chemin de la France, et renvoya le pape à Rome, avec son propre chapelain Fulrad, sous la protection d'un corps nombreux de troupes françaises.

A peine Pépin fut-il de l'autre côté des Alpes, qu'Astolph ne tint plus compte d'aucune de ses promesses. Loin de remettre au pape Ravenne et les autres places de l'exarchat, il marcha de nouveau contre Rome, dont il désola le territoire, brûla les faubourgs voisins de l'église de Saint-Pierre, et somma les Romains de lui livrer Étienne.

Sur leur refus, il pressa vigoureusement l'attaque de la ville; mais les Romains, aidés des Francs, se défendirent avec assez de vigueur pour donner à Pépin le temps de repasser les Alpes, et de venir, avec son neveu Tassillon (1), duc des Bavarois, dresser de nouveau ses tentes autour de Pavie.

Astolph, menacé de perdre sa capitale et tous ses États, fut réduit à solliciter de nouveau la paix. Mais cette fois on ne s'en rapporta point à la parole d'un prince qui savait l'accommoder à ses intérêts. Il fallut exécuter le traité violé, consentir à de nouvelles conditions, plus humiliantes que les premières, et reconnaître l'ancien tribut annuel de douze mille sols d'or, que les Lombards avaient payé jadis aux rois francs. Les clefs de toutes les places (2) données à l'Église romaine furent déposées par Fulrad sur le tombeau de

(1) Il venait de jurer, avec les chefs de sa nation, fidélité à la nouvelle dynastie royale dans le Champ-de-Mai de Compiègne. Pépin l'emmena avec lui en Italie, sans doute parce qu'il suspectait sa fidélité.

(2) Les villes de Ravenne, de l'Emilie, de la Pentapole, et du duché de Rome.

saint Pierre, comme pour lui faire hommage d'une souveraineté dont il allait jouir dans la personne de ses successeurs (755).

Telle fut l'origine de la puissance temporelle des papes. Tant que l'empire romain s'étendit sur toute la terre, les souverains pontifes partagèrent avec tous les fidèles les persécutions et les triomphes du christianisme, tantôt protégé par les Constantin et les Théodose, tantôt opprimé par les Constance et les Julien. Mais après que la puissance romaine eut disparu pour faire place à tant d'autres qui s'élevèrent sur ses débris et qui se trouvèrent divisées de vues comme d'intérêts, dès-lors il entra dans les desseins de la Providence que les papes devinssent indépendants et fussent revêtus d'un pouvoir qui, sans les rendre redoutables, les mit du moins en état d'exercer librement leur autorité spirituelle, à l'abri de toute influence étrangère.

Cependant une sourde inquiétude, résultat ordinaire de l'usurpation, régnait partout, chez les Francs, chez les Gaulois, chez tous les peuples tributaires. Pour raffermir le zèle de ses partisans, pour en augmenter le nombre, Pépin multiplia les emplois. Il créa le plus qu'il put de comtes, de gouverneurs de provinces ou de villes; la moindre bourgade eut le sien. Une guerre plus sérieuse que toutes les précédentes, celle d'Aquitaine, occupa le reste de la vie de Pépin.

Un mot en expliquera la durée (760-768). Ce pays, adossé aux Pyrénées occidentales, qu'occupaient et qu'occupent encore les anciens Ibères, Vasques, Guasques ou Basques (Eusken, Escualdunac), recrutait incessamment sa population parmi ces infatigables montagnards. Guaïfer, digne fils d'Hunald, entreprit de lutter contre Pépin avec ces rudes auxiliaires; et le cri de l'indépendance (1), prononcé par un Mérovingien

(1) De toutes les chroniques de France, celle de Moissac, écrite au midi de la Loire, est la seule qui ose dire que *Pépin était un usurpateur*. Toutes les autres ont été écrites sous l'influence carlovingienne.

contre un Ripuaire, se fit entendre des Pyrénées à la Loire (760).

Guaïfer ou Waïfre parvint à réunir beaucoup de troupes sous ses ordres, passa la Loire avec les comtes d'Auvergne et de Berri, s'avança même jusqu'à Châlons-sur-Saône, commettant sur son passage, et surtout dans les terres royales, les mêmes ravages que les Francs avaient exercés dans les États du duc d'Aquitaine. Pépin fit aussitôt publier l'Hériban (ban général), et donna rendez-vous à ses comtes à Nevers. Il s'y rendit lui-même avec son fils Charles, qui devait faire ses premières armes dans cette guerre.

Les Francs, mieux organisés que leurs ennemis et s'avançant par grandes masses, firent plus de mal qu'eux. Ils brûlèrent tout le Berri, arbres et maisons, et cela plus d'une fois. Puis s'enfonçant dans l'Auvergne dont ils prirent les forts, ils traversèrent, ils incendièrent le Limousin. Puis, avec la même régularité, ils livrèrent aux flammes le Quercy, coupant les vignes, qui faisaient la richesse de l'Aquitaine. « Le prince Waïfre, dit le continuateur de Frédégaire, voyant que le roi des Francs, à l'aide de ses machines, avait pris Clermont, Bourges et le château de Thouars, réputé inexpugnable, changea son plan de défense. Il fit démanteler Poitiers, Limoges, Saintes, Périgueux, Angoulême, et beaucoup d'autres places. »

Le malheureux se retira dans les lieux forts, sur les montagnes sauvages; mais chaque année lui enlevait quelqu'un des siens. Il perdit son comte d'Auvergne, qui périt en combattant, son comte de Poitiers, que tuèrent les hommes de Saint-Martin de Tours. Son oncle Rémistan, qui l'avait abandonné, puis soutenu de nouveau, fut pris et pendu par les Francs. Waïfre lui-même fut enfin assassiné par les siens, peut-être à l'instigation de son rival. Infortuné prince, qui fut trahi par l'amitié comme il l'avait été par la fortune et par la renommée : « L'estoire, dit une vieille chronique, ne parole pas de la manière de sa mort; mais aucunes

chroniques dient que il fu occis de sa gens meismes, pour ce que ils cuidoient par ce acquerre la grace du roy. »

Ainsi fut consommé l'asservissement définitif de la nation gallique, par la mort de Waïfre, nouveau Vercingétorix. Toute la Gaule se trouva dès-lors placée sous l'exclusive domination des Francs ripuaires, et Pépin put se flatter d'avoir fondé, avec une dynastie nouvelle, un royaume où fut accomplie l'unité territoriale.

Plus épuisé de travaux que de vieillesse, Pépin, au retour de cette expédition, mourut à Saint-Denis (24 septembre 768), trois mois après l'assassinat de Waïfre, léguant à ses enfants un empire sans rivaux et trois grandes nations tributaires. Il était réservé à l'un de ses fils, Charlemagne, de recueillir tout cet héritage, qu'il devait encore accroître pour élever sur cette base immense un nouvel ordre social.

CHAPITRE II.

De la monarchie française sous Charlemagne (768-814).

---

§ 1. *Charles ou Charlemagne* (Karl, *fort*), *roi et conquérant.*

Pépin laissait deux fils, Charles et Carloman, âgés, l'un de vingt-quatre, l'autre de vingt-deux ans.

Moins habile peut-être que son père, que son aïeul et que le fondateur de sa race, Charles devait pourtant faire pâlir la gloire de tous ses devanciers. « Réclamé par l'Église comme un saint, par les Français comme leur plus grand roi, par les Allemands comme leur compatriote, par les Italiens comme leur empereur, ce prince se trouve en quelque sorte à la tête de toutes

les histoires modernes (1). » Presque de son vivant, il reçut le surnom de Grand (*Magnus*), surnom qui s'est tellement incorporé à son nom propre, qu'on ne saurait plus l'en séparer (Charlemagne), sans troubler tous nos souvenirs historiques.

Le partage des États de Pépin entre ses deux fils eut lieu suivant l'ancien mode, qui donnait à chacun des cohéritiers une part égale, tant dans les contrées de population franque, que dans le pays romain de la Gaule. Carloman obtint l'Austrasie et la Bourgogne; Charles, son aîné, que nous appellerons désormais Charlemagne, eut, avec la Neustrie, l'Aquitaine, à peine conquise, et déjà tout insurgée.

Les Aquitains s'étaient soulevés au bruit des dissensions survenues entre les deux frères, à l'occasion de ce partage. Didier, roi des Lombards, appui secret du pays révolté, nourrit ces divisions dans l'espoir d'affaiblir la puissance ripuaire pour son compte et pour celui de ses alliés; il s'empressa de donner sa fille à Carloman. Malgré les efforts de Bertrade leur mère, ils restèrent divisés, et le cadet refusa de se joindre à l'aîné pour cette expédition.

Le vieil Hunald était sorti de son couvent au bout de vingt-trois années de résignation, pour venger la mort de son fils et rendre l'indépendance à son peuple. A sa voix, l'Aquitaine avait pris les armes avec enthousiasme; mais ses ressources ne répondaient pas à son zèle. Hunald, incapable de résister aux masses des Francs, alla chercher un asile auprès de son neveu Lope, duc des Gascons citérieurs; mais lorsque Charlemagne eut passé la Garonne, Lope, qui n'avait pas oublié le traitement cruel infligé par Hunald à son père, livra le fugitif (2) en gage de soumission, et reconnut pour souverain l'héritier de l'oppresseur de sa famille. Le vainqueur bâtit sur la Dordogne, pour contenir les Gascons, un fort qui

(1) Sismondi, *Histoire des Français*, tom. II, pag. 217.
(2) On le verra bientôt reparaître en Italie.

fut appelé *Francium castellum* (Franciac, Fronsac).

Didier, comprenant qu'il valait mieux avoir Charles pour allié que pour ennemi, parvint à lui faire épouser sa seconde fille, Hermengarde. Les deux frères, quoique époux des deux sœurs, n'en vécurent pas plus unis; mais la mort se chargea de mettre un terme à ces rivalités; elle frappa Carloman à la fin de l'an 771.

Carloman laissait deux fils, héritiers légitimes de ses États. Charlemagne méprisa leurs droits, comme son père avait méprisé ceux de Childéric, et c'est par une usurpation manifeste qu'il préluda, comme Pépin, à toutes les grandes choses de son règne.

Autour de lui, tout semblait le respecter ou le craindre, Sarrasins d'Espagne, Lombards, Aquitains, Thuringiens, Frisons, Allemands, Bavarois; mais au nord de ces derniers peuples et des Francs d'outre Rhin, s'étendait une autre nation, souvent vaincue, mais toujours indomptable, race antipathique à la race franque depuis que les Francs s'étaient faits Romains: c'étaient les Saxons, hommes de fer, au naturel farouche, au cœur dur, toujours armés, toujours prêts a répandre le sang, comme le dit leur nom (1). Divisés en petites tribus, habituellement indépendantes les unes des autres, ils formaient, en cas de guerre, plusieurs confédérations, parmi les quelles on remarque les West-Phaliens, sur la rive droite du Rhin, les Ost-Phaliens, sur la rive droite du Weser, les Angariens (Angriens, Agriwares) entre ces deux fleuves, etc.

Ces tribus, fières et libres (2), s'attachèrent d'autant plus à leurs vieilles et sanguinaires croyances, que les Francs, Germains comme elles d'origine, oubliaient davantage cette parenté nationale. Les missionnaires, inquiétés dans leurs travaux apostoliques, malgré la promesse faite par les Saxons à Pépin, les menacèrent des

(1) *Sax* signifiait *arme* en général; d'où *Saxen*, armés, hommes d'armes. Les Saxons s'appelaient les *hommes de la terre rouge*.

(2) Les hommes libres s'appelaient *Franklins*; ce qui confirme le sens d'hommes libres donné au mot *Franks*.

armes du grand Empire. Saint Libuin, qui prononça cette parole, ne dut la vie qu'à l'intercession des vieillards saxons; mais les jeunes gens brûlèrent l'église de Deventer avec les néophytes qui la fréquentaient (772).

A cette nouvelle, les Francs, réunis à Worms, marchèrent droit au principal sanctuaire des Saxons, Ehresbourg (Bourg de l'Honneur), où se trouvait leur plus chère idole. Là s'élevait le célèbre Irmen-Sœul (*Hermann-Saule*, la colonne d'Herman), monument national ou patriotique, élevé par les anciens Teutons, soit à la Germanie, soit au premier vainqueur des Romains (Arminius). Cette idole, armée de pied en cap, portait de la main gauche une balance, de la droite un étendard où se voyait une rose, sur son bouclier un lion commandant à d'autres animaux, à ses pieds un champ semé de fleurs. Irmen-Sœul tomba sous les coups des Francs victorieux, et les Saxons, surpris dans leurs forêts, donnèrent douze otages, un par tribu (772).

Charles revenait triomphant de cette première expédition, lorsque des lettres du pape Adrien Ier l'appelèrent en Italie. L'indomptable Hunald était parvenu à se retirer chez Didier, roi des Lombards. Didier, à qui Charles, son gendre, avait outrageusement renvoyé sa fille, soutenait, par représailles, les neveux de Charles, et voulait forcer le pontife à couronner les princes austrasiens. Sur le refus d'Adrien, il s'était emparé de l'exarchat et marchait sur Rome avec les fils de Carloman. L'honneur de Charlemagne, sa sûreté même se trouvaient menacés; cependant il ne prit les armes qu'après avoir sommé Didier *de restituer au Saint-Siége les domaines de saint Pierre*. Le présomptueux Lombard répondit à cette sommation par la poursuite des hostilités. Le roi des Francs passa en Italie, et assiégea Pavie et Vérone. Ces deux villes résistèrent long-temps. Dans la première s'était jeté Hunald, qui empêcha les habitants de se rendre jusqu'à ce qu'ils l'eussent lapidé (1); la seconde

(1) Didier fut enfermé dans un couvent de Liége.

était défendue par Adalgise, fils de Didier, et les princes d'Austrasie. Les illustres bannis tombèrent au pouvoir de leur persécuteur, qui les confina dans un monastère (1); Adalgise fut heureux de se sauver à Constantinople, et les Lombards ne conservèrent que le duché de Bénévent. C'était la partie centrale du royaume de Naples; les Grecs avaient les ports. Charles prit le titre de roi des Lombards et la couronne de fer (2), laissant ainsi à la nation vaincue son existence politique avec sa constitution nationale. Une garnison et des juges lui répondirent de sa conquête (774).

Les Saxons s'étaient ravisés pendant l'absence de Charles; ils avaient ravagé la Hesse, rasé Ehresbourg et profané l'église de Fritzlar, fondée par saint Boniface. C'est alors que Charlemagne résolut d'assujettir les Saxons par le christianisme, ou de les effacer de la terre. Sentant qu'on ne pourrait les contenir qu'en restant au milieu d'eux, Charles fixa sa résidence sur le Rhin, à Aix-la-Chapelle, dont il aimait d'ailleurs les eaux thermales, et rebâtit, dans la Saxe même, le château d'Ehresbourg. L'année suivante (775), il passa le Weser. Les Saxons Angariens se soumirent, ainsi qu'une partie des Westphaliens. Cette fois le baptême fut imposé aux vaincus comme condition de la paix; mais leurs conversions n'étaient pas plus sincères que leurs serments.

L'hiver fut employé à châtier les ducs Lombards, qui rappelaient le fils de Didier; le duché de Frioul passa entre les mains du franc Marquhar, puis d'Henrich, dont les descendants le possédèrent jusqu'en 924. Au prin-

(1) Une sensibilité naturelle pour l'honneur d'un grand homme a porté presque tous les écrivains à se taire sur la destinée des cousins de Charlemagne. Pépin le Bref avait laissé deux fils, Carloman et Charles; Carloman eut à son tour deux fils, Pépin et Siaghre. Le premier a disparu dans l'histoire; pendant près de neuf siècles on a ignoré le sort du second. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pons-de-Nice, envoyé à l'évêque de Meaux, a fait retrouver Siaghre dans un moine de cette abbaye. Siaghre, devenu évêque de Nice, a été mis au rang des saints; et il était réservé à Bossuet de laver d'un crime la mémoire de Charlemagne (Châteaubriand).

(2) Voyez mon *Histoire du Moyen-Age*, p. 91.

temps, l'assemblée de Worms jura de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les Saxons se fussent convertis. Charles pénétra jusqu'aux sources de la Lippe, et y bâtit un fort. Les Saxons parurent se soumettre, et la plus grande partie de la nation se rendit à la diète de Paderborn (777); toutefois on n'y vit point paraître le nouveau chef de la nation, l'intrépide Witikind, cet autre Arminius de la Germanie. Il venait de quitter sa patrie pour lui chercher des libérateurs dans le Nord, cette pépinière du genre humain.

Dans ce grand congrès de Paderborn, les Saxons s'engagèrent par serment à reconnaître Charlemagne pour leur souverain, à lui payer tribut, consentant d'avance *à être privés de leur patrie et de leur liberté*, s'ils manquaient à la foi jurée. On en baptisa par milliers : « Mais, dit la chronique, c'était bien faussement qu'ils disaient vouloir être chrétiens. »

La fierté du grand roi eut lieu d'être satisfaite. Quelques gouverneurs musulmans de l'Espagne citérieure s'étaient rendus à Paderborn pour solliciter sa protection contre Abdérame, fondateur du khalifat de Cordoue. Ainsi, Charles venait de voir à ses pieds les représentants des seuls ennemis dont le voisinage importunât la France, et gênât la propagation du christianisme. Il promit aux émirs l'appui des Francs; le petit-fils de Charles-Martel pouvait espérer d'achever l'ouvrage de son aïeul.

L'affaiblissement des Infidèles et leurs divisions, l'amitié des petits rois chrétiens, favorisèrent les progrès des Francs : ils poussèrent jusqu'à l'Èbre, appelant déjà province leurs campements en Espagne. A l'est, tout allait bien; les Francs étaient soutenus par les Goths; mais à l'ouest, les Basques, vieux soldats d'Hunald et de Waïfre, les rois de Navarre et des Asturies, inquiets de leur indépendance que Charles n'avait pas assez respectée, formèrent une ligue sous Lope II, fils de Waïfre. Au retour (1), les Francs, attaqués par ces montagnards

(1) Charlemagne revenait à la nouvelle des préparatifs des Saxons.

dans la vallée de Roncevaux, perdirent beaucoup de monde, entre autres le fameux Roland (Rutland), comte de la frontière de Bretagne, dont les traditions populaires et les romans ont fait parmi nous une sorte de type héroïque et sur-humain, comme Hercule chez les anciens ou Roustem chez les Persans (778) (1).

Lope II ne put échapper à la vengeance de Charles, et le supplice des malfaiteurs, infligé au petit-fils des ducs d'Aquitaine, punit une défection aussi imprudente que coupable. Il laissait un fils au berceau, Adalric (2). Le roi des Francs fut assez généreux pour abandonner à cet enfant, qui devait comme son père être un vassal infidèle, une portion du duché de Gascogne (le Bigorre, le Béarn et la Basse-Navarre), pays que, du chef de sa mère, Henri IV porta dans la suite à la couronne de France.

L'année suivante (779) fut plus glorieuse pour le roi des Francs. L'apparition de Witikind au milieu des Saxons leur avait fait oublier les serments de Paderborn, et, de la Lippe à l'Elbe, tout s'était armé. Défaits dans la Hesse par les Austrasiens et les Allemands, ils le furent encore à Buckholz par Charles lui-même. Parvenu ainsi sur l'Elbe, limite des Saxons et des Slaves, il s'occupa d'établir l'ordre dans le pays qu'il croyait avoir conquis; la diète d'Ohrheim amena la pacification de 780. Cette fois Charles demanda d'autres otages que les fils des chefs. Tout le pays fut partagé, disent les chroniques, entre les abbés et les évêques, et dix mille familles, transportées en deçà du Rhin dans la Belgique

(1) La brèche immense qui ouvre les Pyrénées sous les tours de Marboré, et d'où un œil perçant pourrait voir à son choix Toulouse ou Saragosse, n'est autre chose, comme on sait, qu'un coup de l'épée (Durandal) de Roland. *La chanson de Roland* passa des Francs aux modernes Français, et se perpétua dans nos armées, bien qu'altérée et traduite d'âge en âge. Trois siècles après la journée de Roncevaux, les strophes guerrières de cette chanson animèrent les Franco-Normands au combat d'Hastings, qui valut l'Angleterre à Guillaume, duc de Normandie (1066).

(2) Le dernier homme de la race mérovingienne fut Centule V, descendant direct de cet Adalric, et qui fut tué à la bataille de Braga, en Espagne (1134).

et l'Helvétie, dûrent répondre de la soumission de leurs compatriotes.

L'Italie, toujours agitée, rappela Charles (781). Il y vint avec deux de ses fils, qui furent sacrés à Rome par le pape Adrien; l'un, qui changea son nom de Carloman pour celui de Pépin, fut couronné roi de Lombardie; l'autre, nommé Lodewig ou Louis (1), roi d'Aquitaine. D'après l'ordre de leur père, le premier alla se fixer à Ravenne, le second à Toulouse. C'est à cette époque que l'impératrice d'Orient, Irène, demanda pour son jeune fils Constantin la jeune fille du roi des Francs; mais ce mariage, qui pouvait flatter l'ambition ou la paternité de Charlemagne, n'eut jamais lieu.

De l'Italie Charles revole vers la Saxe dont les frontières étaient ravagées par les Slaves Sorabes (ou Serbes). Comme les Saxons semblaient intéressés autant que les Francs à repousser cette agression, le roi les convoque au camp de Lippspring (sources de la Lippe), et permet à ses comtes de les armer pour la cause commune en leur donnant des chefs de leur nation. Déjà ces étranges alliés ont franchi les limites de la Saxe pour combattre l'ennemi commun. Tout-à-coup Witikind descend encore une fois du Nord. Une foule de Saxons se joignent à lui. Cette bande intrépide défait les lieutenants de Charlemagne près de Sonnethal (Vallée du Soleil), et quand la lourde armée des Francs vient au secours, ils ont disparu. Il en restait pourtant: quatre mille cinq cents d'entre eux ne purent suivre Witikind dans sa retraite rapide. Livrés par leurs compatriotes, ils furent tous décapités en un jour à Ferden (Verden), sur les bords du Lalre, petite rivière étroite, mais impétueuse. Les corps restèrent sur la rive et les têtes allèrent rouler avec les flots (783).

Cette exécution, froidement atroce, fut la cause et le signal d'une insurrection générale. Charlemagne eut

(1) *Lodewig* ou *Ludwig* est le même que *Chlodewig* (Clovis). La prononciation commençait à s'adoucir, et l'*h* aspirée ou *ch* à disparaître.

besoin de toute son activité pour tenir tête à des ennemis qui l'assaillaient de toutes parts. Il livra deux batailles et gagna deux victoires en personne, l'une près de Theotmel (Dethmold), l'autre près d'Osnabruck. Le vainqueur, arrêté plus d'une fois dans ces contrées humides, par les pluies, les inondations, les boues profondes, s'opiniâtra à poursuivre la guerre pendant l'hiver. Alors plus de feuilles qui dérobent le proscrit; les marais durcis par la glace ne le défendent plus; le soldat l'atteint, isolé dans sa cabane, au foyer domestique, entre sa femme et ses enfants; la résistance devient impossible.

Au printemps de 785, apprenant que Witikind et son frère Albion armaient encore sur la rive droite de l'Elbe, Charlemagne leur fit faire des propositions conciliantes, et ces deux infatigables défenseurs de la liberté saxonne, prenant en pitié la Saxe devenue presque un désert, vinrent traiter avec le roi des Francs, sur la foi d'un sauf-conduit, et tous deux reçurent le baptême dans la résidence d'Attigny-sur-Aisne. Là finit pour Witikind la gloire de héros; désormais son nom disparaît de l'histoire (786) (1).

La Saxe resta tranquille pendant huit ans. Mais les Francs ne manquèrent pas pour cela d'ennemis. Les nations dépendantes n'étaient rien moins que résignées; elles détestaient surtout Fastrade, quatrième femme de Charlemagne, qui ne savait rien refuser à cette jeune épouse, dure et capricieuse. Une vaste conspiration se trama dans la Thuringe (785), par les soins du comte Hastrad. Charles, averti à temps, envoya une armée pour châtier le pays rebelle. Les conjurés découverts ne nièrent pas; Hastrad eut même l'audace de dire : *Si l'on m'eût cru, jamais tu n'aurais repassé le Rhin vivant.* Les conspirateurs furent bannis en divers endroits; quelques-uns furent privés de la vue avant d'arriver au lieu de leur exil; d'autres, condamnés par la

(1) Il gouverna, le reste de sa vie, la Saxe centrale (Angrie) en qualité de duc.

diète de Worms, subirent le dernier supplice; tous perdirent leurs bénéfices et leurs biens patrimoniaux.

Quelques années après (792), Charlemagne courut un plus grand danger au sein même de sa famille. Un prince, né d'un mariage illégal et réputé enfant naturel, Pépin, surnommé le Bossu, irrité de voir ses frères désignés à différents trônes, et lui déshérité de ses espérances, conspira contre son père, et ne fit que hâter le jour où le cloître devait enfermer son ambition suspecte et ses droits équivoques.

...Autre conjuration au-dehors entre les princes tributaires. Les Bavarois et les Lombards étaient deux peuples frères. Les premiers avaient long-temps donné des rois aux seconds. Tassillon, duc de Bavière et cousin-germain de Charles (1), avait épousé une fille de Didier et se trouvait aussi beau-frère d'Arégise, duc lombard de Bénévent. Issu de l'illustre race des Agilolfinges, il subissait à regret la suprématie de ces rois parvenus, dont les aïeux avaient commencé lorsque les siens étaient depuis long-temps assis sur le trône ducal. Il n'aimait donc ni la famille franque ni les Francs. Tandis qu'Arégise s'entendait avec les Grecs, maîtres de la mer, Tassillon appelait les Slaves et les Awares. Les mouvements des Bretons et des Sarrasins les encourageaient. Mais les Francs cernèrent Tassillon avec trois armées; vaincu sans combat, il fut accusé par ses propres *Fidèles* dans la diète d'Ingelheim, et condamné, comme traître, à mort. Mais, suivant l'usage, le châtiment, rendu moins rigoureux par une facile abdication, se borna à la mort civile du cloître (798). Le dernier des Agilolfinges alla finir ses jours à Jumiéges, loin de ses enfants, que la défiance de Charles dispersa dans différents monastères. La Bavière périt comme nation, et fut réduite en comté. Charlemagne ne put jamais forcer le duché de Bénévent; mais il l'affaiblit et le troubla, en opposant au fils de Didier, que les Grecs ramenaient,

(1) Il était fils d'Odillon et de Chiltrude, sœur de Pépin.

un concurrent dans la personne de Grimoald, fils du duc de Spolète Hildebrand.

Les Slaves, soumis à leur tour, donnèrent des otages; Charles trouva plus de résistance du côté des Awares (798), cavaliers infatigables, retranchés dans les marais de la Hongrie. Leur camp ou Ring était un prodigieux village de bois, qui couvrait toute une province; des arbres entrelacés lui servaient de haies : il y avait là, comme dans celui d'Attila, les dépouilles de nombreuses nations, bizarre musée de brigandage. Charles attaqua les Awares avec trois armées, dont l'une était commandée par le roi d'Italie. Rien ne résista aux Francs, et Pépin reçut dans le Ring la soumission des divers Khans de la nation vaincue. Charlemagne offrit au pape les prémices des richesses enlevées aux Awares et en distribua le reste au clergé, aux seigneurs et à l'armée.

La nation des Awares, détruite ou dispersée, passa dès-lors sous le gouvernement d'un Chagan, tributaire des rois francs. Le Khan Tudun, qui le premier fut investi de cette dignité, parce qu'il avait le premier reçu le baptême, viola ses serments, et trouva la mort dans sa trahison (799). Depuis cette époque, ce peuple, jadis si redoutable, eut besoin de protecteur, même pour résister aux plus faibles tribus qui l'attaquaient.

Les Saxons avaient profité de cette diversion pour remuer de nouveau. Ne pouvant vivre sans leur liberté sauvage, ils massacrèrent les lieutenants de Charlemagne, brûlèrent les églises, chassèrent ou tuèrent les prêtres et retournèrent avec enthousiasme à leurs anciens dieux. Charles entreprit de dépeupler la Saxe, puisqu'il ne pouvait la dompter. Il s'établit avec une armée sur le Weser (797), et, comme pour convaincre les Saxons qu'il ne lâcherait pas prise, il appela son camp Heerstall (Héristal), comme s'appelait la résidence natale de la famille des Pépins. De là, promenant de tous côtés ses incursions, il se faisait livrer dans plus d'un canton le tiers des habitans; de là, ces troupeaux

de captifs étaient chassés vers le midi, vers l'ouest, établis sur de nouvelles terres, au milieu de populations toutes hostiles, toutes chrétiennes (1). Ce qui fut laissé dans le pays promit à la diète de Saltz (803) de rester fidèle au christianisme, d'obéir toujours à Charles, à ses fils, à toute sa race. Telle fut la fin de la guerre saxonne, qui durait depuis trente-deux ans. La Saxe prit alors des mœurs plus douces, et la religion y développa tous les germes de civilisation qu'elle renferme.

Ce fut vers cette époque (802) que la Bretagne fut entièrement soumise par Gui (Widon), comte de la Marche angevine. Les Mac-Tiernes, rétablis dans leurs possessions par la politique de Charles, promirent de reconnaître ses lois; mais cette obéissance fut aussi précaire qu'auparavant, et les ravages dont le comte Guy punit l'inconstance des Bretons, ne les empêchèrent pas de secouer encore le joug après la mort de Charlemagne.

Tel avait été déjà le destin des conquêtes faites au midi des Pyrénées. L'armée même du khalife Hascham 1er (Haxem) avait ravagé l'Aquitaine, et ce ne fut que vers l'an 803 que la Celtibérie fut réunie, par de nouveaux efforts, à l'empire de Charlemagne.

§ 2. *Charlemagne empereur* (800-814).

Le mot d'empire vient d'être prononcé; l'empire d'Occident venait en effet d'être renouvelé.

La domination de Charlemagne s'étendait de l'Èbre à la Baltique, de l'Océan à la Theiss, de la mer du Nord au Vulturne; c'était la plus grande, et certainement la plus belle partie de l'ancien empire d'Occident. Il ne lui manquait que le titre d'empereur. Il le dut à cet enchaînement merveilleux de circonstances qui liaient depuis plus d'un demi-siècle les destinées des papes et celles

(1) C'était surtout en Flandre qu'il plaçait ces nouveaux sujets, et comme les Flamands étaient déjà très remuants, on dit que *d'un diable, Charles en avait fait deux.*

des Carlovingiens, et l'on vit définitivement se former deux puissances nouvelles, qui, long-temps amies, et plus long-temps rivales, ont rendu à Rome une image d'elle-même, à l'Europe une représentation de l'empire romain.

Adrien 1er avait eu pour successeur Léon III (795), qui, marchant sur les traces de ses devanciers, fit, après son exaltation, présenter au roi des Francs, en sa qualité de patrice, l'étendard de l'Église romaine. Le savant Enghilbert fut envoyé de France pour recevoir le serment d'obéissance et de fidélité du peuple romain. Le nouveau pape avait demandé au monarque la continuation de son patronage; le roi priait le pontife *de faire tout ce qui lui paraîtrait nécessaire pour confirmer son patriciat et le rendre efficace à la défense de l'Église.* Enghilbert devait se concerter à cet égard avec Léon III. Le détail de ces négociations mystérieuses ne nous est pas connu; mais qui sait s'il n'y fut pas question de renouveler l'empire d'Occident?

Quoi qu'il en soit, l'événement prouva bientôt tout le besoin que le pontife avait de son protecteur. En 799, il faillit périr, au milieu de Rome, dans une émeute, dirigée peut-être moins contre la vie du pontife que contre la domination franque. Léon, enfermé dans un couvent, trouva le moyen de s'enfuir, et se rendit auprès de Charlemagne, qui tenait une diète à Paderborn. Il en repartit bientôt pour Rome, accompagné de huit commissaires, que le roi chargeait de veiller à la sûreté du pape et d'instruire le procès des assassins. Léon fut accueilli d'une manière triomphale; il ne faisait que précéder le monarque. Charles, en effet, ne tarda pas à le suivre; il fut reçu par le pontife sur les degrés de l'église cathédrale, et peu de jours apres il convoqua, dans cette basilique, les principaux dignitaires ecclésiastiques et séculiers, tant Romains que Francs, à l'effet d'examiner les accusations intentées contre le pape, et dont nous ignorons la nature. Les prélats refusèrent de juger le chef de l'Église, et Léon jura son innocence sur

les saints Évangiles. Ses accusateurs, déclarés coupables d'homicide et de calomnie, furent condamnés à mort; mais la généreuse charité du pontife intercéda pour ses ennemis, dont la peine fut changée en un exil perpétuel.

Charles se disposait, dit-on, à revenir dans ses États; mais il voulut, avant de partir, célébrer la fête de Noel à Rome (800). Il assistait à l'office divin, et son esprit paraissait livré à de pieuses pensées, lorsque tout-à-coup le pape s'approche de lui et place sur sa tête une couronne d'or, en s'écriant avec le clergé et le peuple: *Vie et victoire à Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains.* Ainsi fut renouvelé, l'an 800, au profit d'un peuple teutonique, l'empire romain d'Occident, renversé, plus de trois siècles auparavant, par d'autres Teutons. Cet événement n'ajouta rien à la puissance matérielle du roi des Francs; mais il revêtit son autorité d'un éclatant prestige aux yeux des Italiens, des Gaulois et des Germains eux-mêmes; par là fut modifiée, pour l'avenir plus encore que pour le présent, la condition des peuples occidentaux; par là fut consommée l'invasion germanique et la réconciliation légale des vainqueurs avec les vaincus.

Pour rétablir l'unité de l'empire romain, il ne fallait plus qu'une chose, marier l'empereur de Rome à l'impératrice de Byzance: c'était la pensée du pape, peut-être celle d'Irène; mais Nicéphore, qui détrôna la mère de Constantin, fit avorter ce projet. Les deux empires restèrent néanmoins amis, quoique voisins (1).

A défaut de cette alliance, une foule de princes ornaient la cour impériale de Charlemagne. Le jeune Egbert, roi de Sussex, Eardulf, roi de Northumberland, venaient se former dans la politesse des Francs. Lope, duc des Basques, était aussi élevé à sa cour. Les rois chrétiens et les émirs d'Espagne le suivaient jusque dans

(1) Un proverbe grec disait: Ayez le Franc pour ami, mais non pour voisin: Τὸν Φράγκον φίλον ἔχῃς, γείτονα οὐκ ἔχῃς.

les forêts de la Bavière; Alfonse, roi de Galice, étalai de riches tapisseries qu'il avait prises au siége de Lisbonne, et les offrait à l'empereur. Les Edrisites de Fez (1) lui envoyèrent une ambassade. Mais aucune ne fut aussi éclatante que celle d'Haroun-al-Raschild (le Juste), khalife de Bagdad, qui crut devoir entretenir quelques relations avec l'ennemi de son ennemi, le khalife schismatique d'Espagne. A la tête des présents qu'il lui fit offrir se trouvaient les clefs du Saint-Sépulcre, image de la souveraineté qu'il accordait à Charlemagne sur Jérusalem; puis un éléphant monstrueux (2), qui étonna les Francs autant que ceux de Pyrrhus avaient effrayé les Romains; une horloge hydraulique de métal, pourvue d'une aiguille dont les heures étaient marquées par de petites boules qui rendaient un son en tombant sur un bassin métallique, et par de petits cavaliers qui se présentaient spontanément. A ces présents étaient joints des singes du Bengale, et tant de parfums, dit la chronique, qu'il semblait qu'on eût épuisé l'Orient pour en remplir l'Occident. Mais le monarque fut sans doute plus touché de l'hommage que l'adulation orientale rendit à sa gloire : *Votre puissance est grande, ô Empereur,* lui disait un des envoyés du khalife, *mais moindre que ce qu'en divulgue la renommée. Nous autres Arebs et Adjems* (Arabes et Persans), *nous vous craignons plus que notre maître Haroun. Que dirons-nous des Macédoniens et des Grecs, qui redoutent votre grandeur plus que les flots de la mer d'Ionie?*

Pour cette fois, Charlemagne pouvait espérer un peu de repos; mais son œil inquiet se tournait souvent vers la Saxe qui n'était pas morte toute entière. Il avait vu ses derniers défenseurs se retirer parmi les *rois de la mer*, comme s'appelaient les pirates normands (Northmannenn, hommes du Nord), et leur inspirer leur soif de

(1) Voyez mon *Histoire du Moyen-Age*, p. 193.
(2) Il s'appelait Abboul'Abbas. On montre encore, dans la basilique d'Aix-la-Chapelle, l'énorme cor de chasse de Charlemagne, dont une dent de cet éléphant fournit, dit-on, la matière.

vengeance

vengeance contre les Francs, auxquels ils donnaient le nom odieux de ces Romains que le peuple de Charlemagne avait remplacés en Europe.

L'apparition des pirates normands sur les côtes de l'Océan, et surtout leur descente en Frise, avertirent l'empereur de pourvoir à la défense des provinces littorales. Gand et Boulogne devinrent les arsenaux et les chantiers de sa marine; c'est là que furent construites et équipées des flottilles de bateaux garde-côtes, qui allaient stationner à l'entrée de tous les fleuves de la France et de la Germanie. Toutefois ces précautions lui inspiraient peu de confiance, et plus d'une fois il laissa échapper de tristes pressentiments sur l'avenir.

Un jour qu'arrêté subitement dans une ville maritime de la Narbonnaise (809), il se mettait à table, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains; d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la forme svelte et légère de leurs bâtiments: *Ce ne sont pas là des marchands*, dit-il, *mais bien de cruels pirates.* Poursuivis, ils s'évanouirent. Mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit la chronique, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très long-temps inondé de pleurs. Comme personne n'osait l'interroger, il dit enfin à ses barons: *Savez-vous, mes Fidèles, pourquoi je pleure si amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément que, moi vivant, ils aient été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur quand je prévois de quels maux ils accableront mes descendants et leurs peuples.* Il ne prévoyait pas cependant la dévastation de toute la Gaule par les pirates du nord, ni l'incendie du palais d'Aix-la-Chapelle, cet asile de sa vieillesse qu'il se plaisait à embellir.

Les forces du grand roi s'étaient usées dans un demi-siècle d'agitation de corps et d'esprit; sa propr

grandeur commençait à l'effrayer, et il ne pensait pas qu'aucun de ses fils pût porter un fardeau déjà trop pesant pour lui-même. Sa politique, conforme aux anciens usages de la nation, s'accordait encore plus avec sa tendresse paternelle, et il jugeait que sa succession pourrait bien suffire à trois rois. Il avait trois fils, et son empire était formé de trois éléments principaux, bien distincts, sinon ennemis : les Francs, les Gallo-Romains et les Lombards. Le partage était donc désigné d'avance, lorsque Charlemagne le fit approuver au champ-de-mai de Thionville (806). Louis et Pépin étaient déjà pourvus, mais ils obtinrent un accroissement de territoire. A Charles furent réservés l'Austrasie, la Neustrie, tout le pays compris entre la Saône et le Rhône. Le mont Saint-Bernard se trouva le point de rencontre des trois royaumes.

La mort de Pépin (810) qui laissait un fils, et celle de Charles qui n'avait pas de postérité, nécessitèrent de nouvelles combinaisons. Bernard fut pourvu du royaume d'Italie, dans la diète d'Aix-la-Chapelle (813). Tout le reste de l'empire devint le partage de Louis, le plus jeune et le plus aimé des enfants de Charles. Ce fut le dernier acte du grand roi. En l'associant à l'empire, il lui dit : *Fils, cher à Dieu, à ton père et à ce peuple, toi que Dieu m'a laissé pour ma consolation, tu le vois, mon âge se hâte ; ma vieillesse même m'échappe ; le temps de ma mort approche.... Le pays des Francs m'a vu naître, Christ m'a accordé cet honneur : Christ me permit de posséder les royaumes paternels ; je les ai gardés non moins florissants que je les ai reçus. Le premier d'entre les Francs, j'ai obtenu le nom de César, et transporté à la race des Francs l'empire de la race de Romulus. Reçois ma couronne, ô mon fils, Christ consentant, et avec elle les marques de la puissance.* Il l'exhorta ensuite, à haute voix, « à aimer et à craindre Dieu, à pratiquer ses commandements, à protéger l'Église ; à traiter avec bonté ses frères cadets, à aimer son

peuple comme ses enfants, à avoir soin des pauvres, à ne nommer que des officiers qu'il croirait fidèles et religieux, à ne confisquer aucun fief sans motif suffisant et sans procès, et à vivre irréprochable devant Dieu et devant les hommes. » — *Veux-tu, mon fils, accomplir tous ces devoirs?* demanda le vieillard avec émotion, et Louis l'ayant promis en versant des larmes : *Dans ce cas*, dit-il, *va prendre la couronne* (on l'avait placée sur l'autel), *mets-la sur ta tête et n'oublie pas tes engagements.* Le fils obéit au milieu des applaudissements de tous les seigneurs qui assistaient à la cérémonie. Le père lui fit ensuite de riches présents, et le renvoya avec beaucoup de larmes dans son royaume d'Aquitaine. Il ne devait plus le revoir. Il mourut, en effet, dans sa résidence favorite, le 28 janvier 814, à l'âge de 72 ans, après avoir régné 47 ans sur la France, 43 sur les Lombards et 14 sur l'empire d'Occident. La veille il s'était encore occupé à corriger une copie manuscrite de la Bible. Se sentant défaillir, il se signa et prononça distinctement ces paroles : *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains.* On l'enterra dans l'église d'Aix-la-Chapelle, où son magnifique tombeau se voit encore.

§ 3. — *Charlemagne administrateur, législateur, homme privé.*

« Charlemagne, dit un auteur anglais (1), ressemble à un phare ou à un rocher placé au milieu des mers. Son sceptre est l'arc d'Ulysse que personne n'a pu tendre après lui. Dans les ténèbres du moyen âge, le règne de Charlemagne forma comme un point de repos entre deux époques de troubles et de hontes; ce règne ne contraste pas moins avec les temps de la dynastie précédente, qu'avec une postérité aussi indigne qu'incapable de maintenir l'empire qu'il lui avait formé. »

Le roi de l'Europe, comme on l'appelait de son temps, avait introduit dans ses immenses possessions un or-

(1) Hallam.

dre admirable. Chaque royaume était divisé en plusieurs *légations* (missatica), chaque légation en plusieurs comtés; les premières correspondaient ordinairement aux diocèses métropolitains; les seconds, aux épiscopaux.

Un cadastre parcellaire avait été fait pour les provinces. Toutes les propriétés territoriales étaient appréciées d'après le nombre de *manses* (manoirs), qui valaient chacune douze *bonniers* (arpents). Par là, le monarque connaissait la valeur approximative des ressources de l'État, et le détail des richesses immobilières de chaque citoyen.

Sous les Carlovingiens, le principe monarchique se trouva rétabli dans ses rapports nécessaires avec le principe représentatif, et l'on vit ces deux principes se combiner sans se nuire, et concourir tant au maintien de l'ordre qu'au développement de la puissance nationale. Plus de trente assemblées générales furent convoquées pendant le règne de Charlemagne.

« S'il faisait beau temps, dit l'archevêque Hincmar, auteur contemporain, on s'assemblait quelquefois en plein air; sinon, il y avait deux salles principales, une pour les évêques, l'autre pour les comtes; il était libre aux deux chambres de délibérer à part ou ensemble. Il y avait encore plusieurs autres salles (*diversa loca*) pour le reste de l'assemblée (*cætera multitudo*) qu'on appelait *minores:* c'étaient les notables, les scabins (échevins des villes et des districts), qui accompagnaient les gouverneurs et les comtes à l'assemblée générale. »

Les citoyens sans délégation ou sans fonction publique, qui se rendaient en foule à ces diètes, pouvaient conférer entre eux et même avec le roi sur les affaires; mais ils ne votaient pas dans l'assemblée. Du reste, on avait trouvé le moyen de faire participer la nation entière au vote des lois; c'était de les soumettre à l'adoption des assemblées de comtes. On voit en effet dans un capitulaire de l'an 803 ces expressions remarquables:

« Que le peuple soit interrogé sur les additions faites à la loi, et quand tous auront consenti, qu'ils les souscrivent et les confirment. »

Les décrets émanés de la diète et revêtus de la sanction royale prenaient le plus souvent le titre de *capitulaires*, parce qu'ils sont rangés par chapitres (*capita*). On leur donnait le nom de *lois* quand c'étaient des articles ajoutés aux anciens codes nationaux, et toute la législation carlovingienne se divisait en lois *mondaines*, en lois *ecclésiastiques* et en *capitulaires*. Charlemagne scellait ses ordres avec le pommeau de son épée, en disant: *Voilà mes ordres, et voici le fer qui les fera respecter*.

Charlemagne ne changea rien au droit romain, qui continua de régir les Italiens et les Gaulois; il ne fit que modifier la loi Salique et celles des Ripuaires, des Lombards, des Saxons et des Bavarois, etc.; c'est ainsi que furent conservées la preuve testimoniale et les épreuves, la compensation des crimes par des amendes, etc. La procédure par enquête et par torture est postérieure à cette époque.

Les capitulaires offrent des lois militaires très importantes, qui font connaître les obligations de service et les punitions infligées à l'oubli de ce devoir. Quiconque possédait un bénéfice (*feh-od*) (1) ou trois manses de terre, était soldat; celui qui ne possédait qu'une manse ou seulement une portion de manse, devait se réunir à d'autres pour compléter les trois manses et fournir un guerrier. Le service était gratuit, et chaque homme devait, comme chez les Romains, se procurer ses armes et même ses vivres, tant qu'il n'avait point passé la Loire, le Rhin ou les Alpes.

Chacun de ces hommes marchait sous des chefs territoriaux qui portaient le nom de seigneurs, en sorte que ceux du même pays se trouvaient ensemble. Lorsque Charles voulait faire une expédition, il tenait un champ-de-mai dans le lieu le plus voisin du pays qu'il devait

(1) C'est ce qu'on appela plus tard un fief.

attaquer ou défendre, et les guerriers des provinces les plus rapprochées s'empressaient d'arriver à cette assemblée, qui d'abord était une diète, puis une revue militaire. Ceci nous explique comment Charles pouvait combattre à la fois sur tant de points différents, et comment, en se transportant lui-même dans tant de lieux éloignés, il semblait transporter avec lui ses armées victorieuses.

C'étaient les comtes qui rendaient la justice dans la province qu'ils gouvernaient; mais plus guerriers que juges, souvent ils se trompaient dans leurs arrêts; souvent aussi la passion s'unissait chez eux à l'ignorance. Ce fut pour remédier à cet abus que Charles institua la magistrature des *envoyés royaux* (missi dominici), dont les fonctions étaient de visiter tous les trois mois les provinces; d'y tenir des *assises* (placita minora), et de réformer au besoin les jugements des comtes. Chaque légation royale ou tribunal ambulatoire était composée de deux ou trois membres, parmi lesquels il y avait toujours au moins un prélat.

Les finances de l'État devaient être faibles dans un temps où les seules ressources venaient des amendes imposées à ceux qui n'obéissaient pas à l'appel des guerriers (Hériban), des péages sur les grands chemins et les rivières, des présents faits par les seigneurs et des produits que donnaient les domaines royaux. « Mais, dit Montesquieu, Charlemagne mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses terres avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison; on voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait qu'on vendît les œufs de ses basses-cours, et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses trésors de ces Huns (Awares) qui avaient dépouillé l'univers (1). »

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXXI, ch. 18.

Le capitulaire *de Villis fisci* nous donne ces détails curieux de mœurs.

Les intendants du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera, le jour de la Saint-Martin d'hiver, tous les poulains de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue. On doit au moins élever dans les basses-cours des principales métairies cent poules et trente oies.

Il y aura toujours dans ces métairies des moutons et des cochons gras, et au moins deux bœufs gras, pour être conduits, si besoin est, au palais. Les intendants feront saler le lard; ils veilleront à la confection des cervelas, des andouilles, du vin, du vinaigre, du sirop et même de la moutarde, du fromage, du beurre, de la bière, de l'hydromel, du miel et de la cire. Il faut, pour la dignité des maisons royales, que les intendants y élèvent des laies, des paons, des faisans, des sarcelles, des pigeons, des perdrix et des tourterelles; les colons des métairies fourniront aux manufactures de l'empereur du lin et de la laine, du pastel, de la garance, du vermillon, des instruments à carder, de l'huile et du savon. Les intendants défendront de fouler la vendange avec les pieds: Charlemagne et la reine, qui commandent également dans tous ces détails, veulent que la vendange soit très propre. Il est ordonné, par les articles 59 et 65, de vendre, au marché, au profit de l'empereur, les œufs surabondants des métairies et les poissons des viviers.

Les chariots destinés à l'armée doivent être tenus en bon état; les litières doivent être couvertes de bon cuir, et si bien cousues, qu'on puisse s'en servir au besoin comme de bateau pour passer une rivière.

On cultivera, dans les jardins de l'empereur et de l'impératrice, toutes sortes de plantes, de légumes et de fleurs: des roses, du baume, de la sauge, des concombres, des haricots, de la laitue, du cresson alénois, de la menthe romaine, ordinaire et sauvage, de l'herbe

aux chats, des choux, des ognons, de l'ail et du cerfeuil.

C'est un spectacle agréable pour qui connaît la société, que d'examiner le ménage de Charlemagne. Sa femme, impératrice et reine de presque toute l'Europe, comme une simple mère de famille, avait soin des meubles de son palais et de la garde-robe de son mari, payait les gages des officiers, réglait les dépenses de la bouche et des écuries, et faisait à temps les provisions nécessaires à sa maison. De son côté, Charlemagne ne portait que des habits de laine filée par l'impératrice et ses filles.

Ce sage prince savait qu'il est des circonstances où la magnificence est le devoir d'un grand roi, quand il s'agit des monuments qui font partie de la gloire nationale, et dans les jours où le trône doit paraître avec tout son éclat aux regards des peuples. Charlemagne a fait construire une quantité d'églises, et en a enrichi un plus grand nombre ; son palais d'Aix-la-Chapelle offrait aux yeux étonnés tout ce que l'architecture et les arts étaient en état de créer à cette époque. La réception que l'on fit aux ambassadeurs de Nicéphore, en 802, peut donner une idée de la pompe qu'il déployait dans les grandes occasions.

Nicéphore, empereur d'Orient, recherchait son amitié. Les ambassadeurs de ce prince trouvèrent le roi de France dans son palais de Seltz en Alsace. Charlemagne, pour leur donner une idée de la magnificence française, et pour rabattre l'orgueil des Grecs, voulut qu'on les introduisît à son audience d'une manière qui leur causât autant de surprise que d'embarras : on les fit passer par quatre grandes salles magnifiquement parées, où l'on avait distribué les officiers de la maison du roi (1), tous

(1) Les preux, qui étaient des seigneurs renommés par leur courage, et qui tenaient un rang distingué à la cour, étaient armés de toutes pièces, c'est-à-dire couverts d'un casque, d'une cuirasse, d'un haubert et de cuissards ; ils portaient des brodequins et un grand manteau. Dans les cérémonies d'éclat, leur barbe était parsemée de boutons d'or, de paillettes et de poudre du même métal, ou seulement couverte de poudre d'or.

richement vêtus, dans une contenance respectueuse, et debout devant celui des seigneurs qui les commandait. Dès la première, où était le connétable, assis sur une espèce de trône, les envoyés se mirent en devoir de se prosterner. On les en empêcha, en leur représentant que ce n'était qu'un officier de la couronne. Même erreur dans la seconde, où ils trouvèrent le comte du palais avec une cour encore plus brillante. La troisième, où était le maître de la table du roi, et la quatrième, où présidait le grand-chambellan, en redoublant leur incertitude, donnèrent lieu à de nouvelles méprises, le degré de magnificence augmentant à proportion du nombre des salles. Enfin, deux seigneurs vinrent les prendre et les introduisirent dans les appartements de l'empereur. Le monarque, tout éclatant d'or et de pierreries, était debout auprès d'une fenêtre, au milieu des rois ses enfants, des princesses, ses filles, et d'un grand nombre de ducs et de prélats, avec lesquels il s'entretenait familièrement. Il avait la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, pour lequel il affecta d'autant plus de considération, que celui-ci avait essuyé plus de mépris dans son ambassade à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs, saisis de crainte, se prosternèrent à ses pieds. Il s'aperçut de leur embarras, les releva avec bonté et les rassura, en leur disant qu'Hetton leur pardonnait, et que lui-même, à la prière du prélat, voulait bien oublier ce qui s'était passé. Un traité avantageux fut le fruit de ce magnifique étalage, dont le détail peut donner une idée des mœurs du temps.

C'est dans son palais d'Aix qu'il fallait voir Charlemagne. Actif dans son repos même, il y étudiait, sous Pierre de Pise, sous l'Anglo-Saxon Alcuin, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie; il s'exerçait à la calligraphie, talent fort rare alors (1). Il trouvait encore du temps pour observer ceux qui entraient ou qui sortaient de la de-

(1) On a dit que Charlemagne ne savait pas écrire; il fallait dire qu'il ne savait pas écrire bien. C'est pour cela qu'il recommandait tant la calligraphie dont il s'occupait tant lui-même.

meure impériale. Des jalousies avaient été pratiquées à cet effet dans les galeries fort élevées du palais d'Aix-la-Chapelle. La nuit comme le jour, il notait sur ses tablettes toutes les pensées que lui suggéraient l'utilité de l'Église et le bien de l'État. Pas un seul de ses instants n'était perdu ni pour ses peuples ni pour lui-même.

Ce grand homme assistait fréquemment aux leçons qu'Alcuin donnait à son fils, et il en profita. Malgré les nombreuses affaires qui pesaient sur lui, il trouvait encore des moments à consacrer à la lecture. Il était grand admirateur de l'éloquence de saint Jérôme et de saint Augustin. *Ah!* s'écria-t-il un jour, *que n'ai-je douze hommes comme ceux-là!* Alcuin lui répondit : *Le créateur du ciel et de la terre n'a eu que ces deux-là, et vous en demandez douze!*

Charles, par le conseil d'Alcuin, fonda l'Académie palatine, modèle de toutes les autres qui s'élevèrent ensuite. Chacun des académiciens prit un pseudonyme, afin que toute différence de rang fût oubliée dans l'asile de la science. Alcuin choisit le nom de Flaccus (Horace); Enghilbert, seigneur franc, celui d'Homère, etc. Charles lui-même, qui figurait comme simple membre de cette académie, se surnomma David, en témoignage de son enthousiasme pour la poésie sacrée qu'il élevait au-dessus de tous les ouvrages des hommes. La culture de la langue teutonique était un des principaux objets que cette société se proposait; on rassembla les chants des anciens bardes qui s'étaient conservés par la tradition; on fit la première tentative de donner à la langue des règles et de rédiger une grammaire : ce fut dans cette réunion qu'on inventa pour les mois et les jours les noms qu'ils portent encore en allemand. L'éducation publique, et particulièrement l'instruction des jeunes gens qui se vouaient à l'état ecclésiastique, donnèrent souvent matière aux discussions. Charlemagne ne voulut accorder de bénéfices qu'aux individus qui s'y montraient propres par leurs connaissances; il fonda des écoles auprès des monastères pour l'enseignement des premiers éléments,

et des institutions pour celui des sciences. L'école de Tours, à laquelle Alcuin présidait en qualité d'abbé, a long-temps maintenu sa réputation. Il y avait de bonnes écoles à Paris, Soissons, Fulde et dans beaucoup d'autres couvents de France et d'Allemagne. On raconte que Charlemagne poussa le zèle pour l'instruction du clergé à un point qui peut paraître pédantesque; il corrigeait, dit-on, lui-même les fautes de langue qu'il remarquait dans les écrits qui lui étaient adressés par des ecclésiastiques. Il fit traduire en allemand un certain nombre de sermons grecs. Il excita des religieux à copier des livres, et réunit lui-même une bibliothèque d'auteurs classiques. Les dépôts de Paris, Vienne, Rome, Aix-la-Chapelle et Zurich possèdent des manuscrits provenant de cette collection.

Dans le palais du prince était une école qui servit de modèle aux autres écoles du royaume, et dans laquelle on élevait les fils de ses officiers de tout rang. On y enseignait les sept arts libéraux : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Il veillait attentivement aux progrès des jeunes élèves, et il prenait plaisir à examiner, avec les maîtres, leurs compositions. Il trouva un jour que des enfants du peuple, qu'il faisait instruire avec la jeune noblesse, avaient eu sur celle-ci un avantage marqué. Il jura que les évêchés et les abbayes seraient pour eux; et se tournant vers les enfants des nobles : *Pour vous*, leur dit-il, *vous comptez, je le vois, sur le mérite de vos ancêtres; mais il faut que vous sachiez qu'ils ont reçu leur récompense, et que l'Etat ne doit rien qu'à ceux qui se rendent capables de le servir et de lui faire honneur par leurs talents.*

Charles engagea de plus les abbés des couvents et les évêques de son royaume à fonder des écoles dont lui-même, dans plusieurs lieux, fit les premiers frais.

Il apporta en France la liturgie romaine et l'usage du chant grégorien qu'il substitua au chant ambrosien, et il voulut qu'on se servît de caractères romains au lieu de

l'alphabet teutonique. Mais les Francs étaient aussi peu propres au chant qu'indociles pour apprendre les lettres. Les Italiens comparaient leur chant au hurlement de bêtes féroces, ou au bruit que fait un chariot en passant sur un pont couvert de rondins.

Il aimait aussi les arts; il chercha à les tirer du néant où ils étaient tombés; mais ses efforts furent presque inutiles, et l'architecture était si stérile alors, que pour orner le palais d'Aix-la-Chapelle, cette Rome barbare, on fut obligé d'y transporter les colonnes et les mosaïques qui décoraient le palais impérial de Ravenne.

Au milieu des grandes idées de Charles, la pensée lui vint de joindre, par un canal, le Rhin au Danube pour faciliter, en cas d'invasion, la défense de l'empire. Mais l'humidité de la terre et la continuité des pluies empêchèrent l'exécution de ce travail qui ne pouvait être conçu que par un homme de génie.

Il n'était pas moins admirable par ses vertus que par ses talents. On trouve dans le testament de ce prince une preuve de cette charité généreuse qui animait toutes ses actions; il ne laissa à ses enfants que la quatrième partie de ses trésors et de ses meubles; le reste fut distribué aux pauvres et aux églises métropolitaines de son empire. L'année 790, qui fut paisible, lui permit d'exercer cette bienfaisance, le plus doux sentiment de son cœur: comme il avait établi des magasins de blé en différents endroits de ses Etats, il le fit donner aux pauvres à moitié du prix fixé par les ordonnances. Ses soins bienfaisants ne se bornaient point à ses seuls sujets, ils s'étendaient jusqu'au delà des mers. Il envoya en Afrique, en Egypte, en Syrie, à Jérusalem, des personnes de sa cour pour distribuer des sommes considérables aux églises qui gémissaient sous la tyrannie des infidèles. Enfin ses bonnes œuvres dans tous les genres lui ont mérité le nom de *Saint*, comme ses exploits lui ont fait donner le surnom de *Grand*.

Le reproche d'incontinence par lequel l'école moderne a voulu flétrir sa mémoire, n'est fondé que sur l'igno-

rance ou la prévention. Jamais ce prince n'eut qu'une épouse à la fois, et celles de ses femmes qui ne portèrent pas le titre de reines, n'en furent pas moins légitimes (1).

Charlemagne se maria cinq fois; mais à sa mort il ne lui restait, outre son petit-fils Bernard, qu'un fils né d'une reine, Louis, son successeur à l'empire. Malheureusement son génie, où la puissance physique du barbare s'unissait au large développement intellectuel de l'homme civilisé, ne laissa pas d'héritiers.

Charlemagne, comme tous les grands hommes, par l'attraction naturelle du génie, concentra l'administration et le mouvement social en sa personne; à sa mort l'unité disparut : ses contemporains qui avaient vu son empire, en déplorèrent la division.

(1) L'habillement des femmes de cette époque est peu connu. Un monument de Saint-Denis représentait, suivant quelques antiquaires, Hermentrude, seconde femme de Charlemagne, avec une espèce de guimpe ou de voile qu'elle portait sous sa couronne brodée de perles, et qui était placé sur un manteau dont le devant était brodé et enrichi de perles et de pierreries.

CHAPITRE III.

De la monarchie française depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la déposition de Charles le Gros (814-888).

§ 1. *Règne de Louis le Débonnaire (ou le Pieux).* 814-840.

La dynastie carlovingienne comptait à la suite quatre grands hommes, exemple unique dans l'histoire : Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne avaient commencé cette belle lignée; ce que l'on connaissait de Louis faisait espérer qu'il la continuerait dignement. Maître de l'Aquitaine (781), il s'était toujours montré juste, modéré, courageux; aimé de ses sujets qu'il regardait comme ses enfants, il en avait reçu (795) le surnom de *Pius*, comme un hommage rendu à sa bonté ou à sa piété; il avait dompté les Gascons et repoussé les Sarrasins jusqu'à l'Ebre; il s'était couvert de gloire en Italie. Charlemagne, soit prévention, soit tendresse, crut avoir un fils digne de lui. Il se trompait. Le vainqueur des Gascons et des Grecs, le conquérant de Barcelone, avait encore plus de penchant pour le cloître que pour les camps, et l'on disait de lui qu'il était *plus moine que roi.* Sa faiblesse le fit surnommer ensuite le *Débonnaire.*

Agé de trente-six ans à la mort de son père, ce prince entreprit de réformer à la fois la cour, l'administration, l'Eglise et les ordres monastiques; mais, trop faible pour soutenir ses bonnes intentions, il ne réussit qu'à exciter des haines dont il devait être la victime.

Il commença par chasser du palais impérial ses sœurs dont la conduite légère blessait l'austérité de la sienne. Les officiers, complices des princesses, furent suppli-

ciés ou bannis ; et c'est ainsi qu'à force de vertu le fils profanait la mémoire d'un père dont le nom semblait être si nécessaire au soutien de l'Empire.

Les provinces, en proie à la tyrannie des comtes et aux empiètements des vassaux de la couronne, invoquaient la justice du nouveau règne. A cet effet, Louis envoya ses fils Lothaire et Pépin (1), l'un en Bavière, l'autre en Aquitaine. Des commissaires royaux reçurent l'ordre de visiter toutes les autres parties de l'Empire. Il rendit aux hommes libres les biens qui leur avaient été ravis ; aux Saxons, le droit d'hériter ; les Frisons furent compris dans cette mesure de clémence. Louis, qui depuis éprouva tant d'ingratitude de la part des siens, n'eut jamais à se repentir de ses bienfaits envers les vieux ennemis de sa race ; eux seuls demeurèrent fidèles.

Charlemagne avait appelé fréquemment auprès de lui les évêques pour les consulter sur les affaires civiles ; son fils dépassa le but. Il se montra surtout occupé des réformes de l'Eglise. De là des tracasseries qui le rendirent odieux au clergé. Les prélats et les prêtres représentaient en quelque façon la masse plébéienne ; et se brouiller avec eux, c'était s'attirer l'animadversion des serfs et des affranchis, classe la plus nombreuse de toutes. Louis ne le prévit pas, ou plutôt, fort de ses bonnes intentions, il continua, selon son pouvoir, les améliorations commencées par son père. Néanmoins la tranquillité la plus profonde régna plusieurs années dans ses vastes États, et peut-être aurait-elle duré toujours si Louis ne fût venu la troubler par sa propre imprudence.

Un premier partage de l'Empire avait eu lieu ; un second fut fait à la diète d'Aix-la-Chapelle en 817. Aussi tendre pour ses enfants que Charlemagne l'avait été pour les siens, il associa son aîné Lothaire à l'empire.

(1) Lothaire ou Lot-her est le même nom que *Hlode-her* ou Clotaire. Louis, son troisième fils, était encore trop jeune pour qu'on pût lui confier un gouvernement.

Pépin conserva l'Aquitaine, et Louis eut la Bavière; « mais, comme le dit Mably, quand Charlemagne couronna ses fils, il ne se donna que des lieutenants; le faible Louis, en couronnant les siens, ne se donna que des rivaux, » et bientôt des maîtres.

L'Italie se trouvait au pouvoir de Bernard, qui la tenait de son aïeul Charlemagne; c'était un jeune prince de vingt ans. Poussé par d'imprudents conseillers, il réclama, plus que ses cousins, contre le partage anticipé de l'Empire, auquel il croyait avoir droit comme fils de l'aîné.

Bernard leva des troupes pour soutenir ses prétentions, et s'avança jusqu'aux Cluses (défilés) des Alpes. L'empereur, de son côté, dirigea sur Châlons une immense armée. Le rebelle, abandonné d'une grande partie des siens, fut obligé de s'en remettre aux promesses de l'impératrice Hermengarde, qui lui offrait sa médiation. Il se livra lui-même, et dénonça tous ses complices. Bernard et tous les autres furent condamnés à mort. L'empereur, ne pouvant consentir à l'exécution, commua ce châtiment en une prison perpétuelle; mais les ennemis de Bernard obtinrent qu'il fût privé de la vue, supplice importé de l'Orient (1). Les bourreaux trouvèrent de la résistance; Bernard se défendit, et tua l'un des exécuteurs; mais il succomba trois jours après son supplice (818). A cette nouvelle, l'empereur fut saisi d'une angoisse profonde. Ce fut là le remords de toute sa vie, remords si peu compris de ses contemporains, que beaucoup avaient désapprouvé la commutation de la peine comme un acte de faiblesse.

L'Italie ne remua pas seule; toutes les nations tributaires prirent les armes. Les Slaves du nord avaient pour appui les Danois; ceux de la Pannonie, les Bul-

(1) On passait devant les yeux du condamné une plaque de métal brûlant, flamboyant même, dont l'ardente chaleur absorbait le principe de la vue, sans toutefois défigurer le visage de la victime. On n'en usa point ainsi à l'égard de Bernard, on lui creva les yeux avec des instruments de fer.

gares ; les Basques de la Navarre tendaient la main aux Sarrasins ; les Bretons comptaient sur eux-mêmes. Tous furent réprimés. Les Bretons virent leur pays complètement envahi, peut-être pour la première fois ; Louis leur imposa pour juge ou prieur (*prior*, le premier, le prince) un chef de leur nation appelé Noménoé, qui n'avait pas voulu participer à la révolte, et qui, plus tard, devait être le vengeur de ses compatriotes. Les Basques furent défaits et les Sarrasins repoussés ; les Slaves, vaincus, aidèrent contre les Danois ; un roi de ces derniers (Hériold) embrassa même le christianisme.

Jusqu'ici le règne de Louis était éclatant de force et de justice. Il avait maintenu l'intégrité de l'Empire, étendu son influence. Les Barbares craignaient ses armes et vénéraient sa sainteté. La mort de sa première femme Hermengarde devint le terme de ses prospérités (818). Cédant aux instances de ses serviteurs, il épousa la belle Judith, fille de Welf (Guelfe), comte de Bavière, en qui coulait le sang des nations les plus odieuses aux Francs (1). Savante, dit la chronique, et plus qu'il n'eût fallu peut-être, elle livra son époux à l'influence des hommes élégants et polis du midi. Dès-lors le cœur de Louis s'ouvrit tout entier aux craintes, aux scrupules, et surtout aux remords. Les moines Adalhard et Wala, complices de Bernard, furent rappelés et rétablis dans leurs bénéfices. Ce n'était pas assez pour la conscience alarmée du monarque. Une pénitence publique lui parut nécessaire ; il la demanda, il l'obtint à la diète d'Attigny-sur-Aisne (822). C'était la première fois, depuis Théodose, qu'on voyait ce grand spectacle de l'humiliation volontaire d'un homme tout-puissant ; mais ce qui valut à l'empereur romain l'admiration de ses sujets civilisés, attira sur l'empereur franc le mépris de ses peuples encore barbares, dont l'orgueil brutal rougit pour une royauté repentante.

(1) Sa mère était de Saxe.

L'Empire en parut aussi dégradé. Les premiers malheurs qui en commencèrent la dissolution furent imputés à la faiblesse d'un roi pénitent. En 824, l'armée des Francs reçut, dans les Pyrénées, de la part des Basques, un échec semblable à celui de Roncevaux. Les Normands, dont treize vaisseaux avaient, en 820, pillé trois cents lieues de côtes, firent craindre, neuf ans après, une invasion par terre, et les peuples reçurent ordre de se tenir prêts à marcher en masse. Ainsi se forma le mécontentement public, lorsqu'une nouvelle imprudence de Louis vint y mettre le comble.

L'impératrice avait mis au jour, après six ans de mariage (823), un fils, Charles, depuis surnommé *le Chauve*. Louis ne voulut pas le laisser sans apanage; mais il ne pouvait le composer qu'en démembrant le partage de ses trois autres fils. A force de caresses et d'habileté, Judith obtint l'approbation de Lothaire, qui jura même d'être le soutien et le tuteur de son jeune frère; mais, ne tardant pas à se repentir d'une générosité peu naturelle à son ame avide, il chercha tous les moyens d'éluder sa promesse.

Ainsi deux partis se présentaient dans l'Empire, celui de la cour et celui des princes. Le premier avait pour chefs Judih et Bernard, duc de Barcelone (1); au second, dirigé par Lothaire, se rattachait le parti des hommes libres que la famille carlovingienne avait opprimés. Le clergé paraissait flottant entre les deux factions.

Plus les haines éclataient contre Bernard, plus l'empereur le comblait de grâces; il le nomma premier ministre et gouverneur du jeune Charles. L'énergie du favori déconcerta d'abord les partisans de Lothaire; mais un édit qui donnait en apanage au fils de Judith la Rhétie, la Souabe et la Bourgogne transjurane, acheva d'exaspérer les frères de ce prince. Ceux-ci refusèrent de faire marcher leurs hommes contre les Bretons, dont

(1) Il était fils de Guillaume, duc de Toulouse.

Louis voulait réprimer les ravages, et de ce refus ils se jetèrent dans une révolte ouverte. L'aristocratie la seconda vivement; on y vit entrer des évêques même, et les abbés de plusieurs monastères. A cette nouvelle, Louis conduisit ses troupes à Compiègne; ses fils n'en étaient éloignés que de trois lieues. Bientôt l'empereur, abandonné de presque tous ses *Fidèles*, fut obligé de se livrer à la discrétion de ses enfants. Lothaire se crut déjà empereur; il chassa Bernard, enferma Judith, et foulant aux pieds toutes les bienséances, il jeta Louis dans un monastère. Le pouvoir suprême fut suspendu jusqu'à ce que la prochaine assemblée générale prononçât la déposition de l'empereur.

Cependant, ni les grands, ni les frères de Lothaire n'étaient disposés à se soumettre à lui; mais le rétablissement de Louis s'opéra par le zèle de ceux-là même qui le tenaient captif.

Lothaire avait engagé quelques religieux, en qui Louis avait une confiance particulière, à lui persuader de quitter la couronne. Ces pieux cénobites, plus fidèles sujets que ne prétendait Lothaire, offrirent leurs services à celui qu'ils regardaient à juste titre comme leur souverain légitime. Le point capital était de désunir les trois princes rebelles. Le moine Gondebaud (Gombaud), homme adroit et insinuant, alla trouver les rois de Bavière et d'Aquitaine, intéressa leur conscience, leur piété filiale, leurs intérêts même, et fit si bien qu'il les ramena dans leur devoir.

Il importait que la diète ne fût pas tenue dans la Gaule, où dominait le parti de Lothaire. Gondebaud obtint, par son adresse, qu'on la convoquerait à Nimègue, afin que les Saxons et les Frisons, qui devaient à Louis leur liberté, dominassent dans l'assemblée. Toute la Germanie, dit le biographe de l'empereur, accourut pour porter secours à Louis. Les factieux, alarmés de cette affluence, voulaient que Lothaire en vînt aux mains ou se retirât. Une nuit entière se passa en pourparlers dans la tente de ce prince. Informé de ses irrésolutions, Louis

manda son fils, qui n'osa lui désobéir. Aussitôt un grand tumulte commença dans le camp, et la sédition allait éclater, lorsque l'empereur et Lothaire se montrèrent ensemble, et se tenant embrassés, à tous les regards. Cette apparence de réconciliation calma l'agitation populaire (832).

Cependant l'empereur fit arrêter les principaux chefs de la faction. Ils furent tous condamnés à mort; mais le bon monarque ne demanda pour eux que la prison du cloître. Il oubliait qu'on pouvait en sortir. Judith, rappelée de son couvent, fut rétablie dans ses droits de reine et d'épouse. Les trois fils d'Hermengarde reçurent le pardon paternel, et furent renvoyés dans leurs royaumes.

Bernard essaya de ressaisir le pouvoir; mais le moine Gondebaud, libérateur de Louis, avait été jugé digne de toute la faveur impériale. Furieux de ce désappointement, il anima contre son père, Pépin, qui ne demandait pas mieux. Les trois fils ingrats s'entendirent de nouveau. Wala sortit de sa prison (1). Un des plus grands prélats de France, le plus habile écrivain du siècle, se chargea de composer un manifeste propre à démontrer la nécessité de courir aux armes pour servir *Dieu, le roi et la monarchie.* Les armées du père et des fils se rencontrèrent en Alsace, dans la plaine de Rothfeld (champ rouge). Lothaire avait attiré dans son camp le pape Grégoire IV, sous prétexte d'en faire un médiateur. Toujours perfide, il fit courir le bruit que le pontife, embrassant ses intérêts, allait excommunier l'empereur. Il n'en fallut pas davantage pour enlever à Louis une partie de ses serviteurs; il dit alors aux autres: *Allez à mon fils, je ne veux point que personne meure pour moi.* Résigné à son sort, il se livra à ses ennemis avec sa femme et son enfant chéri (833). Judith fut reléguée dans le château de Tortone, Charles dans l'abbaye de

(1) Il avait mieux aimé y rester que de reconnaître qu'il eût manqué à son devoir en soutenant les enfants armés contre leur père.

Ruym. L'empereur fut déposé tout d'une voix par l'assemblée des chefs de l'armée, le trône déclaré vacant, Lothaire proclamé, l'acte de 817 rétabli. Mais veut-on savoir le jugement que la nation porta de cet événement? Le lieu où il se passa fut appelé *Champ du mensonge* (Lugenfeld, *Campus mentitus*) (1).

Le nouvel empereur ajouta plusieurs provinces aux domaines de ses deux complices; ce fut un trait de lumière pour Wala : *Vous avez songé à tout*, lui dit-il, *excepté à la justice et à la religion*. Beaucoup d'autres ouvrirent les yeux sur la honteuse scène dont ils avaient été les acteurs. Le pape Grégoire, témoin d'un tel spectacle, revint à Rome navré de douleur.

Pour régulariser tous ces actes, Lothaire n'avait d'autre moyen qu'une assemblée générale ; mais cette fois, instruit par l'expérience de Nimègue, il prit ses mesures pour exclure ou pour intimider tous ceux qui lui étaient contraires. Avant l'ouverture du plaid qui se tint à Compiègne, il les fit accuser par ses partisans « comme des pertubateurs du repos public et des ennemis du gouvernement établi par le vœu de toute la nation (2). » Il exigea d'eux des serments et des déclarations. Louis y fut sommé d'abdiquer la couronne, et sur son refus la diète le livra au pouvoir ecclésiastique, pour qu'une dégradation solennelle le rendit désormais inhabile à régner.

Selon les lois de l'Église, celui qui était soumis à la pénitence canonique ne devait ni porter les armes, ni se mêler des affaires publiques. Cette règle ne regardait que les particuliers ; mais il importait alors à l'ambition de Lothaire qu'elle s'étendit jusque sur les souverains. Les évêques du parti se réunirent à Soissons, sous la présidence d'Ebbon, archevêque de Reims, prélat impudique et brutal, aussi méprisable par ses vices que redoutable par ses talents. Louis l'avait tiré d'une condition servile pour l'élever à la prélature ; il devint l'ac-

(1) Aujourd'hui Rothleube ou Rothfeld.
(2) Daniel, *Histoire de Louis le Débonnaire*.

cusateurs de Louis. Les évêques de Lothaire présentèrent au prisonnier une liste des crimes dont il devait, bon gré mal gré, s'avouer coupable (1); d'abord la mort de Bernard, puis les parjures auxquels il avait exposé le peuple par de nouvelles divisions de l'Empire (ces divisions avaient été ratifiées par le propre serment de Lothaire et par l'adhésion du plaid national); puis d'avoir fait la guerre en carême, puis d'avoir été trop sévère pour les partisans de ses fils (il les avait soustraits à la mort), et d'autres mensonges, d'autres calomnies, d'autres absurdités de ce genre.

Louis confessa trois fois en pleurant qu'il était coupable de tous ces péchés, et demanda la pénitence publique, pour servir d'exemple au peuple, après lui avoir été un sujet de scandale. Lorsqu'il eut signé l'aveu de son déshonneur, il déposa son baudrier militaire avec tous les insignes de la puissance; le traître Ebbon lui jeta le cilice sur les épaules, et son fils l'emmena ainsi misérable, dégradé, humilié, dans la capitale de l'Empire, à Aix la-Chapelle, dans la même ville où Charlemagne lui avait jadis fait prendre lui-même la couronne sur l'autel.

Le parricide croyait avoir tué Louis; mais une immense pitié s'éleva dans l'Empire. Ce peuple, si malheureux lui-même, trouva des larmes pour le vieil empereur, des menaces pour le nouveau. D'un autre côté, l'intérêt fit sur Pépin et Louis le Germanique ce que n'avait pu la piété filiale. Jaloux de l'exclusive autorité que s'arrogeait Lothaire, et témoins de la disposition des peuples, ils voulurent, en reprenant le parti de leur père, se donner le mérite de la soumission et punir leur frère aîné d'un crime dont ils étaient presque aussi coupables que lui. Lothaire, justement alarmé, ramena son père avec

(1) On ne peut raconter ce drame déplorable sans penser à cet autre Louis, qu'une assemblée, soi-disant nationale, ravala au rôle d'accusé et condamna comme un criminel. Dans le procès moderne, il y eut aussi des lâches, des ingrats.....; mais le martyr du dix-huitième siècle se montra toujours aussi grand que ses juges étaient vils.

son jeune frère, pour les éloigner de la fidélité germanique. Il avait convoqué ses Fidèles en Neustrie (834); il ne se présenta que des ennemis. Une bataille générale allait s'engager; mais la fuite du parricide prévint ce malheur. Il abandonna Saint-Denis pour fuir en Italie, laissant Louis et Charles au pouvoir de leurs partisans (835).

L'empereur, rendu à la liberté, fut solennellement remis sur le trône par les évêques qui lui étaient restés fidèles. Cette réhabilitation, dont il n'avait pas besoin, mais à laquelle il voulut se soumettre, eut lieu dans le concile de Saint-Denis. On y condamna le conciliabule de Soissons. Le perfide Ebbon, qui en était l'ame, fut arrêté, convaincu de bien d'autres crimes, et déposé de l'épiscopat : l'empereur lui fit grâce de la vie qu'il n'avait que trop mérité de perdre. Pépin et Louis, qui étaient venus se jeter aux pieds de leur père, obtinrent la confirmation de l'Aquitaine et de la Bavière. Lothaire se soumit à son tour, mais il fut déchu de son association à l'Empire. Enfin l'assemblée générale de Thionville termina cette longue collision; les actes de l'assemblée de Compiègne furent flétris, les principes nationaux proclamés, la révolte et les voies de fait réprouvées avec chaleur, et l'acte de pénitence publique, qu'on avait arraché à la faiblesse du monarque captif, fut cassé avec appareil.

On conçoit sans peine que l'ordre établi par Charlemagne disparut au milieu de ces querelles intestines. Tous les ressorts de l'administration publique se relâchèrent. L'embouchure des fleuves cessa d'être gardée par des flottilles. Les Northmans en profitèrent pour ravager la Frise, les Sarrasins pour désoler les côtes de la Provence et de la Septimanie (836). Louis ne pouvait veiller à la défense de l'Empire; de nouvelles intrigues s'ourdissaient contre Charles, à qui la diète de Thionville avait fait une large part. La mort qui vint surprendre Pépin en 838 ne leur laissa pas le temps de s'achever. Mais cette mort même devint une nouvelle cause de troubles. Charles fut doté de l'Aquitaine aux dépens des fils

de Pépin ; Lothaire et Louis le Germanique s'entrevirent, et le roi de Bavière prit de nouveau les armes.

La cour s'alarma de cette levée de boucliers. Judith et son parti, craignant que la vieillesse ou la mort de l'empereur ne remît en question l'avenir de Charles et leur propre fortune, persuadèrent à Louis de s'associer un de ses enfants, qui partagerait l'Empire avec le fils de l'impératrice. La proposition en fut faite à Lothaire, qui s'empressa de l'accepter. Un nouveau partage fut donc décrété dans la diète de Worms (839). On y fit deux parts égales qui eurent pour limites communes la Meuse, le Jura et le Rhône. Lothaire choisit l'Orient; l'Occident revint à Charles; Louis le Germanique fut réduit à la Bavière.

Le roi de Bavière engagea dans sa cause les Thuringiens et les Saxons, tandis que l'Aquitaine se révoltait en faveur des fils de Pépin. Louis passa la Loire, s'empara de l'inexpugnable position de Carlat, et poursuivit les insurgés jusqu'à Turenne. Le Rhin était menacé. Louis alla le défendre; l'apparition seule de l'empereur dissipa les rebelles; mais le vieux Louis succomba au chagrin et aux fatigues de cette guerre nouvelle. *Je pardonne à Louis*, dit-il à ceux qui intercédaient pour lui; *mais qu'il songe à lui-même, lui qui, méprisant la loi de Dieu, a conduit au tombeau les cheveux blancs de son père.* L'empereur mourut dans une île du Rhin, près de Mayence, au centre de l'Empire. L'unité de l'Empire mourut avec lui, pour faire place à l'unité de la France.

§ 2. *Règne de Charles le Chauve* (840-877).

Charles le Chauve (1), d'après le dernier partage, possédait tout le territoire de la France actuelle, moins une portion de la bande orientale.

De mauvais fils ne pouvaient être que de mauvais frères.

(1) Quoiqu'il n'eût que dix-sept ans, il avait la tête dépouillée de cheveux ; de là le surnom de *calvus* chauve.

res. Lothaire, dont l'inquiète ambition faisait depuis long-temps le malheur de la France, entreprit de dépouiller Charles et Louis. Ces deux princes, persuadés qu'ils étaient perdus s'ils se laissaient attaquer l'un après l'autre, formèrent une ligue défensive, et leurs armées réunies allèrent chercher celle de Lothaire.

Les trois frères avaient fait un appel aux populations de leurs états respectifs. L'empressement que les peuples montrèrent à prendre part à cette lutte prouve que le sentiment de la nationalité commençait à se développer dans les masses. Les habitants de la Gaule, de quelque origine qu'ils fussent, manifestèrent une vive passion pour soutenir Charles, leur souverain. Ceux de la Germanie obéirent à une impulsion semblable. Les Italiens, depuis long-temps morcelés, se glorifiaient de marcher sous les enseignes d'un chef unique. D'après ces dispositions, la rencontre devait être sanglante : elle eut lieu le 21 juin 841, dans la plaine de Fontenai près d'Auxerre. Le nombre des morts fut immense. Il périt, les uns disent quarante, les autres cent mille hommes. Ces affaires entre les Francs étaient extrêmement cruelles, et l'ordre profond qu'ils affectaient dans leur infanterie amenait des résultats extraordinaires, comme la bataille de 612, entre Théodebert et Thierry (1). La bataille de Fontenai fixe le commencement de la transformation du peuple Franc en nation Française. La plus grande perte étant tombée sur les tribus qui se servaient encore de la langue germanique, les vainqueurs firent graduellement prévaloir les mœurs et la langue romanes. Cette bataille prépara encore une révolution par un autre effet. La plupart des anciens chefs francs y périrent, comme les anciens nobles français restèrent au champ de Crécy; ce qui amena au rang supérieur de la société les chefs d'un rang secondaire, de même encore que la seconde noblesse française surgit après les déroutes de Crécy et de Poitiers. Ces seconds Francs, fixés dans leurs fiefs,

(1) Voyez page 130.

devinrent, sous la troisième race, la tige de la haute noblesse française.

Cependant Charles et Louis se réunirent à Strasbourg (842). Ils y formèrent une nouvelle alliance, et, pour la première fois, on employa dans le traité (1) le langage populaire usité en Gaule et en Germanie. Le roi des Allemands fit serment en langue romane ou française, celui des Français jura en langue germanique. Ces paroles solennelles prononcées au bord du Rhin, sur les limites des deux peuples, sont le premier monument de leur nationalité.

Louis, comme l'aîné, jura le premier (2).

Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvareio cist meon fadre Karlo et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fadre salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prendrai, qui meon vol cist meon fadre Karlo in damno sit (3)

Charles, s'adressant aux leudes de son frère, répéta la même formule en langue teutonique; puis tous les guerriers confirmèrent les serments de leurs chefs : *Si Lodhuwigs sagrament que son fadre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part non los tanit, si io returnar non lint pois, ne io ne nuels cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwigs nun lin wer* (4).

(1) Jusque là, dans les traités et les conciles, on avait employé la langue de l'Église, c'est-à-dire le latin.

(2) Nous ne donnerons ici que le serment en langue romane.

(3) Pour l'amour de Dieu et du peuple chrétien, et pour notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je défendrai mon frère Charles, ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais avec Lother (Lothaire), je ne ferai aucun plaid (*plaid* est pris ici dans l'acception de confiance, d'accord) qui de ma volonté soit au détriment de mon frère.

(4) Si Louis garde le serment qu'il a prêté à son frère Charles, et si Charles, mon seigneur, de son côté, ne le tient pas, si je

Ainsi jurèrent les Neustriens, et les Germains répétèrent après eux les mêmes paroles. Les Francs du Rhin et ceux de la Seine célébrèrent ensuite, par des jeux militaires, la fraternelle alliance des rois et des peuples, pendant que des ambassadeurs portaient à Lothaire de nouvelles et dernières paroles de paix.

Lothaire s'avisa d'invoquer l'appui des Saxons et des Sarrasins; l'Église se déclara contre lui, et sa cause fut perdue. Ne pouvant plus rester dans un pays où tout lui était contraire, il pilla le palais d'Aix-la-Chapelle, comme l'aurait fait un Vandale, et se dirigea sur Lyon. Il envoya de là proposer à ses frères un traité de paix, dans lequel il reconnaîtrait d'abord l'indépendance de leur royaume. Ils se réunirent à Verdun, et déterminèrent les bases de leur partage. Chacun d'eux choisit quarante commissaires pour le régler. L'empereur Lothaire eut l'Italie, la Provence et ce qui s'appela Lotharingia (*Lother-Reichen* en tudesque, *Lohier-Regne* en roman, *Lorraine* en français), c'est-à-dire les pays situés entre l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhin; Louis, toute la Germanie transrhénane avec les trois cités de Worms, de Spire et de Mayence; Charles, les contrées entre la Meuse et l'Océan, le Languedoc, la Marche d'Espagne, la Bretagne et l'Aquitaine, qui resta de fait à Pépin (843).

A dater de ce partage, qui ne laissait rien de commun aux trois royaumes, il s'introduisit un changement remarquable dans leur appellation. Les Lombards ne rougirent plus d'être pris pour *Italiens;* les Gaulois adoptèrent, en l'altérant, le nom de leurs conquérants et s'appelèrent *Français.* Les divers peuples germaniques reçurent le nom *d'Allemands*, qui n'appartenait d'abord qu'aux tribus de la Souabe.

Les trois frères, mal réconciliés, avaient fait cependant une espèce de pacte de famille, pour se donner, par leur appui mutuel, une puissance que chacun d'eux

ne puis l'y ramener, ni moi ni aucun autre, je ne lui donnerai aucune aide contre Louis.

en particulier n'avait pas sur ses peuples ou contre ses ennemis. En 844, ils se réunirent à Thionville, à l'effet d'y promulguer ensemble des lois au nom de tous les Francs. Trois ans après, ils eurent à Mersen, sur la Meuse, une conférence où, de concert avec les grands de leur royaume, ils promirent d'oublier leur ancienne discorde, de se soutenir les uns les autres, et de faire respecter l'héritage de leurs enfants.

En France, Charles le Chauve eut d'abord à faire aux opiniâtres Bretons, puis aux Aquitains, puis aux Normands, souvent aux trois peuples à la fois. Noménoé, duc de Bretagne, jeta enfin le masque et prit le titre de roi. Les trois monarques carlovingiens le sommèrent, de Thionville, de renoncer à ce titre; il ne tint aucun compte de leur injonction, poussa même ses ravages jusqu'au Mans, et sans doute il ne se fût pas arrêté là, s'il n'eût été rappelé par les incursions des Normands. Noménoé se maintint dans son royaume, et Charles le reconnut pour roi (846).

Menacé de toutes parts, Charles ne savait à quel ennemi faire face : le fameux duc Bernard, cet ancien conseiller ou peut-être amant de l'impératrice Judith, aspirait à se rendre indépendant dans la Septimanie. Il fut arrêté, déclaré coupable de lèse-majesté, et livré au supplice; mais son fils Guillaume (Wilhelm) fit cause commune avec Pépin II, légitime héritier de l'Aquitaine.

Celui-ci, dirigé par les conseils et l'exemple de Guillaume, n'hésita pas à appeler les Sarrasins et les Normands dans l'Aquitaine. Les premiers envahirent au nom de Pépin la Septimanie; les seconds prirent Toulouse. On dit qu'il en vint jusqu'à renier le Christ, et jura sur un cheval au nom de Woden (Odin). Mais de tels secours devaient lui être plus funestes qu'utiles; les peuples détestèrent l'ami des Barbares et lui imputèrent leurs ravages. Livré à son oncle (852) par Sanche, duc des Gascons, souvent prisonnier, souvent fugitif, il n'établit que l'anarchie. Enfin il fut dépouillé de ses États en faveur de Charles, fils de Charles le Chauve (855);

douze ans après (867), ce fut Louis le Bègue qui y régna, et la riche Aquitaine, réunie l'an 877 à la couronne, devint par la suite une des principales seigneuries de France.

L'Aquitaine avait de bonne heure dégoûté les Normands par ses montagnes et ses torrents. D'ailleurs les fleuves du Midi ne leur permettaient pas de remonter aisément comme ils le faisaient dans la Loire, dans la Seine, dans l'Escaut et dans l'Elbe.

Ils réussirent mieux dans le Nord. Depuis que leur roi Hériold (Harold) avait obtenu de Louis le Pieux une province (la Frise) pour un baptême (826), ils venaient tous à cette pâture. D'abord ils se faisaient baptiser pour avoir des habits. On n'en pouvait trouver assez pour tous les néophytes qui se présentaient. A mesure qu'on leur refusa les sacrements dont ils se faisaient un jeu lucratif, ils se montrèrent d'autant plus furieux. Pour mieux assouvir leur rage avide, ils se firent différentes stations près des côtes de France, d'où, comme des loups affamés, ils s'élançaient sur les provinces riveraines des fleuves. Leurs ravages amenèrent de notables changements dans l'état politique de la France.

Louis le Débonnaire avait eu la faiblesse d'abandonner aux comtes la propriété viagère des bénéfices militaires. Charles le Chauve fit plus : il rendit héréditaires les grandes charges du gouvernement des principales provinces, pour encourager les comtes à bien défendre le territoire contre les Normands. D'après ce principe il créa Bozon, son beau-frère, gouverneur héréditaire de la Provence; Frédolen, comte de Toulouse, et Robert le Fort, comte d'Anjou, au même titre. Mais ces concessions, d'où naquit le système féodal, n'arrêtèrent que bien faiblement les *rois de la mer*.

L'île d'Her ou de Noirmoutiers servit d'abord de retraite aux Normands, à l'embouchure de la Loire (830). Le plus célèbre aventurier de cette colonie, ce fut Hastings, dont la vie tient du roman. Né de la plus basse classe des paysans, près de Troyes, il était robuste de

corps, mais d'un esprit pervers. L'orgueil lui inspira, dans sa jeunesse, du mépris pour la pauvreté de ses parents, et cédant à son ambition, il s'exila volontairement de son pays. Il parvint à s'enfuir chez les Normands de la Loire; il en devint bientôt le chef; avec eux, il ravagea tous les bords du fleuve, jusqu'à Tours, dont il ruina la basilique regardée comme le sanctuaire de la France. Orléans tomba de même en son pouvoir (856), tandis que d'autres Normands se présentaient devant Paris.

Pendant que toutes les forces de l'empire carlovingien étaient employées à décider la querelle des fils du Débonnaire (841), les Normands, stationnés à l'embouchure de la Seine, pillèrent pour la première fois Rouen, sous les ordres de leur duc Oschar (Oscheri). Dans les années suivantes, Regnar Lodbrog les conduisit trois fois devant Paris; trois fois ils en furent repoussés non par le fer, mais par l'or (845, 853, 856). On n'osait ni les combattre ni cultiver la terre. Les forêts s'épaissirent entre la Seine et la Loire. Une bande de trois cents loups courut l'Aquitaine sans que personne pût l'arrêter. Les bêtes fauves semblaient prendre possession de la France.

Les Sarrasins infestaient alors le midi de la France et l'Italie, malgré Lothaire. Ce prince, las du pouvoir pour lequel il avait tout sacrifié, se fit moine et se cacha dans l'abbaye de Prum (Prom). A sa mort (855), son aîné, Louis II, fut empereur; les deux autres, Lothaire II et Charles, rois de Lorraine et de Provence. Charles mourut bientôt (863), laissant son héritage à ses deux frères. Louis, harcelé par les Sarrasins, prisonnier des Lombards, fut toujours malheureux, malgré son courage. Lothaire ne poussa pas loin sa carrière; ses dernières années furent pleines de troubles et de scandale. Un père est toujours puni dans sa postérité.

Lothaire II voulait répudier la reine Teutberge pour épouser Waldrade. Le temps n'était plus où les princes francs nouaient et dénouaient le lien conjugal au gré de leurs caprices; les papes et les évêques tenaient désormais suspendues sur la tête des rois

l'excommunication et les pénitences canoniques qui pouvaient faire tomber la couronne d'un front royal. Lothaire porta donc contre son épouse une accusation infâme et susceptible d'entraîner la dissolution du mariage, suivant les lois de l'Eglise. Teutberge se défendit avec énergie devant les barons qu'on lui donna pour juges; alors quelques évêques conseillèrent d'imposer à la reine l'*épreuve de l'eau bouillante*.

Nul rang, nulle dignité ne dispensait un accusé de se purifier, soit par une des épreuves usitées, soit par le duel judiciaire; seulement, dans certains cas, l'accusé pouvait substituer à sa place un *champion* de bonne volonté, comme s'il se fût agi du *jugement de Dieu par l'épée*.

La reine fut soumise au jugement de Dieu, et le champion qu'elle avait choisi sortit de l'épreuve sain et sauf. Lothaire ne put se dispenser de réintégrer Teutberge dans ses honneurs; mais, bientôt après, il produisit une nouvelle accusation contre la reine, et prétendit qu'elle avait usé de *fraude dans l'épreuve de l'eau bouillante*. Teutberge, effrayée des menaces de son époux, avoua d'abord tout ce qu'on voulut pour sauver sa vie; puis elle se sauva en Neustrie, et en appela au pape des indignes persécutions qu'on lui avait fait essuyer.

Lothaire et ses prélats ne tinrent compte des plaintes de la reine: les évêques, en concile à Metz, déclarèrent qu'en cas de grave désordre de la part de la femme, le mari avait droit non-seulement de s'en séparer, mais de prendre une autre épouse en légitime mariage. Lothaire envoya la décision de ce concile à Rome, en priant le pape de la confirmer; et, sans attendre la réponse définitive du saint Père, il épousa Waldrade, à laquelle il donna le titre de reine.

Cette conduite de Lothaire scandalisa tout le royaume des Francs; ses oncles, Charles le Chauve et Louis le Germanique, se rangèrent du parti de la malheureuse Teutberge. Nicolas Ier fulmina contre un second concile de Metz qui avait adhéré aux actes du premier, fit déposer, par un concile italien, les archevêques de Cologne et de Trèves, et menaça Lothaire d'excommunication. Lothaire s'humilia, éloigna Waldrade et reprit Teutberge; mais il retomba bientôt dans ses déportements, et la reine chercha un refuge auprès de Charles le Chauve. La mort de Nicolas Ier avait donné à Lothaire l'espoir de trouver plus de facilité dans le nouveau pape; mais Adrien II se montra tout aussi ferme que Nicolas pour les bonnes mœurs; il refusa d'accueillir les vœux de Teutberge, qui, fatiguée de tant de vicissitudes, demandait elle

même le divorce. Lothaire se rendit à Rome pour plaider lui-même sa cause. Adrien promit alors d'examiner à fond cette affaire, et Lothaire repartit pour l'Austrasie ; mais il fut pris de la fièvre en route, et mourut à Plaisance en 869, *frappé du jugement de Dieu*, dit l'annaliste.

Charles le Chauve manqua lui-même d'être puni de ses fautes. Ses sujets, indignés que le petit-fils de Charlemagne n'opposât que de l'or aux incursions des Normands, si bien enchaînés par son aïeul, offrirent la couronne neustrienne à Louis le Germanique (856-858). Celui-ci s'avança jusqu'à Pontyon où la plupart des seigneurs vinrent le rejoindre. Charles se présenta pour combattre à Brienne ; mais par défiance, soit en lui-même, soit en ses troupes, il fit retraite, laissant tout le royaume à son rival. Louis, maître de la couronne, ne pensa pas plus que celui qui la laissait, à la défendre contre les Normands ; les bandes germaniques aigrirent par leur fierté les Neustriens, et Charles le Chauve recouvra, sans bataille, comme il l'avait perdu, le trône dont il était peu digne.

Les Normands croissaient en nombre comme en audace. Un essaim de ces pirates occupait l'île d'Oissel dans les environs de Paris, qu'ils n'avaient pas quittés depuis 856. Une autre troupe avait remonté la Somme, pillé Amiens et répandu la terreur dans les environs de cette ville. Charles, pensant à détruire les Normands par les Normands eux-mêmes, offrit à ceux de la Somme trois mille livres pesant d'argent pour chasser ceux de la Seine. L'arrangement fut convenu. Leur chef, Weland, les conduisit contre l'île d'Oissel, qu'il força ; mais bientôt les deux troupes se réunirent pour n'en faire qu'une, qui, loin de quitter la France, s'établit sur les rives de la Seine depuis son embouchure jusqu'à Melun (861).

Robert le Fort, comte d'Anjou, faisait plus que le roi lui-même pour la défense du territoire. Charles l'en récompensa par le gouvernement du duché de France (pays compris entre la Seine et la Loire). Malgré la valeur de Robert, Hastings et les autres chefs des pirates

amenèrent, par leurs dévastations, le monarque à conclure avec eux le plus humiliant de tous les traités : quatre mille livres pesant d'argent, la restitution ou la rançon de tous les Francs, qui, faits prisonniers, s'étaient échappés de leurs fers, une composition pour chaque Normand tué par les Francs, telles furent les clauses honteuses que Charles ne rougit pas d'accepter. Dès que la somme fut payée, les Normands de la Seine se retirèrent ; mais ceux de la Loire, qui n'étaient point compris dans le traité, continuèrent leurs brigandages. Robert les attaqua ; mais il périt à Brisserte (866) de la main d'Hastings.

Les Bretons eurent surtout à souffrir de ces pirates. Réunis aux Francs, ils parvinrent à les chasser d'Angers (873). Les rois de la mer laissèrent un moment de calme à la France ; mais en 876 ils remontèrent la Seine sur cent barques, pillèrent Rouen et se firent payer un tribut, sous la conduite de Hrolf ou Rollon, qui reparaîtra bientôt dans nos annales.

Louis II venait de mourir sans postérité (875). L'Italie, restée sans maître entre deux prétendants (Louis le Germanique et Charles le Chauve), tomba pour un moment au pouvoir du plus prompt. Ce fut le roi de France qui, pour conquérir un royaume lointain, laissa le sien en proie aux Normands. Parti précipitamment, il alla se faire couronner empereur à Rome par le pape Jean VIII, et recevoir, à son retour, la couronne lombarde à Milan. Il força les deux fils de son compétiteur à la retraite ; mais Bozon, son beau-frère, qu'il institua régent d'Italie, ne sut ni la défendre contre les Allemands, ni la protéger contre les Sarrasins.

Louis le Germanique ne survécut pas long-temps au couronnement de son frère ; il mourut la même année, laissant ses États à ses trois fils, Louis de Saxe, Carloman de Bavière et Charles le Gros de Souabe. Le roi de Saxe réclama la partie de la Lorraine que s'était appropriée Charles le Chauve, et battit son oncle sur le Rhin, pendant que Carloman envahissait l'Italie. L'empereur,

après avoir réglé les affaires de France à l'assemblée de Kierzy-sur-Oise (1), repassa dans la Péninsule où l'appelait le pape Jean VIII; mais Charles n'osa point attendre l'arrivée de l'armée Bavaroise, et mourut au pied du mont Cenis, empoisonné, dit-on, par Cédécias, son médecin, Juif de nation (877).

De même que la plupart des princes francs, ses contemporains ou ses successeurs, ce descendant d'une race héroïque, si promptement dégénérée, fut plus avide que brave, plus artificieux qu'habile, du reste absolument dépourvu de persévérance, de force d'ame et d'élévation dans le caractère.

Les germes de civilisation, semés jadis par Charles le Grand, allanguis sous Louis le Débonnaire, dépérirent avec une effrayante rapidité durant les querelles de ses fils et les incursions des Normands. La Gaule était devenue plus désolée qu'aux jours des Mérovingiens : les guerres particulières, étouffées par le bras de Charlemagne, réssuscitaient de toutes parts, et la féodalité puissante allait bientôt morceler en mille petites souverainetés hostiles entre elles, ces royaumes sortis eux-mes du morcellement de l'Empire.

§ 3. *Louis II, dit le Bègue,* (877-879). — *Louis III* (879-882) *et Carloman* (879-884). — *Charles II, dit le Gros* (884-888).

De tous les enfants de Charles le Chauve, il ne restait que Louis II. C'était un prince aussi faible de corps que ridicule au conseil par son bégaiement, impuissant au combat par ses infirmités.

Malgré son incapacité, ce prince prétendit succéder à l'Empire; il était soutenu par le pape Jean VIII; mais Carloman, fils de Louis le Germanique, l'emporta. Ses partisans chassèrent de Rome le pontife, qui vint sacrer

(1) Le traité de Kierzy eut les plus graves conséquences; il est relatif à la succession héréditaire des domaines et des charges que les rois avaient conférés à plusieurs seigneurs. Les résultats de cet édit se développèrent sous Louis le Bègue et ses successeurs.

Louis le Bègue, roi de France, dans la cathédrale de Troyes. Ce nouveau monarque, à qui la couronne impériale venait d'être enlevée, se vit au moment d'être privé de la sienne par une ligue de seigneurs mécontents, à la tête desquels se montra Bozon, beau-frère de Charles le Chauve, et créé par cet empereur marquis de Provence et duc de Lombardie. Pour les apaiser, Louis eut recours aux largesses ; il démembra ce qui lui restait de ses domaines, et fit une nouvelle création fort nombreuse de ducs, de comtes et de vicomtes, probablement héréditaires.

L'hérédité des *feh-ods* ou bénéfices, appelés depuis *fiefs* (1), la vassalité hiérarchique des grands fiefs envers la couronne, des fiefs inférieurs envers les grands fiefs, constituèrent l'organisation politique connue sous le nom de *féodalité*. Du temps de la conquête, les chefs de bandes franques avaient possédé leurs biens en *all-od*, c'est-à-dire en toute propriété ; l'obligation du service militaire était personnelle au guerrier et la terre était *franche ;* sous le régime féodal, au contraire, les devoirs de vasselage furent attachés à la possession du fief ; la terre, et non l'homme, *releva*, soit d'un fief supérieur, soit de la couronne qui, n'ayant rien au-dessus d'elle, fut censée *relever de Dieu*. Les devoirs n'étant plus personnels, mais relatifs, les femmes, exclues jadis de la terre salique, furent appelées, faute de mâles, à l'héritage de la terre féodale, et le droit d'aînesse consolida la féodalité. Mais cette révolution, qui s'opéra dans toute l'Europe comme en Gaule, et qui fait la transition du temps barbare au moyen âge proprement dit, de l'empire des Francs au royaume de France, ne s'établit avec une certaine régularité qu'après une longue anarchie.

Sous Charles le Chauve on remarque, parmi les gouvernements héréditaires, les comtés de Vermandois, de Toulouse et de Flandre, le duché de France et celui de

(1) Ou *terres féodales*. Celui qui les recevait était le *leude* le *vassal* ou le *convive* du donateur.

Bretagne; le duché d'Aquitaine jouit plus tard de cette faveur; celui de Normandie n'existait pas encore. Sous Louis le Bègue, la puissance royale reçut des atteintes plus graves encore. La Lorraine se donna un prince dans la personne de Hugues, fils de Lothaire II; la Bretagne devint un royaume indépendant sous Alain le Grand; la Gascogne reconnaissait, dans Sanche-Mittara (le Ravageur), le duc qu'elle avait appelé de Castille pour la gouverner sans le consentement du roi; la Provence était entre les mains de Bozon: l'Aquitaine était administrée par les deux Bernards, l'un marquis de Gothie, l'autre comte d'Auvergne; enfin, la Neustrie, par le chancelier Gozlin (Gauzelin), ou par les comtes de Paris.

Les révoltes éclataient de toutes parts. Louis se mit en marche pour aller réprimer celle du marquis de Gothie; mais il mourut en route (879), laissant, outre deux fils adolescents, Louis III et Carloman, sa seconde femme Adélaïde (Adèle, Edèle), grosse d'un autre enfant, qui fut depuis Charles le Simple.

Louis le Bègue était mort sans avoir fait de partage authentique et légal. Les principaux seigneurs (1) s'en prévalurent pour faire revivre le droit d'élection dont ils avaient joui sous les derniers rois mérovingiens. Ils partagèrent les biens du prince défunt entre ses fils, et donnèrent le sceptre à Louis III. La Lorraine fut cédée à Louis, roi de Saxe (879).

Bozon, beau-frère de Charles le Chauve, beau-fils de l'empereur Louis II, beau-père de Carloman, se trouvait, par ces alliances, trop rapproché des trônes pour n'en pas désirer un. A force d'intrigues et de promesses, il parvint à se concilier les archevêques de Vienne, de Lyon, de Tarantaise, d'Aix, d'Arles et de Besançon, dix-sept évêques, une foule de seigneurs de la Provence,

(1) Ces seigneurs formaient deux partis, l'un français, l'autre germain. Le premier comptait Hugues l'Abbé, frère de Robert le Fort; Bozon, beau-père de Cerloman, Bernard, comte d'Auvergne, etc.; le second, Gozlin, abbé de Saint-Denis, Conrad, comte de Paris, etc.

du Dauphiné, de la Bourgogne et de la Savoie. Ces prélats et ces grands réunis en concile à Mantaille (Mante), non loin de Vienne (879), après avoir déclaré que Dieu leur ordonnait d'élire un souverain indépendant, pour sauver la contrée de l'anarchie, demandèrent à Bozon s'il voulait gouverner selon l'esprit de la religion catholique, défendre les intérêts des peuples, les régir avec douceur et justice. Sur sa réponse affirmative, ils l'élurent roi de la Bourgogne cisjurane ou de Provence (1). Ce royaume comprenait les pays situés entre la Saône et le Jura, la haute Loire et les Alpes.

Quelque grand que fût le crédit des évêques, surtout depuis un demi-siècle, il n'allait pas néanmoins jusqu'au pouvoir de disposer des couronnes; mais, dans cette circonstance, ils ne furent que les interprètes des habitants, qui, fatigués de tant de partages, épuisés par des maîtres étrangers, voulurent à leur tour se donner un maître de leur choix. Ce mouvement national se fit sous les auspices du principe chrétien, source et garant de la véritable liberté. L'élection de Bozon n'en parut pas moins une usurpation aux yeux des Francs. Louis et Carloman conférèrent avec Charles le Gros et Louis II le Jeune (2), leurs cousins, et les quatre rois carlovingiens convinrent de s'entraider contre tous leurs ennemis, savoir : les Normands, Hugues, bâtard de Lorraine, et Bozon.

Hugues fit peu de résistance. Bozon, attaqué dans Vienne, s'en échappa, laissant la défense de cette ville à l'intrépide Irmengarde (Hermengarde), sa femme. Bientôt le roi de Neustrie (Louis) fut forcé de laisser le roi d'Aquitaine (Carloman) avec son beau-père : une clameur universelle de terreur et de désespoir le rappelait au secours de ses provinces.

Les Normands, qui s'étaient emparés de Gand l'année précédente, désolaient tous les cantons voisins de

(1) Ce royaume s'appela (930) royaume d'Arles, de sa capitale, lorsqu'il fut réuni à la Bourgogne transjurane, qui comprenait les pays entre le Jura, le Rhône et la Reuss.

(2) Voyez le *tableau généalogique*.

l'Escaut et de la Somme. Louis de Neustrie les joignit près d'Abbeville, et leur tua neuf mille hommes, avec le secours d'Eudes, fils de Robert le Fort. Il se rompit les entrailles à force de frapper sur les ennemis, et ne survécut que trois mois à ce triomphe (882). Une telle victoire avait quelque chose de si extraordinaire, qu'on ne sut comment la célébrer. Il existe encore en langue tudesque un chant qui fut composé à cette occasion (1).

Carloman, devenu seul maître de la Gaule, se réunit à Charles le Gros (2), contre les Normands que le dernier revers avait rendus plus furieux. Sous leurs chefs Hastings, Gottfried et Siegfried (Godefroy, Sigefroy), ils portaient partout le ravage et l'incendie. Carloman les rejeta le premier des bords de la Loire; mais la mort le surprit au moment où ses succès en faisaient espérer de plus brillants. Etant à la chasse, il fut atteint d'une flèche qu'un imprudent chasseur lançait à un sanglier. On raconte qu'afin de ne pas perdre cet homme, il attribua la blessure au sanglier même : trait de générosité honorable pour la mémoire d'un prince qui n'eut ni le temps ni l'occasion de faire de grandes choses. Les deux frères furent inhumés dans le même tombeau (884).

Il restait un troisième fils de Louis le Bègue, Charles le Simple, à peine âgé de cinq ans. En cette occurrence, les comtes et les évêques, qui formaient le grand conseil de la nation, pressés par les incursions des Normands, offrirent la couronne à Charles le Gros, petit-fils de Charlemagne, avec la condition de n'occuper le trône que pendant la minorité de l'enfant-roi. L'empire des Francs se trouva réuni de nouveau dans une seule main, mais trop débile.

Le chef normand Gottfried avait épousé Gizla (Gisèle), fille de Lothaire II, et s'était fait céder la Frise. Toujours plus avide, il voulut encore un établissement sur le

(1) Il est en trente strophes. On le trouve tout entier dans la Collection des historiens de France, tom. VIII. La traduction latine de Chilter est placée en regard.

(2) Il était empereur et roi d'Italie depuis 880. — Voyez *le tableau généalogique*.

Rhin, au cœur même de l'Empire. La Frise, disait-il, ne donnait pas de vin; il lui fallait Coblentz, Andernach et d'autres domaines impériaux. Il eut, dans l'île des Bataves, une conférence avec les envoyés de Charles. Là il élevait de nouvelles prétentions au nom de son beau-frère Hugues. Les impériaux perdirent patience et l'assassinèrent.

Pour venger ce meurtre, Siegfried alla s'unir aux Normands de la Seine et marcha droit avec eux à Paris. Il avait, au dire d'un chroniqueur, sept cents vaisseaux à voiles, sans compter les petites barques, montés par 40,000 pirates.

Paris était alors renfermé dans l'île qu'on appelle aujourd'hui la Cité, ne communiquant à la terre ferme que par deux ponts à la tête desquels s'élevait une tour (1). La ville, forte par sa situation et ses murailles, l'était plus encore par la bravoure du comte Eudes, fils de Robert le Fort, auquel il avait succédé d'après le principe d'hérédité. Le siége commença vers la fin de septembre 885. Eudes repoussa les premières attaques des Normands, admirablement secondé par trois prêtres : Gozlin, évêque de Paris, Ebble, abbé laïque, son neveu, et Anchésise, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Après trois assauts furieux, donnés à la tour du nord, les pirates, toujours refoulés, passèrent la nuit suivante à combler le fossé. Les fascines venant à leur manquer, ils y jetèrent tous les chevaux morts du camp, des troupeaux entiers, et enfin leurs captifs, après les avoir égorgés. L'évêque de Paris était alors sur la tour. A cet effroyable spectacle, il frémit; il prit le ciel à témoin de la barbarie des assiégeants, et saisi d'un zèle plus guerrier qu'épiscopal, il perça d'un javelot le chef danois qui avait ordonné le massacre des prisonniers.

Les Normands n'en donnèrent pas moins un quatrième assaut; mais en vain ils employèrent les balistes pour écarter à coups de pierres les défenseurs de la tour; les

(1) A la tour du grand pont a succédé le *Grand-Châtelet*; à celle du petit pont le *Petit-Châtelet*.

béliers, pour en ébranler les murailles ; les galeries, pour en saper les fondements ; le comte Eudes, Ebble (1) et d'autres braves démontèrent les balistes, abattirent les béliers, écrasèrent les galeries, et forcèrent l'ennemi de regagner son camp, couvert de honte et de blessures.

Les assiégeants ne furent pas rebutés de ce mauvais succès ; ils s'obstinèrent à rester devant la ville, et depuis dix-huit mois ils la fatiguaient de leurs attaques, lorsqu'enfin Charles le Gros parut à la tête d'une armée considérable, sur les hauteurs de Montmartre. Il pouvait affamer ou tailler en pièces les Normands affaiblis par leurs pertes. Mais, prince dégénéré, il aima mieux leur payer sept cents livres pesant d'argent, leur abandonnant la Bourgogne à ravager, pour la punir d'avoir méconnu son autorité (886).

A la nouvelle de cette lâche et perfide connivence, les cœurs se soulevèrent : Français, Italiens, Allemands, tous passèrent du mépris à l'aversion. On refusa d'obéir à ses ordres, de combattre sous ses drapeaux. Il repassa le Rhin, pour ranimer le zèle de ses partisans dans le pays tudesque ; mais il apprit à son arrivée qu'il avait été déposé dans la diète de Tribur (887), et remplacé par Arnoul (Arnolfe) son neveu. En quelques jours, il passait du faîte des grandeurs au plus profond abaissement ; une pension alimentaire lui fut accordée par son successeur, mais il est rare que l'homme survive à une telle chute ; Charles le Gros mourut au commencement de l'année 888.

(1) La relation de ce siége mémorable fut composée en vers par un témoin oculaire, Abbon, religieux de l'abbaye Saint-Germain. Il appelle Ebble, le martial abbé (*martius abbas*). Le poëme renferme six cents vers. On y trouve des passages fort obscurs. — Voyez la *Collection des historiens de France*, tom. VIII, p. 125.

CHAPITRE IV.

De la monarchie française, depuis la déposition de Charles le Gros, jusqu'à l'avènement de Hugues Capet (888-987).

§ 1. *Règne d'Eudes* (888-898).

La mort de Charles le Gros fut comme le signal des guerres qui se prolongèrent presque sans interruption jusqu'à l'avènement des Capétiens.

Ce prince avait été porté au trône de France, parce que les dangers de l'État nécessitaient l'intervention d'un prince capable de les écarter. Des motifs semblables y firent appeler Eudes, fils de Robert le Fort. Sa valeur, les services qu'il rendit au siége de Paris, sa dignité de duc, le signalèrent à la reconnaissance, et par suite au choix des peuples; mais, d'après le témoignage des chroniques, il ne fut nommé que roi temporaire, jusqu'à ce que Charles le Simple fût en état de régner (1). Outre le mérite personnel, sa naissance lui donnait des titres à la couronne, comme issu de Pépin d'Héristal (2).

Au reste son élection ne fut pas approuvée de tout le monde. La Septimanie, l'Aquitaine et d'autres provinces méridionales refusèrent de le reconnaître pour souverain. Plusieurs seigneurs se déclarèrent indépendants. Il fallait donc que le nouveau monarque justifiât par de nouveaux exploits un honneur qu'il devait à son courage. Dès la première année de son règne, il eut l'occa-

(1) *Ille verò et regnum susceptum per annos* XII *ab hostibus diligenter tutare curavit, et pupillum Karolum clementer donec adolesceret curavit.* « Pendant douze ans, Eudes s'occupa de défendre, contre les ennemis, le royaume dont il s'était chargé, et traita avec beaucoup de douceur son pupille Charles, jusqu'à ce qu'il eût atteint son adolescence. » *Collection des historiens de France*, t. IX, p. 317.

(2) Voyez le *Tableau généalogique des rois de France*.

sion de se signaler par un fait d'armes extraordinaire. Avec quatre mille cavaliers seulement, il surprit, près de Montfaucon, et tailla en pièces une armée de dix-neuf mille Normands. Eudes voulait pousser ses avantages contre ces brigands, dont il était devenu la terreur; mais il fut arrêté par les révoltes des principaux seigneurs, qui, se souvenant d'avoir vu le roi leur égal, ne cherchaient qu'à fomenter les troubles, soit pour le rabaisser, soit pour s'élever eux-mêmes à la faveur du désordre.

A la tête de ces seigneurs paraissait le jeune Herbert (Heribert), comte de Vermandois, descendant de Charlemagne par un fils naturel de l'infortuné Bernard d'Italie. Il prit en main les intérêts du jeune Charles pour travailler à sa propre fortune, et parvint à le faire couronner dans l'église de Reims. Eudes, que la révolte de l'Aquitaine retenait au midi de la Loire, reparut subitement en Neustrie, vainquit ses ennemis avec l'aide de son frère Robert, et s'empara de Laon, principale place de son compétiteur (893). Foulques, archevêque de Reims, gémissant sur les désastres de la guerre civile, fit des efforts pour y mettre un terme; grâce à ses soins, il fut fait entre les deux rivaux une espèce de partage. Charles eut pour lui le territoire compris entre la Meuse et la Seine; Eudes, les pays situés entre la Seine et les Pyrénées, reconnaissant au prince carlovingien une sorte de suzeraineté sur les États qu'il se réservait à lui-même (897). Le fils de Robert le Fort mourut l'année suivante, ne laissant, outre son frère, qu'un fils qui ne lui survécut que de quelques jours (898).

§ 2. — *Règne de Charles* III *le Simple* (898-923).

Charles le Simple, déjà reconnu souverain d'une partie de la France, en réunit la totalité sous sa domination. Agé de vingt ans, il n'était pas dépourvu de courage, mais il ne montra ni génie ni prudence; et trop digne du surnom du Simple, il fut toujours la dupe de ceux qui voulurent le tromper.

Il venait d'épouser Ogine (Odgive), fille d'Edouard Ier, roi des Anglais. Cette alliance n'augmenta pas son pouvoir, comme il l'espérait. Il se vit attaqué par une ligue de comtes ou de barons, à la tête desquels figuraient Robert, comte de Paris, frère d'Eudes; Herbert, comte de Vermandois; Beaudoin (Baldwin), comte de Flandre, et Raoul ou Rodolphe Welf, roi de la Bourgogne transjurane (1). Ils demandaient tous que le jeune monarque leur cédât une partie du domaine qui lui restait. Charles consentit à leurs injustes prétentions, malgré les avis de Foulques. Les seigneurs se soumirent; mais bientôt, au mépris de leurs serments, ils formèrent une seconde coalition plus menaçante encore que la première, lorsqu'une nouvelle invasion des Normands vint surprendre la France au milieu de ses discordes.

Ils avaient alors pour chef le plus grand homme de guerre qui jusqu'alors eût dirigé leurs bandes aventurières. C'était Hrolf ou Rollon, Danois de naissance, haut de taille et d'esprit, actif, entreprenant, infatigable, doué de toutes les qualités qui servent à fonder un empire. L'Angleterre connut d'abord son audace, la France eut son tour. En 876, il entra dans la Seine, aida Siegfried au siége de Paris, retourna guerroyer en Angleterre, et reparut, avant la mort d'Eudes, dans les fleuves de la Gaule, pour ne plus la quitter.

De Rouen, qu'il prit, il fit le point central de ses opérations. La Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Picardie, éprouvèrent tour-à-tour ses fureurs; un cri général s'éleva vers le roi Charles, entouré partout d'ennemis.

Rollon avait plusieurs fois témoigné le dessein de se fixer en Neustrie. Francon, archevêque de Rouen, pour lequel il avait toujours montré des égards, fut chargé d'offrir au chef normand, avec la main de Gisèle, fille de Charles, la cession de la vaste province

(1) Rodolphe, comte de la Bourgogne transjurane, s'était rendu indépendant après la déposition de Charles le Gros (888), et fait élire roi, dans une diète tenue à Saint-Maurice en Valais.

neustrienne, comprise entre la Bretagne, le Maine, l'Ile-de-France et la Picardie, sous la condition de se faire chrétien, et de se reconnaître vassal du monarque.

Embrasser le christianisme ne pouvait être un obstacle : la chose n'était point nouvelle aux Normands depuis qu'ils fréquentaient les Gaules; mais la cession proposée ne parut pas suffisante, c'était celle d'un pays ruiné par soixante ans de ravages. Rollon voulut en outre le territoire de Nantes et de Rennes, qui s'étendait depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à Saint-Malo. Il était difficile de s'y refuser, et le traité fut conclu vers la fin de l'an 911, à Saint-Clair-sur-Epte, où s'était rendu Rollon. Il salua le monarque d'un air qui sentait plutôt le suzerain que le vassal, et ne se détermina qu'avec peine à mettre ses mains entre celles de Charles, suivant l'usage. Ce fut bien pis lorsque les barons francs dirent au nouveau duc que quand le prince accordait ces sortes de grâces, on devait se jeter à genoux et lui baiser les pieds; il répondit hautement qu'il n'en ferait rien, et qu'il romprait plutôt le traité. Il se décida pourtant à se faire représenter par un de ses *jarls* (officiers); mais le guerrier normand, aussi fier que son maître, prenant le pied du roi comme pour le baiser, le leva si haut, que Charles faillit tomber à la renverse. On était trop faible pour punir cette insolence; on prit le parti d'en rire : les Nomands n'avaient pas manqué d'en donner l'exemple.

Le nouveau duc, fidèle à ses engagements, reçut le baptême avec tous ses sujets, qui devinrent, aussi bien que leurs chefs, d'autres hommes en devenant chrétiens (912). Robert, duc de France, servit de parrain à Rollon, et Hrolf, à dater de cette époque, est appelé par nos historiens Robert Ier, duc de Normandie.

Rollon s'était distingué comme conquérant, il se distingua comme prince et comme législateur. Adoptant la constitution féodale, il divisa ses Etats en petits fiefs, pour les distribuer à ses jarls, qui devinrent ainsi ses

vassaux, après avoir été ses compagnons ; ceux-ci les subdivisèrent à leur tour, et les donnèrent en bénéfices à leurs soldats, qui relevèrent non des donateurs, mais du duc lui-même. Rollon offrit aussi des terres à tous les Normands épars sur la surface des Gaules. Les lois de ce prince, soutenues par celles de la religion, firent disparaître le vol (1) et la violence chez un peuple qui jusqu'alors n'avait vécu que de meurtres et de brigandages. A l'abri d'un gouvernement sage et vigoureux (2), la Neustrie changea tout-à-coup de face ; et, sous le nom de Normandie, que lui communiquèrent ses nouveaux habitants, elle devint aussi florissante que le reste de la France était malheureux. Les Normands établis en France renoncèrent promptement à leur idiome national pour adopter la langue du pays conquis. Ils furent même les premiers qui cultivèrent la langue d'*Oyl* (3) et contribuèrent à faire naître la littérature Wallonne-Française.

La même année que Charles le Simple conclut avec Rollon le traité de Saint-Clair, la branche germanique de Charlemagne s'éteignit en la personne de Louis IV. La couronne impériale revenait naturellement au roi de France ; mais pouvait-il y faire valoir ses droits, lui qui savait à peine défendre la sienne ? L'empire d'Occident sortit donc de la race carlovingienne, et Conrad, duc de Franconie, commença la série des empereurs *électifs*. Les Lorrains seuls ne ratifièrent pas cette élection, et se donnèrent à Charles à l'instigation de Raginard ou Rainier, premier comte de Mons ou de Hai-

(1) On raconte que des bracelets d'or, suspendus par Rollon aux branches d'un chêne, dans une forêt, y restèrent trois ans, sans que personne osât s'en emparer.

(2) Le souvenir de son équité ne périt jamais parmi les Nomands. Il avait accordé à tout particulier qui s'estimerait lésé par les comtes ou leurs assesseurs, le droit d'en appeler directement à lui ; telle fut l'origine de la fameuse clameur de *Haro* (*ha, Hrolf*, à moi, Rollon), qui survécut au prince qu'elle interpellait, et par laquelle, sous les successeurs de Rollon, on arrêtait le cours de la justice ordinaire pour en référer au souverain.

(3) Voyez chap. v. 5, § 3.

naut. Ce fut en considération de cet accroissement de territoire que depuis 911 Charles le Simple se servit d'une nouvelle ère dans ses diplômes ; il les datait *depuis l'acquisition d'un plus grand héritage* (1).

Robert, frère d'Eudes, duc de la Gaule celtique (2), ne laissa pas à Charles le loisir de sentir la perte de l'Empire ; mais ses intrigues furent long-temps déjouées par le zèle et l'énergie d'Haganon, premier ministre du monarque. D'une naissance obscure, mais libre, Haganon s'était insinué dans toute la confiance de Charles. Ami du principe monarchique, il combattit pendant dix ans l'aristocratie qui disputait à son maître les restes de l'autorité royale. Le mécontentement des seigneurs était extrême, comme aussi leur désobéissance. En vain, l'an 919, Charles les appela-t-il pour repousser les Madgyars (3), troisième ban de la terrible race des Huns, qui ravageaient la Lorraine ; ils restèrent sourds à sa voix : bien plus, ils se réunirent l'année suivante pour le déposer, lui reprochèrent son attachement obstiné pour un favori dont les barons ne voulaient pas supporter davantage la puissance ; et comme pour lui montrer qu'ils renonçaient à son *allégeance*, ils rompirent des brins de paille, et les jetèrent en l'air, suivant l'ancienne coutume des Francs.

Charles le Simple promit de renvoyer Haganon, et tint parole ; mais lorsqu'il eut perdu Richard, duc de Bourgogne, qui souvent avait été son défenseur, voyant que Rodolphe ou Raoul, fils de ce seigneur, était entré dans la faction de Robert, son beau-père, il rappela son fidèle ministre pour tenir tête à l'orage.

Robert, son fils Hugues (4), son gendre Raoul, se déclarèrent ouvertement contre leur roi qui se tenait à

(1) *Largiore indeptâ hæreditate.*

(2) Parce qu'il gouvernait le centre du pays depuis la Seine jusqu'à la Loire.

(3) Ce sont les Hongrois, ainsi nommés du tudesque *Ungren*, étrangers, ou peut-être du tartare *Outghours*.

(4) C'est celui qu'on a surnommé depuis l'*Abbé*, parce qu'il posséda de nombreuses abbayes ; le *Blanc*, à cause de la pâleur de son visage, et le *Grand*, à cause de ses exploits.

Laon, la seule ville du royaume qui n'eût pas été donnée en fief. Hugues marcha contre cette place à la tête de deux mille hommes. Trop faible pour résister, Charles s'enfuit avec Haganon au-delà de la Meuse, ou quelques Lorrains se rangèrent autour de lui. Les troupes royales n'eurent point de succès, et Charles se vit abandonné par le comte de Vermandois, qui devait bientôt le trahir plus odieusement encore. Les rebelles réunis lancèrent un manifeste par lequel ils déclaraient Charles le Simple incapable de régner (922). Le roi marcha contre Robert, le joignit auprès de Soissons et le tua de sa propre main. Mais la mort de ce rival redoutable ne termina point la guerre; elle ne fit qu'augmenter le nombre ou l'audace des prétendants.

Hugues, Raoul et le comte Herbert se mirent sur les rangs. Le dernier, malgré ses talents et sa valeur, était peu considéré des Francs à cause de son habituelle déloyauté. Les deux autres, braves, habiles, puissants, chéris des gens de guerre, paraissaient se partager les suffrages. Soit modération naturelle, soit profonde politique, Hugues, dit la chronique, envoya demander à sa sœur Emma, femme aussi supérieure par son jugement que par sa beauté, lequel des deux elle préférait voir élevé au trône, ou son frère (Hugues), ou son mari (Raoul). La duchesse de Bourgogne répondit qu'elle aimait mieux embrasser les genoux de son mari que ceux de son frère. Sur cette réponse, Hugues céda, sans balancer, le pas à Raoul.

Raoul poursuivit les hostilités contre le monarque légitime avec vigueur. Le roi, cerné de tous côtés, alla se jeter dans les bras d'Herbert, qui, s'étant vu préférer le duc de Bourgogne, paraissait disposé à prendre la défense de Charles; mais ce traître ne l'eut pas plus tôt en son pouvoir, qu'il le fit renfermer dans la forteresse de Château-Thierry, comptant s'en servir comme d'un épouvantail pour obtenir de Raoul tout ce qu'il désirerait.

Aussitôt que Charles le Simple eut été jeté dans sa pri-

son, les rebelles élurent Raoul pour leur roi. Ogine, femme du royal captif, trouva le moyen de se réfugier auprès de son père avec un jeune fils qui, plus tard, fut surnommé Louis d'Outre-Mer.

§ 3. *Règne de Raoul* (923-936).

Les premières années du nouveau règne ne furent qu'une suite de cabales ou de révoltes, excitées ou soutenues par les seigneurs qui, pour la plupart aussi puissants que le roi lui-même, aspiraient ouvertement à l'indépendance. Ce furent les Aquitains, ardents ennemis de Pépin, qui protestèrent avec le plus de force contre la déchéance d'un Carlovingien. Chose bizarre, inexplicable, si l'on n'y voyait pas pour la légitimité de Charles le Simple le même attachement qu'ils avaient montré pour celle d'Hunald et de Vaïfre (1).

Tandis que Guillaume, comte héréditaire de Poitiers et gouverneur d'Aquitaine, armait ses partisans, un autre Guillaume, surnommé Longue-Épée, fils et successeur de Rollon, voulut, soit par loyauté, soit par ambition, prendre aussi la défense de Charles. Herbert lui-même, mécontent sans doute du prix dont on avait payé sa félonie, tira le monarque de prison, annonçant qu'il voulait le replacer sur le trône. Raoul parvint à s'aboucher secrètement avec le comte de Vermandois, et lui promit le comté de Laon, s'il voulait remettre Charles dans les fers. L'offre fut acceptée par le seigneur infidèle, et le malheureux prince alla terminer ses jours dans les prisons de Péronne (931). A peine fut-il expiré, que Raoul reprit par trahison ce qu'il avait accordé à la trahison.

Le duc de Normandie s'accommoda par la cession de Bayeux; mais les Aquitains restérent fidèles, et dans leurs actes, ils comptèrent les années à partir du décès

(1) On lit dans un ancien cartulaire de l'abbaye de Brioude, cette phrase bien significative : « Fait le cinquième jour des ides » d'octobre, la quatrième année depuis que Charles, roi, a été » dégradé par les Francs, et Rodolphe (Raoul) élu contre les lois».

de

de Charles, sous cette formule : *La première, la seconde année, etc., depuis la mort de Charles, le Christ régnant, en attendant un roi terrestre.*

Raoul se trouva dans une position moins embarrassante, il est vrai ; mais la ligue des grands vassaux dont il avait été le chef, existait encore. Il parvint néanmoins à la réduire, après des guerres nombreuses et sans cesse renaissantes (935).

Dans d'autres temps, cette lutte aurait été moins longue ; mais l'absence de troupes régulières ne permettait pas au vainqueur de poursuivre ses avantages. Les feudataires inférieurs qui composaient les armées du monarque et des grands vassaux, retournaient chez eux dès qu'ils avaient satisfait à leurs obligations féodales par une courte campagne : il fallait donc toujours recommencer une guerre qui devenait d'autant plus difficile, que la Gaule se hérissait de plus en plus de tours et de châteaux-forts.

L'usurpation de Raoul accéléra les progrès de la féodalité. Sous son règne, on vit les seigneurs s'arroger le droit de faire la guerre séparément contre les ennemis extérieurs, puis contre leurs ennemis particuliers. Dès lors toutes leurs querelles furent vidées, les armes à la main, par le fait de leurs malheureux vassaux, et le sol de la France ne fut plus qu'un vaste champ de bataille.

Raoul mourut au milieu de cette lutte (936). Des nombreux enfants que lui donnèrent ses deux femmes, il n'en put conserver un seul. Ainsi, par une singulière fatalité, les deux rois élus, Eudes et Raoul, se virent impuissants à créer des dynasties nouvelles, faute d'héritiers directs. C'était comme un avertissement providentiel ; Hugues le comprit, malgré sa puissance (1), et l'on ne saurait en douter, quand on le voit se concerter

(1) Il gouvernait, comme *duc de Neustrie*, les pays situés entre la Loire et la Seine jusqu'aux frontières de la Bretagne et de la Normandie ; comme *duc de France*, ceux qui sont entre la Seine et la Meuse ; il avait de plus une partie de la Bourgogne ; il était abbé laïque de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis.

avec les grands vassaux pour rappeler d'Angleterre le fils de celui dont il avait fait prononcer la déchéance. D'ailleurs, descendant de Pépin d'Héristal, il savait que si les circonstances devaient un jour porter sa famille au trône, il eût été d'un mauvais exemple de commencer par une usurpation l'avenir de sa dynastie.

§ 4. *Fin de la dynastie carlovingienne.*

LOUIS IV D'OUTRE-MER (936-954).

Raoul étant mort sans postérité, Ogine travailla utilement au rétablissement de la maison royale. Elle mit dans son parti Guillaume, duc de Normandie. Le crédit de ce seigneur et les intrigues d'Ogine hâtèrent le succès. Les Français, soit par amour pour leurs anciens maîtres, soit pour détourner les suites des troubles que la concurrence du comte de Vermandois et du comte de Paris devait infailliblement faire naître, envoyèrent des députés en Angleterre, avec mission de ramener Louis. Ogine prit toutes les précautions possibles pour assurer le sort de son fils. Avant de remettre le jeune prince entre les mains des députés, à la tête desquels était Guillaume, archevêque de Sens, elle exigea de ce prélat, tant en son nom qu'en celui des grands de la couronne, des otages et une promesse de lui être plus fidèles qu'ils ne l'avaient été à Charles le Simple. Cette promesse dépendait, il est vrai, de l'événement; mais la princesse ne pouvait rien faire de mieux dans la situation où elle se trouvait. Elle livra son fils et n'eut pas lieu de s'en repentir. Louis fut reçu avec une joie, peut-être feinte de la part des grands, mais très réelle de la part des peuples. Ogine accompagna son fils en France; mais elle n'y resta que peu de temps, et repassa en Angleterre, soit qu'elle voulût ménager à Louis de nouvelles ressources, soit que les grands, qui prétendaient régner sous le nom d'un prince âgé de seize ans, s'opposassent à son séjour en France. Elle resta donc à la cour d'Adelstan jusqu'en 938. A cette époque, Louis

qui résidait à Laon, y fit venir sa mère pour qu'elle l'aidât de ses conseils. Peut-être prit-elle des résolutions qui déplurent au roi; peut-être se déclara-t-elle trop ouvertement en faveur de la maison de Vermandois, toujours odieuse et toujours redoutable : Louis, qui craignit l'effet de ses intrigues et de son crédit, la retint à Caen presque comme une prisonnière.

Alors régnait en Germanie Othon le Grand, dont les sœurs Gerberge et Hedwige avaient épousé, l'une Louis, l'autre Hugues. Ces princesses cherchèrent souvent à détruire les rivalités qui séparaient leurs maris; mais que pouvaient leurs faibles voix au milieu des bruyantes discordes de l'ambition? C'est ainsi que Louis prit parti dans les guerres civiles qui troublèrent les États d'Othon; c'est ainsi qu'Othon favorisa l'esprit séditieux des seigneurs français; c'est ainsi que le comte de Paris rendit hommage à ce souverain étranger, et que même, de concert avec le comte de Vermandois, il fit proclamer l'empereur comme roi de la France romane (940). Cette nouvelle élection mit le comble à l'anarchie. L'empereur, bientôt las d'un état de choses qui ne s'accordait pas avec la noblesse de ses idées, s'interposa lui-même comme médiateur entre Louis et les seigneurs français; la réconciliation se fit (942), mais elle ne fut pas de longue durée.

Louis avait à cœur de relever l'autorité royale. La mort d'Herbert (1) et le meurtre de Guillaume Longue-Epée lui parurent devoir favoriser ses desseins. Le premier laissait cinq enfants, aussi fourbes, aussi remuants que leur père; déjà le partage de la succession paternelle les avait désunis, et Louis cherchait à profiter de leurs discordes; mais Hugues, leur oncle, le prévint et se déclara le protecteur de ses neveux. Le roi de France conçut alors, pour son malheur, l'injuste pro-

(1) Comme on le pressait, à l'article de la mort, de songer au salut de son ame, on ne put tirer de lui que cet aveu : *Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles!* Ces paroles faisaient allusion à sa conduite envers le malheureux Charles le Simple.

jet de mettre à profit la jeunesse de Richard-sans-Peur, fils et successeur de Guillaume, pour recouvrer la Normandie. Hugues offrit de l'aider dans cette entreprise, à condition d'en partager les dépouilles. Louis se rendit à Rouen, en apparence pour donner au petit Richard l'investiture ducale, mais en réalité pour l'enlever à son peuple. Il réussit, par son adresse, à l'emmener à Laon, tandis que ses troupes s'emparaient des villes; mais il refusa de partager avec son complice, et soit l'effet du hasard ou de la connivence, Louis fut fait lui-même prisonnier à Rouen. Richard, au contraire, s'échappa de sa prison.

A cette nouvelle, Gerberge, son épouse, implora tout à la fois Edmond, roi d'Angleterre, Othon et même Hugues, pour arracher le monarque à ses fers. Tous agirent en sa faveur, et bientôt Louis fut remis par les Normands entre les mains du comte de Paris. Celui-ci, profitant de la détresse de son rival, se fit céder irrévocablement le comté de Laon, seule ville forte qui fût demeurée sous le domaine immédiat de la couronne (945).

Louis, que n'abattaient point les revers, reprit les armes dès qu'il fut libre, et continua la lutte avec des avantages divers (945-949). Un nouvel accommodement se fit sous les auspices du pape Agapet. Hugues rendit le comté de Laon à la paix générale qui se fit enfin par la médiation d'Othon le Grand; mais cette paix n'arrêta pas les querelles continuelles et les pillages réciproques des seigneurs (950).

Les incursions des Hongrois vinrent combler les maux du pays; en 951, ils franchirent les Alpes et le Rhône, pénétrèrent dans l'Aquitaine et la dévastèrent cruellement. Tandis qu'ils étaient encore en France, Louis, parti de Laon pour Reims, rencontra un loup sur les bords de la rivière d'Aisne. Il poursuivit la bête féroce de toute la vitesse de son cheval; mais tout-à-coup le cheval s'abattit, et, dans sa chute, blessa grièvement son maître (954). Louis, apporté tout meurtri à

Reims, y languit quelque temps, et mourut le 10 septembre 954, à l'âge de trente-quatre ans.

Dans des circonstances plus favorables, ce prince, actif et courageux, eût reconstitué les bases de la monarchie carlovingienne; mais ces bases étaient sapées pour toujours, et Louis consuma en efforts impuissants les dix-huit années de son règne. Deux enfants lui survécurent, Lothaire et Charles.

LOTHAIRE (954-986).

Jusqu'alors les Carlovingiens avaient divisé l'héritage paternel en autant de royaumes que le prince défunt avait laissé d'enfants. Cette fois la royauté suivit la loi des fiefs, et Lothaire occupa seul le trône, sans opposition de la part du comte Hugues, que Gerberge, veuve de Louis IV, avait su faire entrer dans ses intérêts.

Hugues mit sa protection à prix; confirmé dans son duché de Bourgogne, il se fit encore investir du duché d'Aquitaine, dont Louis-d'Outre-mer avait investi Guillaume de Poitiers, fils d'Ebble. Le jeune roi, soit faiblesse, soit politique, consentit à combattre pour lui. Poitiers résista deux mois, et Guillaume put arriver à temps du fond de l'Aquitaine pour sauver ses États compromis. Il attaqua les Neustriens qui fuyaient devant lui (955), et s'il fut vaincu dans le combat, sa défaite valut mieux qu'une victoire, puisqu'elle le laissa paisible possesseur de son duché, qu'il devait transmettre à sa postérité.

Ce fut un double avantage pour Lothaire de revenir vainqueur des bords de la Loire et d'avoir échoué dans une entreprise dont il pouvait prévoir les conséquences. Une victoire inaugurait heureusement son règne, et cette victoire ne profitait pas à l'ambition de son redoutable allié. Il est vrai que dès ce moment s'évanouit pour deux siècles(1) l'ombre de souveraineté que les rois de France y avaient exercée jusque là; mais il valait encore mieux pour Lothaire que l'Aquitaine fût perdue

(1) Jusqu'au règne de Louis le Jeune (1178-1180).

que de la voir passer entre les mains d'un vassal trop voisin du trône et capable de s'y asseoir. Ce fut encore un bonheur pour le roi de France que le comte Hugues terminât l'année suivante sa turbulente carrière (956).

Hugues laissait trois enfants : Otton, Hugues et Henri, nommé aussi Eudes. Le premier fut duc de Bourgogne, et transmit, en mourant, ce fief au troisième ; le second, surnommé Capet (1), hérita du comté de Paris et du duché de France : il n'était âgé que de dix ans, Lothaire en avait quinze.

Tant que dura la minorité du roi Lothaire et du duc Hugues Capet, leurs mères, toutes deux sœurs de l'empereur Othon, vécurent en bonne intelligence. Ce puissant monarque semble avoir gouverné la France par l'intermédiaire de saint Bruno, son frère, archevêque de Cologne, duc de Lorraine et des Pays-Bas.

Après la mort d'Othon le Grand (973), Charles, frère de Lothaire, voyant qu'il ne pouvait se faire un apanage dans les Gaules, s'attacha à l'empereur Othon II, qui le créa duc de la Basse-Lorraine, en y mettant l'expresse condition que le nouveau titulaire se déclarerait, dans les termes les plus formels, vassal de l'Empire. Charles le fit en renonçant à sa première patrie. Cet abandon irrita tellement Lothaire, que, rompant avec l'empereur, il tenta de reculer jusqu'au Rhin la frontière de son royaume. Il entra à l'improviste sur les terres de l'Empire (978), faillit surprendre Othon à table, et séjourna en vainqueur dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Mais cette expédition aventureuse, qui flattait la vanité française, ne servit qu'à amener les Germains au nombre de soixante mille, Allemands, Lorrains, Flamands et Sa-

(1) On a donné diverses explications de ce surnom. Les uns le tirent de *cappatus*, à cause de la *chappe* de saint Martin, qu'il pouvait seul porter en qualité d'abbé laïque de ce monastère ; d'autres, de *capito*, comme un indice de sa grosse ou de sa bonne tête; la plupart des chroniques s'accordent à dire qu'il lui fut donné dans son enfance, à cause de l'habitude qu'il avait d'enlever aux jeunes compagnons de ses jeux leur bonnet, appelé *cappel* en roman. C'était un pronostic, puisqu'il enleva, par la suite, la couronne au frère de Lothaire.

xons, jusque sur les hauteurs de Montmartre, où cette grande armée chanta en chœur un des versets du *Te Deum.* Le bruit de ce chant fut si terrible qu'il retentit jusque dans l'île de la Cité. Du reste, Othon, après cette bravade étrange et grandiose, demeura trois jours devant les murs de Paris, sans essayer de prendre la place, et comme il arrive souvent, il fut plus heureux dans l'invasion que dans la retraite; battu par les Français au passage de l'Aisne, ce ne fut qu'au moyen d'une trêve conclue avec Lothaire qu'il put regagner la Germanie (980).

Lothaire, plus habile et plus actif que ses deux prédécesseurs, si l'on en juge par sa conduite, se rendait un compte exact des difficultés de sa position, et ne négligeait aucun moyen de les vaincre. En 983, profitant de la mort d'Othon II et de la minorité de son fils, il rompit subitement la paix qu'il avait faite avec l'Empire, au grand mécontentement des seigneurs, et de rechef il envahit la Lorraine; agression qui devait lui rendre un peu de popularité. Aussi, jusqu'à la fin de son règne, aucune rébellion déclarée ne s'éleva contre lui; mais chaque jour son pouvoir allait décroissant, et l'autorité qui se retirait de lui passait toute entière aux mains de l'habile Hugues Capet.

Lothaire, en 985, fit un voyage en Aquitaine, séjourna quelque temps à Limoges, et maria son fils aîné Louis, âgé d'environ dix-huit ans, avec Blanche, fille d'un comte aquitain. Lothaire, héritier d'une partie des qualités de Louis-d'Outre-mer, avait fait de vains efforts pour redevenir puissant et considéré dans la Gaule: le jeune Louis paraissait devoir s'accoutumer avec moins de peine au rôle de roi fainéant. Son épouse, Blanche dit le chroniqueur, s'aperçut bientôt qu'il n'aurait jamais le mérite de son père: dès lors elle résolut de s'en séparer, et, comme elle était douée d'une grande finesse, elle lui insinua qu'ils feraient bien de revenir ensemble en Aquitaine, afin d'y soutenir les droits qu'elle avait sur le patrimoine de sa famille. Louis se rendit aux

désirs de sa femme; mais quand ils furent au midi de la Loire, elle quitta son époux et rejoignit ses parents. Lothaire, apprenant cette nouvelle, alla chercher son fils et le ramena en France. Lothaire mourut à Reims en 986. On soupçonna (1) son épouse, la reine Emma, de l'avoir empoisonné, avec l'aide d'Adalbéron, évêque de Laon, poète, rhéteur, bel-esprit, et surtout intrigant consommé.

LOUIS V, DIT LE FAINÉANT (986-987).

Louis V, fils de Lothaire, associé depuis sept ans à la couronne, monta comme son père, sur le trône, sans opposition apparente. La mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre le monarqne et sa mère; le fils ne pouvait voir qu'avec aversion celle que la voix publique accusait d'un si grand crime. Adalbéron fut chassé de son siége épiscopal, et même, à ce qu'il paraît, empoisonné par Charles, duc de la Basse-Lorraine, oncle du roi, qui devint, peut-être à son insu, l'instrument de Hugues Capet dans cette circonstance.

La malheureuse Emma, dont Herbert et Othon, fils du fameux comte Herbert, avaient seuls embrassé la défense, implora l'assistance de Conrad, roi de Bourgogne, et de sa propre mère l'impératrice Adélaïde, veuve d'Othon le Grand, laquelle avait conservé un grand crédit en Germanie. *Mon espérance était dans mon fils*, écrivait-elle à sa mère, *et mon fils est devenu mon ennemi. On a inventé d'atroces calomnies contre l'évêque de Laon : ils le persécutent et veulent le priver de ses honneurs pour me couvrir d'une honte éternelle ! O ma mère, venez à mon secours!* La Germanie ne prêta aucun appui au parti de la reine.

L'impératrice Théophanie, veuve d'Othon II, était d'intelligence avec Hugues Capet : il avait gagné son affection durant le voyage en Italie qu'il avait entrepris

(1) Toutes les chroniques de l'époque sont unanimes sur ce point.

en 983 sans doute dans l'intérêt de ses projets ultérieurs. Théophanie, tutrice du jeune empereur Othon III, paralysa l'influence d'Adélaïde ; le faible Louis resta livré aux ennemis de sa race et de sa couronne, au premier rang desquels il faut placer sa femme Blanche, qui était tout-à-coup revenue vers lui du fond de l'Aquitaine.

Louis mourut le 21 mai 987, et fut enseveli à Compiègne. Sa fin demeura couverte d'un sombre mystère : l'accusation d'empoisonnement, lancée naguère contre Emma, fut réitérée avec bien plus de force et de probabilité contre la jeune Blanche.

Un vieil historien prétend que Hugues Capet épousa Blanche en secondes noces.

Louis V a conservé dans l'histoire le surnom de *Fainéant* (*nihil fecit*) ; mais le règne de ce prince fut si court, qu'on ne saurait rien préjuger de cette épithète flétrissante.

Louis V ne laissait pas d'enfants, et, d'après le droit d'hérédité, si révéré parmi les Francs, la couronne appartenait à Charles, duc de la Basse-Lorraine, qu'il possédait comme vassal du roi de Germanie. Un coup d'œil jeté sur la société féodale nous expliquera comment il en fut exclu.

La féodalité, sanctionnée par Charles le Chauve à Kierzy, se trouvait dans sa plus grande vigueur à la mort de Louis V.

Les comtes, au lieu de cet esprit de justice et de bien public qu'ils puisaient dans la délégation royale, lorsqu'ils se trouvèrent investis par l'hérédité d'une puissance sans frein et sans contrôle, s'animèrent d'un esprit de domination et de tyrannie. Enfermés dans des forteresses inexpugnables, entourés de gens de guerre qui ne se soutenaient que par les rapines et le pillage, réunissant dans leurs mains tous les pouvoirs, ils multipliaient dans tout le royaume les violences et les avanies ; les hommes libres, habitants des comtés, n'eurent bientôt d'autre moyen de se soustraire à ces exactions, que de faire hommage de leurs propriétés à ceux qui les

L 5

opprimaient, heureux d'échanger, contre une protection onéreuse, une indépendance illusoire. Ainsi tous les alleux furent peu à peu convertis en fiefs, et ces mots, *nulle terre sans seigneur*, devinrent une maxime d'État, dans un pays où, par la constitution, il n'y avait de seigneur que le roi. Les villes elles-mêmes furent enveloppées dans ce vaste réseau de tyrannie; les plus grandes comme les plus petites cités devinrent la propriété de ceux qui naguère étaient chargés de protéger leurs libertés. Le résultat de ce changement pour la royauté fut la complète annulation de l'autorité du monarque; tous les citoyens étaient devenus les vassaux des comtes, qui ne dépendaient du gouvernement que par une vaine formule d'hommage; le prince n'avait plus de sujets qui reconnussent son autorité, et le royaume manquait au roi.

Ainsi, le régime féodal fut une déviation du principe monarchique. Chaque comte fut le roi de son fief; leurs petites cours offrirent l'image de ce qu'était la cour des rois et des empereurs : ils réunissaient autour d'eux leurs officiers et leurs vassaux; ils eurent des sénéchaux, des chanceliers, des plaids, et plus tard des parlements pour rendre la justice; ils exercèrent le droit de paix et de guerre, les uns à l'égard des autres, et contre le roi lui-même; ils faisaient des conquêtes, concluaient des traités, imposaient des taxes à leurs sujets pour subvenir aux frais de la guerre.

Tous les manoirs furent crénelés et fortifiés; chaque propriétaire fut à la fois vassal et seigneur : vassal à l'égard du suzerain, suzerain à l'égard de l'arrière-vassal ou vavasseur; la dépendance et la tyrannie se trouvèrent partout de compagnie dans ces maisons qu'habitait naguère la liberté.

On peut résumer ainsi le caractère politique de cette révolution : la puissance royale, s'échappant des mains débiles des successeurs de Charlemagne, tomba sur le sol et s'y brisa en des milliers de parcelles. Détachée du principe monarchique, cette puissance devint op-

pressive, et le vasselage, qui dans les terres fiscales n'était qu'une exception, devint la règle.

Dans l'état où se trouvait la société, sa délivrance ne pouvait venir que du principe monarchique. Le principe municipal, circonscrit dans les villes et les bourgs, était captif sous la crainte des forteresses féodales; le principe chrétien ne pouvait rien non plus que par la lente influence des maximes générales qu'il maintient dans les consciences : le clergé, qui avait été doté en terres fiscales, changées en fiefs, avait subi la transformation universelle, et les abbés se trouvèrent des *seigneurs*, obligés à ce titre de conduire leurs vassaux à la guerre, quand ils étaient convoqués par leurs suzerains.

La royauté seule, quoique altérée dans son action, ne l'était pas dans son principe; elle était dépouillée de sa puissance, mais elle n'était pas subordonnée; cependant, tout annulée, toute nominale qu'elle était, l'institution royale subsistait dans les idées de tous, et l'hommage que lui rendaient les seigneurs, bien qu'illusoire en fait, maintenait et perpétuait le droit.

C'est donc par la royauté seule que la société pouvait se rétablir; et, pour la seconde fois, le principe monarchique devait donner à la France l'unité nationale et la liberté. Chose admirable ! ce principe devait trouver dans cette crise sa complète réalisation; pendant quatre siècles, la loi germanique de succession, à chaque changement de règne, avait démembré la monarchie; mais la loi féodale de succession, qui passa de force à la royauté, vint, par l'ordre de primogéniture, maintenir l'unité du territoire, la perpétuité du gouvernement, enfin la fixité du corps social, qui, dès ce moment, fut remis en voie de progrès.

Ce changement s'opéra sans commotion, sans crise sociale, et par une marche si naturelle, qu'elle fut à peine aperçue aux extrémités du royaume. Charles se portait comme prétendant à la couronne. On lui répondit, qu'*en renonçant à sa patrie pour se rendre vas-*

sal d'un prince étranger, il avait, à plus forte raison, renoncé à toutes les prétentions qu'il pouvait avoir au trône (1). Hugues Capet s'empara sans peine de la couronne, que les autres grands vassaux s'embarrassaient peu de lui disputer. Une guerre assez courte (2) entre le héros français et son compétiteur lorrain, décida la question en faveur du premier, et la troisième dynastie fut établie.

Alors la loi de succession des fiefs (qui, ne pouvant être partagés, se transmettaient par ordre de primogéniture) remplaça la loi germaine de partage, et la féodalité ayant produit tout ce qu'à son insu elle recélait d'utile à la constitution nationale, vit se tourner contre elle la force qu'elle avait communiquée au principe monarchique. « Hugues Capet et ses successeurs, dit le président Hénault (3), animés tous du même esprit, et par une suite de prudence dont ils ne s'écartèrent jamais, regagnèrent insensiblement tout ce qui avait été usurpé par les seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendît à ce but, et se ressaisirent enfin des principaux droits de la couronne. »

Un auteur moderne (4) a très bien décrit dans le passage suivant le caractère de cette révolution :

« Hugues Capet, dit-il, ne fut porté au trône par aucun parti, par aucune combinaison, aucune intrigue un peu générale. Il prit le nom de roi ; la plupart des seigneurs du royaume ne s'en inquiétèrent point : leur puissance n'en était point atteinte ; depuis long-temps ils n'avaient à peu près rien à démêler avec la royauté. Hugues Capet se fit reconnaître par ses propres vassaux, qui n'avaient qu'à gagner à l'élévation de leur suzerain ; peu à peu les principaux feudataires, séduits par ses concessions et ses promesses, avouèrent également le titre supérieur qu'il s'était donné : ce fut là toute la révolution capétienne. Depuis la mort de Charlemagne, la féoda-

(1) Daniel, *Histoire de France*, règne de Hugues Capet.
(2) On en verra plus loin les détails.
(3) *Abrégé chronologique*, Hugues Capet.
(4) M. Guizot, *Essai sur l'Histoire de France*, 1823, p. 85.

lité avait conquis la société ; en se faisant appeler roi, un de ses principaux membres s'en déclara le chef; il acquérait par là, dans le présent, une dignité plutôt qu'un pouvoir. La république féodale n'était menacée que dans l'avenir, et à coup sûr elle ne s'en doutait point. Nulle révolution n'a été plus insignifiante quand elle s'est faite; et, quand elle l'a été, plus féconde en grands résultats. »

CHAPITRE V.

---

§ 1. *De la féodalité.*

Cette féodalité si puissante a besoin, pour être bien connue, de quelques nouveaux détails.

Lorsque la famille de Pépin s'éteignit, on comptait vingt-cinq grands fiefs primitifs, qui ne reconnaissaient au-dessus d'eux que la royauté (1). Dans chacun de ces

(1) Plus tard, ils furent réduits à sept; les sept feudataires s'appelaient *vassaux immédiats du roi*, *les Pairs* (*pares*, égaux) :

1° Le *comté de Vermandois*, donné en 820 à Pépin, fils du roi Bernard; plus tard, il fut remplacé par le comté de Champagne;

2° Le *comté de Toulouse*, détaché en 850 du duché d'Aquitaine;

3° Le *comté de Flandre*, dont Baudoin Bras-de-Fer fut le premier comte en 862;

4° Le *duché de Bourgogne*, donné en 877 par Charles le Chauve à son frère Richard le Justicier;

5° Le *duché d'Aquitaine* ou de *Guienne*, devenu héréditaire en 951;

6° Le *duché de Normandie*, donné à Rollon, en 912, par Charles le Simple, qui lui accorda aussi la suzeraineté de la Bretagne;

7° Le *duché de France*, donné à Robert le Fort, et réuni à la couronne par l'avénement de sa famille.

Le nombre des pairies fut porté plus tard à douze par la création de six pairs ecclésiastiques; c'étaient les archevêques de Reims et de Sens, les évêques de Noyon, de Beauvais, de Châlons et de Limoges.

Quand les pairs furent au nombre de douze, on les appela les

fiefs, il se trouvait des inféodations (1), sur le nombre desquelles on ne peut être fixé. C'est alors que les noms patronymiques francs et gallo-romains s'effacèrent entièrement pour faire place au nom de la terre, qu'on désignait ordinairement par une épithète relative soit à la situation du domaine, soit à sa production, soit à quelque accident naturel. C'est également à cette époque que la plupart des provinces prirent des noms romans, traduction plus ou moins informe du terme latin qui les désignait sous la domination romaine.

Le gentilhomme proprement dit, dans le sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, commença à paraître vers la fin de la seconde race. La noblesse titrée, que Constantin mit à la place du patriciat, s'infiltra chez les Francs par leur mélange avec les générations romaines, par les emplois qu'ils occupèrent dans l'Empire, par l'influence que les vaincus civilisés exercèrent dans l'intimité du foyer sur leurs vainqueurs agrestes.

La hiérarchie féodale commençait par le monarque et ses vassaux immédiats; ces grands feudataires divisèrent leurs vastes seigneuries en plusieurs portions qui, sous le nom de *comtés* ou *vicomtés*, devinrent l'apanage de leurs enfants et de leurs proches: à leur tour ceux-ci distribuèrent des portions de leurs comtés ou des *baronies* aux hommes d'armes qui se dévouaient à leur fortune, et ces subdivisions se répétaient jusque dans les derniers degrés de l'échelle féodale, jusqu'aux *chevaliers* qui, n'ayant pas assez pour partager leur terre, vivaient au centre de leur seigneurie, dans un château-fort, d'où ils dominaient les *vassaux* ou *serfs* qui les environnaient.

Le suzerain devait *investir* le vassal de son *fief*, c'est-à-dire lui livrer la terre *inféodée*, en le conduisant sur

douze compagnons, et Froissard les nomme *frères du royaume de France*.

> Elisez douze pairs qui soyent compagnons,
> Qui mènent vos batailles par grande dévotion.

(1) On appelait terre *inféodée*, celle qui était accordée à titre de vassalité.

les lieux, ou en lui présentant quelques produits symboliques de cette terre (*investitura*). En revanche, le vassal devait se mettre à genoux, les deux mains entre celles du seigneur qui lui inféodait la terre; et, la tête nue, lui promettre, comme guerrier et sur son honneur, qu'il voulait être son *homme*, c'est-à-dire employer son bras et ses armes à son service (*hominium*); le même engagement était répété par serment avec des cérémonies religieuses, pour que cette *foi* liât la conscience, comme l'hommage avait lié l'honneur (*fidelitas*).

Aussitôt que le système féodal fut établi sur des bases régulières, tout s'isola dans la société; chaque famille devint un monde à part; la guerre était à toutes les portes. De là surgit un ordre de choses inconnu jusqu'alors dans l'histoire des peuples; on déserta les écoles établies par Charlemagne; l'Europe retomba dans la barbarie, et l'ignorance devint telle, qu'au Xe siècle, les personnes les plus distinguées par leur naissance, leurs emplois ou leurs richesses, ne savaient plus ni lire ni écrire. La noblesse s'en faisait une espèce de gloire, et l'on trouve une foule d'actes de ces temps qui finissent par ces mots : *Ledit seigneur a déclaré ne savoir signer, attendu sa qualité de gentilhomme.* Ce siècle fut, à juste titre, nommé *le siècle de fer*.

Le souvenir du passé se perdit totalement; à force d'ignorance, un peuple ancien se fit peuple neuf. Dans le Xe siècle, nul habitant des Gaules ne savait que son pays avait été conquis par César; les immortels ouvrages des écrivains de Rome et de la Grèce disparurent sans laisser de trace après eux; et cependant, moins d'un siècle auparavant, ils faisaient encore les délices de Charlemagne. Le clergé seul garda quelque teinture des lettres, et ce fut surtout dans les monastères que se conservèrent les précieuses étincelles qui, se développant après plusieurs siècles, dissipèrent enfin les ténèbres et amenèrent les beaux jours de la littérature moderne.

§ 2. *De l'Eglise sous les deux premières races.*

Cependant l'Église s'organisait de plus en plus ; ses milices s'étaient portées d'Orient en Occident : saint Benoît avait fondé son Ordre célèbre au Mont-Cassin.

Le long usage des conciles avait rendu ceux-ci plus réguliers ; on les savait mieux tenir, on connaissait mieux leur puissance. Sur les conciles se modelèrent les corps délibérants des deux premières races ; et les prélats, qui dans la société religieuse représentaient les grands, furent admis au même rang dans la société politique. Les évêques se trouvèrent tout naturellement le premier ordre de l'État, par la raison qu'ils étaient à la tête de la civilisation par l'intelligence.

Les évêques étaient toujours nommés les premiers dans les diplômes ; aucune assemblée où on ne les voie paraître : ils jugeaient avec les rois dans les plaids, et leur nom était placé au bas de l'arrêt immédiatement après celui du roi ; ils étaient souverains de leurs villes épiscopales ; ils avaient la justice, ils battaient monnaie, ils levaient des impôts et des soldats. Savarik, évêque d'Amiens, s'empara de l'Orléanais, du Nivernais, des territoires de Tonnerre, d'Avalon et de Troyes, et les unit à ses domaines. Le prêtre, dans le camp, s'appelait l'*abbé des armées*.

L'unité de l'Église, qui s'était établie par la doctrine, prit une nouvelle force par la création du temporel de la cour de Rome. Une fois la papauté portant couronne, son influence politique augmenta, elle traita d'égal à égal avec les maîtres du peuple. Aussi voit-on les pontifes signer au testament des rois, approuver ou désapprouver le partage des royaumes, parvenir enfin à ce point d'autorité, qu'ils disposaient des sceptres et forçaient les empereurs à leur venir baiser les pieds. Et cependant cette puissance sans exemple sur la terre n'était qu'une puissance d'opinion, puisque les papes, qui imposaient leur tiare au monde, étaient à peine rois dans la ville de Rome.

Les successeurs de saint Pierre étant montés au rang des souverains, il en fut de même des évêques; la plupart des prélats en Allemagne étaient des princes: par une rencontre naturelle, mais singulière, lorsque l'empire devint électif, les dignités devinrent héréditaires; l'élu fut amovible, l'électeur inamovible.

Le grand nom de Rome, de Rome tombée aux mains des papes, ajouta l'autorité à leur suprématie en l'environnant de l'illusion des souvenirs: Rome, reconnue des Barbares eux-mêmes pour l'ancienne source de la domination, parut recommencer son existence, ou continuer la Ville éternelle. La cour pontificale donnait le mouvement à la société universelle: de même que les fidèles étaient partout, l'Église était en tous lieux. La hiérarchie qui commençait à l'évêque et remontait au souverain pontife, descendait au dernier clerc de paroisse, à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé régulier était le clergé séculier; milice immense, qui, par ses constitutions, embrassait tous les accidents et tous les besoins de la société laïque: il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignements ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le ministre marié séparé de cette communion, aux calamités populaires; il devait mourir, dans un temps de peste, en secourant les pestiférés; il devait mourir, dans un temps de guerre, en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique; il devait mourir en se portant aux incendies; il devait mourir pour le rachat des captifs; à lui étaient confiés le berceau et la tombe; l'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Des communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs; puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux ainsi lié à l'humanité devait être l'ordre social même.

Les richesses du clergé, déjà si considérables sous les empereurs romains qu'on avait été obligé d'y mettre des bornes, continuèrent de s'accroître jusqu'au douzième siècle, bien qu'elles fussent attaquées, saisies et vendues dans les besoins urgents de l'État. Le monastère de Saint-Martin d'Autun possédait, sous les Mérovingiens, cent mille manses; la manse était un fonds de terre dont un colon se pouvait nourrir avec sa famille, et payer le cens au propriétaire. L'abbaye de Saint-Riquier était plus riche encore.

Il serait impossible de calculer la quantité d'or et d'argent, soit monnayés, soit employés en objets d'art, qui existait dans les bas siècles; elle devait être considérable, à en juger par l'opulence des églises, par l'abondance incroyable des aumônes et des offrandes, et par la multitude infinie des impôts. Les Barbares avaient dépouillé le monde, et leurs rapines étaient restées dans les lieux où ils s'étaient établis: on sait aujourd'hui qu'une armée féconde les champs qu'elle ravage.

La seule chose à remarquer maintenant sur les richesses du clergé, c'est comment elles servirent à la société, et de quelle autre propriété elles se composèrent.

Sous les deux premières races, le droit de conquête dominait; les terres ne furent point enlevées au propriétaire par la loi positive, mais le fait se dut mettre et se mit en contradiction avec le droit. Quand un Franc se voulait emparer du champ d'un Gaulois-Romain, qui l'en pouvait empêcher? Lorsque Clovis donne à saint Remi l'espace que le Saint pourra parcourir tandis que le roi dormira, il est clair que le Saint dut passer sur des terres déjà possédées qui n'appartenaient plus à leur ancien propriétaire, lorsque le roi se réveilla. Mais ces terres qui changèrent de possesseurs ne changèrent point de régime, et c'est sur ce point que toutes les notions historiques ont été faussées.

L'imagination s'est représenté les possessions d'un monastère comme une chose sans aucun rapport avec ce qui existait auparavant: erreur capitale.

Une abbaye n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père abbé était le maître; les moines, comme les affanchis de ce maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux mêmes n'étaient frappés d'aucune différence dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants; un monastère était une maison romaine pour l'architecture : le portique ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au pourtour du cloître. Et comme sous les derniers Césars il avait été permis et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs demeures, un couvent, enceint de murailles crénelées, ressemblait à toutes les habitations un peu considérables. L'habillement des moines était celui de tout le monde : les Romains depuis long-temps avaient quitté le manteau et la toge; on avait été obligé de porter une loi pour leur défendre de se vêtir à la *gothique;* les braies des Gaulois et la robe longue des Perses étaient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paraissent aujourd'hui si extraordinaires dans leur accoutrement que parce qu'il date de l'époque de leur institution.

L'abbaye, pour le répéter, n'était donc qu'une maison romaine; mais cette maison devint bien de mainmorte par la loi ecclésiastique, et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats; petit état complet dans toutes ses parties, et en même temps ferme expérimentale, manufacture (on y faisait de la toile et des draps), et école.

On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle toujours dans sa virilité, et qui n'avait pas, ainsi que la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse; elle ignorait les temps de tutelle et de minorité et tous les incon-

yénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille, qui ne mourait point, accroissait ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçait sur lui un prodigieux empire.

Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint : la culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique, qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique, ou la liberté, trouva un interprète et un complice dans l'indépendance du moine, qui recherchait tout, disait tout, et ne craignait rien. Ces grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auraient pu avoir lieu dans la société barbare; sans l'inviolabilité et le loisir du cloître, les livres et les langues de l'antiquité ne nous auraient point été transmis, et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine, l'étude des auteurs profanes, la grammaire et les humanités, tous les arts eurent une suite de maîtres non interrompue, depuis les premiers temps de Clovis jusqu'au siècle où les universités, elles-mêmes religieuses, firent sortir la science des monastères. Il suffira, pour constater ce fait, de nommer Alcuin, Enghilbert, Eghinard, Thégan, Loup de Ferrières, Eric d'Auxerre, Hincmar, Odon de Cluny, Cherbert, Abbon, Fulbert; ce qui nous conduit au règne de Robert, second roi de la troisième race. Alors naissent de nouveaux Ordres religieux, et celui de Cluny n'eut plus le beau privilége d'être à peu près l'unique dépôt de l'instruction.

On sait tout ce qui avait lieu relativement aux livres : tantôt les moines en multipliaient les exemplaires par zèle ou par ordre; tantôt ils en faisaient des copies par pénitence; on transcrivait Tite-Live pendant le carême, par esprit de mortification. Il est malheureusement vrai qu'on gratta des manuscrits pour substituer à un texte précieux l'acte d'une donation ou quelque élucubration scolastique. On voit, dans le catalogue de la bibliothè-

que de l'abbaye de Saint-Riquier, an 831, des exemplaires de Cicéron, d'Homère et de Virgile. On trouva, au dixième siècle, dans la bibliothèque de Reims, les œuvres de Jules César, de Tite-Live, de Virgile et de Lucain. Saint-Bénigne de Dijon possédait un Horace. A Saint-Benoît-sur-Loire, chaque écolier (ils étaient cinq mille) donnnait à ses maîtres deux volumes pour honoraires; à Montierendes, on montrait, en 990, la *Rhétorique* de Cicéron et deux Térence. Loup de Ferrières fit corriger un Pline mal transcrit; il envoya à Rome des Suétone et des Quinte-Curce. Dans l'abbaye de Fleury, on avait le traité de Cicéron *de la République*, qui n'a été retrouvé que de nos jours, encore non en entier.

La musique, la peinture, la gravure, et surtout l'architecture, ont des obligations infinies aux gens d'Église. Charlemagne montrait pour la musique le goût naturel que conserve encore aujourd'hui la race germanique : il avait fait venir des chantres de Rome; il indiquait lui-même, dans sa chapelle, avec le doigt ou avec une baguette, le ton du clerc qui devait chanter; il marquait la fin du motet par un son guttural qui devenait le diapason de la phrase recommençante. Le moine de Saint-Gall raconte qu'un clerc, ignorant les règles établies, et obligé de figurer dans un chœur, agitait la tête circulairement, et ouvrait une énorme bouche pour imiter les chantres qui l'environnaient. Charlemagne garda son sang-froid et fit donner à ce clerc de bonne volonté une livre d'argent pour sa peine.

Il y avait des écoles de musique : les moines connaissaient l'orgue et les instruments à cordes et à vent. Les séquences de la messe étaient fameuses au dixième siècle; on y poussait le son à toute l'étendue de la voix; elles produisaient des effets si extraordinaires, qu'une femme en mourut de ravissement et de surprise. Les séquences, d'origine barbare, portaient le nom de *Frigdora*.

L'art de graver sur pierres précieuses n'était pas perdu au huitième et au neuvième siècle : deux chanoines de

Sens, Bernelin et Bernuin, construisirent une table d'or ornées de pierreries et d'inscriptions; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, peignait; Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçait à Metz l'art de graveur et de sculpteur. L'architecture dite *lombarde* se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne: le moine de Gorze était un habile architecte du dixième siècle. Plus tard, l'architecture que nous appelons mal à propos *gothique*, dut en majeure partie sa gloire, dans le douzième et le treizième siècle, à des clercs, des abbés, des moines et des hommes affiliés aux établissements ecclésiastiques. Hugues Libergier et Robert de Coucy, *maîtres de Notre-Dame et de Saint-Nicaise de Reims*, avaient fourni les plans et dirigé la construction de l'église métropole de cette ville, ainsi que de l'église de Saint-Nicaise, admirable édifice détruit par les barbares du dix-huitième siècle. Haroun-al-Raschid, ami et contemporain de Charlemagne, aimait et protégeait comme lui les sciences et les arts; mais les lettres ont péri dans le moyen âge du mahométisme, et elles se sont rajeunies et renouvelées dans le moyen âge du christianisme.

§ 3. *Origine de la chevalerie. — Mœurs et coutumes, langues, arts, commerce.*

A côté de l'Église protectrice du peuple, s'éleva la chevalerie, pour le défendre par les armes. On vit un certain nombre de cœurs généreux s'associer pour défendre, contre les excès d'une force arbitraire et sans frein, le pauvre, l'orphelin, la veuve. Une telle mission leur fournit constamment l'occasion de se montrer justes, loyaux, courageux, et leurs hauts faits furent ensuite embellis par les brillantes fictions des romanciers et des poètes (1).

(1) Il sera plus longuement question de la chevalerie après les Capétiens directs (Livre 8, c. IV, § 1.) Du reste, les romanciers du XIe siècle, en transformant Charlemagne en chevalier, ont été, comme on le verra, plus fidèles qu'on ne l'a cru à la vérité historique.

Ce fut vers le règne de Raoul que l'on commença à écrire des ouvrages en langue romane; la chevalerie, la féerie, y jouaient un grand rôle; on les appela des *romans*, du nom de l'idiome dans lequel on les composait.

La langue romane se partageait dès-lors en deux dialectes bien distincts, désignés communément par le monosyllabe affirmatif qui, dans chacun d'eux, correspondait à notre *oui*. Le dialecte du nord ou français, plus dur, plus naïf, plus mêlé de germanismes, prit le nom de *langue d'oyl* et plus tard de *langue d'oui*. Le dialecte du sud ou provençal, plus sonore et plus euphonique, s'appela *langue d'oc* (1). La langue d'oc contribua beaucoup à la formation de l'*italien*, qui fut appelé long-temps *langue de si* (2), comme pour indiquer un troisième dialecte *roman*.

Outre les assemblées appelées *champ-de-mai*, *parlement*, *diète*, les rois tenaient des *cours plénières* à Noël et à Pâques. Le sujet était pour l'ordinaire un mariage ou quelque grande réjouissance; la durée, une semaine; le lieu, tantôt le palais du prince, tantôt une ville célèbre, quelquefois une pleine campagne; toujours un endroit assez vaste et capable de loger commodément toute la noblesse du royaume. Le monarque, dans ces occasions solennelles, mangeait en public, la couronne sur la tête, environné des évêques et des grands du royaume. La profusion, plus que la délicatesse, régnait dans ces festins; chaque service était levé au son des flûtes et des hautbois. Vingt hérauts d'armes, tenant chacun à la main une riche coupe, criaient à trois reprises: *Largesses du plus puissant des rois*, et versaient une pluie d'or et d'argent sur le peuple, qui la recueillait avec de grandes acclamations. Le jeu, la pêche, la chasse, les pantomimes, les danseurs de corde, les combats de bêtes féroces, tels étaient les princi-

(1) Delà le nom de *Languedoc*, appliqué au duché de Septimanie, comme au pays de la *langue d'oc* par excellence.
(2) *Si*, en italien, répond à notre *oui*.

paux divertissements de l'après-midi. Ces fêtes étaient très coûteuses : la noblesse s'y ruinait en équipages; le prince, en présents. S'il se trouvait un vase précieux sur le buffet, la bienséance voulait qu'il en fît don à quelqu'un des seigneurs. Il était encore obligé de *livrer* des vêtements à ses officiers, et c'est de là qu'est venu l'usage et le nom de *livrées*, aujourd'hui réservé aux laquais. Les cours plénières furent magnifiques sous Charlemagne et sous quelques-uns de ses successeurs; mais elles cessèrent vers la fin de sa race, et ne reparurent avec quelque éclat que du temps de Hugues Capet. Charles VII, trop occupé contre les Anglais, et dont les finances étaient épuisées, fut obligé de discontinuer les cours plénières, qu'il n'était pas en état de soutenir avec une magnificence digne de la nation française.

On retrouve à la cour des rois des deux premières races, les charges et les dignités de la cour des Césars, ducs, comtes, chanceliers, référendaires, camériers, domestiques, connétables, grands-maîtres du palais. Charlemagne seul garda la première simplicité des Francs; ses devanciers et ses successeurs affectèrent la magnificence romaine. On voit, auprès de Louis *le Débonnaire*, Hérold le Danois portant une chlamyde de pourpre, ornée de pierres précieuses et d'une broderie d'or; sa femme, par les soins de la reine Judith, revêt une tunique également brochée d'or et de pierreries; un diadême couvre son front, et un long collier descend sur son sein. La reine Danoise, il est vrai, a aussi des cuissards de mailles d'or et de perles, et un capuchon d'or retombe sur ses épaules; ce sont des sauvages se parant à leur fantaisie dans les vestiaires d'un palais. Dans une châsse brillante, l'enfant Charles (Charles-le-Chauve) *frappe de ses petites armes une biche que lui ont ramenée ses jeunes compagnons*. Virgile ne disait pas mieux d'Ascagne.

On ne savait pas, à l'époque reculée dont nous parlons, se garantir du froid à l'aide de ces cheminées qui sont aujourd'hui, dans nos appartements d'hiver, un secours

secours et tout à la fois un ornement. La famille entière s'assemblait au milieu d'une salle commune, enfumée, autour d'un large foyer, dont le tuyau allait percer le plafond. La bougie, la chandelle même, étaient des objets de luxe, à peine usités chez les princes. Le simple bourgeois s'éclairait avec une lampe, et le riche avec des morceaux de bois résineux. On ne portait que des chemises de serge; on ne connaissait presque pas de linge de table; enfin le vin était si rare que dans les pays où l'on ne cultivait point la vigne, il ne se vendait que chez les apothicaires comme un cordial.

L'art de la guerre fit quelques progrès sous la seconde race; l'usage des casques et de la cuirasse, de l'arc et des flèches, presque inconnu sous la première, devint une loi militaire. La cavalerie fut introduite dans les armées. Les Francs des deux premières races avaient retenu des Germains l'usage d'aller au combat en chantant les exploits des guerriers célèbres de la nation.

La chasse, en particulier celle du vol, était l'amusement privilégié des princes et des seigneurs; eux seuls avaient le droit de porter un épervier ou un faucon sur le poing, et ils ne paraissaient guère en public sans cette marque de distinction.

Sous les deux premières races, si l'on excepte le règne de Charlemagne, le commerce demeura toujours dans un état de langueur qui se ressentait des vices du gouvernement. Les commerçants étaient, comme dans le Levant, voyageurs; les pauvres marchands portaient leur balle sur le dos; ceux qui étaient plus riches avaient des voitures; mais ils avaient besoin d'escorte et en général ils se réunissaient en caravanes armées; car ils avaient à redouter l'avidité des seigneurs qui ne croyaient pas forfaire à l'honneur dans toute occasion où il y avait de la force à signaler. L'Espagne donnait à la France des chevaux; l'Angleterre, le fer, l'étain, le plomb; le Nord, les fourrures; l'Orient, la gaze, le papier, l'huile d'olives. Ce que la France donnait en échange n'était guère plus précieux: c'était de la poterie, des cuivres ouvra-

gés, du sel, du vin, du miel, etc. Lyon, Arles, Marseille et Narbonne, villes les plus commerçantes de la France, lui servaient d'entrepôts pour l'Afrique et l'Orient. Dans l'intérieur, on ne connaissait guère d'autre négoce que celui des marchés et des foires. Une des foires les plus célèbres dans ces temps reculés, fut celle de l'Indict (*indictum*) ou Landi, établie d'abord à Aix-la-Chapelle par Charlemagne et peu après transférée à Saint-Denis.

On payait, soit en lingots d'or ou d'argent qu'on donnait au poids, soit en monnaies, dont les principales étaient le sou d'or (1), le sou d'argent, le denier et l'obole. Sous Charlemagne, la livre de compte pesait douze onces effectives d'argent, et fournissait vingt sous de ce métal. Or, si notre marc d'argent de huit onces vaut 49 francs, la livre de Charlemagne devait peser et valoir 73 $^1/_2$ de nos francs; le sou d'argent, vingtième partie de la livre, valait donc 3 livres 13 sous; le denier, douzième partie du sou, 6 sous; l'obole d'argent, moitié du denier, 3 sous. La livre de Charlemagne ne conserva pas long-temps cette valeur. Les souverains en diminuèrent successivement le poids, et par le calcul, on trouve que la livre de Philippe Ier (1060) ne valait plus que 48 des nôtres; celle de saint Louis (1226), 18 livres; celle de Charles V (1364), 9 liv. 10 s.; celle de François Ier (1515), 4 liv. 8 s.; celle de Henri IV (1589), 2 liv. 8 s.; celle de Louis XIV (1643), 1 liv. 5 s. C'est sous Louis XV, en 1720, qu'elle est arrivée à la valeur que nous lui avons vue avant qu'elle eût fait place au franc.

(1) Le sou d'or valait 15 francs.

LIVRE TROISIÈME.

TROISIÈME RACE, DITE DES CAPÉTIENS.

36 rois depuis Hugues Capet jusqu'à Charles X.

La troisième race de nos rois peut se diviser en trois branches : 1° celle des Capétiens directs ou proprement dits ; 2° celle des Valois, comprenant les Valois directs, les Valois-Orléans et les Valois-Orléans-Angoulême ; 3° celle des Bourbons.

BRANCHE DES CAPÉTIENS proprement dits.

15 ROIS DEPUIS HUGUES CAPET (987) JUSQU'A PHILIPPE DE VALOIS (1328).

CHAPITRE PREMIER.

Établissement de la monarchie capétienne sous les règnes de Hugues, de Robert, de Henri Ier et de Philippe Ier.

Généalogie de la dynastie capétienne jusqu'à Louis le Gros.

HUGUES LE GRAND.

HUGUES CAPET, duc, 956 ; roi, 987-996. | Othon, duc de Bourgogne, 956-965. | Henri duc de Bourgogne, 965-1002. (Tous les deux sans postérité).

ROBERT, roi, 996-1041. E. 1° Berthe de Bourgogne ; 2° Constance de Provence.

HENRI Ier, duc de Bourgogne, 1015, roi, 1031-1060. E. Anne de Russie. | Robert, duc de Bourgogne, 1032. Tige des premiers ducs héréditaires.

PHILIPPE I, roi, 1060-1108. E. 1° Berthe de Hollande ; 2° Bertrade de Montfort. | Hugues le Grand, comte de Vermandois et de Valois, du chef de sa femme Adélaïde. (Branche éteinte à la 6e génération.)

LOUIS VI, le Gros, roi, 1108.

§ 1. *Hugues Capet* (987-996).

A l'époque où mourut Louis V, le bruit s'accréditait en France qu'en 981, saint Valeri, dont Hugues Capet, alors comte de Paris, venait de rendre les reliques au monastère de Centulle, lui était apparu en songe, et lui avait dit : *A cause de ce que tu as fait, toi et tes descendants, vous serez rois jusqu'à la septième génération*, c'est-à-dire à perpétuité. Un autre bruit fut semé parmi le peuple, avec l'annonce de la mort du dernier carlovingien ; c'était que ce prince, ne laissant point de fils, avait désigné Hugues pour son successeur, et exhorté la reine Blanche à épouser le duc de France. L'oncle du roi, Charles, quoique appelé par les comtes à venir prendre possession du trône (1), donna, par son hésitation, du crédit à cette rumeur. Cependant Hugues Capet assemblait à Noyon les grands du royaume, tant les pairs (2) que les autres puissants vassaux ; les seigneurs présents le proclamèrent roi d'une voix unanime, et le 3 juillet 987, il fut couronné dans l'église de Reims par le prélat Adalbéron (3).

Charles se ravisa, mais trop tard. Les difficultés de tous genres que présentait une quatrième restauration des Carlovingiens effrayèrent les princes d'Allemagne ;

(1) Les chroniques renfermées dans la Collection des historiens de France sont toutes unanimes sur ce fait. Cela prouve qu'on lui offrit le sceptre, malgré son hommage de vassal rendu au roi de Germanie, malgré son absence qui durait déjà depuis quinze ans. Tant le dogme de la légitimité trouvait de valeur dans l'esprit des peuples !

(2) Trois pairs n'y parurent point : le comte de Toulouse, le comte de Flandre et le duc de Guienne. Ce dernier protesta même contre l'élection de Hugues.

(3) On a beaucoup discuté sur l'origine de la famille de Hugues Capet. Une opinion populaire la faisait descendre d'un boucher de Paris. Le Dante, persécuté par Charles de Valois, issu de Hugues Capet, ne manqua pas de répéter la tradition du vulgaire. Quelques auteurs donnent à cette famille une origine saxonne ; selon eux, les Capets auraient été des chefs saxons au service de Charles le Chauve ; mais la plupart des généalogistes lui donnent pour souche Childebrand, frère de Charles Martel. *Voyez le tableau généalogique*, p. 78.

ils ne firent marcher aucune armée au secours de l'inhabile prétendant. Réduit à la faible assistance de ses partisans de l'intérieur, il ne réussit (988) qu'à s'emparer de la *ville royale* de Laon par la force, et de la ville de Reims par la connivence de l'archevêque Arnulfe. Hugues, après avoir réduit l'Aquitaine à l'impuissance de le secourir (990), vint le bloquer dans cette place. Le prétendant, dans une sortie vigoureuse, faillit s'emparer de son compétiteur. Hugues renonça dès lors à une guerre ouverte, noua des intrigues avec l'évêque Adalbéron, et le jeudi saint (991), au moment où Charles de Lorraine assistait avec sa femme et tous les fidèles aux offices, des soldats français, déguisés en pénitents, s'emparèrent de la ville, en ouvrirent les portes aux troupes de Hugues, et prirent, sans résistance, le prétendant avec sa jeune femme, Agnès de Vermandois. Hugues les envoya prisonniers l'un et l'autre au château d'Orléans. Peu de mois après, Agnès mit au monde dans sa prison deux fils jumeaux; mais cette circonstance ne consola point Charles de ses infortunes; il expira de chagrin l'année suivante. Il laissait trois fils (1); Othon l'aîné, qui se trouvait alors en Brabant, lui succéda dans le duché de Basse-Lorraine, et mourut en 1006, sans postérité. Les jumeaux Louis et Charles, bannis de France après la mort de leur père, trouvèrent un asile en Allemagne, où se conservait à leur égard l'ancienne sympathie d'origine et de parenté. L'histoire n'en parle depuis que légèrement, et leur postérité s'est éteinte obscurément au XVIe siècle (2).

Délivré de ce redoutable adversaire, Hugues Capet, qui portait plus à la couronne que la couronne ne lui portait, se trouva plus en état que ses prédécesseurs de maintenir l'autorité royale contre les entreprises des grands vassaux, naguère ses pareils. Afin d'augmenter

(1) Et deux filles, Hermengarde et Gerberge; l'aînée, mariée au compte de Namur, fut l'aïeule d'Elisabeth de Flandre, qui devint l'épouse de Philippe II, en 1180.

(2) Elle posséda le landgraviat de Thuringe jusqu'en 1248, et le comté de Hohenstein dans le Harz, jusqu'en 1593.

l'influence de sa famille, il nomma duc-propriétaire de la Bourgogne son frère Henri, qui n'en était que duc révocable; il gagna le comte de Vermandois et celui de Flandre au moyen de quelques concessions; mais il fit déposer l'archevêque Arnulfe dans un concile provincial, qui lui donna pour successeur le célèbre Gerbert (1), ancien précepteur de l'empereur Othon III, et précepteur actuel de Robert, fils du nouveau roi.

Les intérêts de l'État ne lui firent pas oublier ceux de la religion. Avant lui, beaucoup de bénéfices ecclésiastiques, d'abbayes, de cures même, étaient possédés par des seigneurs, la plupart gens de guerre ou de mariage. Résolu de faire disparaître cet étrange et scandaleux abus, il commença par renoncer lui-même aux riches abbayes dont il touchait les revenus, et remit les religieux en possession de ces bénéfices. Les seigneurs ne purent se dispenser de suivre l'exemple du prince, et cet acte de justice, autant que de piété, lui mérita le titre de *défenseur de l'Eglise*.

Le midi continuait à méconnaître Hugues Capet (2). Des barons opposants, l'un des plus actifs était Adalbert, comte de Périgord, qui venait de prendre *Tours*. Avant d'en venir aux mains, le monarque lui fit dire par

(1) Né en Aquitaine, dans la condition la plus obscure, il fut élevé au couvent de Saint-Giraud d'Aurillac, où l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité développa rapidement son goût et son génie. Les sciences exactes lui plaisaient surtout. Il alla les étudier dans l'université musulmane de Cordoue. Là, pendant plusieurs années, il acquit, dans la chimie, la mécanique et les diverses branches des mathématiques, des connaissances profondes qu'il signala depuis par l'invention de l'horloge à balancier (le balancier ne fut remplacé qu'en 1650 par le pendule), par l'introduction en Occident des chiffres arabes (ou plutôt indiens, 1, 2, 3, 4, etc.), et par la fabrication d'un orgue dont la vapeur mettait en mouvement les touches. Ses connaissances en astronomie le firent passer auprès du peuple ignorant pour un magicien qui avait vendu son ame au diable.

L'élection de Gerbert fut annulée (995). Il se retira (998) auprès d'Othon, qui lui donna l'archevêché de Ravenne. Cinq ans après il devint pape sous le nom de Sylvestre II.

(2) Les ducs d'Aquitaine avaient refusé assez long-temps de se soumettre à Pépin; sous la troisième race nous les voyons renier Hugues Capet, et dater ainsi les actes publics : *Rege terreno deficiente, Christo regnante*.

un hérault : *Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ?* Telle fut la réponse d'Adalbert. La féodalité, la force des choses, parlait par sa bouche. Hugues néanmoins reprit Tours, mais il se trouva bientôt en face d'un ennemi plus redoutable, Guillaume Fier-à-bras, duc de Guienne, comte d'Auvergne, de Querci, de Poitiers, etc., qui le battit dans une première rencontre. Une seconde bataille, livrée près de Châtellerault (992), fut suivie d'un accommodement dont on ignore les conditions, et d'une guerre entre les deux vassaux rebelles, que leur ennemi commun eut le talent de brouiller.

Tout le reste de sa vie se borne à des actes de politique, propres à reconstituer le principe monarchique au profit de sa famille. Frappé plus que personne des inconvénients qu'entraînent, soit les partages, soit les élections, il fit couronner, de son vivant, son fils Robert, pour qu'il régnât seul après lui. Les six premiers successeurs de Hugues Capet suivirent cet exemple de prévoyance, et dès-lors l'hérédité du trône, en faveur du fils aîné, fut consacrée par un usage qui devint une loi fondamentale de l'État.

Il ne suffisait pas de fonder une dynastie royale; il fallait que cette dynastie reconquît cette unité territoriale qui fait la vie des peuples. Hugues Capet prit soin de tracer à ses successeurs la ligne qu'ils devaient suivre pour regagner insensiblement tout ce qu'avaient usurpé les grands vassaux. Une clause essentielle fut introduite dans la législation féodale; c'est que les fiefs tombés en déshérence par défaut d'héritiers directs reviendraient à la couronne. Par là fut commencé contre la féodalité ce long combat, suivi de la victoire, où fut recomposée la classe des hommes libres, qui avait été engloutie dans le naufrage de la royauté.

Hugues mourut en 996, à Paris, où les rois de France avaient cessé d'habiter depuis plus de deux siècles. Avant d'expirer, il dit à son fils Robert : *Cher fils, je t'adjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne pas livrer ton ame aux conseils des flatteurs ;*

que leurs louanges intéressées ne t'engagent point à leur octroyer ces abbayes que je laisse en ta puissance. Garde-toi, surtout, soit par légèreté, soit par colère, d'enlever ou de distraire quelque chose du bien des couvents, et veille à ne jamais attirer sur toi le courroux de leur chef commun, le grand saint Benoît, afin que tu trouves en lui, quand ton ame sera sortie de sa prison de chair, un sûr appui auprès du souverain juge, un port de tranquillité et un asile inattaquable.

§ 2. *Robert le Pieux* (996-1031).

Robert, fils de Hugues Capet, lui succéda sans opposition (1). Sa vie ne fut troublée que dans ses affections domestiques. Il avait épousé (995), contre les canons de l'Église, Berthe de Bourgogne, sa parente, veuve du comte de Blois (Eudes), avec laquelle il avait tenu sur les fonts baptismaux un enfant de ce même Eudes. Le pape Grégoire V déclara nulle leur union en 998, et faute par les époux de se séparer, il les frappa de l'excommunication. L'anathème eut un effet terrible; non-seulement les peuples, mais les seigneurs mêmes et les courtisans rompirent tout commerce avec le prince. Il ne lui resta que deux serviteurs pour préparer sa nourriture; encore faisaient-ils passer, dit-on, par le feu, pour les purifier, les plats et les vases dont il se servait. L'office divin cessa dans tout le royaume; l'usage des sacrements était suspendu; les morts ne pouvaient plus être enterrés en terre sainte; le son des cloches ne se faisait plus entendre; les statues, dans les églises, étaient descendues de leurs bases et couvertes d'un voile noir; tout enfin dans le royaume prit un aspect lugubre.

Après avoir lutté quelque temps contre le pape, Robert se sépara de Berthe; mais il se remaria bientôt avec Constance, fille de Guillaume Taille-Fer, comte de

(1) Guillaume reconnut Robert d'une manière authentique *Regnante Roberto, rege Theosopho.*

Toulouse, de Cahors et d'Alby. « Il y avait, dit l'annaliste, autant de constance dans son cœur que dans son nom. » Mais elle ne fut constante qu'à contrarier son mari.

Cette femme, belle et capricieuse, fit entrer avec elle dans le palais du roi le luxe et le désordre, avec beaucoup d'Aquitains et d'Auvergnats. « Hommes vains et légers, dit la chronique, ils se montraient aussi peu réglés dans leurs mœurs qu'immodestes dans leurs vêtements. Leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête ; ils se rasaient la barbe comme des histrions, portaient des bottines et des chaussures indécemment terminées par un bec recourbé (1), des cottes écourtées, ne tombant qu'aux genoux ; leur démarche était sautillante, leur parole vive et légère..... La nation des Francs suivit ces pernicieux exemples.... »

L'an 1000 venait, époque terrible et mystérieuse où toute la chrétienté croyait toucher à sa fin, par une fausse interprétation de l'Apocalypse. Dans la dernière année du Xe siècle, affaires, intérêts matériels, tout, jusqu'aux travaux de la campagne, languissait presque abandonné. On léguait ses terres, ses châteaux aux églises, aux monastères, dont les dépouilles avaient enrichi tant de barons avides. Quand approcha le jour fatal, les populations s'entassèrent incessamment dans les basiliques, dans les chapelles, attendant avec anxiété le dénoûment de cette heure dernière. Elle passa, comme les autres ; mais le retour des hommes vers une foi plus ardente ne passa point.

« Vers l'an 1003, dit le chroniqueur, les églises furent reconstruites dans presque tout l'univers, surtout dans les Gaules et dans l'Italie. Le roi Robert prit part avec zèle à ce grand mouvement religieux ; il fit commencer l'église Notre-Dame de Paris, sur les débris d'un temple païen (2), et c'est de cette période que da-

(1) C'étaient déjà les fameux souliers, dits depuis *à la poulaine* ou *polonaise*.
(2) Il avait été consacré à Jupiter, par des bateliers parisiens, sous le règne de Tibère.



tent les progrès éclatants de l'art monumental du moyen âge. »

Ce n'est pas le seul trait caractéristique de cette époque. De grandes calamités publiques, pestes, famines, intempéries des saisons, inondations des rivières, marquèrent la fin du Xe et le commencement du XIe siècle. Le pape Sylvestre II (1) (Gerbert), croyant voir dans ces fléaux un effet de la colère céleste, annonça que le seul moyen de la fléchir, serait d'aller à Jérusalem adorer le tombeau du Christ (2). Sa voix retentit dans beaucoup de cœurs; des pèlerins partirent, mais isolément, de tous les coins de la chrétienté. Tel est le germe de ces expéditions postérieures qui reçurent le nom de croisades. Bientôt la coutume s'introduisit d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte pour se laver de quelque faute capitale. C'est ainsi que Foulques Nerra (le Noir), comte d'Anjou, tyran de ses sujets et meurtrier de sa femme (1008), croyant dans ses rêves voir sortir ses victimes de leurs tombeaux, alla chercher en Palestine quelque calme à ses remords, et s'il n'y mérita point le pardon de ses crimes, il débarrassa du moins pour quelque temps de ses forfaits la contrée dont il était l'effroi. D'autres coupables le précédèrent ou le suivirent, et Jérusalem vit les seigneurs français, allemands, anglais, etc., avec la besace et la coquille, avant de les voir avec la cuirasse et l'épée.

Les pèlerinages expiatoires n'étaient quelquefois que de simples courses, faites le bâton et le bourdon à la main, dans un costume de pauvre voyageur, souvent les pieds nus. On se rendait soit à Saint-Martin de Tours, soit dans quelque autre lieu révéré par la présence de saintes reliques ou par le souvenir de quelque miracle. Robert, également jaloux de désarmer le courroux de

(1) Ce fut le premier Français qui occupa le saint Siége.

(2) Jérusalem, long-temps habitée par des chrétiens, avait été prise par les Musulmans, qui d'abord n'usèrent pas de la victoire pour opprimer les vaincus, mais qui plus tard dev... les tyrans les plus acharnés de tous les malheureux Européens établis en Asie.

Dieu, visita Rome en 1016, sous le pontificat de Serge IV, et c'est à son retour qu'il associa Hugues, son fils aîné, à la couronne.

Le domaine royal venait de s'augmenter, après quatorze ans (1002-1015) d'une guerre plus ou moins suivie, de l'important duché de bourgogne. Henri de France étant mort sans enfants (1002), le droit de proximité et la loi féodale attribuaient son héritage au roi Robert, son neveu et son suzerain. Toutefois Otte Guillaume, fils de Gerberge (1), éleva des prétentions sur le duché; Robert en resta maître avec le secours du duc de Normandie, Richard II, et il le donna, l'an 1015, à son second fils, Henri, qui devait y renoncer après son avénement à la couronne.

Malgré cet accroissement de pouvoir, les querelles des vassaux pouvaient encore compromettre la monarchie renaissante. Dans une guerre qui survint entre Eudes, comte de Blois, et Richard II (1020), ce dernier, pressé par ses ennemis, appela à son secours les Northmans de la Scandinavie; mais la médiation active de Robert rétablit la paix, et les étrangers se retirèrent d'un pays où leurs compatriotes s'étaient fait précédemment une part assez large.

C'est en Normandie, sous ce même Richard II, qu'eut lieu (997) le premier soulèvement contre la féodalité; les classes opprimées s'unirent secrètement en une vaste *communion* (ou commune); mais ce mouvement insurrectionnel fut étouffé par les troupes ducales. Les années suivantes virent, sur d'autres points de la France, éclore de pareilles tentatives que le pouvoir royal ne favorisa que sous Louis le Gros. Déjà l'on voit plusieurs villes, à l'exemple des barons, environner de murs leur enceinte, comme celle des châteaux. L'an 1021, Amiens et Corbie traitèrent avec leurs seigneurs, qui s'engagèrent à ne plus faire la guerre aux habi-

(1) Gerberge, femme de Henri, l'avait eu de son premier mari, Adalbert, roi d'Italie.

tants. Les prêtres proclamèrent la *paix de Dieu ;* les évêques de Bourgogne l'ordonnèrent au nom du ciel, et leur exemple fut suivi par quelques prélats français.

Robert sut maintenir la paix dans ses domaines, à tel point que, pendant un long règne, il eut à peine besoin de prendre les armes pour réprimer ces ambitieux vassaux qui tant de fois avaient fait trembler les rois de la seconde race. Sa réputation s'étendit au-delà des frontières; on lui offrit l'empire et le royaume d'Italie (1024). Robert ne s'en laissa pas éblouir; il eut la prudence de refuser des titres qu'il n'aurait pu accepter sans s'exposer à compromettre le repos de l'Etat.

Ce repos fut un instant troublé par la mort de Hugues (1025). Il restait au roi trois fils, Henri, Robert et Eudes. Le premier, déjà duc de Bourgogne, fut associé (1037) à la couronne contre l'avis de Constance, qui lui préférait le second. Celui-ci, mécontent de cette décision et cédant aux suggestions de sa mère, se jeta dans la révolte; mais il se réconcilia bientôt avec son frère. « Réunis, dit la chronique, par un commun ressentiment des violences maternelles, ils resserrèrent les liens de leur affection, envahirent de concert les domaines royaux et dévastèrent la Bourgogne. » Comme Louis le Débonnaire, Robert fut obligé de marcher contre ses enfants rebelles; plus heureux que le fils de Charlemagne, il les contraignit à la soumission; mais une ressemblance frappante qu'il devait avoir avec ce prince, c'est qu'il ne put survivre à ce malheur, et que, frappé d'une maladie mortelle, il expira peu de temps après (1031).

Toute la France pleura la mort de ce bon prince. On entendit à ses funérailles les soupirs et les sanglots des pauvres, des veuves et des orphelins. De tels éloges ne sont point suspects, et Robert en était digne. Sa charité ne connaissait point de bornes; il nourrissait jusqu'à mille indigents par jour. Le jeudi saint, il lavait les pieds à plusieurs (1) et les servait à genoux, revêtu

(1) On sait que cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours, ains:

d'un cilice : il ne dédaignait pas de panser leurs plaies de ses propres mains.

Un jour qu'il revenait de faire sa prière, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Tout en considérant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas dehors quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire ; et, trouvant un pauvre en haillons, il lui demande prudemment quelque outil pour ôter l'argent. Le pauvre ne savait ce qu'il en voulait faire ; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher au plus vite. Cependant il se livrait à la prière. L'autre revient avec un outil ; le roi et le pauvre s'enferment ensemble, enlèvent l'argent de la lance, et le roi le met lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît.

La charité de Robert s'étendait à tous les pécheurs. Comme il soupait à Etampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table ; mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa avec un couteau un ornement d'or de six onces, qui pendait de ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter contre le saint à des paroles violentes : *Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or ? — Personne*, répondit-il, *ne m'a déshonoré* ; *cela était sans doute plus nécessaire à celui qui l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, lui profitera.* Un autre voleur lui coupant la moitié de la frange de son manteau, Robert se retourna et lui dit : *Va-t'en, va-t'en ; contente-toi de ce que tu as pris : un autre aura besoin du reste.* Le voleur s'en alla tout confus.

La piété de Robert était extrême. Il aimait à chanter

que la croyance que nos rois, à partir de Robert, ont eu la pouvoir de guérir les écrouelles, en disant à ceux qui en sont affectés : *Le roi te touche, Dieu te guérisse.*

au lutrin, dans les solennités de l'Église; il y paraissait la couronne en tête avec un manteau de soie; pratique qui n'avait rien de bas ou de ridicule pour un roi dans ces siècles de foi simple où rien n'était petit de ce qui tenait à la religion. Il composa des *séquences* et des *répons*. L'Église chante encore son *Veni, sancte Spiritus* et son *O constantia martyrum*. On assure qu'il fit cette dernière hymne pour céder aux instances de sa femme qui lui demandait d'écrire quelque chose à son intention. L'exclamation qui la commence pouvait être regardée comme une épigramme contre la reine Constance, dont le caractère orgueilleux et méchant remplissait d'amertume la vie de son époux.

La bonté de Robert ne se démentait qu'à l'égard des hérétiques; c'est sous son règne que furent allumés contre eux les premiers bûchers. En toute autre circonstance, il aimait à pardonner. Douze personnes de sa cour avaient conspiré contre lui. Robert manda les coupables condamnés à mort, les fit communier, traiter splendidement, puis rendre à la liberté: *On ne peut faire mourir*, dit-il, *ceux que Jésus-Christ vient d'admettre à sa table.*

Tel fut Robert. Son plus bel éloge est renfermé dans ces mots d'un contemporain:

« Il fut roi de ses passions comme de ses peuples. »

§ 3. *Henri* Ier (1031-1060).

Henri Ier, fils aîné de Robert, lui succéda, mais ce ne fut pas sans peine qu'il se mit en possession de la couronne. Constance nourrissait contre ce prince une aversion de marâtre; à peine vit-elle son mari déposé dans le cercueil qu'elle organisa, contre le roi légitime, une ligue puissante dans le but de faire passer le sceptre à Robert, son second fils; manœuvre d'autant plus odieuse que les deux frères s'aimaient tendrement. Henri, presque abandonné de tous ses barons, ne trouva d'autre parti que de se rendre à Fécamp, auprès de

Robert le Magnifique (1), duc de Normandie, pour en réclamer l'appui de ses armes vassales. Le prince normand répondit noblement à cet appel, et lui fournit de nombreuses troupes avec lesquelles Henri dissipa le parti de la reine Constance, qui ne put survivre à sa défaite. Robert de France, qui se battait à regret contre son frère, se soumit sans peine, et reçut, en retour (1032), l'investiture du duché de Bourgogne, que ses descendants possédèrent jusqu'en 1361. Robert le Magnifique n'eut pas non plus à regretter ses services; il obtint de son suzerain la cession de Gisors, de Chaumont, de Pontoise et de tout le Vexin, source prochaine d'une collision entre la couronne et les trop puissants vassaux de Normandie.

Vers ce temps-là se vit la plus horrible famine qu'ait jamais essuyée la France. Un dérangement inouï des saisons et des pluies presque continuelles empêchèrent, durant trois années consécutives, les moissons et les fruits d'arriver à leur maturité. Le muid de blé, dit un contemporain, s'éleva à soixante sous d'or. Les riches maigrirent et pâlirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts; plusieurs, chose horrible à dire, se laissèrent aller à dévorer des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient, les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Ce délire, cette rage alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme. Près de Mâcon, on saisit un aubergiste qui avait fait périr et manger chez lui quarante-huit passants, dont on retrouva les têtes. Il fut brûlé vif. Comme si c'eût été désormais une coutume établie de manger de la chair humaine, il y en eut un qui osa en étaler dans le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé. Un autre alla pendant la nuit déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. La famine produisit une mortalité

(1) C'est le Robert le Diable des légendes populaires et des romanciers.



si cruelle, que les cadavres furent abandonnés sans sépulture dans les rues et sur les routes; de là vint un troisième fléau plus effrayant encore que les deux premiers. Les loups, accoutumés à faire leur pâture de ces cadavres, prenant goût à la chair humaine, attaquèrent indistinctement les vivants et les morts, presque également incapables de se défendre. Des contrées entières furent dépeuplées. Enfin la nation semblait toucher à sa ruine, lorsqu'après trois années d'une stérilité sans exemple dans nos contrées, succéda une abondance si extraordinaire, que la seule récolte de l'an 1034 surpassa celle de trois années communes, et fit oublier à la France les maux qu'elle avait soufferts.

Les malheurs publics, loin d'empêcher les seigneurs et les vassaux de se battre, n'avaient fait qu'accroître leur fureur. Ce n'était partout que violences, que meurtres, que brigandages, tristes fruits de mille petites guerres sans cesse renaissantes. On chercha long-temps un remède à ce mal qui dévorait les entrailles de l'État. Enfin les conciles ne pouvant rien obtenir de plus, statuèrent que pendant les jours consacrés à la mémoire des mystères de la religion, c'est-à-dire depuis le mercredi soir de chaque semaine jusqu'au lundi matin de la semaine suivante, il y aurait suspension d'armes entre tous les citoyens, quel que fût le sujet de leurs querelles. C'est ce qu'on nomma la *paix de Dieu* (1035); l'excommunication était la peine qu'encouraient les parjures. Cinq ans après (1040), la paix de Dieu s'appela *trêve du Seigneur*, et dès-lors la guerre fut soumise à des règles dictées par l'humanité, l'honneur et la religion. Une espèce de législation militaire fut publiée par divers conciles, et sous le nom de *paçata*, *pezade*, on établit une milice, chargée de réprimer les contrevenants. C'était une victoire que la morale évangélique remportait sur la législation féroce du siècle.

Peu de temps après, les mêmes excès recommencèrent. Alors des hommes de tous rangs, de toutes professions formèrent une sainte association contre les bri-

gands qui s'obstinaient à couvrir de sang et d'horreur le pays qui les avait vus naître; cette association fut appelée *Confrérie de Dieu.* Ceux qui en faisaient partie s'engageaient, par serment, à poursuivre vivement les factieux qui troubleraient le repos de l'État et de l'Église. Leurs signes distinctifs étaient de petits capuchons blancs, et une médaille sur laquelle on voyait représentées la figure de Jésus-Christ et celle de Marie.

C'est vers ce temps que Robert songea à réaliser le projet qu'il nourrissait de longue date. A cette époque, une foule plus nombreuse que jamais affluait chaque année au saint sépulcre de Jérusalem, dont l'église avait été rebâtie par les ordres de la mère du khalife Hakem, laquelle, dit-on, était chrétienne, et se nommait Marie. Gens du peuple, chevaliers, comtes, prélats, souverains même, et jusqu'à beaucoup de femmes de toute condition, entreprenaient le pélerinage de la Terre-Sainte. Robert le Diable avait toujours été soupçonné de l'empoisonnement de son frère, Richard III : soit remords, soit dévotion, il appela près de lui l'archevêque Robert et les grands du duché, auxquels il déclara son intention de visiter le tombeau du Seigneur. Tous furent grandement surpris et affligés; car ils craignaient que son absence ne causât des troubles dans leur patrie. Alors Robert leur présenta son fils unique, Guillaume, qui lui était né d'une jeune fille de Falaise, nommée Harlette, les pria instamment d'élire cet enfant pour leur seigneur, et de le mettre à la tête de leur chevalerie, si la mort venait à le surprendre lui-même dans son voyage. Quoique Guillaume fût encore en bas âge, les grands se réjouirent de pouvoir se rattacher à lui; ils le reconnurent aussitôt pour leur prince et seigneur, avec *des serments inviolables.* Cet enfant, appelé d'abord Guillaume le Bâtard, devait être un jour Guillaume le Conquérant.

Le duc Robert, après avoir disposé toutes choses selon ses vœux, et remis son fils à de sages et fidèles tuteurs, dit adieu à ses vassaux, et partit pour la Terre-

Sainte avec une brillante escorte. Lorsqu'il fut arrivé au vénérable sépulcre, rapporte la chronique, qui pourrait dire de quels torrents de larmes il l'arrosa durant huit jours consécutifs, et combien de présents en or il entassa sur cette tombe! Il prit sa route, au retour, par la Syrie et l'Asie-Mineure; mais il ne revit point l'Europe, et mourut de maladie dans la ville de Nicée, où il fut enseveli.

Harlette, mère de Guillaume, était la fille d'un corroyeur. Comme on la méprisait, on méprisait aussi son fils, et plusieurs seigneurs tentèrent de lui ravir son héritage (1046). Henri Ier, au souvenir des secours qu'il avait reçus de Robert le Diable en pareille circonstance, aida le jeune prince à se mettre en possession du duché. Guillaume alla faire alors le siége d'Alençon qui résistait encore. En arrivant au bord de la rivière de Sarthe, Guillaume fut arrêté par un vicomte qui défendait les approches de la ville. Les soldats qui gardaient cette fortification avancée, reconnaissant le duc, lui crièrent des injures, et, frappant sur des peaux et des cuirs, l'appelèrent *corroyeur*, à cause du métier qu'avaient exercé les parents de sa mère. Le duc et ses chevaliers, entrant en grande fureur, attaquèrent la redoute, la prirent et la brûlèrent: puis Guillaume, en présence des habitants d'Alençon accourus sur les remparts de leur ville, fit couper les pieds et les mains aux soldats qui l'avaient insulté. La garnison de la citadelle, épouvantée à cet aspect, ouvrit les portes au duc.

La guerre se ralluma quelque temps après à l'occasion du comté d'Arques, dont il avait chassé le seigneur, frère naturel de son père. Henri fournit du secours à ce vassal malheureux; mais il se fit battre à Mortemer, et rentra dans ses États (1054).

Henri avait d'abord épousé une fille ou une nièce de l'empereur Conrad le Salique, appelée Mathilde, qui ne lui avait point donné d'enfant mâle. Il avait ouï parler de quelques négociations entre l'empereur Henri III et le chef d'une nation slave qui était établie vers l'Orient,

bien au delà de la Vistule et des monts Karpathes, dernier terme des anciennes expéditions de la race franque; il commanda à Gauthier, évêque de Meaux, et à Wascelin de Chauny, de se rendre à Kiew, résidence de Jaroslaw, tzar des Russes, pour lui demander la main de sa fille. La princesse moscovite Anne fut donc amenée en France (1051): Henri en eut trois fils, dont l'aîné reçut le nom grec de Philippe, en mémoire de l'origine supposée des ancêtres de sa mère. Wladimir, aïeul de Jaroslaw, avait épousé, en 988, la fille de Romain II, empereur d'Orient, lequel passait pour issu de Philippe de Macédoine et des monarques persans de la dynastie arsacide (1).

§ 4. *Philippe* Ier (1060-1108).

Philippe n'avait que sept ans lorsqu'il parvint à la couronne; Hugues son frère n'en avait que cinq. Leur mère était étrangère, et d'ailleurs elle n'avait autour d'elle aucun appui. Robert, duc de Bourgogne, vivait obscurément dans son duché. Baudoin V de Flandre, époux d'Adèle, leur tante, était le seul qui pût leur offrir quelque assistance. C'est ce prince qu'en mourant Henri Ier avait désigné pour tuteur de ses fils, et sa volonté fut respectée. Le régent, qui prit le titre de *marquis de France*, gouverna, pendant sept ans (1060-1067), son pupille et le royaume avec autant de sagesse que de loyauté; mais il ne s'occupa point d'exercer aucune influence sur les événements de cette époque, politique ou plutôt apathie qu'il transmit au jeune roi.

Philippe, en effet, resta étranger et même indifférent à toutes les grandes choses qui se passèrent sous son

(1) La veuve de Henri se retira dans l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, qu'elle avait fondée, avec le projet d'y finir ses jours; mais bientôt elle en sortit pour se remarier avec Raoul, comte de Crépi, en Valois, dont le divorce n'avait pas reçu l'autorisation de l'Eglise. Ils furent excommuniés; mais ils bravèrent les censures de l'Eglise jusqu'en 1064, époque à laquelle Raoul répudia Anne, qui, n'ayant plus rien qui pût l'attacher à la France, retourna dans sa patrie et y termina paisiblement ses jours.



règne : à la conquête de l'Angleterre (1066-1087), que sa jeunesse ne lui permit ni d'empêcher, ni de rendre profitable à sa puissance ; à la conquête de l'Italie méridionale (1046-1084), qui fut l'ouvrage de quelques aventuriers normands ; à l'établissement du royaume de Portugal, qu'un prince de son sang fondait à son insu (1) (1094) ; enfin à la première croisade (1096-1100), qui mit toute l'Europe en mouvement et fit éclater tant de beaux faits d'armes.

De ces quatre événements, le premier et le dernier touchent de trop près à l'histoire de France pour ne pas être mentionnés en leur lieu.

Guillaume était un gros homme chauve, très brave, très avide et très *saige*, à la manière du temps, c'est-à-dire très perfide : on prétendait qu'il avait empoisonné le duc de Bretagne, son tuteur. Un comte qui lui disputait le Maine était mort après un dîner de réconciliation, et il avait mis la main sur cette province. L'Anjou et la Bretagne, déchirées par des guerres civiles, le laissaient en repos. Il avait eu l'adresse de suspendre la lutte habituelle de la Flandre et de la Normandie, en épousant sa cousine Mathilde, fille du comte de Flandre. Cette alliance faisait sa force ; aussi il entra dans une grande colère quand il apprit que le fameux théologien et légiste lombard, Lanfranc, qui enseignait à l'école monastique du Bec, parlait contre ce mariage entre parents. Il ordonna de brûler la ferme dont subsistaient les moines, et de chasser Lanfranc. L'Italien ne s'effraya point ; en homme d'esprit, au lieu de s'enfuir, il vint trouver le duc. Il était monté sur un mauvais cheval boiteux : *Si vous voulez que je m'en aille de Normandie,* lui dit-il, *fournissez-m'en un autre.* Guillaume s'adoucit à son égard, l'envoya lui-même à Rome, et le chargea de faire approuver son mariage par le pape. Lanfranc réussit, et en signe de joie, Guillaume et Mathilde fondèrent à Caen les deux magnifiques abbayes que nous y voyons encore.

(1) Henri de Bourgogne, quatrième descendant de Hugues Capet.

Il y avait long-temps que la Normandie faisait peur à l'Angleterre. En 1003, Ethelred avait envoyé une expédition contre les Normands. Quand ses hommes revinrent, il leur demanda s'ils amenaient le duc de Normandie : *Nous n'avons point vu de duc*, répondirent-ils; *nous avons combattu, pour notre perte, avec la terrible population d'un seul comté. Nous n'y avons pas seulement trouvé de vaillants hommes de guerre, mais des femmes belliqueuses, qui cassent la tête avec leurs cruches aux plus robustes ennemis.* A ce récit, le roi, reconnaissant sa folie, rougit, plein de douleur.

L'Angleterre était, depuis plusieurs siècles, un théâtre d'invasions continuelles. Toutes les races du Nord, Celtes, Saxons, Danois, semblaient s'y être donné rendez-vous. Les Danois y avaient dominé cinquante ans, vivant à discrétion chez les Saxons; les plus vaillants de ceux-ci s'étaient enfuis dans les forêts, étaient devenus *têtes de loup*, comme on appelait ces proscrits. Les discordes des vainqueurs avaient permis le retour et le rétablissement d'Edouard le Confesseur, fils d'un roi saxon et d'une Normande, et élevé en Normandie. Son règne ne fut qu'un court entr'acte qui sépara l'invasion danoise de l'invasion normande. Ami des Normands plus civilisés et chez qui il avait passé ses belles années, il fit de vains efforts pour échapper à la tutelle d'un puissant chef saxon, nommé Godwin, qui l'avait rétabli en chassant les Danois, mais qui, dans la réalité, régnait lui-même. Les fils de Godwin devinrent aussi maîtres, et l'un d'eux, nommé Harold, qui avait en effet de grandes qualités, prit assez d'empire sur le faible roi pour se faire désigner par lui pour son successeur.

Les Normands, qui comptaient bien régner après Edouard, persévérèrent avec la ténacité qu'on leur connaît. Ils assurèrent qu'il avait désigné Guillaume. Harold prétendait que son droit était meilleur, qu'Edouard l'avait nommé sur son lit de mort, et qu'en Angleterre on regardait comme valables les donations faites au der-

nier moment. Guillaume déclara cependant qu'il était prêt à plaider selon les lois, ou, à défaut de lois, avec l'épée.

A la mort d'Edouard, pendant qu'Harold s'établissait tranquillement dans sa nouvelle royauté, Guillaume faisait publier son ban de guerre dans toutes les contrées voisines de la Normandie, promettant une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme haut de taille et robuste de corps qui voudrait le servir, et bientôt il fut à la tête d'une armée de soixante mille hommes, dans laquelle étaient cent quatre chevaliers. Le 29 septembre 1066, il partit de l'embouchure de la Somme, et le même jour, il débarqua sur les côtes de Sussex, près d'Hastings.

Les Normands employèrent la nuit à se confesser dévotement, tandis que les Saxons buvaient, faisaient grand bruit, et chantaient leurs chants nationaux. Le matin, l'évêque de Bayeux, frère de Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet. Guillaume lui-même tenait suspendues à son cou les plus révérées des reliques sur lesquelles Harold avait juré, et faisait porter près de lui l'étendard bénit par le pape : Harold fut tué et son armée mise en déroute. Cette seule bataille décida du sort de l'Angleterre.

Sur la colline où la vieille Angleterre avait péri avec le dernier roi saxon, Guillaume bâtit une belle et riche abbaye, *l'abbaye de la Bataille*, selon le vœu qu'il avait fait à saint Martin, patron des soldats de la Gaule. On y lisait naguère encore les noms des conquérants, gravés sur des tables; c'est le livre d'or de la noblesse d'Angleterre. Harold fut enterré par les moines sur cette colline, en face de la mer. *Il gardait la côte*, dit Guillaume, *il la garde encore*.

Le Normand s'y prit d'abord avec quelque douceur et quelques égards pour les vaincus. Il dégrada un des siens qui avait frappé de son épée le cadavre d'Harold; il prit le titre de roi des Anglais; il promit de garder les

bonnes lois d'Edouard le Confesseur; il s'attacha Londres et confirma les priviléges des hommes belliqueux de Kent. Le conquérant essaya même d'apprendre l'anglais, afin de pouvoir rendre bonne justice aux hommes de cette langue. Il se piquait d'être justicier, jusqu'à déposer son oncle d'un archevêché pour une conduite peu édifiante. Cependant il fondait une foule de châteaux, et s'assurait de tous les lieux forts.

Guillaume repassa en Normandie et y resta plusieurs années. Mais pendant son absence éclata une grande révolte. Les Saxons ne pouvaient se persuader qu'en une bataille ils eussent été vaincus sans retour. L'Angleterre tout entière fut alors mesurée, décrite; soixante mille fiefs de chevaliers y furent créés aux dépens des Saxons, et le résultat consigné dans le livre noir de la conquête, le *Doomsday book*, le livre du jour du jugement.

Guillaume se fit le tuteur universel de tous les mineurs nobles; il maria les nobles héritières à qui il voulut. Tutelles et mariages, il fit argent de tout, mangeant le bien des enfants dont il avait la garde noble, tirant finance de ceux qui voulaient épouser des femmes riches, et des femmes qui refusaient ses protégés. Ces droits féodaux existaient sur le continent, mais sous forme bien différente. Le roi de France pouvait réclamer contre un mariage qui eût nui à ses intérêts, mais non pas imposer un mari à la fille de son vassal; la garde noble des mineurs était exercée, mais conformément à la hiérarchie féodale; celle des arrière-vassaux l'était au profit des vassaux et non du roi.

Sur ces entrefaites, Baudoin VI, successeur de Baudoin V au comté de Flandre (1067), avait été tué dans une guerre que lui suscita un de ses frères, Robert le Frison (1070). La comtesse Richilde s'enfuit de Flandre avec son jeune fils Arnoul III (Arnolfe) pour venir implorer l'assistance de Philippe. Le roi de France crut devoir son appui à son vassal dépossédé, et alla combattre l'usurpateur. Une grande bataille s'engagea près de Cassel (1071). Le comte Arnoul y périt; Philippe rega-

gna ses États, et Robert, vainqueur de Richilde, dans une seconde bataille, resta maître de la Flandre.

La défaite de Cassel dégoûta Philippe des expéditions militaires, et désormais il prit pour règle de devoir ses succès à la politique plutôt qu'à la force des armes. L'année suivante (1072), il reçut l'hommage du vassal qui l'avait battu, épousa Berthe de Hollande, belle-fille du Frison, et ce mariage acheva la pacification de la Flandre.

Philippe avait à sa porte un vassal bien plus redoutable, contre lequel ses armes pouvaient encore moins. Avant d'entreprendre la conquête de l'Angleterre, Guillaume le Bâtard, voulant se rendre la cour de France favorable, s'était engagé à céder la Normandie à son fils Robert; mais cette promesse n'ayant pas eu son effet, Philippe Ier en conçut de vives inquiétudes, et sa politique fut dès-lors de susciter des ennemis à Guillaume. En 1075, il marcha au secours du duc de Bretagne, Hoël V, dont le roi d'Angleterre menaçait les États, et força les Normands de lever le siége de Dol. Dans les différentes tentatives que fit le jeune Robert pour se mettre en possession de la Normandie, Philippe se déclara, suivant les circonstances, pour le fils ou pour le père. Guillaume, irrité contre le roi de France, réclama le Vexin français, promis, disait-il, à son père. En attendant l'issue des négociations, le roi d'Angletere était à Rouen, gardant le lit et la diète pour diminuer son excessif embonpoint. Philippe n'accueillit que par des railleries la demande du roi Guillaume. *Par ma foi*, dit-il en riant de la singulière maladie du prince normand, *ce gros homme est long à accoucher! Il y aura belle fête aux relevailles!* Cette plaisanterie piqua Guillaume. *Va*, dit-il à l'un de ses écuyers, *annoncer au roi Philippe que j'irai bientôt faire mes relevailles à Sainte-Geneviève, avec dix mille lances en guise de cierges.* Avec Guillaume les effets suivaient de près les paroles; il monta sur-le-champ à cheval, rassembla ses Normands, ravagea le Vexin,

et

et livra Mantes au pillage ; mais il se fatigua tellement à la prise de cette ville, qu'il en mourut quelque temps après à Rouen, le 9 septembre 1087.

Les fils de Guillaume se partagèrent ses États (1). Leurs discordes assuraient le repos de la France, et le règne de Philippe pouvait désormais être heureux et tranquille ; mais, au lieu d'en profiter pour augmenter ses possessions, l'imprudent Philippe se créa de dangereux embarras, en se livrant à deux passions honteuses, l'incontinence et la cupidité, qui appelèrent sur lui les anathèmes de l'Eglise et le mépris de ses sujets.

Deux graves raisons brouillèrent Philippe Ier avec le Saint-Siége, sa simonie et son divorce. Prodigue et débauché, comme l'empereur Henri IV, son contemporain, mais ne pouvant, à cause de l'organisation féodale, disposer que de revenus très faibles, le roi de France faisait trafic des choses saintes, vendant au plus offrant les évêchés et les bénéfices. Le pape Alexandre II lui reprocha cette odieuse simonie dont Henri IV se rendait aussi coupable. Son successeur, Grégoire VII, menaça Philippe de jeter l'interdit sur la France, s'il persistait dans sa conduite ; mais la querelle de ce pontife avec l'empereur détourna sa sévérité sur l'Empire.

Bientôt après, une funeste passion troubla de nouveau son cœur et son royaume. Épris d'un amour coupable pour Bertrade de Montfort, femme du comte d'Anjou, Foulques le Rechin, il songea à répudier Berthe de Hollande, dont il avait trois enfants.

Berthe est reléguée dans un monastère ; Bertrade est enlevée à son époux, et trois évêques, dont le roi achète la complaisance, bénissent son nouveau mariage, au grand scandale des autres prélats, qui dénoncent sa conduite au pape. Excommunié par Urbain II aux conciles d'Autun et de Clermont (1094-1095), et par Pascal II en 1099, Philippe s'obstine dans son fatal amour. Ber-

(1) Robert, l'aîné, eut la Normandie ; Guillaume le Roux, le second, l'Angleterre ; Henri, le troisième, les domaines de la Flandre, apportés par sa mère Mathilde.

trade, cependant, qui craignait le fils du roi, Louis, et haïssait en lui le fils d'une rivale, tente de l'empoisonner. Rien ne peut désabuser le malheureux Philippe. Loin de bannir une femme homicide, il s'avilit pour la conserver; il subit une pénitence publique : l'absolution est à ce prix : Berthe était morte. Alors l'Eglise désarmée confirme ou tolère cette union que n'avaient pu dissoudre tant d'anathèmes (1105).

Au milieu de cette lutte entre une passion coupable et la sentinelle des bonnes mœurs, les seigneurs trouvèrent, dans les anathèmes pontificaux, un prétexte plausible de révolte. Tout le royaume était dans une agitation qui semblait présager une catastrophe. Pour la prévenir, Philippe ne vit d'autre ressource que d'associer au trône son fils aîné Louis, et de lui remettre les rênes du gouvernement (1100). Ce jeune prince, par la douceur et l'affabilité de ses manières, par la vigueur et la sagesse de sa conduite, sut imposer aux rebelles; il regagna les uns, il désarma les autres, heureux prélude d'un règne qui devait commencer les victoires de la monarchie sur la féodalité. La circonstance était d'ailleurs favorable : la première croisade venait de précipiter sur l'Asie presque toute la noblesse de l'Europe.

Philippe Ier, dans le serment prêté l'an 1059, avait prononcé ces mots remarquables : *J'emploierai mon pouvoir à faire jouir de ses droits légitimes le peuple qui m'est confié* (1). Cette formule de serment suffirait seule pour prouver que le droit s'était maintenu dans les idées, malgré le triomphe de l'anarchie et du despotisme militaire.

Ce maintien de l'idée du droit dans les esprits contribua d'une manière puissante à ce grand et mystérieux mouvement d'émigration religieuse qui se manifesta vers cette époque. La féodalité avait en quelque sorte universalisé le crime et l'injustice : mais le christianisme ne permit pas aux oppresseurs d'être indéfiniment

(1) Bouquet, t. xi, p. 32.

tranquilles dans le mal, et il fit naître, partout à la fois, le besoin d'une expiation proportionnée à l'iniquité de chacun. Les pèlerinages à Jérusalem s'étaient multipliés à mesure que le régime de la force avait corrompu la société (1). Pour faire lever en masse tout le personnel du système féodal, il ne fallait qu'une impulsion. Urbain II la donna.

Ce pontife, sollicité par l'empereur Alexis Comnène et par le patriarche Siméon, ordonna au pèlerin Pierre l'Ermite (2) de parcourir l'Europe et de préparer les peuples à la guerre sainte qui devait être aussi une guerre d'expiation. On vit les barons et les hommes d'armes qui s'étaient acquis une triste célébrité dans la violence et le brigandage (3), accueillir avec enthousiasme les paroles de cet ardent apôtre. Urbain II prêcha lui-même la croisade au concile de Clermont (1095), et lorsqu'il eut prononcé cette apostrophe éloquente : *Soldats de l'enfer, devenez les soldats de Dieu*, tous les assistants s'écrièrent : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* (Diex el volt !). Ces mots devinrent le cri de guerre de cette milice chrétienne. Elle adopta, pour signe de ralliement, une *croix* rouge sur l'épaule droite ; de là les noms de *croisés* et de *croisades*.

Singulier spectacle que celui de ces tyrans chrétiens, abandonnant leurs forteresses et leurs palais, vendant leurs héritages, engageant leurs couronnes, pour aller, à mille lieues de la France, expier, en se faisant tuer

(1) Ainsi, celui de Foulques Nerra. Robert le Frison, comte de Flandre; Bérenger II, comte de Barcelone; Frédéric, comte de Verdun; Robert II, duc de Normandie, etc., entreprirent des pèlerinages pour des motifs pareils; enfin, sur la fin du XI[e] siècle, on vit un pèlerinage de sept mille chevaliers partis des bords du Rhin, pour aller expier leurs fautes au tombeau de Jésus-Christ.

(2) Il était né près d'Amiens.

(3) « Ils avaient tous beaucoup de crimes à expier ; on leur proposa de les expier en suivant leur passion dominante : ils prirent donc la croix et les armes » (Montesquieu). « Les voleurs, les brigrands quittaient leurs retraites inconnues, venaient confesser leurs forfaits, et promettaient, en recevant la croix, d'aller les expier dans la Palestine. » (Michaud, Histoire des Croisades.)

sur le tombeau de Jésus-Christ, les injustices de leur pouvoir usurpé !

Quelques bandes indisciplinées, parties avant le temps, sous la conduite de Pierre l'Ermite, du chevalier Gautier, surnommé *Senzavoir* (sans avoir) et de Godescalc, prêtre allemand, soulevèrent contre elles, par leurs excès, les pays qu'elles traversèrent, et périrent presque tout entières en Hongrie et en Bulgarie.

L'an 1096, l'armée principale des croisés se mit en mouvement. C'était une troupe régulière composée de seigneurs, tout couverts de fer, de sergents d'armes et d'archers, de paysans et de serfs. Godefroi de Bouillon, duc de laBasse-Lorraine, en fut nommé généralissime. Il choisit pour ses principaux lieutenants, Hugues, frère du roi Philippe, les comtes de Toulouse, de Flandre, de Blois, de Boulogne, et le duc de Normandie. Cette entreprise, conduite militairement par le prince lorrain, atteignit le but indiqué par Urbain II; la ville sainte fut enlevée aux Infidèles le 15 juillet 1099. Godefroi de Bouillon prit, sur les instances de ses compagnons d'armes, le titre de roi; il n'aspirait qu'au titre modeste de *défenseur du Saint-Sépulcre.* Les *Assises de Jérurusalem* introduisirent en Asie le gouvernement féodal. Le nouveau royaume eut ses fiefs, ses arrière-fiefs et ses bourgeoisies. Les lois et les chartes furent rédigées en français. La France avait droit à cette distinction : la croisade avait été prêchée, dans son sein, par un pape français; des barons français en avaient été les héros. Le Tasse, chantre immortel de cette immortelle entreprise, aurait dû naître français; l'Italie nous le déroba.

La première croisade fut signalée par plusieurs institutions. On créa trois Ordres religieux et militaires, dans le noble but de protéger les pèlerins, de recueillir les croisés infirmes, etc. C'étaient : 1° les *Hospitaliers* ou *Johannites* (Ordre de Malte), fondés par Gérard de Martigues (1100), dont Raymond du Puy fut le premier grand-maître, et que Bonaparte détruisit

en 1798 ; 2° les *Templiers*, qui eurent pour fondateur Hugues de Payens (1118), et dont l'Ordre fut aboli par Philippe le Bel (1314) ; 3° l'*Ordre Teutonique*, établi plus tard par Henri Walpot (1190).

Pour se reconnaître dans cet immense rassemblement de preux, accourus de toutes les nations, il fallut des bannières différentes à l'aide desquelles on pût les distinguer de leurs vassaux ; et comme ils étaient tout couverts de fer, ils avaient en outre besoin que quelque marque les fit reconnaître de ceux qui marchaient sous leurs ordres. Chaque seigneur mit donc un emblème particulier sur sa bannière et sur son écu (bouclier). La croix, premier symbole des croisés, entra dans la plupart de ces armoiries primitives.

Ces emblèmes étaient placés sur le casque ou sur le bouclier. Peu à peu ils se transmirent comme souvenirs honorables, et enfin ils restèrent héréditaires dans les familles, comme on le voit encore aujourd'hui (1).

Si Philippe ne prit point part à la croisade, sa politique ne manqua pas d'y porter ses vassaux. Ceux de Picardie, de Champagne, de Flandre, l'inquiétaient par leurs agressions perpétuelles : il leur fit des avances pour subvenir aux frais de l'expédition ; mais il exigea l'engagement de leurs terres ; il en acheta même la majeure partie. C'est ainsi qu'il acquit Corbie, Montargis, Vendôme, tout le Gatinais et la vicomté de Bourges, qui comprenait la moitié du Berri. Vainement, au retour de la croisade, quelques seigneurs voulurent-ils rentrer en possession des domaines qu'ils avaient engagés ou vendus. A leur ligue Philippe opposa le talent guerrier et l'ardeur martiale de son fils Louis, dont les triomphes illustrèrent les dernières années de son

(1) Vers ce temps, les familles commencèrent à porter des noms propres qu'elles tiraient de leurs terres, de leurs fonctions, de leur caractère, de leurs défauts naturels, etc., tels que sire Joinville, Picard, Charron, Petit, le Jeune, le Camus, le Bossu, etc.
La coutume s'introduisit aussi de planter des croix le long des grandes routes.
Plusieurs ordres religieux furent fondés, tels que ceux des Chartreux, de Cîteaux, de Fontevrault, etc.

père. Celui-ci mourut l'an 1108, après un règne de quarante-huit ans, le plus long de tous ceux qui le précédèrent, excepté celui de Clotaire Ier, et de tous ceux qui le suivirent, excepté ceux de Louis XIV et de Louis XV.

La croisade eut sur les esprits un prodigieux effet. Quels sentiments d'humanité, de charité, d'égalité, les hommes n'eurent-ils pas l'occasion d'acquérir dans cette communauté de périls et d'extrêmes misères! La chrétienté, réunie un instant sous le même drapeau, a connu une sorte de patriotisme européen. Quelques vues temporelles qui se soient mêlées à leur entreprise, la plupart ont goûté de la vertu, et rêvé la sainteté. Ils ont essayé de valoir mieux qu'eux-mêmes, et sont devenus chrétiens, au moins en haine des infidèles.

Le jour où, sans distinction de libres et de serfs, les puissants désignèrent ainsi ceux qui les suivaient, *nos pauvres*, fut l'ère de l'affranchissement. Au pied de la tour féodale qui l'opprimait de son ombre, le village s'éveilla. Cet homme impitoyable, qui ne descendait de son nid de vautour que pour dépouiller ses vassaux, les arma lui-même, les emmena, vécut avec eux, souffrit avec eux; la communauté de misères amollit son cœur. Plus d'un serf put dire au baron: *Monseigneur, je vous ai trouvé un verre d'eau dans le désert; je vous ai couvert de mon corps au siége d'Antioche ou de Jérusalem.*

C'était surtout dans les bourgs populeux qui s'étaient formés au pied des châteaux, et autour des églises, que fermentaient les idées d'affranchissement. Les seigneurs l'aïques ou ecclésiastiques avaient encouragé la population de ces bourgades par des concessions de terre; il y avait un peu d'industrie grossière, quelques forgerons, beaucoup de tisserands, des bouchers, des cabaretiers dans les villes de passage. A cette époque, dit un contemporain, la communauté populaire fut établie par les évêques, de sorte que les prêtres accompagnassent le roi aux siéges ou aux combats, avec les bannières de leurs paroisses et tous les paroissiens.

CHAPITRE II.

De la monarchie française depuis la mort de Philippe Ier jusqu'à celle de saint Louis (1108-1270).

Cette époque comprend les sept autres croisades et la première période de rivalité entre la France et l'Angleterre.

Tableau généalogique des rois de France, pendant cette époque.

PHILIPPE I.

LOUIS VI, le Gros, 1108-1137.

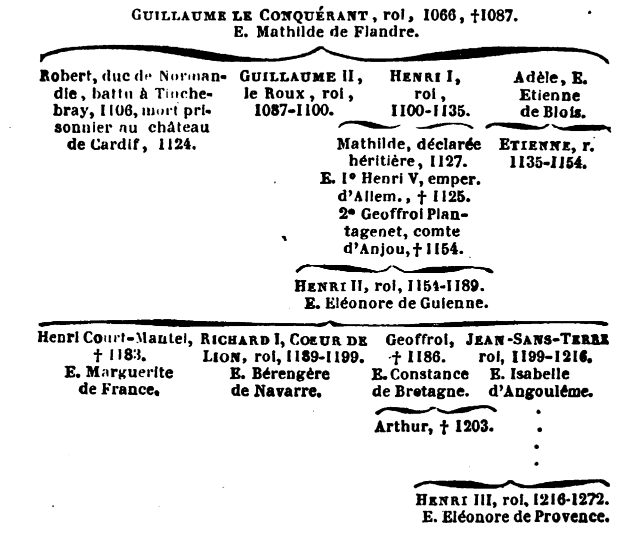
LOUIS VII, le Jeune, roi, 1137-1180. E. { 1° Éléonore de Guienne. 2° Constance de Castille. 3° Alix de Champagne.	Robert le Grand, tige des maisons de Dreux et de Bretagne.	Pierre, E. Isabelle de Courtenay.

PHILIPPE II, AUGUSTE, roi, 1180-1223. E. { 1° Isabelle, héritière d'Artois. 2° Agnès de Méranie.	Marguerite. E. Henri Court-Mantel.	Pierre, empereur de Constantinople, 1216.

LOUIS VIII, roi, 1223-1226. E. Blanche de Castille.	Philippe, comte de Boulogne.	Robert, emp. de Const. 1221.

LOUIS IX, roi, 1226-1270. E. Marguerite de Provence.	Robert I, tige de la maison d'Artois, éteinte en 1472.	Alphonse, comte de Poitiers, E. Jeanne, hérit. de Toulouse † 1271.	Charles, comte d'Anjou, E. Béatrix de Provence, tige des rois de Sicile.

Tableau généologique des rois d'Angleterre, pendant cette époque



§ I. *Louis* VI, *dit le Gros* (1108-1137).

Louis VI, élevé dans le monastère de Saint-Denis avec Suger (1), dont il avait distingué le rare mérite, l'appela près de lui lorsqu'il fut monté sur le trône (1108). Ce prince, qui dans sa vieillesse fut appelé *le Gros*, avait d'abord été surnommé *l'Eveillé*. Son règne est, en effet, le réveil de la royauté.

Les peuples, en le voyant monter sur le trône, s'étaient réjouis, parce qu'ils savaient que son sceptre commanderait la justice ; mais les seigneurs avaient pris l'épouvante, car ils savaient aussi que son glaive donnait la victoire. Une ligue se forma, d'autant plus redoutable, que les possessions des rebelles formaient

(1) Suger, qu'on fait naître ordinairement dans le duché de Paris, naquit à Saint-Omer.

une enceinte de forteresses autour de Paris. La même famille possédait les tours de Corbeil, de Montlhéry, de Châteaufort et de Montfort-l'Amaury. Cette ligue, appuyée par de grands vassaux, tels que le comte de Champagne et le duc de Normandie, séparait le roi de l'Orléanais et de l'Anjou, fiefs de la couronne, et le tenait bloqué dans sa capitale (1). Louis le Gros passa les huit premières années de son règne, et toute sa vie même, à *batailler* (2) contre ces petits feudataires, et leur réduction permit au pouvoir royal de se porter sur tous les points où de grandes injustices réclamaient l'intervention de la force centrale. C'est seulement à dater de cette époque que la royauté l'emporta militairement sur les grands vassaux, et qu'elle reprit l'exercice de la police intérieure de la monarchie.

D'un autre côté, la lutte de la féodalité ne permit pas à Louis le Gros de s'opposer à la conquête de la Normandie par Henri Ier (1106), déjà roi d'Angleterre. C'était une réunion de pays imposante et dangereuse entre les mains d'un vassal. La possession du château de Gisors alluma cette grande querelle qui devait ébranler la monarchie française, et faire de l'Angleterre, soit ennemie, soit alliée, le mauvais génie de la France. Gisors, objet de contestation entre les deux rois, et mis en séquestre, fut envahi par Henri Ier, contre la teneur des traités. Louis VI réclama, prit les armes, et pour jeter la discorde parmi les Normands, s'annonça comme protecteur de Guillaume Cliton, neveu de Henri, qui l'avait injustement dépouillé de la Normandie. Le roi de France battit le monarque anglais dans une première rencontre,

(1) Chronique de Saint-Denis. Suger, *Vie de Louis le Gros*. La croisade fit aussi la fortune du roi. Le terrible seigneur de Montlhéry, qui tenait la royauté en échec, prit la croix, mais il n'alla pas plus loin qu'Antioche. Quand les chrétiens y furent assiégés, il laissa là ses compagnons d'armes, ses frères de pèlerinage, se fit descendre des murs avec une corde, à l'exemple de quelques autres, et revint d'Asie en Hurepoix, avec le surnom de *danseur de corde*. Cela humanisa le fier baron; il donna à l'un des fils du roi sa fille et son château. C'était lui donner la route entre Paris et Orléans.

(2) Louis le Gros fut surnommé *le Batailleur*.

à Néaufle (1114) ; mais Henri prit sa revanche cinq ans plus tard à Brenneville, où son rival courut le plus grand danger. Lancé dans le fort de la mêlée, selon son habitude, il se vit entouré par les Anglais ; déjà l'un d'eux saisissant la bride de son cheval, s'écriait en roman parisien, langue commune aux deux nations : *Le roi est pris.* — *Ne sais-tu pas*, répliqua Louis avec sang-froid, *qu'on ne prend jamais le roi aux échecs ?* et d'un coup de sa masse d'arme, il l'étendit mort à ses pieds. Louis échappa ensuite au reste de ceux qui l'entouraient, et se jeta dans une forêt, où il erra jusqu'à ce qu'une femme du pays le conduisit à Andelys. Il rassembla les débris de son armée, et revint à Paris où l'attendaient d'autres traverses.

Philippe, frère consanguin de Louis VI, et Thibauld, comte de Blois, se mirent à la tête d'une nouvelle coalition. Le premier, défait près de Nogent, fut privé du comté de Mantes, son apanage (1) ; le second, cerné dans Chartres, ne dut son salut qu'à la générosité du roi (1120). Henri Ier, voyant la ligue des barons dissipée, conclut avec Louis le Gros une paix définitive, qui ne dura cependant que fort peu.

Henri perdit son fils unique, Guillaume Atheling (2). A cette nouvelle, les espérances de Guillaume Cliton se ranimèrent ; aidé de Louis le Gros, il prit les armes pour faire valoir ses droits à la Normandie. Le roi d'Angleterre mit dans ses intérêts son gendre, l'empereur Henri V, qui s'avança dans la Champagne avec une nombreuse armée. Louis VI marcha à sa rencontre à la tête de ses vassaux et des *milices communales*, appelées pour la première fois sous l'oriflamme (3) ; la guerre

(1) Le roi en gratifia Guillaume Cliton, fils de Robert.

(2) Ou fils de prince. C'est le surnom que lui donnaient les Anglais de race dont sa mère lui avait transmis le sang.

(3) C'est vers ce temps que les chroniqueurs commencent à mettre dans la bouche des gens d'armes français le cri de guerre, *Mont-Joie-Saint-Denis*, dont l'origine se rapporte, comme celle de l'oriflamme, au patron des rois capétiens. Mont-Joie-Saint-Denis était la montagne illustrée par le martyre du saint, c'est-à-dire Montmartre.

devint ainsi nationale. Les impériaux se retirèrent à l'approche des Français, et leur retraite obligea le monarque anglais à demander la paix (1125).

Ce mot de *milices communales* indique que la royauté venait de faire un pas immense.

Louis le Gros avait compris et sa position et son siècle. Il voulait être à la fois le restaurateur du trône et le père des franchises nationales. Il approuva de sa royale sanction ces petits Etats naissants, connus sous le nom de *communes*, et les premiers hommes libres de la France régénérée devinrent les fidèles défenseurs de la couronne.

Louis reconnut par des chartes l'établissement de plusieurs communes, telles que celles d'Amiens (1113), de Saint-Riquier (1126), de Laon (1128), de Noyon, de Beauvais, de Soissons, de Mantes, etc. C'étaient autant de petites républiques qui pouvaient se choisir des *mayeurs* (maires) pour l'administration, des *échevins* (scabini) juges pour la justice, et d'autres magistrats municipaux; mais elles devaient fournir chacune un certain nombre de gens de guerre, qui marchaient sous la bannière du saint de leur paroisse. La juridiction criminelle resta entre les mains d'un juge royal ou seigneurial appelé *prévôt* (præpositus). Les intérêts communaux étaient confiés à des *conseillers* ou *jurés* (consiliarii jurati). Chaque commune possédait un sceau, une cloche pour convoquer le conseil, une prison et une tour, d'où un gardien, en sonnant le tocsin, donnait le signal du feu ou d'autres dangers. Ce n'est qu'à cette époque que les bourgeois acquirent le droit de changer de domicile, de se marier, de commercer, de disposer librement de leur fortune et de leurs propriétés.

Les chartes des communes différaient en quelques points; mais, uniformes sur les points les plus importants, toutes abolissaient la servitude personnelle, et changeaient les taxes arbitraires en prestations déterminées; toutes autorisaient les officiers municipaux à faire prendre les armes aux habitants, toutes les fois qu'ils le

jugeraient nécessaire pour défendre les droits et les libertés de la commune, soit contre des voisins entreprenants, soit contre le seigneur lui-même (1).

Ce rétablissement du principe municipal ne fut pas seulement la réparation d'un grand désordre; il eut un effet politique dont la portée fut immense; il rendit à l'autorité royale le secours qu'il en avait reçu, en mettant à la disposition du roi une milice nombreuse et vaillante, indépendante des seigneurs, et qui pouvait aider le monarque à triompher de leur rébellion. Cette milice, qui, sous Louis VI, effraya les grands vassaux, le roi d'Angleterre et l'empereur, triomphera plus tard de l'Europe à Bouvines (1214).

Le bourgeois du moyen âge, qui reconstruisit la moyenne propriété dans les cités, n'était pas du tout le bourgeois de la monarchie moderne : c'était un personnage important, souvent appelé à délibérer sur les plus graves affaires de la patrie. Il y avait de grands, de petits et de francs bourgeois : le bourgeois pouvait posséder certains fiefs. Le nom de bourgeois signifiait quelquefois *homme de guerre ;* il ne dérogeait point à noblesse. *Noble homme, damoiseau* et *bourgeois*, sont des qualités données à une même personne dans des titres du quinzième siècle. Les nobles qui étaient *bourgeois* de certaines villes se trouvaient dispensés de l'arrière-ban. Les bourgeois de Paris s'appelaient les bourgeois du roi. « Au regard des non nobles, ils sont en deux manières : dont les anciens sont franches personnes, bourgeois du roi ou des seigneuries sur lesquelles ils demeurent, et les autres sont serfs et de serve condition. »

Ce n'était point assez pour Louis le Gros d'avoir forcé son rival d'outre-mer à la paix (1125). Le comté de Flandre étant devenu vacant par l'extinction de ses anciens comtes, il investit de ce fief le prétendant de Normandie. Thierri d'Alsace réclama, soutenu par le roi d'An-

(1) Henrion de Pansey, *Histoire des assemblées nationales*, page 33.



gleterre. Louis soutint son feudataire; mais, par malheur, Cliton se fit tuer au siége d'Alost (1128), et dès-lors le roi de France, dégagé de toute espèce d'obligation envers la famille de Robert, laissa l'heureux compétiteur de Guillaume se mettre en possession du comté flamand.

La paix s'établit entre les deux royaumes. Les deux monarques tombèrent malades en même temps (1135). Henri mourut presque aussitôt. Louis se rétablit, mais incomplètement. C'est alors qu'il maria son fils Louis VII (le Jeune) à la princesse Éléonore de Guienne. Avant de mourir, il lui dit ces belles paroles, en présence de sa cour: *Mon fils, vous allez me succéder; régnez plus saintement que je n'ai fait; observez la religion de vos pères; protégez l'Église, les pauvres, les pupilles et les orphelins; conservez et faites respecter les lois, aimez le bien public et la paix; la royauté est une charge que Dieu vous confie et dont vous lui rendrez compte après votre mort.* Sentant approcher sa dernière heure, il ordonna qu'on l'étendît sur un lit de cendres. A la vue des larmes abondantes de Suger: *Pourquoi pleurer*, lui dit-il, *lorsqu'un Dieu miséricordieux m'appelle à lui?* Il expira le 1er août 1137, à l'âge de soixante ans. Suger, qui nous a laissé sa vie, dit que Louis avait pris pour maxime *qu'il valait mieux mourir avec honneur que de vivre sans gloire.*

Ce ministre, le premier qui comprit bien le système de la royauté, contribua puissamment à la renommée de son maître. C'est lui qui fit établir des commissaires royaux chargés de contrôler les justices seigneuriales dans leurs actes et leurs arrêts; ils parcouraient les provinces, recevaient les plaintes, et renvoyaient les questions majeures aux grandes assises du roi. C'était un moyen admirable pour raviver l'autorité monarchique, et pour y rattacher l'affection des masses en montrant le trône comme une sauve-garde contre l'oppression.

L'ordre de saint Benoît avait formé, au XIe siècle, la congrégation de Cluny. A côté de Cluny, s'éleva Ci-

teaux, toujours dans la riche Bourgogne, la patrie des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Les Cisterciens s'imposèrent le travail selon la règle primitive de saint Benoît, changèrent seulement l'habit noir en habit blanc, et déclarèrent qu'ils ne s'occuperaient que de leur salut. Plus ils se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à 1800 maisons d'hommes et 1400 de femmes. L'abbé de Cîteaux était appelé l'*abbé des abbés*. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis, relevaient de Cîteaux et lui étaient affiliés.

Un moine, un simple abbé de Clairvaux, saint Bernard, exerçait alors une grande influence sur toute l'Église. Il était noble, il avait été élevé dans cette puissante maison de Cîteaux, sœur et rivale de Cluny. Mais saint Bernard trouva Cîteaux trop splendide et trop riche; il descendit dans la pauvre Champagne, et fonda le monastère de Clairvaux dans la *vallée d'Absinthe*. Là, il put mener à son gré cette vie de douleurs qu'il lui fallait. Rien ne l'en arracha; jamais il ne voulut entendre à être autre chose qu'un moine. Il eût pu devenir archevêque et pape. Forcé de répondre à tous les rois qui le consultaient, il se trouva tout-puissant malgré lui, et condamné à gouverner l'Europe. Une lettre de saint Bernard fit sortir de la Champagne l'armée du roi de France. Lorsque le schisme éclata par l'élévation simultanée d'Innocent II et d'Anaclet, saint Bernard fut chargé par l'Église de France de choisir, et choisit Innocent. L'Angleterre et l'Italie résistaient : l'abbé de Clairvaux dit un mot au roi d'Angleterre; puis, prenant le pape par la main, il le mena par toutes les villes d'Italie, qui le reçurent à genoux. On s'étouffait pour toucher le Saint, on s'arrachait un fil de sa robe; toute sa route était tracée par des miracles. Mais ce n'étaient pas là ses plus grandes affaires; ses lettres nous l'apprennent. Il se prêtait au monde, et ne s'y donnait pas : son amour et son trésor étaient ailleurs. Il écrivait dix lignes au roi



d'Angleterre, et dix pages au pauvre moine. Homme de vie intérieure, d'oraison et de sacrifice, personne, au milieu du bruit, ne sut mieux s'isoler. Les sens ne lui disaient plus rien du monde. Il marcha, dit son biographe, tout un jour le long du lac de Lausanne, et le soir, demanda où était le lac. Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenait du sang cru pour du beurre. Il ne gardait presque aucun aliment. C'est de la Bible qu'il se nourrissait, et il se désaltérait de l'Évangile. A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la croisade à cent mille hommes. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, et rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuilles.

Aussi, ce fut avec une immense douleur qu'il apprit les progrès et les erreurs d'Abailard. Ce jeune homme si célèbre n'allait à rien moins qu'à détruire le christianisme. A ses yeux, le péché originel n'était pas un péché, mais une peine; opinion qui rendait la rédemption inutile. Saint Bernard le combattit; le pape Innocent II ordonna de l'enfermer. Le novateur se réfugia au monastère de Cluny, dont Pierre le Vénérable était alors abbé. Il y mourut au bout de deux ans.

Héloïse, non moins célèbre qu'Abailard, son époux, se fit religieuse à vingt-deux ans, dans le couvent d'Argenteuil, pour y expier ses fautes. La régularité de sa conduite l'en fit nommer prieure avant l'âge de vingt-huit ans. Héloïse, obligée de sortir de son couvent, en 1129, se retira au Paraclet, dont Abailard était le fondateur. Huit ou dix de ses compagnes l'y suivirent. D'une voix unanime, elle fut nommée supérieure de cette nouvelle maison. Innocent II lui donna le titre d'abbesse. La renommée propagea tellement sa réputation, que saint Bernard vint lui rendre visite. Il s'éleva alors entre eux une discussion qui donna à saint Bernard une grande idée de l'érudition et de la modestie d'Héloïse. En 1142, elle perdit Abailard, et obtint de Pierre le Vénérable que son corps fût transporté au Paraclet. Elle

vécut encore vingt-deux ans après la mort de son mari dans sa pieuse retraite; mais ayant renoncé dès lors à toute communication avec le monde, et ne parlant plus que pour prier et pour instruire, elle surpassa toutes les austérités de la règle de saint Benoît, adorée des saintes filles du Paraclet, le modèle et l'édification de tout ce qui l'approchait. Riche des bienfaits des princes, elle mourut à l'âge de soixante-trois ans (1163). Elle fut, ainsi qu'elle l'avait demandé, inhumée dans le tombeau d'Abailard.

§ 2. *Louis VII, dit le Jeune* (1137-1180).

Louis VII, âgé de dix-huit ans, suivit, comme son père, un système de protection envers la classe intermédiaire ou les bourgeois, et se vit par conséquent, comme son père, en butte à la haine des grands, qu'il fut souvent obligé de combattre. Il étendit sa juridiction sur le pays d'Aunis et le comté d'Angoulême, porta la guerre dans le Languedoc, où, depuis 1080, l'autorité royale n'avait fait aucun acte connu, força le comte de Toulouse à reconnaître sa puissance suzeraine; enfin, jugea les différends des comtes de Limoges. Tels furent les premiers actes, heureux et brillants, de son règne. Le reste ne fut plus qu'une suite de fautes et de malheurs, dont il trouva la première cause dans son mariage.

Éléonore de Guienne avait une sœur nommée Pétronille. Le roi, cédant aux sollicitations de sa jeune parente, l'offrit à Raoul, comte de Vermandois, parent de Louis et gendre de Thibauld, comte de Champagne. Il fallait faire casser le premier mariage de Raoul; on y parvint, mais on se brouilla tout à la fois avec Thibauld, avec saint Bernard, avec le pape Innocent II. Les évêques qui se prêtèrent à ce divorce furent suspendus de leurs fonctions, et Raoul fut excommunié. L'anathème de l'Église n'arrêta ni Louis ni Raoul; tous deux allèrent attaquer Thibauld, qui fut battu plusieurs fois (1141-

1142). Louis VII, se livrant à l'emportement naturel de son âge, ne put pardonner à Vitry sa résistance opiniâtre; il la réduisit en cendres (1); le feu gagna l'église, où plus de treize cents personnes périrent dans les flammes, quoi que fît le vainqueur pour les sauver (1142). Cette cruelle exécution fut bientôt suivie des remords les plus cuisants; pour les calmer, il résolut d'entreprendre le pèlerinage de la Terre-Sainte.

Saint Bernard demandait une expédition militaire semblable à celle de Godefroi de Bouillon : Suger ne partagea point cet avis. Louis VII flottait entre ces deux autorités imposantes, lorsqu'une ambassade de Baudoin III, roi de Jérusalem, vint fixer ses irrésolutions. Jérusalem était menacée de retomber sous le joug des Infidèles. *Ce royaume a été fondé par des Français*, dirent les envoyés, *il ne peut être sauvé que par des Français*. Une nouvelle croisade fut résolue. Saint Bernard la prêcha dans la cour plénière de Vézelai, le jour de Pâques (1146), avec tant de véhémence, qu'un enthousiasme religieux saisit tous les assistants. Louis prit le premier la croix; Conrad la reçut à la diète de Spire. L'empereur se mit en marche, sans attendre le roi de France, qui partit, malgré les représentations de Suger. Les deux armées furent détruites l'une après l'autre dans l'Asie-Mineure, par les Musulmans et par la famine, et leurs débris se réunirent à Jérusalem. Louis, Conrad et Baudoin III allèrent assiéger Damas (2); mais l'entreprise échoua par suite de la division des princes croisés, et les deux rois revinrent en Europe sans armée et sans gloire (1149).

La seule consolation qui s'offrit au roi de France après

(1) Ce n'est plus qu'un bourg connu sous le nom de Vitry-le-Brûlé, deux lieues de Vitry-le-Français.

(2) Les Turkomans conservaient en Syrie les petites dynasties de Damas et d'Alep. La conquête de cette dernière ville donna à Zenghi, prince de Mosoul, la supériorité sur tous les autres princes, et il enleva Edesse aux chrétiens, en 1144. Ce furent les brillants succès de son fils Noureddin, et la détresse de Baudoin III, qui nécessitèrent une nouvelle croisade.

ces revers, ce fut de retrouver son royaume paisible et florissant, grâce à la sage administration de Suger. À la fois ferme et juste, Suger avait contenu l'ambition turbulente des seigneurs, et tel fut l'ascendant qu'il avait exercé sur les grands vassaux de la couronne que ceux-ci, par respect, lui déféraient souvent, dans leurs lettres, le titre royal de *Majesté*. Ce simple religieux, sans autre appui que son génie, accrut l'autorité du trône, rétablit le règne des lois, défendit aux juges de soutenir leurs arrêts par le glaive, opposa des forteresses royales aux castels féodaux, et mérita le surnom de *Père de la patrie* que lui déféra la reconnaissance de Louis. Il mourut le 13 janvier 1152.

Éléonore, dans la cour plénière de Vézelai, avait enflammé le zèle et l'ardeur des chevaliers et des barons. Elle suivit son époux en Orient, et fit admirer sa beauté, son esprit et ses grâces à la cour de Constantinople. Arrivée à Antioche, après un voyage périlleux, à travers l'Asie-Mineure, Raymond de Poitiers, son oncle, la reçut avec les démonstrations de la plus vive amitié. Il avait le projet de retenir l'armée de Louis pour l'aider à faire la guerre aux princes musulmans, ses voisins. Éléonore, cédant aux prières de ce prince, et sensible aux hommages d'une cour voluptueuse, sollicita vivement le roi de retarder son départ, mais en vain; alors, humiliée de ce refus, elle annonça l'intention de faire casser son mariage. Outragé comme souverain et comme époux, Louis VII donna l'ordre du départ, et, de ce moment, cessa de montrer de l'attachement pour Éléonore, qui de son côté le traitait avec une hauteur insultante. *J'ai épousé un moine*, disait-elle, *et non un roi.* On disait qu'elle avait reçu des présents du chef des Infidèles.

Au retour (1152), Éléonore demanda le divorce au concile de Beaugency, sous prétexte de parenté. Louis se soumit au jugement du concile, et perdit d'un coup les vastes provinces qu'Éléonore lui avait apportées. Voilà le midi de la France encore une fois isolé du nord.

Une femme va porter à qui elle voudra, la prépondérance de l'Occident.

Il paraît que la dame s'était assurée d'avance d'un autre époux. Le divorce fut prononcé le 18 mars; dès la Pentecôte, Henri Plantagenet, duc d'Anjou, petit-fils de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, bientôt roi d'Angleterre, avait épousé Éléonore, et avec elle la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. Avant même qu'il fût roi d'Angleterre, ses États se trouvaient deux fois plus étendus que ceux du roi de France. En Angleterre, il ne tarda pas à prévaloir sur Étienne de Blois, dont le fils avait épousé une sœur de Louis VII. Ainsi, tout tournait contre celui-ci, tout réussissait à son rival. Le vassal était plus puissant que le suzerain. Cependant, durant plusieurs années, les discordes qui agitèrent sa famille l'empêchèrent de troubler la France. Mais ayant affermi son autorité dans ses domaines, il cessa de ménager le roi. Il y eut beaucoup de guerres entre ces deux princes, sans qu'il y eût de part et d'autre aucun avantage considérable. L'épisode le plus remarquable de ces hostilités, sans résultat, fut la protection que Louis accorda à Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, que Henri II avait chassé d'Angleterre, à cause de son inflexibilité à défendre les immunités ecclésiastiques. Après la paix de Montmirail (1169), Becket retourna en Angleterre, où il fut assassiné par des gentilshommes de Henri, puis honoré comme un saint. Louis VII, en 1179, alla visiter son tombeau en pèlerinage, à l'occasion d'une maladie de son fils, pour la guérison duquel il fit don à l'église de Cantorbéry d'une coupe d'or d'un travail admirable, et d'une rente perpétuelle de cent muids de vin qui devaient être pris tous les ans sur sa maison royale de Poissy.

Quatrième fille du comte Thibauld IV, Alix, avait long-temps embelli la cour de son père par ses grâces, ses talents et la douceur de son caractère. Plusieurs princes avaient demandé sa main; mais Louis VII, roi de France, plus heureux que ses rivaux, devenu veuf

en 1160 de Constance de Castille, épousa Alix, et, quatre ans après son mariage, cette princesse donna le jour à un fils qui reçut le nom de *Dieudonné*, parce que les peuples crurent que le Ciel l'avait donné à leurs prières. C'est ce prince qui régna si glorieusement sous le nom de Philippe-Auguste. Outre ce prince, Alix eut de Louis VII deux filles, qui portèrent toutes les deux le nom d'Alix de France. L'une épousa Guillaume II, comte de Ponthieu, et la seconde fut mariée à Thibaut, comte de Blois.

Louis VII mourut le 18 septembre 1180. C'est le premier prince qui prit dans ses actes le titre de *roi de France* (rex Franciæ), au lieu de *roi des Francs* (rex Francorum), que ses prédécesseurs avaient toujours porté. Le *roi des Francs* rappelait l'époque de la conquête; le *roi de France* éloignait toute idée de distinction entre les races dont la fusion complète s'avançait à grands pas.

Sous le règne paisible de Louis VII, la population s'accrut rapidement; les bourgs et les villes se multiplièrent, l'agriculture fleurit, les forêts furent défrichées. Partout s'élevèrent de nouveaux édifices dont la construction attira dans notre pays des ouvriers arabes. C'est d'eux que nous vient cette manière élégante et hardie de bâtir que l'on appelle gothique (1), et qu'il faudrait appeler mauresque.

Les écoles se multiplièrent dans les cathédrales et dans les monastères; les colléges s'établirent en dehors de ces monastères; l'Université prenait de nouvelles forces; les étrangers étudiants égalaient dans Paris le nombre des habitants.

Le nombre des villes affranchies prit à cette époque un essor rapide. Louis VII régnait encore, qu'il n'existait pas quatre cités dans les anciens pays francs (entre la Meuse et la Loire) qui n'eussent leur commune.

Partout où la cité entière ne put se réunir en associa-

(1) On sait que l'Espagne était occupée par les Goths et les Maures (Arabes).

tion générale sous le nom de *commune*, il surgit du moins des associations partielles, embrassant chaque classe de citoyens, chaque profession, et les corporations ou *corps de métiers* reçurent isolément des *franchises*. Elles portaient bannière, assistaient aux processions, avaient leur roi d'armes et tous les priviléges des agrégations du moyen-âge. Les membres de ces corporations achetaient du roi, leur sire, par quelque redevance, le droit d'exercer librement leur industrie (1). Malgré ces profits, le revenu fixe de la couronne était encore bien borné sous Louis VII et Philippe II, puisque, suivant un état dressé quelques années après l'avénement de ce dernier prince, les diverses prévôtés royales ne rapportaient que 7,197 livres 15 sous (environ 350,000 fr.).

Il se forma, de plus, sous Louis VII, une humble et dernière classe de communes; c'étaient les *villes neuves*, dans lesquelles on recevait les *hommes de corps* (les serfs) échappés à la glèbe: on leur accordait quelques priviléges et quelques terrains. Henri, comte de Champagne, et d'autres grands vassaux suivirent, à cet égard, l'exemple du monarque, et telle est l'origine de ces noms de *Villefranche* et de *Villeneuve* si répandus en France.

Le douzième siècle est mémorable par de rapides progrès vers d'autres idées. Alexandre III, dans le troisième concile de Latran, déclara que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude: la croix portait son fruit.

§ 3. *Philippe II Auguste* (1187-1223).

Philippe, en naissant (1165), avait reçu le surnom de *Dieudonné* (2) (surnom fécond en souvenirs); ce fut en effet pour la France un don du ciel qu'un prince à qui

(1) Chaque boucher, par exemple, payait au roi douze deniers parisis, en entrant dans le corps de métier; plus, treize deniers chaque année, dans la semaine de Pâques.

(2) C'est le seul enfant mâle que Louis VII eut de ses trois mariages.

l'éclat de son règne réservait le nom d'Auguste (1), et qui devait donner à la maison de Capet une supériorité décidée sur les Plantagenet.

Il n'avait encore que douze ans (1177), lorsqu'il entendit son père adresser ces paroles au roi d'Angleterre: *Il serait difficile de calculer les pertes et les dommages que vous m'avez causés depuis le commencement de votre règne, au mépris de la fidélité que vous me deviez et de l'hommage qui vous lie. Je suis trop vieux aujourd'hui pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises; je n'y renonce pourtant point, et qui plus est, devant Dieu, devant mes barons, je réclame ici tous les droits de ma couronne sur l'Auvergne, sur le Berri, sur Château-Raoul* (Châteauroux), *sur Gisors et le Vexin normand, et je supplie le Roi des rois, qui m'a donné un fils, d'accorder à mon successeur la grâce de reconquérir ces droits. Je remets donc la cause du royaume à Dieu et à mon héritier.*

Ces mots firent sur le jeune Philippe une impression profonde; ils décidèrent de toute sa vie.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, prince loyal autant qu'énergique, avait été pourvu de la régence par Louis VII; mais Alix, mère du jeune roi, forma, pour y porter son frère, le comte de Champagne, une ligue dirigée par le comte de Sancerre. Ces démonstrations hostiles n'étonnèrent point Philippe-Auguste: « Ils essaient leurs forces contre moi, dit ce prince, parce » que me voyant jeune, ils pensent que je suis hors d'état de me défendre; mais ils vieilliront, ils s'affaibliront, tandis que je croîtrai, et, s'il plaît à Dieu, je me » vengerai de leurs outrages. » Les effets répondirent à ces paroles. Il fondit à l'improviste sur le comte de Sancerre, l'expulsa de ses domaines et le força de se réfugier en Champagne (1182). C'est alors qu'il épousa la princesse Isabelle de Hainaut, petite-fille du malheu-

(1) Le surnom d'*Auguste* indique qu'il a augmenté (*augere*) les limites du royaume.

reux Charles de Lorraine (1), mariage qui fit remonter sur le trône le sang de Charlemagne.

Lors de la cérémonie, un officier levant une canne haute pour faire ranger le peuple, renversa trois lampes pleines d'huile qui se trouvaient au-dessus des augustes époux; on regarda cet incident comme le présage d'un règne trois fois heureux. Le 5 septembre 1187, la reine donna le jour à Louis VIII, surnommé *le Lion*, prince dont la naissance fut célébrée par de grandes fêtes. Isabelle mourut à Paris, le 11 mars 1190, n'étant encore âgée que de vingt ans.

A peine la cérémonie de son mariage fut-elle terminée, que le jeune roi se jeta sur la Normandie, pour se venger d'Henri II, qui, sous main, avait soutenu la ligue des barons. Ce prince, occupé par ses enfants, ses plus ardents ennemis, n'obtint un accommodement que par la cession de plusieurs villes (1183). Les fils du monarque anglais ne furent pas plus heureux, au midi de la Loire. Ces succès permirent à Philippe-Auguste de rejeter dans la Flandre les bandes nombreuses de brigands armés, connus sous le nom de Brabançons (2).

Affranchi de toute espèce d'inquiétude, Philippe-Auguste fit jouir son peuple de tous les bienfaits de la paix. Il commença par délivrer la nation de la tyrannie des Juifs. Cette race, qui, de tout temps, a vécu dans un état de guerre clandestine avec ses hôtes, avait successivement acquis le tiers des terres du royaume. Insolents comme le sont tous les opprimés, quand ils croient pouvoir prendre impunément leur revanche, les Juifs, après avoir par l'usure rendu leurs débiteurs insolvables, les forçaient de se vendre comme esclaves. Le mal était

(1) Voyez page 269.
(2) C'étaient des *souldoyers* (soldats mercenaires), nommés Brabançons, à cause de la patrie de beaucoup d'entre eux. Henri II en avait pris plusieurs à sa solde. On les appelait aussi *cottereaux*, à cause de leurs longs couteaux ou dagues, et *rouptiers* ou *routiers*, parce que la plupart d'entre eux étaient des paysans échappés de la glèbe. (On appelait les paysans *rouptiers* ou plutôt *rompliers*, parce qu'ils *rompaient* la terre dans leurs travaux aratoires).

parvenu à son comble, et l'administration du temps ne connaissait pas l'art de réprimer le mal sans violer la justice. Un édit d'avril 1182 enjoignit aux Juifs de sortir dans trois mois du royaume. Philippe traita de même les bouffons et les pantomimes (1), que dès lors il regardait comme les corrupteurs de la morale publique; il établit des peines sévères contre les blasphémateurs; il protégea l'Université naissante de Paris; il fit paver (1184) avec de grandes pierres carrées le vieux Paris renfermé dans l'île de la Seine, et comprit dans son enceinte une partie des villages qui l'environnaient (2); enfin, ce qu'aucun de nos rois n'avait imaginé jusqu'alors, il conçut le projet d'entretenir une milice toujours subsistante et toujours prête à marcher, partout où l'appelleraient la gloire du prince et l'intérêt de l'État.

Les travaux que Philippe dirigeait soit à Paris (3), soit dans les résidences royales de Vincennes et de Saint-Mandé, n'entravaient pas les desseins de ce jeune et profond politique.

Marguerite, sa sœur, comtesse du Vexin, veuve d'Henri Court-Mantel, venait de mourir sans laisser d'enfants. Son beau-père, Henri II, voulut retenir le Vexin, dot de la princesse; Philippe réclama sur-le-champ. Le Plantagenet s'y refusa. Le roi de France eut l'habileté d'intéresser à sa cause Richard Cœur-de-Lion, duc de Guienne, héritier présomptif du trône d'Angleterre. Les deux monarques, réunis entre Gisors et Trie, sous l'*Orme des Conférences*, ne purent s'entendre sur leurs prétentions respectives. On en vint aux armes; mais Henri II, abandonné par ses fils, ne put tenir la campagne, et se trouva réduit à accepter le traité de la

(1) Les barons en traînaient à leur suite comme un luxe obligé de la puissance seigneuriale.

(2) Comme Saint-Martin, Saint-Honoré, Saint-Victor, Saint-Marceau, Bourg-l'Abbé et Saint-Germain-des-Prés.

(3) Notre-Dame de Paris venait d'être terminée (1182), sous l'évêque Maurice de Sully, qui avait baptisé le roi Philippe; les Templiers fondaient cette fameuse forteresse de leur ordre qui fut appelée le *temple*. C'est à cette époque que fut enclos de murs le cimetière des Innocents, et construit le marché de même nom.

Colombière,

Colombière, dont l'humiliation abrégea ses jours (1189). Par ce traité, Henri II renonçait à toute suzeraineté sur les villes du Berri, s'engageait à payer 20,000 marcs d'argent pour la restitution des conquêtes françaises, reconnaissait Alix, sœur de Philippe-Auguste, pour l'épouse future de Richard, et laissait aux barons partisans de ce prince la faculté de choisir entre le père et le fils.

Richard fut à peine monté sur le trône, qu'excité par sa mère Éléonore, il se brouilla violemment avec le roi de France. La guerre allait éclater entre eux, lorsque l'annonce d'un grand événement politique vint suspendre toutes les querelles entre les princes chrétiens.

Salah-Eddin (Saladin) (1), fondateur de la dynastie musulmane des Ayoubites (1173), venait de gagner sur le roi Gui de Lusignan la funeste victoire de Tibériade qu'avait suivie la soumission de Saint-Jean-d'Acre et de la ville sainte (1187). Pendant la captivité de Lusignan, Conrad de Montferrat, qui prétendait à la couronne, rallia dans Tyr les débris de la chrétienté syrienne. Guillaume, archevêque de cette ville, vint solliciter les secours de l'Occident et provoqua la réunion de plusieurs conciles. Ces assemblées décrétèrent l'établissement d'une contribution universelle sous le nom de *dîme saladine* (2).

Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion et l'empereur Frédéric Barberousse prirent la croix, sous le pontificat de Clément III (1189).

Frédéric partit le premier avec une armée de cent mille hommes, qui périt presque toute en Asie, comme celle de son prédécesseur Conrad III. Il mourut lui-même

(1) Après la seconde croisade, Noureddin s'empara de Damas, et rangea sous ses lois toute la Syrie musulmane. Des troubles qui s'élevèrent en Egypte lui fournirent un prétexte pour y introduire son influence. Salah-Eddin (Saladin), fils d'Ayoub, en prit possession au nom de ce sultan (1171). Noureddin étant mort deux ans après, Saladin s'en arrogea la souveraineté, et y joignit bientôt tous les autres Etats des fils de Zenghi.

(2) Dixième partie des revenus que payaient ceux qui ne s'enrôlaient point pour la Terre-Sainte.

en Cilicie (1190) ; son fils, Frédéric de Souabe, alla trouver la mort devant Saint-Jean-d'Acre.

Les rois de France et d'Angleterre, instruits par l'expérience, renoncent à la route de terre. Ils s'embarquent l'un à Gênes, l'autre à Marseille, et vont passer l'hiver en Sicile. Les artifices de Tancrède, usurpateur du sceptre sicilien, les animosités nationales, et surtout le mariage que Richard, fiancé à Alix de France, contracte avec Bérengère de Navarre, brouillent les deux rois et les deux armées. La flotte génoise et celle de Marseille mettent à la voile séparément, et Philippe arrive le premier devant Saint-Jean-d'Acre. Richard relâche à Limisso, port de Chypre, et s'empare de cette île, qu'il devait bientôt céder à Lusignan en échange de la couronne de Jérusalem.

Les armées de France et d'Angleterre, réunies aux princes chrétiens de Syrie, s'emparèrent de Saint-Jean-d'Acre (1191), et l'on pouvait se flatter que cette conquête serait le prélude d'autres expéditions plus importantes; mais l'humeur impérieuse de Richard révolta la fierté de Philippe. Fatigué de l'ascendant qu'affectait de prendre en toute occasion un prince qui n'était que son vassal, inquiet d'ailleurs d'une maladie grave où l'on avait cru reconnaître les symptômes d'un empoisonnement (1), il abandonna la Terre-Sainte et reprit le chemin de ses États, laissant à Richard une partie de ses troupes, sous les ordres du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre signala dans d'inutiles combats sa bravoure chevaleresque, et ne put conquérir Jérusalem. Bientôt la retraite des ducs de Bourgogne et d'Autriche l'obligea de conclure une trêve avec Saladin (1192). Il s'embarqua pour l'Europe; mais un naufrage l'ayant jeté sur les côtes dalmatiques, il fut arrêté, dans l'Autriche, par le duc Léopold, son ennemi personnel, et livré à l'em-

(1) Philippe perdit ses cheveux et ses ongles; sa peau se renouvela en entier, et son visage, remarquable par ses beaux traits, se couvrit d'une pâleur qui ne se dissipa jamais.

pereur Henri VI, qui le retint en prison pour lui vendre chèrement sa liberté.

Philippe était heureusement arrivé dans sa capitale, qu'il appelait sa chère ville. Pendant son absence, son royaume avait joui du calme le plus parfait, grâce à la précaution qu'il avait prise d'emmener avec lui les grands vassaux, une foule de bannerets et presque tous les nobles de premier rang. Dès son retour, il réclama d'Éléonore la remise de sa sœur Alix, délaissée par Richard; n'ayant pu l'obtenir, il attaqua la Normandie, mais il échoua devant Rouen. Jean-sans-Terre (1), frère de Richard, s'entendit alors avec le roi de France pour se partager les dépouilles du royal captif. La Normandie, jointe au Maine, devait être le lot de Philippe (1193). Dès qu'il apprit la délivrance de Richard: *Prenez garde à vous*, écrivit-il à Jean-sans-Terre, *le diable est déchaîné*. En effet, Richard revint comme un lion furieux ressaisir ses droits dans la Grande-Bretagne et défendre ses États sur le continent. Philippe, battu à Fréteval (2), fut tour-à-tour vainqueur et vaincu à Gisors. C'est à l'une de ces rencontres que brilla l'intrépidité de Philippe. Comme il allait de Mantes à Gisors, suivi de deux cents chevaux seulement, il aperçut Richard qui lui fermait le passage avec une armée entière. On lui conseillait de retourner sur ses pas: *Moi*, repartit Philippe, *reculer devant mon vassal! jamais on ne me reprochera une pareille lâcheté*. A ces mots, il s'élance au travers des bataillons ennemis, les enfonce, les perce et gagne Gisors par une de ces heureuses témérités que l'événement seul peut justifier (1197). Il se réconcilia l'année suivante avec Richard, qui ne tarda pas à se faire tuer

(1) Ce surnom lui vient de ce qu'il n'avait point reçu d'apanage.

(2) Philippe y perdit tous les papiers de la couronne, qui le suivaient en tout lieu. Il les envoya réclamer; mais Richard refusa de les rendre; il y avait trouvé des secrets importants. Le garde des archives, Gauthier, rétablit de mémoire quantité de pièces; on en forma un registre particulier, et depuis cette époque, les actes et ordonnances furent déposés dans la Sainte-Chapelle.

devant le château de Chalus, où, dit-on, il espérait trouver un trésor (1199).

Le droit de représentation, suivi dans les États féodaux, appelait à la couronne Arthur de Bretagne (1), fils de Geoffroi d'Angleterre, mort quelques années auparavant (1186). En partant pour la croisade, Richard l'avait solennellement reconnu pour son successeur dans le cas où il trouverait la mort en Palestine. Malgré cette déclaration authentique, Jean-sans-Terre assura que Richard avait annulé postérieurement ces dispositious dans un testament fait en sa faveur; mais, quoiqu'il ne pût jamais produire cette pièce, il parvint, à force d'or et de promesses, à se faire proclamer roi dans Londres, et duc à Rouen. Arthur, prince aimable et brillant, autant que l'usurpateur était ignoble et chétif, réclama les armes à la main. Philippe se déclara, mais faiblement, en sa faveur, et le neveu se vit obligé de se reconnaître vassal de son oncle. Bientôt Arthur, regrettant l'abandon de ses droits, voulut de nouveau les faire valoir: mais il fut fait prisonnier avec sa sœur Éléonore, surnommée la Rose de Bretagne, à cause de sa rare beauté. Jean-sans-Terre, à qui les crimes ne coûtaient rien, se débarrassa de son rival par un horrible assassinat (1203).

La guerre avec l'Angleterre prend alors un caractère décisif. Philippe cite le meurtrier, en qualité de vassal de la couronne de France, à la cour des pairs pour y rendre compte de sa conduite. Jean refuse d'y comparaître; il est déclaré coupable de félonie, condamné à mort et déclaré déchu de ses fiefs. Philippe-Auguste s'en empare, et le domaine royal, déjà agrandi par ce prince de l'Artois et du Vermandois, se trouve alors doublé par la réunion de la Normandie (2), de l'Anjou, du Maine et du Poitou (1204). Il ne reste aux Anglais que la Guienne. La Bretagne, devenue fief immédiat de la couronne, est as-

(1) Il avait épousé Constance, héritière du comté de Bretagne.

(2) La Normandie, détachée depuis trois siècles de la couronne (912), avait été gouvernée par 15 ducs, dont les 6 derniers étaient rois d'Angleterre.

signée à une sœur d'Arthur, qui épouse, en 1212, Pierre de Dreux, arrière-petit-fils de Louis le Gros, et chef de la branche royale des ducs de Bretagne.

Cependant la plupart des princes de l'Europe, excités par le roi Jean, et d'ailleurs jaloux des succès de la France, se réunirent pour essayer d'abattre une puissance qui commençait à devenir formidable. On vit dans cette ligue, outre Jean, l'empereur Othon IV, les ducs de Saxe, de Lorraine et de Brabant, les comtes de Hollande et de Limbourg, sans compter plusieurs vassaux directs de la couronne de France; et qui, tenant leur fortune de Philippe, entrèrent dans la coalition avec cette ardeur que mettent les ingrats, lorsqu'il s'agit de frapper un bienfaiteur.

L'armée confédérée comptait plus de cent soixante mille combattants, dont les chefs se partageaient déjà la France dans leurs orgueilleuses pensées. Philippe n'avait que cinquante-cinq mille hommes à leur opposer; mais c'était l'élite de la noblesse française et des milices communales. Néanmoins, il se trouvait parmi les principaux chefs quelques seigneurs qui, moins fidèles et moins dévoués que les autres, semblaient hésiter entre le désir de voir triompher la France et celui de voir humilier, par une défaite, un monarque dont l'autorité leur paraissait déjà trop absolue. Philippe, instruit de leurs secrètes dispositions, les appela tous auprès de sa personne, et après les avoir harangués, trempa de petits morceaux de pain dans un bocal de vin, en tira un, le mangea et dit: *Que ceux qui veulent vivre et mourir avec moi, fassent de même.* Le vase, en un instant, fut vidé par les barons. Quelques heures avant la bataille, le roi fit, dit-on, pour achever de se les attacher, une de ces démarches que ne tentent pas impunément les princes médiocres; il déposa sa couronne sur l'autel où l'on célébrait la messe pour l'armée, et la montrant aux guerriers qui l'environnaient: *Seigneurs français, et vous tous valeureux soldats, qui êtes prêts à exposer votre vie pour la défense de cette*

couronne, si vous jugez qu'il y ait parmi vous quelqu'un qui en soit plus digne que moi, je la lui cède et la résigne volontiers, pourvu que vous vous disposiez à la conserver entière, et à ne pas la laisser démembrer par ces excommuniés (1). Toute l'armée, touchée de ces généreuses paroles, répondit par acclamation : *Vive et règne éternellement Philippe! Vive le roi Auguste! et que la couronne lui demeure à jamais! Nous mourrons pour la défendre et pour sauver la France!*

Ce fut au pont de Bouvines, entre Lille et Tournai, que les deux armées se rencontrèrent. La mêlée fut vive; Philippe-Auguste, toujours au premier rang, y courut le plus grand danger. L'oriflamme était agitée, baissée ou élevée, suivant l'imminence du péril où se trouvait le roi. Othon faillit également de perdre la vie; mais il s'enfuit du champ de bataille pour n'y plus reparaître. Philippe, le voyant s'éloigner à toute bride, dit à ceux qui l'entouraient : *Mes amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos; frappons les autres.* Dès lors tout céda à la valeur française, et ce ne fut plus que déroute et carnage; on prit, avec l'aigle impériale, la plupart des généraux ennemis, entre autres Ferrand de Flandre, qui orna l'entrée triomphale de l'armée victorieuse à Paris (27 août 1214).

La veille du jour où Philippe battit les Flamands et les Impériaux, son fils Louis avait battu, dans l'Anjou, près de la Roche-aux-Moines, l'armée de Jean-sans-Terre, forte de trente mille hommes. Les deux vainqueurs s'envoyèrent simultanément un messager porteur de l'heureuse nouvelle; les deux courriers se rencontrèrent près de Senlis, dans un endroit où Philippe-Auguste fit élever une église sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire.

La joie universelle, causée dans le royaume par la journée de Bouvines, atteste assez l'importance de cet

(1) C'étaient l'empereur Othon, Renaud, comte de Boulogne, et plusieurs autres seigneurs.

événement, l'un des plus grands de notre histoire. Toutes les classes de la nation avaient eu leurs représentants sur le champ de bataille; elles prirent toutes part à l'exaltation du triomphe. Le haut baronage seul, sauf les princes de la famille capétienne, ne partageait pas franchement l'allégresse commune; c'était sa cause, celle de l'indépendance féodale, qui avait succombé à Bouvines; c'était la royauté, c'était le peuple qui devait recueillir tous les fruits d'une victoire à la fois monarchique et nationale.

En France, elle affermit à jamais le pouvoir royal et l'institution des communes; en Angleterre, elle causa contre Jean une révolte presque générale, à la suite de laquelle il fut chassé de sa capitale, et forcé de souscrire la *grande Charte*, dite des libertés (1), et la *petite Charte*, dite des forêts (1215). Bientôt l'oubli de ses serments produisit une autre insurrection; les barons, poussés à bout, demandèrent pour roi le fils de Philippe-Auguste, et le vainqueur de Jean alla prendre possession de la couronne. Louis n'en jouit pas longtemps. La mort du monarque dépossédé (1216) rallia les vœux de la nation au sang de ses rois, et le jeune Henri III fut proclamé. Louis, battu à Lincoln, quitta l'Angleterre, et vint s'engager en France dans une autre guerre à la fois civile et religieuse.

Le douzième siècle avait vu naître en France plusieurs sectes; après Abailard, un certain Pierre de Bruys vint prêcher en Languedoc, niant la présence réelle dans l'eucharistie, le purgatoire, l'efficacité des prières pour les morts, l'adoration de la croix, la puissance des saintes reliques. Le peuple de Saint-Gilles en fit justice avec cet emportement religieux qui caractérise cette époque: il fut brûlé à petit feu (1146). Mais ses doctrines n'attirè-

(1) Entre plusieurs articles favorables aux communes et à l'indépendance des tribunaux, le trente-troisième porte que nul homme ne sera arrêté, emprisonné, dépouillé, banni, mis à mort arbitrairement; que le roi n'agira ou ne fera agir contre qui que ce soit autrement que d'après le jugement légal des pairs de l'accusé, ou d'après la loi du pays.

rent pas moins un grand nombre de partisans ; on les nommait Albigeois, parce qu'ils tenaient leurs principaux rassemblements dans le canton d'Alby.

L'ordre de Cîteaux avait été chargé par le pape de travailler à la conversion des Albigeois. L'évêque d'Osma et saint Dominique furent autorisés à s'associer à ses travaux (1). Ce Dominique était un noble Castillan, singulièrement charitable et pieux. Personne n'eut plus que lui le don des larmes et l'éloquence qui les fait couler. Lorsqu'il étudiait à Palencia, une grande famine régnant dans la ville, il vendit tout, et jusqu'à ses livres, pour nourrir les pauvres. Plusieurs missions l'ayant ensuite conduit en France à la suite de l'évêque, ils virent, avec une pitié profonde, tant d'ames qui se perdaient chaque jour. Il y avait tel château en Languedoc où l'on n'avait pas communié depuis trente ans. Les petits enfants mouraient sans baptême. L'évêque d'Osma, sachant que la pauvre noblesse confiait l'éducation de ses filles aux hérétiques, fonda un monastère près de Montréal, pour les soustraire à ce danger. Saint Dominique donna tout ce qu'il possédait, et entendant dire à une femme que si elle quittait les Albigeois, elle se trouverait sans ressources, il voulait se vendre comme esclave, pour avoir de quoi rendre encore cette ame à Dieu (2).

Tout ce zèle fut inutile. Les hérétiques chassèrent les Cisterciens, et ils auraient tué l'un d'eux, Pierre de Castelnau, si Dominique ne l'eût fait éloigner quelque temps du Languedoc. Pour saint Dominique, ils se contentèrent de lui jeter de la boue, de lui cracher au visage ; ils lui attachaient, dit un de ses biographes, de la paille derrière le dos. Pierre de Castelnau ayant reparu, ils le tuèrent (1208).

On accusa de ce crime Raymond VI, comte de Toulouse. A cette nouvelle, Innocent III lança ses foudres,

(1) De là vient l'ordre des *Frères Prêcheurs* ou *Dominicains*.
(2) Une autre femme vint lui dire un jour qu'elle avait un frère captif chez les Sarrasins. Saint Dominique voulut encore se vendre pour le racheter.

et fit prêcher une croisade contre l'auteur présumé de ce meurtre. Les croisés prirent, pour signe de ralliement, une croix qu'ils portaient sur la poitrine, afin de se distinguer des croisés de l'Orient qui la portaient sur l'épaule. En prêchant cette croisade en faveur de l'unité religieuse, le pape ne rendait pas moins service à l'unité politique de la France, que les Albigeois auraient altérée, comme les protestants ont essayé de le faire dans le XVI[e] et le XVII[e] siècle.

Tous les esprits, toutes les ambitions étaient alors en mouvement; on ne rêvait qu'établissement, que conquêtes. Parmi les barons que mécontentait la médiocrité de leur fief, se distinguait Simon de Montfort, tudesque d'origine, et par conséquent antipathique aux méridionaux (1). C'était un homme ambitieux, vaillant, réglé dans ses mœurs, ayant, comme tous les hommes à part, commandement sur la fortune. C'est sur lui qu'Innocent III jeta les yeux pour cette croisade d'un nouveau genre. Simon la conduisit avec un zèle impitoyable. Béziers, Carcassonne et d'autres villes tombent et s'écroulent sous ses coups. Les Albigeois sont défaits à la sanglante bataille de Muret, où périt Pèdre II, d'Aragon, allié du comté de Toulouse (1213). Raymond VI est tout à la fois trahi, excommunié et dépouillé de ses États, que le pape transfère à Montfort (1215); mais ce vainqueur sanguinaire est tué trois ans après au siége de Toulouse (1218), et c'est alors qu'intervient le fils de Philippe-Auguste.

Le roi de France, craignant que Simon ne se créât dans le midi des Gaules un État indépendant à l'exemple de Bozon, envoya Louis dans le Languedoc, avec une

(1) Simon de Montfort introduisit avec ses *françois*, la langue picarde, ou le *françois wallon*, dans les villes de Languedoc. La belle langue romane se perdit, et ne subsista plus qu'altérée dans le patois des campagnes. L'inquisition, née des troubles vaudois, ne se put établir en France, parce qu'elle rencontra une rivale puissante dans la justice parlementaire. L'inquisition a été quelque temps en France, en quelques endroits; mais elle n'y a proprement fait que des apparitions.

armée, pour être en mesure de mettre à profit les événements. Amauri, fils de Simon, continuait faiblement la guerre contre Raymond VI. Louis lui proposa de terminer la conquête du comté de Toulouse, s'il voulait céder les droits que son père venait de lui léguer. Par là, la croisade des Albigeois changeait totalement de nature, et devenait une affaire politique. Les négociations s'avançaient, lorsque la mort de Raymond VI (1222) et celle de Philippe-Auguste (1223) en suspendirent le cours pendant quelque temps.

De tous les prédécesseurs de Philippe-Auguste, Charlemagne est peut-être le seul qu'on puisse mettre au-dessus de lui. Activité, valeur, générosité, prudence, amour de la justice, respect pour la religion, il réunissait toutes les vertus qui caractérisent les vrais héros. Son fils, qui ne fit que paraître sur le trône, n'eut pas le temps d'achever son ouvrage. Cette gloire était réservée à son petit-fils.

Philippe-Auguste resta spectateur immobile de la quatrième croisade. Il avait épousé une princesse danoise (1), dans l'espoir d'obtenir contre Richard une diversion des Danois; mais dès qu'il n'eut plus eu besoin du secours de son père, il l'avait répudiée pour épouser Agnès de Méranie, de la maison de Franche-Comté. Ce malheureux divorce le brouilla avec Innocent III, qui lui avait écrit précédemment : *Ton royaume est si uni avec l'Église, que l'un ne peut souffrir sans que l'autre souffre également.* Ce pape avait prêché la croisade dès 1197; mais on commençait à se lasser de ces guerres lointaines, et soit découragement, soit raison politique, les rois de l'Occident restèrent sourds à la voix du pontife. Cependant un grand nombre de seigneurs français s'étant réunis à Soissons; on y résolut la croisade, et le curé Foulques, de Neuilly, l'alla prêcher dans les provinces. L'expédition fut commandée (1202) par Boniface II, marquis de Montferrat. Les Vé-

(1) Ingelburge, fille du roi Wlademar Ier.



nitiens s'étaient engagés à fournir les transports, à la condition que les croisés aideraient Venise à reprendre Zara, tombée au pouvoir du roi de Hongrie. Cette condition une fois remplie, la croisade fut encore détournée de son objet par les prières du jeune Alexis l'Ange, qui vint implorer la protection des croisés en faveur de l'empereur Isaac, son père, emprisonné par un autre Alexis de la même famille. La flotte cingla vers Constantinople, où l'usurpateur fut détrôné. Mais l'inexécution des promesses jurées et l'usurpation de Ducas Murtzuphle (1) armèrent de nouveau les croisés contre Byzance. Une seconde fois ils s'emparèrent de Constantinople, et les vainqueurs se partagèrent l'Empire, plus facile à conquérir que la Terre-Sainte (1204). Les Vénitiens obtinrent Péra, Corfou, Candie, et les plus belles possessions maritimes; Boniface devint roi de Thessalie, et Baudoin IX, comte de Flandre, fut élevé à la dignité impériale. Pierre, petit-fils, et Robert, arrière-petit-fils de Louis le Gros (2), occupèrent l'un et l'autre le trône de Constantinople (1216-1221); mais l'empire français byzantin ne dura que cinquante-sept ans (1204 à 1261).

Pendant que les croisés oubliaient ainsi le but de leur pèlerinage armé, les chrétiens d'Orient, réduits à la possession de quelques places, et toujours divisés entre eux, se défendaient à force de courage contre les sultans d'Égypte, dont les États les enveloppaient de toutes parts. Ils ne cessaient d'invoquer l'appui de leurs frères d'Occident; mais les croisades ne parlaient plus qu'aux imaginations faibles ou exaltées et aux ambitions que séduisaient encore ces guerres lointaines. De là, en 1212, une croisade d'enfants conduits par leurs maîtres; les fatigues du voyage les firent presque tous périr en Europe.

Cependant Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusa-

(1) Voyez mon *Histoire du moyen âge*, 3e édit., p. 233 et s.
(2) Voyez le *tableau généalogique* p. 295.

lem, et André II, roi de Hongrie, avaient répondu à l'appel fait par Innocent III au concile de Latran (1215). L'empereur Frédéric II, chef désigné de la croisade, s'étant soustrait à cet honneur, ce fut André II qui le remplaça. Obligé bientôt de revenir à cause de l'insubordination de ses magnats, qui profitaient de son absence pour augmenter leur pouvoir, il laissa le commandement de l'armée à Jean de Brienne. Celui-ci fut assez audacieux pour attaquer l'Égypte, assez heureux pour s'emparer de Damiette, malgré les efforts contraires des fils de Malek-Adhel (1) : tels furent même ses succès, qu'il aurait obtenu la restitution de Jérusalem, sans l'obstination du légat Pélage, qui s'opposa à toute espèce de traité avec les Infidèles. Les croisés essuyèrent à leur tour des revers irréparables, et subirent une paix humiliante (1221). Jean de Brienne, de retour en Europe, donna sa fille Yolande à l'empereur Frédéric II, qui, par cette alliance, devint roi de Jérusalem.

Le fondateur des Franciscains, ordre non moins célèbre que celui de saint Dominique, fut un marchand ou colporteur d'Assise en Ombrie. On appelait cet Italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. C'était, dit son biographe, dans sa première jeunesse, un homme de vanité, un bouffon, un farceur, un chanteur; léger, prodigue, hardi.... Il avait vingt-cinq ans lorsqu'une vision le convertit. Bientôt il parcourt les campagnes, en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est: *Je suis*, dit-il, *le héraut qui proclame le grand roi.* Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le Saint; il s'en tire et poursuit sa route. Un pauvre idiot d'Assise s'attache d'abord à lui, un riche marchand laisse tout pour le suivre. Ces premiers Franciscains et ceux qui se joignirent à eux donnèrent d'abord dans la plus grande austérité; mais, saint François ayant

(1) C'était le frère de Saladin. Il avait dépouillé les fils de ce grand homme.

consulté sainte Claire d'Assise, ils se décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se ceignit les reins d'une corde (de là le nom de *Cordeliers* donné aux Fanciscains) et partit pour Rome. Il demanda pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie-des-Anges, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer. Tels furent les progrès du nouvel ordre, qu'en 1219, saint François réunit cinq mille Franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Les Franciscains, les Carmes, les Jacobins et les Augustins formaient les quatre *ordres mendiants*.

§ 4. *Louis VIII, dit le Lion* (1223-1226).

Louis VIII, que sa bravoure a fait surnommer le Lion (1), se fit sacrer à Reims avec sa femme, Blanche de Castille (1223). L'année suivante, il prit successivement Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, et tout ce qui restait encore aux Anglais en deçà de la Garonne.

Après cette expédition, Louis VIII maintint en Flandre la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Baudoin, premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparaît en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître; mais le peuple l'accueille, et elle est obligée

(1) Il avait eu pour précepteur un homme célèbre, Gilles de Paris, professeur à l'université de cette ville, et qui composa pour l'instruction de son élève, un poème fort estimé de son temps. Intitulé *Carolinus*, par que Charlemagne en est le héros, ce poème loue, dans les quatre premiers chants, la prudence, la justice, le courage et la tempérance de Chalemagne; le cinquième est une exhortation au jeune prince de suivre un si illustre modèle.

de fuir auprès de Louis VIII qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions ; et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

Louis, à la sollicitation du pape, tourna ses armes contre les Albigeois. Amauri de Montfort et Gui, son oncle, lui cédèrent tous leurs droits sur le comté de Toulouse. Louis prit aussitôt la croix, descendit le Rhône avec une armée de deux cent mille hommes, s'empara d'Avignon, défendu par ses consuls, et de plusieurs villes du Languedoc; une contagion décima ses troupes, et lui-même, atteint de ce fléau, alla mourir à Montpensier en Auvergne (1226).

Louis et Blanche avaient été mariés en 1200. « Tous deux, à peu près du même âge (de treize à quatorze ans), étaient d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, en tout tellement semblables, que de ces parfaits rapports naquit un saint amour qui fut constamment l'ame l'un de l'autre (1). » Dans les campagnes de Louis VIII contre les Albigeois, Blanche l'accompagnait, faisant porter sa tente et campant avec lui. La douceur de sa parole, sa grâce, cette majesté royale qui brillait dans ses yeux et dans toute sa personne, gagnaient tous les cœurs. Aux vertus de son sexe, elle joignait encore celles qui font les grandes ames. Telle était la mère de saint Louis.

Blanche lui donna onze enfants, dont cinq seulement lui survécurent, savoir : Louis IX, qui lui succéda ; Robert, qui fut la tige de la maison d'Artois ; Alphonse, tige des maisons de Poitou et d'Auvergne ; Charles, tige des maisons d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples; et Isabelle, qui embrassa la vie religieuse et fonda le célèbre couvent de Long-Champ, près de Paris.

(1) Mézeral.

§ 5. *Louis IX, dit saint Louis* (1226-1270).

Chaque époque historique a un homme qui la représente : saint Louis est l'homme modèle du moyen-âge ; c'est un législateur, un héros et un saint. Le temps où il a vécu rehausse encore sa gloire par le contraste de la naïveté et de la simplicité de ce temps. Soit que Louis combatte sur le pont de Taillebourg ou à la Massoure ; soit que, dans une bibliothèque, il rende compte de la matière d'un livre à ceux qui le viennent demander ; soit qu'il donne des audiences publiques ou juge des différends aux *plaids* de la Porte, ou sous le chêne de Vincennes, *sans huissier ou gardes ;* soit que des princes étrangers le choisissent pour arbitre ; soit qu'il meure sur les ruines de Carthage, on ne sait lequel le plus admirer du chevalier, du clerc, du patriarche, du roi ou de l'homme. Marc-Aurèle a montré la puissance unie à la philosophie ; Louis IX, la puissance unie à la sainteté : l'avantage reste au chrétien.

Louis IX avait à peine douze ans à la mort de son père. La tutelle et la régence furent confiées, par le testament de Louis VIII, à Blanche de Castille, princesse adroite, active, ferme et courageuse, dont les leçons firent du jeune roi Louis IX, non-seulement un grand roi, mais encore un grand saint : *Mon fils*, lui disait-elle quelquefois, *Dieu sait combien vous m'êtes cher ; cependant j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel.* Louis, docile aux avis de sa pieuse mère, montra dès l'enfance ce que l'État et la Religion devaient attendre de lui dans un âge mûr.

Sa minorité fut orageuse. Les princes et les barons français, mécontents de voir la régence entre les mains d'une femme étrangère, prirent les armes pour enlever Louis IX à sa mère, et mettre le comte de Boulogne, son oncle, au timon des affaires. A leur tête on distinguait Pierre de Dreux, comte de Bretagne, surnommé

Mauclerc (1); Thibaut, comte de Champagne; Hugues de Lusignan, comte de la Marche. La ligue naissante était soutenue par Henri III, fils de Jean-sans-Terre, qui sortait alors de sa minorité (2).

Pendant que la coalition prenait ses mesures, Blanche continuait la guerre des Albigeois. Enfin, le traité de Meaux (1229) vint terminer les hostilités. Il transporta plusieurs seigneuries à la couronne, et stipula le mariage de Jeanne, héritière et fille du comte de Toulouse, avec Alphonse, comte de Poitiers et frère de Louis IX. Sur ces entrefaites, l'habile régente, secondée par Matthieu de Montmorenci, avait détaché Thibaut de la ligue. La fureur des rebelles tomba alors sur Thibaut qui avait outragé Pierre Mauclerc, en dédaignant la main de sa fille. Ils lui opposèrent les prétentions d'Alix, reine de Chypre (3), sur la Champagne; mais le jeune roi protégea ce comté, et marcha contre le Breton qui venait de reconnaître la suzeraineté du roi d'Angleterre. Mauclerc fut ramené à l'obéissance par le traité de Compiègne, et Thibaut, qui venait d'hériter de la Navarre, vendit au roi le comté de Blois, pour indemniser sa cousine Alix (1234). *Par ma foi, madame,* dit alors Thibaut à Blanche, *mon cœur et toute ma terre est à votre commandement, ne n'est rien qui vous pût plaire, si que ne fisse volontiers, et jamais, si Dieu plait, contre vous ne les vôtres, ne n'irai.* Louis IX n'eut en effet de vassal plus fidèle ni plus dévoué.

Sur ces entrefaites, Blanche maria son fils avec Marguerite, fille de Bérenger IV, comte de Provence, dont l'héritage convenait parfaitement à la couronne (1234). Deux ans après, Louis, déclaré majeur (1236), soutint ce que sa mère avait si heureusement commencé, il ne

(1) A cause de ses querelles avec le clergé.

(2) Ce prince, monté sur le trône en 1216, avait passé son enfance dans la tranquillité la plus parfaite, sous la vigoureuse administration de Hubert de Bourg; sa vieillesse devait être agitée par la guerre civile; le contraire arriva en France.

(3) Elle était fille de Henri II, dernier comte de Champagne, qui était à la Terre-Sainte en 1190, et qui y avait épousé Isabelle, héritière du royaume de Jérusalem.

s'écarta en rien de ses vues, et tant qu'elle vécut, la confiance qu'il avait en ses lumières ne s'affaiblit jamais.

Si Blanche peut être regardée comme le modèle des mères, Louis IX peut servir d'exemple au meilleur des fils. Il eut toujours pour Blanche le respect le plus entier, et se soumit, sans murmure, à tout ce que le caractère impérieux de cette reine exigea de lui (1). Ce n'était point faiblesse de sa part : il donna cent fois des preuves d'une fermeté peu commune ; mais il connaissait les droits de la nature, et regardait comme un crime de les blesser en la moindre des choses.

Les qualités de Louis n'étaient pas de celles qui éclatent de bonne heure ; la principale fut un sentiment exquis, un amour inquiet du devoir. Espagnol du côté de Blanche, Flamand par son aïeule Isabelle, le jeune prince suça avec le lait une piété ardente, un besoin irrésistible de croire, précisément au milieu de la grande crise, lorsque la querelle des investitures avait ébranlé toutes les croyances. Le seul objet vers lequel une telle ame pouvait se tourner encore, c'était la croisade, la délivrance de Jérusalem. On l'y verra bientôt. En attendant, il appela à son conseil les personnages les plus instruits et les plus intègres du royaume ; il contint les prétentions réciproques des juges séculiers et des juges ecclésiastiques dans leurs bornes naturelles ; il acquit à la couronne des terres considérables par des traités auxquels présida la probité la plus exacte et que la plus fine politique n'aurait point désavoués ; enfin, il s'occupa tout entier de la prospérité de l'État et du bonheur des particuliers. Un vassal remuant osa seul entreprendre de troubler la paix publique ; mais il fournit à Louis l'occasion de prouver à l'univers que sans ambition on peut être héros.

Le comte de La Marche, à qui le monarque avait par-

(1) Elle maintint sur les jeunes époux un pouvoir si absolu que le roi n'allait qu'avec sa permission chez la jeune reine. Un jour qu'il y était allé sans son ordre, il se cacha dans une armoire. Une autre fois elle le surprit et le fit sortir avec une vive réprimande.

donné ses premières révoltes, n'en devint que plus entreprenant. Soutenu par Henri III, dont il avait épousé la mère Isabelle, il refusa l'hommage au comte de Poitiers, son suzerain, frère de Louis IX (1241). Louis, aussi actif que modéré, paraît bientôt sur les terres du vassal félon. A son arrivée, tout plie, tout se soumet; il s'avance jusqu'à Taillebourg, sur la Charente. Les Anglais, postés de l'autre côté du fleuve, s'étaient saisis du pont pour en disputer le passage. Louis entreprit de le forcer; mais avant qu'il eût fini ses préparatifs, ses soldats impatients s'élancèrent sur le pont. L'ennemi soutient l'attaque sans s'ébranler, et déjà les assaillants reculaient, lorsque le saint roi, s'abandonnant à son courage, met pied à terre, se jette, l'épée à la main, au milieu de la mêlée, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et s'empare du pont. Les Anglais s'enfuient en désordre. Ils allaient entraîner avec eux Henri III, si Richard, son frère, ayant quitté ses armes et pris un simple bâton à la main, ne se fût aussitôt acheminé vers le vainqueur. Louis, que la modération n'abandonna jamais dans la prospérité, se calme en l'apercevant, écoute sa prière, et accorde aux Anglais une suspension d'armes jusqu'au lendemain. *Allez, monsieur le comte*, lui dit-il en le congédiant, *je veux bien vous accorder un relâche, pour donner au roi votre frère le temps de songer à ses affaires. Je souhaite qu'il en profite* (1242).

Cette victoire fut bientôt suivie d'une seconde. Dès le lendemain, la bataille commença sous les murs de la ville, par un engagement de fourrageurs. Peu à peu l'action devint générale; on se battit de part et d'autre avec un acharnement incroyable : les Français voulaient conserver la gloire du jour précédent, les Anglais pensaient à laver la honte de leur défaite. Mais le roi, qui se trouvait partout, qui partout payait de sa personne, agit avec tant de conduite et de vigueur, que les ennemis, enfoncés de toutes parts, furent réduits à se jeter une seconde fois dans Saintes. Ce jour-là même, le roi

d'Angleterre, au moment de se mettre à table, eut avis que les vainqueurs se proposaient d'investir la ville. Là-dessus, le prince épouvanté laisse son repas, monte à cheval et s'enfuit à toute bride vers la Guienne; les seigneurs anglais le suivent à la hâte; après eux, le reste de l'armée, cavaliers, piétons, maîtres, valets, officiers, soldats, tout fuit à la débandade, sans armes, sans provisions, sans vivres. Le carnage fut grand, le butin plus grand encore; chevaux, chariots, bagages, tout tomba au pouvoir des Français, sans en excepter la chapelle de Henri, qui était d'un prix inestimable. Louis s'étant trouvé mal à quelques lieues de Saintes, fut contraint de s'arrêter. Quant au roi d'Angleterre, il ne cessa de fuir que lorsqu'il eut mis la Garonne entre lui et son vainqueur. De Bordeaux, qui était devenu place de refuge, il envoya demander la paix. C'était là, ce semble, l'occasion de chasser tout-à-fait du continent ces insulaires, éternels artisans de nos malheurs. Mais un mal contagieux, résultat des chaleurs excessives, régnait dans l'armée française; le roi lui-même en était atteint. Tous ces motifs, et plus encore la modération chrétienne dont Louis ne se départit jamais dans les succès les plus brillants, le firent pencher vers le parti de la douceur. Il accorda donc la paix, mais en vainqueur. La trève de Bordeaux laissa la Guienne au roi d'Angleterre, sous la condition de l'hommage-lige. Le comte de La Marche vint se jeter aux pieds de son souverain. Louis voulut bien le recevoir en grâce, et laissa quelques domaines à ce perfide vassal qui, sous un prince moins indulgent, aurait mérité la mort. Depuis cette époque, le baronage ne tenta plus rien contre l'autorité du saint roi (1242).

Deux ans après, Louis IX, dont la santé ne s'était pas complètement rétablie, fut atteint, à Pontoise, d'une maladie violente qui le conduisit en peu de jours aux portes du tombeau. Toutes les églises de France retentirent de prières et de vœux. Cependant le mal empirait; un jour, on le crut mort, et déjà l'on s'apprêtait à

lui jeter son drap sur le visage, lorsqu'on vit s'opérer en lui quelques changements; quand il put parler, il demanda la croix. Au plus fort de la crise, il avait fait le vœu de partir pour la Terre-Sainte, s'il recouvrait la santé. Sa mère, les prêtres eux-mêmes le pressèrent d'y renoncer. Il fut inflexible. Cette idée qu'on lui croyait si fatale, fut ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre et vécut en effet. Dès qu'il fut convalescent, il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit: *Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je vous la rends.... Mais à présent*, continua-t-il, *vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés, rendez-moi donc ma croix; car celui qui sait toute chose, sait qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche, jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe.* — *C'est le doigt de Dieu*, s'écrièrent tous les assistants; *ne nous opposons plus à son projet.* Dès lors, il ne songea qu'à l'accomplissement du vœu qu'il renouvela l'année suivante (1245), entre les mains d'Innocent IV. La croisade fut prêchée en France, en Angleterre et en Allemagne. C'était la septième.

La sixième avait été conduite par l'empereur excommunié Frédéric II, qui s'était enfin décidé (1228) à tenter la conquête du royaume dotal de sa femme Yolande. Parti de Brindes sur l'invitation du sultan Mélédin, il en obtint sans combat la cession de Jérusalem. Frédéric voulut s'y faire couronner roi; mais aucun évêque n'osa donner l'onction royale à un prince anathématisé. L'empereur revint en Europe, où son pouvoir était de nouveau menacé en Italie (1229).

Ce ne fut que dix-neuf ans après (1248) que saint Louis partit de France pour accomplir son vœu. Dans l'intervalle de la sixième et de la septième croisade, l'Orient chrétien et musulman fut livré à toutes les horreurs de l'anarchie. L'arrivée de Thibaut de Champagne

ne fut d'aucun secours aux fidèles. Jérusalem, prise et reprise par divers princes ayoubites, resta enfin au pouvoir de Malek-Saleh, sultan d'Egypte, qui, vainqueur des Francs et des Turks, se rendit maître aussi de Damas.

Telle était la situation de l'Asie chrétienne, lorsque saint Louis, après quatre ans de préparatifs, partit pour la croisade, malgré sa mère, qu'il déclara régente. Marguerite, son épouse, le second et le quatrième de ses frères (les comtes d'Artois et d'Anjou), la plupart des vassaux se rendirent avec le monarque, au port d'Aigues-Mortes, qu'il avait fait creuser l'année précédente. C'est de là que l'expédition fit voile pour l'île de Chypre, rendez-vous général des croisés. On y passa l'hiver, et le 4 juin 1249 la flotte chrétienne parut à la vue des bouches du Nil. Une innombrable armée de Sarrasins couvrait toute la côte, présentant une épaisse forêt de lances et d'épées. Ce spectacle, tout effrayant qu'il était, ne put ralentir l'ardeur des croisés, ni les empêcher de tenter une descente. Le roi n'attendit pas que son navire eût gagné le rivage; il se jeta dans la mer, l'épée à la main; ses gens le suivirent, et l'armée des Mameluks baharites (1), commandée par l'émir Fakhr-Eddin (Facardin), céda, malgré sa valeur, à la valeur plus grande des Français. La forte place de Damiette, abandonnée par les fuyards, ouvrit sur-le-champ ses portes aux vainqueurs. Ils y restèreut cinq mois et demi, sans rien entreprendre de nouveau. Louis IX attendait les renforts de son frère Alphonse. Dès qu'il fut arrivé, l'armée remonta le Nil, et s'avança vers le Caire, capitale de l'Égypte. Les Infidèles avaient réuni toutes leurs forces sur la rive opposée du profond canal d'Aschmoum; mais on surprit le passage à un gué qui n'était pas gardé, et l'on tomba sur le camp des Sarrasins, qui fut emporté à la pointe de l'épée. La victoire était complète, si le comte d'Artois avait su régler sa bravoure sur la prudence. A la vue des ennemis en déroute, ce fou-

(1) Voyez mon *Histoire du moyen âge*, 3e édit., p. 357 et s.

gueux guerrier oublie la défense que le roi lui a faite de trop s'avancer. Il entraîne la cavalerie sur ses pas, pousse les Egyptiens jusque dans Mansourah (la Massoure) dont les portes étaient ouvertes, surprend Facardin, l'immole, et répand partout la terreur avec la mort. Cependant Bibars-el-Bondockar, chef des Mameluks, s'est aperçu du petit nombre de guerriers chrétiens qui les ont poursuivis; il rend le courage à sa troupe, et se jette sur les compagnons de l'imprudent Robert. Les habitants se joignent aux soldats, tout concourt à sa perte. La plupart de ses gens se font tuer en combattant autour de leur chef; lui-même, après s'être défendu plusieurs heures, accablé par le nombre, épuisé de forces et tout couvert de blessures, expire sur un monceau d'Infidèles qu'il avait tués de sa propre main; mort tout à fait glorieuse, si elle n'eût pas été l'effet d'une témérité qui causa tant d'autres revers (1250).

Cependant Louis IX avait passé le gué. Bientôt son armée fût attaquée par des troupes supérieures en nombre; pendant tout le jour, on combattit sans ordre et de tous les côtés. A la nuit, les Français se trouvèrent maîtres du camp des Sarrasins. On apprit alors au roi la mort de son frère, et pour donner le change à sa douleur, on le complimenta sur sa victoire: *Que Dieu soit honoré de ce qu'il nous donne*, dit-il, avec une pieuse résignation, et de grosses larmes coulaient en même temps le long de ses joues.

Cependant les Sarrasins, maîtres de la campagne, coupaient toute communication entre le camp et Damiette. La famine était imminente. Pour comble de malheur, les cadavres jetés à l'eau reparurent sur la surface de la rivière, s'amoncelèrent contre le pont de bateaux (1), et formèrent bientôt une digue affreuse, longue, dit Joinville, d'un jet de pierre. La peste se mit dans le camp des croisés, qui bientôt ne fut plus qu'un vaste hôpital et un cimetière. Il fallut donc songer à une

(1) On l'avait construit pour se mettre en communication avec l'ancien camp, occupé encore par le duc de Bourgogne.

retraite, que l'épuisement et la diminution des troupes rendaient presque impossible. Le roi seul aurait pu l'effectuer, parce que sa prudence et son courage suppléaient à tout; mais ne s'étant pas plus ménagé dans les hôpitaux que dans les combats, il se vit lui-même attaqué de la maladie, et en peu de jours réduit à un état déplorable. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bientôt obligé de le faire entrer dans une petite maison, et de le déposer sur les genoux *d'une bourgeoise de Paris*, qui se trouvait là. C'est alors qu'il fut fait prisonnier avec deux de ses frères et presque toute l'armée chrétienne (6 avril 1250).

Louis ne se montra pas moins grand dans les fers que sur le trône. Les Musulmans qui le gardaient ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience, son égalité d'ame et son inébranlable fermeté. *Nous te regardions comme notre captif et notre esclave*, disaient-ils, *et tu nous traites, dans les chaînes, comme si nous étions tes prisonniers.* Quelques jours après, le sultan Almohadan lui fit proposer de rendre Damiette, et pour sa rançon, un million de besants d'or (1). *Allez dire à votre maître*, répondit-il aux envoyés du sultan, *qu'un roi de France ne se rachète point à prix d'argent. Je donnerai cette somme pour mes sujets et Damiette pour ma personne.* On lui proposa pour garantie du traité une formule de serment qui lui parut contraire à ses principes religieux; il s'y refusa constamment, malgré les menaces terribles des Infidèles : *Ils feront de moi ce qu'ils voudront*, disait-il, *mon corps leur appartient, mais mon ame est à Dieu.*

Le sultan se contenta de la simple signature de Louis, et l'on allait exécuter les clauses du traité lorsqu'un événement tragique vint en compromettre l'existence. Almohadan périt victime de la jalousie des Mameluks (mai 1250), sous les yeux même des prisonniers fran-

(1) Le *besant* ou plutôt *byzantin*, monnaie grecque d'origine, valait alors environ dix sous d'argent ou une demi-livre tournois. Un million de besants valait donc 500000 livres.

çais. Ceux-ci se crurent tous perdus. Les meurtriers se présentèrent au roi de France, et l'un d'eux lui dit : *Que me donneras-tu pour avoir occis ton ennemi, qui t'eût fait mourir, s'il eût vécu?* Le saint roi ne répondit pas un seul mot. Ce silence majestueux imposa tellement à ces féroces soldats, que, dans un mouvement d'admiration pour tant de vertus, ils lui offrirent, dit-on, la couronne.

Quoi qu'il en soit, les craintes des croisés ne se réalisèrent pas ; les émirs rebelles ratifièrent les conventions arrêtées avec le sultan, et jurèrent de mettre en liberté le monarque et ses barons, après la reddition de Damiette et le paiement de la rançon. Geoffroi de Sargines se rendit dans cette ville, dont il ouvrit les portes aux Sarrasins, après en avoir fait sortir la reine Marguerite et les autres nobles dames croisées.

« La bonne dame reine, dit Joinville, avait eu sa grande part dans nos misères à tous. Trois jours avant qu'elle accouchât (elle était enceinte depuis le commencement de la guerre), lui vinrent les nouvelles que le bon roi son époux était pris : de quoi elle fut si troublée que, dans son sommeil, il lui semblait que toute la chambre fût pleine de Sarrasins pour l'occire, et toujours s'écriait : *A l'aide! à l'aide!* Elle faisait veiller toute la nuit au pied de son lit un chevalier, *vieil et ancien*, dit Joinville, *de l'âge de quatre-vingt ans et plus.* Un jour elle fit vider sa chambre des personnes qui y étaient, fors du vieux chevalier, et se jeta à genoux devant lui, et lui requit un don. Et le chevalier le lui octroya d'avance par serment, et la reine lui dit : *Sire chevalier, je vous requiers, sur la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils puissent me prendre.* — Et le chevalier lui répondit que *très volontiers il le ferait, et qu'il avait déjà eu la pensée d'ainsi faire, si le cas y échéait.* Tous deux assurément, observe Velly, oubliaient le précepte de la religion ; mais quelle grandeur d'ame dans la reine! quelle noble simplicité dans

dans la naïve réponse du chevalier ! Cette princesse était sur le point d'accoucher : elle mit au monde, quelques jours après, un fils qui fut appelé Jean, et surnommé *Tristan*, *pour ce*, dit Joinville, *qu'il avait été né en tristesse et pauvreté*.

Louis avait fait payer la somme convenue. On était déjà embarqué et hors de danger, lorsque le comte de Montfort, qui avait été chargé de porter l'argent, dit en riant au monarque que les Sarrasins s'étaient trompés de 20,000 besants ; et qu'il était bien aise d'avoir été plus fin que *d's traîtres qui n'avaient ni foi ni loi*. « Mais le roi, dit Joinville, se courrouça âprement, et le renvoya, au grand danger de sa vie, » restituer cette somme aux Barbares.

Son dessein était de repasser en France ; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourments, pour les obliger à quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254, malgré les instances de la reine Blanche, qui le rappelait dans son royaume. Condamné à l'inaction par le traité qu'il venait de conclure, il répara les fortifications de Ptolémaïs, de Sidon, de Jaffa, de Césarée ; interposa sa médiation entre les princes chrétiens et les États musulmans, et établit des relations d'amitié avec le *Vieux de la Montagne* (1) et le khan des Mongols. Marguerite, après avoir quitté Damiette, s'était rendue à Saint-Jean-d'Acre. Ce fut là qu'elle reçut la nouvelle de la mort de la reine Blanche ; et, quoique cette mort ne dût pas être pour elle un grand sujet de douleur, Marguerite laissa éclater ses

(1) Ou plutôt *le chef de la Montagne* (*Cheik-al-Djebel* : *Cheik*, en arabe, signifie également *vieillard* et *chef*). C'était le prince d'une secte de fanatiques musulmans, qui habitaient la chaîne du mont Liban, et qui, pour gagner le paradis, se dévouaient à tuer, au péril de leur propre vie, tous les ennemis de leur chef et de leur foi.

On les nommait *Haschichin*, de *haschich*, chanvre, parce qu'ils s'exaltaient et s'enivraient avec le *beng*, liqueur extraite d'une espèce de chanvre ; de *haschichin*, nous avons fait *hassassins*, *assassins*. On les appelait encore *Ismaëliens*.

regrets. Joinville, surpris du chagrin dont il la voyait affectée, lui dit qu'il était bien vrai qu'on ne devait jamais croire femme à pleurer. *Ce qui m'afflige le plus*, répondit la reine, *c'est la douleur du roi et l'inquiétude de savoir sa fille Isabelle entre les mains des hommes*. Louis quitta alors la Palestine, et Marguerite vint avec ses deux enfans au port de Tyr, où le roi se rendit bientôt. La traversée fut périlleuse, et la reine trouva encore l'occasion de signaler, au milieu des périls, un courage au-dessus de son sexe. Louis s'embarqua sur un vaisseau qui heurta contre des rochers avec tant de violence, qu'il y eut trois toises de la quille emportées. On pressa le monarque de passer sur un autre. Il refusa, en disant : *Ceux qui sont ici avec moi aiment leur existence autant que j'aime la mienne ; si je descends, ils descendront aussi, et ne trouvant point de bâtiment pour les recevoir, ils resteront exposés à mille dangers. J'aimerais mieux mettre entre les mains de Dieu ma vie, celle de la reine et de mes enfants, que de causer un tel dommage à tant de braves gens*. Arrivé heureusement en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il ne devait l'espérer. Un seul incident était venu troubler la régence de sa mère.

Le souvenir de Louis, qui s'était rendu cher au peuple par ses bienfaits et par ses vertus, avait excité, vers cette époque, un soulèvement en sa faveur. De toutes parts, on répétait qu'il était de l'honneur national d'aller le retirer de l'espèce d'exil où il se trouvait, de le venger de ses ennemis, et de le ramener triomphant en France. Ce furent des bergers qui se mirent les premiers en mouvement; de là le nom de *pastoureaux* donné à ceux qui prirent part à cette insurrection presque universelle. Bientôt les voleurs, les bannis, les aventuriers en vinrent grossir la bande, qui se livra dès-lors à toutes sortes de crimes. Leur haine se tournait contre les prêtres qui n'avaient pas approuvé cette croisade. Blanche les avait soutenus d'abord en faveur du sentiment qui servait de

mobile aux pastoureaux; mais, à la nouvelle de leurs brigandages, elle ordonna de les réprimer, et peu de temps suffit pour détruire ces troupes de vagabonds.

Louis IX, digne fils de Blanche, continua de travailler au bonheur de son peuple, objet constant de ses vœux. Ses lois, son administration, sa justice furent appréciées de ses contemporains, comme elles l'ont été de la postérité (1). C'est au milieu de ces occupations vraiment royales qu'il reçut un honneur qui ne sera jamais déféré qu'à un prince vertueux.

Henri III et ses barons, depuis long-temps divisés entre eux, le choisirent pour arbitre de leurs différends (1263). Louis les assigna à comparaître devant lui, et ce fut à Amiens que se plaida cette cause, l'une des plus singulières qu'on eût encore vues, soit par son objet, soit par la qualité des parties : d'un côté le souverain, de l'autre les sujets, qui, en remettant de concert leurs intérêts entre les mains du saint roi, faisaient l'éloge le plus authentique de ses lumières, de sa sagesse et de son intégrité. Louis IX, après avoir entendu les parties, prononça le jugement par lequel d'un côté il annulait toutes les innovations faites par les barons au préjudice de l'autorité royale, et de l'autre confirmait les anciennes coutumes aux dépens desquelles Henri III avait essayé d'étendre son pouvoir. Ce jugement équitable ne satisfit aucune des parties. L'Angleterre fut le théâtre d'une nouvelle guerre civile (1264); mais le prince Édouard, fils de Henri III, réduisit les rebelles par la victoire d'Evesham (1265).

Cependant saint Louis, qui, depuis 1254, n'avait cessé de porter la croix sous ses vêtements, comme pour montrer que son pèlerinage n'était pas terminé, résolut, vers 1267, de tenter une nouvelle croisade, qui devait être plus stérile et plus déplorable encore que la précédente. Charles d'Anjou, son frère, roi de Sicile (2), et le prince Édouard, se croisèrent avec lui. Louis IX,

(1) Voyez, p. 342 et s., les détails qui concernent ces objets.
(2) Voyez plus loin, p. 352.

après avoir pourvu, par un sage choix de régents, à la sûreté du royaume, partit d'Aigues-Mortes (1er juillet, 1270), et la flotte fit voile vers Cagliari, rendez-vous des croisés. On ne savait point encore par quelle partie de l'empire musulman on commencerait l'attaque.

Le sultan d'Egypte, Bibars, le vainqueur de Mansourah, avait battu les chrétiens de Syrie dans un grand nombre de circonstances; il s'était emparé de Damas, de Tyr, de Césarée, d'Antioche et de Jaffa. L'espoir de convertir le roi de Tunis, et les suggestions intéressées du roi de Sicile, décidèrent saint Louis à faire voile pour l'Afrique. L'armée française débarqua sur les ruines de Carthage; mais la conversion du monarque musulman n'eut point lieu, et il fallut mettre le siége devant Tunis. L'infidèle se défendit avec opiniâtreté. Bientôt les chaleurs excessives, les mauvaises eaux, les vivres plus mauvais encore, remplirent le camp de fièvres malignes, qui détruisirent en très peu de temps près de la moitié de l'armée chrétienne. Louis en fut frappé lui-même, et dès les premières atteintes il comprit que son mal était mortel. Il soutint ce dernier combat avec toute la grandeur d'ame d'un prince chrétien. Toujours égal à lui-même, et toujours supérieur aux événements, il n'interrompit aucune des fonctions de la royauté; plus occupé des maux de ses soldats que des siens propres, tant qu'il put agir, il veilla par lui-même à leur soulagement. Enfin la nature succomba. Louis, sentant sa fin approcher, donna au prince Philippe, son fils et son successeur, d'admirables préceptes de gouvernement et de vertu. Ensuite il se fit coucher sur la cendre, et ce fut dans cette situation que, les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel, il expira en prononçant ces paroles du Psalmiste : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple* (1270). Sa mort répandit une consternation inexprimable dans l'armée. Cependant on poursuivit le siége de Tunis, et les Sarrasins furent vaincus dans plusieurs combats, dont le fruit fut une paix honorable. Les croi-

sés s'embarquèrent alors, les Français pour leur pays, et les Anglais pour la Palestine. La ruine des colonies chrétiennes fut consommée par la perte de Saint-Jean-d'Acre et de Tripoli (1291). Les derniers défenseurs de la Terre-Sainte se retirèrent dans l'île de Chypre, et les croisades furent terminées.

Louis IX est le plus grand modèle que l'histoire puisse offrir aux monarques : il eut toutes les vertus qui font les grands rois, les héros et les saints.

Ce prince réunit à sa couronne ou fit entrer dans sa maison des provinces qui ne coûtèrent pas une goutte de sang à la nation. Les alliances de ses frères Alphonse et Charles préparèrent la réunion du Languedoc et de la Provence. Blois et Chartres furent acquis du comte de de Champagne, moyennant une somme d'argent; Nîmes et Carcassonne, par renonciation à la suzeraineté de Barcelone (1258). Le traité d'Abbeville (1259), suite des victoires de Taillebourg et de Saintes, consolida la possession des conquêtes de Philippe-Auguste. Le désintéressement qui en dicta les conditions, avait déjà éclaté par le refus de la couronne impériale, que le pape offrait à Robert (1239), *à qui*, disait saint Louis, *il suffisait d'être le frère du roi de France*. Médiateur incorruptible, Louis IX fut pris pour juge de toutes les grandes querelles de son temps : c'est ainsi qu'il s'efforça de réconcilier le duc de Bretagne avec le roi de Navarre, Henri III avec ses barons, Grégoire IX avec Frédéric II. Dans ses relations avec la cour de Rome, il défendit avec une fermeté respectueuse les priviléges de sa couronne et publia sa *pragmatique sanction*, si connue dans l'histoire de l'Église gallicane (1239).

Saint Louis n'est pas moins remarquable sous le rapport de la législation. Les communes françaises acquérant tous les jours plus d'importance, Louis IX sembla vouloir introduire dans l'Ile-de-France les assemblées d'états qu'il avait trouvées en usage, depuis un temps immémorial, dans ses nouveaux domaines du Languedoc. Il appela les députés de quelques villes au conseil des

barons (1256 et 1262). La représentation des communes ne devint générale dans les provinces royales, que sous Philippe le Bel, qui convoqua les premiers États-Généraux du royaume (1302).

A la tête de l'ordre judiciaire se trouvait la cour des pairs et des barons, destinée à juger les contestations du roi avec les grands vassaux, et celles des grands vassaux entre eux. Dans chaque grand fief, la cour de justice était aussi composée de pairs subalternes. La cour du roi recevait les appels des justices seigneuriales; seulement dans les cas de *droit* et de *faux jugement*.

Philippe-Auguste avait établi (1190) quatre grands baillis, qui tenaient leurs assises tous les trois mois, comme *missi dominici* (envoyés royaux), et avait supprimé la dignité du grand-sénéchal, chef de la justice. Saint Louis créa vers 1251 un parlement ambulatoire, dans lequel il admit des *conseillers-clers* ou *chevaliers de justice*. Philippe le Bel le fixa à Paris, et le distribua en chambre des enquêtes et chambre du plaidoyer.

Depuis le règne de Philippe-Auguste, la justice royale faisait chaque jour de nouveaux progrès, et la juridiction féodale déclinait en proportion. Louis IX se réserva les *cas royaux*. Plus tard, le parlement introduisit l'appel ordinaire et *l'appel comme d'abus*. Par là s'établit en pratique que toute justice émane du roi.

Les coutumes féodales qui régissaient la France se réformaient successivement par les ordonnances de nos rois, ou se remplaçaient par la loi romaine qu'on enseignait en Italie depuis le XIIe siècle, et dont l'étude fut introduite dans les écoles françaises. Saint Louis emprunta aux codes de Justinien les principales dispositions de ses *Établissements* (c'est le nom de ses lois). Ses ordonnances abolirent, dans la procédure civile, le combat judiciaire, pour y substituer la preuve écrite et la preuve par témoins. Néanmoins les anciennes coutumes continuèrent d'être en vigueur dans les provinces du nord, qui formèrent le *pays coutumier*. Au mi-

di, la plupart des provinces suivaient le droit romain et formaient le *pays de droit écrit*.

Saint Louis ne se contenta point de faire des règlements, il donna l'exemple de leur exécution. Il rendait lui-même la justice à ses sujets. « Souvent j'ai vu, dit Joinville, que le bon saint, après la messe, allait se promener au bois de Vincennes, s'asseyait au pied d'un chêne, nous faisait prendre place à côté de lui, et donnait audience à tous ceux qui avaient à lui parler, sans qu'aucun huissier ou garde les empêchât de l'approcher. » On le vit aussi plusieurs fois venir au Jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, et, par-dessus, un manteau de taffetas noir; là, il faisait étendre des tapis pour s'asseoir avec ses conseillers, et *dépêchait diligemment son peuple*.

Il soignait avec la plus grande charité les pauvres et les malades, les visitant dans les hospices, leur donnant des soins, les invitant à sa table et leur lavant les pieds. On raconte qu'un jour un pauvre qui ne le connaissait pas lui fit recommencer sa besogne, parce qu'elle n'était pas bien faite.

Personne n'était plus poli que Louis IX. Il ne tutoyait qui que ce soit. Jamais il ne se laissa emporter par la vivacité. Un de ses valets de chambre fit tomber de la cire brûlante sur une jambe où il avait mal : *Vous devriez vous souvenir*, lui dit le roi, *que mon grand-père vous donna autrefois votre congé pour beaucoup moins.* Il ne se servait d'aucun juron que celui-ci : *par mon nom*; encore s'en désaccoutuma-t-il. Joinville, son historien, dit qu'il ne se permit jamais le moindre mensonge, même envers ses ennemis. On lui produisit en 1268 le diplome par lequel il avait, dix ans auparavant, reconnu les droits de Renaud de Trie sur le comté de Dammartin; mais comme le sceau de cet acte était brisé, les conseillers du roi dirent qu'il n'était pas tenu par une pièce si informe. Louis IX s'étant convaincu par les fragments de la cire qu'ils appartenaient à un sceau dont

il s'était anciennement servi, dit : *Seigneurs, véez ci séel* (voyez ce sceau) *de quoi je u'soy avant que j'allasse outremer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier. Par quoi je n'oserais en bonne conscience ladite comté retenir.* Et lors, ajoute Joinville, appela mon dit seigneur Regnault (Renaud) de Trie, et lui dist : *Beau sire, je vous rens la comté que vous demandez.*

Les auteurs du temps ont conservé plusieurs traits de la fermeté avec laquelle ce prince réprima les violences de ses vassaux, qui avant lui se croyaient tout permis envers leurs malheureux sujets. Son frère, le comte d'Anjou, avait fait mettre en prison un gentilhomme, pour avoir appelé à la cour du roi d'une sentence injuste rendue par les officiers du prince : *Croyez-vous*, lui dit le roi avec un visage sévère, *qu'il doit y avoir plus d'un souverain en France, ou que vous serez au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère ?* Il le força de relâcher le gentilhomme, dont l'affaire fut examinée : le comte fut condamné à la restitution d'un château qui était l'objet du procès.

Louis était aussi sévère pour lui que pour les autres : si l'équité ne parlait point en sa faveur, il était le premier à se condamner. Louis VII, en fondant les religieux de Grammont, auprès de Dourdan, leur avait donné un bois dans le voisinage de leur monastère. Philippe-Auguste le trouva à sa bienséance, et ne fit point difficulté de se l'approprier. Le saint roi, instruit de l'usurpation, ordonna de le restituer : ce qui fut promptement exécuté.

L'habitude des jurements était alors générale : le roi les défendit sous des peines sévères, qu'il ne faut pas juger d'après nos mœurs. Ayant un jour fait percer les lèvres avec un fer chaud à un bourgeois de Paris qu'il avait entendu blasphémer, des gens du peuple vomirent des malédictions contre lui ; il défendit de les punir : *Plût à Dieu*, dit-il, *qu'en me condamnant moi-même à un pareil supplice, je pusse bannir le blasphème de mon cœur.* ! Quelque temps après, comme on lui sou-

haitait des bénédictions pour quelque ouvrage public qu'il avait fait faire à ses dépens : *J'attends du ciel*, répondit-il, *une plus grande récompense pour les malédictions dont je fus accablé lorsque je fis punir le blasphémateur*. Cependant, en 1269, il fit, de l'avis des barons, une ordonnance où les peines du blasphème furent mitigées et réduites, pour la plupart des cas à une amende en argent, ou à la prison.

Enguerrand de Coucy, dont le frère aîné avait été tué à la Massoure, avait fait pendre, sans forme de procès, trois jeunes Flamands, qui étaient élevés à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Bois pour apprendre le français; ces étourdis lui avaient tué quelques lièvres, soit par une imprudence pardonnable à leur âge, soit parce qu'ils ignoraient que le bois où ils chassaient n'appartenait pas à leur couvent. Le roi, averti de l'action barbare du comte, le fit assigner à comparaître devant les juges ordinaires de la cour du roi. Coucy refusa d'y répondre, parce qu'étant baron, il ne pouvait être jugé que par ses pairs : on lui prouva que sa terre ne jouissait pas de ce privilége; mais il persista à ne pas vouloir répondre. Alors le roi le fit arrêter et enfermer dans la tour du Louvre, et manifesta publiquement ses intentions de faire appliquer à Coucy la loi du talion.

Enguerrand tenait aux premières familles du royaume. Ses parens demandèrent au roi d'être du nombre de ses juges; Louis le leur accorda. Au jour du jugement, on vit arriver le jeune Thibaut II, roi de Navarre et comte de Champagne, le duc de Bourgogne, la comtesse de Flandre, les comtes de Bretagne, de Soissons, de Blois, et quantité d'autres seigneurs. Le coupable, interrogé par le roi lui-même, et se voyant confondu, demanda et obtint la permission de prendre conseil de ses parents. Aussitôt tous les princes et barons se levèrent et sortirent avec lui : le monarque demeura seul avec son conseil. Quelque temps après, ils rentrèrent, et Coucy réclamant le privilége de sa naissance, offrit de se justifier par le duel. Le roi répondit que la preuve du duel

n'était pas admissible contre des personnes sans appui, qui, faute de trouver des champions pour combattre les grands seigneurs, seraient toujours dans l'oppression. Le comte de Bretagne voulut insister. *Vous n'avez pas toujours pensé de même*, lui dit le roi; *vous devriez vous souvenir qu'étant accusé devant moi par vos barons, vous me demandâtes que la preuve se fît par enquête, le combat n'étant pas une voie de droit.*

Cette fermeté convainquit l'illustre société que Coucy était perdu. Le roi ordonna à tous les barons de reprendre leurs places et d'opiner. La consternation fut générale; tous se jetèrent aux pieds du roi, et demandèrent la grâce du coupable. Le roi résista encore quelque temps; mais à la fin, touché d'une scène si imposante: *Enguerrand*, dit-il, *si je savais avec certitude que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France et notre parenté même ne vous sauveraient pas*. La vie étant ainsi accordée à Coucy, on alla aux opinions, qui furent unanimes pour un châtiment extraordinaire: Coucy fut condamné à fonder trois chapelles où l'on dirait des messes à perpétuité pour les trois gentilshommes flamands; à céder à l'abbaye de Saint-Nicolas le bois qui avait donné lieu au crime; à perdre dans toutes ses terres le droit de haute justice et de garenne; à servir trois ans en Terre-Sainte avec un certain nombre de chevaliers; et à payer au roi 12,500 livres (247,000 fr.) d'amende, que Louis employa à des œuvres pies (1).

Un vendredi-saint, tandis que saint Louis lisait le Psautier, les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon. Le roi posa le doigt sur le verset où il en était: *Beati qui custodiunt judicium, et justitiam faciunt in omni tempore*: « Heureux ceux qui gardent l'équité et observent la justice en tout temps ».

(1) Entre autres à la construction du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, et de l'église des Cordeliers, remplacée aujourd'hui par l'Ecole de médecine.

puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris ; et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu étaient énormes. Sur cela, saint Louis lui ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet.

Cette élévation d'esprit qui mettait l'équité au-dessus du droit, saint Louis la dut sans doute en grande partie aux Franciscains et aux Dominicains, dont il s'entourait. Dans les questions épineuses, il consultait saint Thomas. Il envoyait ses Mendians pour surveiller les provinces, à l'imitation des *Missi dominici* de Charlemagne.

La sainteté, c'était sa vie. Dès son vivant, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient doutés qu'*il était déjà saint*. Joinville raconte qu'un grand nombre d'Arméniens, allant en pèlerinage à Jérusalem, vinrent lui demander de leur faire voir le *saint roy*. Cette sainteté apparait d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille : *Chière fille, la mesure par laquele nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure*. Et dans l'instruction à son fils Philippe : *Se il avient que aucune querele qui soit méüé entre riche et povre viégne devant toi, sostien la querele de l'estrangé devant ton conseil ; ne montre pas que tu aimmes moult ta querele jusques à tant que tu connoisses la vérité ; car cils de ton conseil pourroient estre cremeteus* (craintifs) *de parler contre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu entens que tu tiégnes nule chose à tort, ou de ton tens, ou du tens à tes ancesseurs, fai le tantost rendre, combien que la chose soit grant, ou en terre, ou en deniers ou en autre chose*. L'amour qu'il avait à son peuple parut à ce qu'il dit à son aisné fils en une moult grant maladie que il ot à Fontene Bliaut (Fontainebleau) : *Biau fils*, fit-il, *je te prie que tu te faces amer au peuple de ton royaume ; car vraiement je aimeraie miex que un Escot venist d'Ecosse et gouvernast le peuple du royaume bien et loialement, que tu le gouvernasses mal apertement* (1).

(1) Joinville, p. 4, édit. 1761.

Tel fut saint Louis (1). C'est à lui que sont appliquées ces paroles d'un grand historien étranger, et protestant: « Ce furent les armes qui fondèrent l'empire des Francs; ce fut la vertu qui affermit la royauté en France » (Muller). Ajoutons à cet hommage bien mérité le portrait qu'a tracé de Louis IX un grand écrivain qui s'attacha trop souvent à rabaisser la gloire des princes religieux: « Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être; à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune des vertus de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu » (Voltaire).

Le témoignage du peuple contemporain ne nous manque pas non plus. Des pièces de monnaie qui nous restent de saint Louis sont percées; on croyait qu'elles guérissaient de tous maux, et on les portait suspendues au cou comme des reliques : ce roi passait pour avoir conservé la puissance de soulager ses peuples, même après sa mort.

Louis IX fut canonisé, le 11 août 1297, par le pape Boniface VIII.

(1) On lui doit encore la création d'un amiral, nom emprunté des Arabes, et les essais de la police parisienne. Il bâtit les Quinze-Vingts, où il plaça 300 gentilshommes auxquels les Sarrasins avaient crevé les yeux, l'Hôtel-Dieu, la Sorbonne et la Sainte-Chapelle où furent déposées les saintes reliques (la couronne d'épines, l'éponge avec laquelle Notre-Seigneur fut abreuvé, et la lance qui perça son côté). C'est sous son règne qu'on vit pour la première fois les processions de la Fête-Dieu, les notaires royaux et les lettres de change. Il apporta la renoncule de l'Orient. Il est le premier roi qui donna cours, dans tout le royaume, aux monnaies royales. Quatre-vingts seigneurs avaient encore le droit de battre monnaie; le roi seul en faisait battre d'argent et d'or; on voyait d'un côté une croix, et de l'autre deux piliers; de là l'origine de jouer *à croix ou pile.*

CHAPITRE III

De la monarchie française depuis la mort de saint Louis jusqu'à l'extinction des Capétiens directs (1270-1328).

C'est la seconde période de rivalité entre la France et l'Angleterre.

Tableau généalogique des deux maisons royales.

LOUIS IX.

PHILIPPE III le Hardi, roi, 1270. É. 1. Isabelle d'Aragon. 2. Marie de Brabant.	Robert, comte de Clermont, tige des branches de Bourbon, de Vendôme et de Montpensier.	Pierre, comte d'Alençon.	Blanche. É. Ferdinand de Lacerda.

PHILIPPE IV, le Bel, roi, 1285. É. Jeanne, héritière de Navarre et de Champagne.	Charles, tige des maisons de Valois et d'Alençon.	Louis, tige de la maison d'Évreux-Navarre.	Marguerite. É. Édouard I.

LOUIS X le HUTIN, roi, 1314.	PHILIPPE V LE LONG, roi, 1316. É. Jeanne de Bourgogne-Comté.	CHARLES IV LE BEL, roi, 1322 † 1328.	Isabelle. É. Édouard II.

JEAN I. posth.	Jeanne, héritière de la Navarre. É. Philippe d'Evreux.	Jeanne, héritière des comtés de Bourgogne et d'Artois. É. Eudes IV, duc de Bourgogne.	Édouard III, prétendant à la couronne de France.

HENRI III.

ÉDOUARD I, roi, 1272. É. 1. Eléonore de Castille. 2. Marguerite de France.	Edmont le Bossu, chef de la maison de Lancastre.	Marguerite. É. Alexandre II, roi, d'Ecosse.

EDOUARD II, roi, 1307.
É. Isabelle de France.

EDOUARD III, roi, 1327. É. Philippine de Hainaut.	Jeanne, É. David, roi d'Écosse.

§ 1. *Philippe III le Hardi* (1270-1285).

Philippe, fils aîné de saint Louis, avait été proclamé roi dans le camp de Tunis, et, vainqueur des Sarrasins dans plusieurs combats, il avait fait avec eux une paix honorable, qui délivra plusieurs milliers de captifs, et donna à la religion catholique le privilége d'être professée librement dans le pays des Infidèles. Ce fut dans cette expédition que Philippe reçut le surnom de Hardi.

Philippe le Hardi et Édouard Ier, montés presque en même temps sur les trônes de France et d'Angleterre (1270 et 1272), observèrent la paix établie par Louis IX entre les deux pays. Au lieu de se disputer des provinces contestées, ils s'appliquèrent à accroître leurs domaines, sans attenter à leurs droits respectifs. Édouard Ier y réussit par les armes; Philippe III et son fils Philippe IV y parvinrent plus sûrement par des héritages et par des traités.

La mortalité de la dernière croisade ouvrit, au profit de la couronne, de riches et nombreuses *successions*. Jean Tristan lui laissa le Valois et les terres d'Auvergne; Alphonse, le comté de Poitiers, et Jeanne de Toulouse, sa veuve d'un jour, les vastes possessions de l'ancienne famille des Raymond. Le comtat Venaissin, qui faisait partie de ce vaste héritage, en fut distrait en faveur du saint Siége. Enfin la contagion qui termina les jours du roi Thibaut II, au retour de l'expédition de Tunis, fit naître des circonstances dont la suite fut la réunion, à la couronne, de la Champagne et de la Navarre.

Henri le Gros, fils de Thibaut II, n'ayant laissé qu'une fille âgée de trois ans nommée Jeanne, Philippe III prit cette princesse sous sa protection, et fit occuper la Navarre par ses troupes, sous le commandement de Robert d'Artois (1276). Les partis qui voulaient marier la jeune reine à un prince castillan ou aragonais furent réduits à l'impuissance, et le roi de France destina la

main de Jeanne à son fils Philippe le Bel. Cette union s'accomplit en 1284; et par l'avénement de Philippe au trône, l'année suivante, le royaume de Navarre se trouva momentanément annexé à la couronne de France aussi bien que le comté de Champagne, qui ne devait plus en être détaché.

Alors brillait Marie de Brabant, sœur du duc de ce pays. Son mérite et sa beauté la firent rechercher par Philippe le Hardi, qui l'épousa en secondes noces, au château de Vincennes (1274). Fille de l'un des plus beaux esprits de son siècle, elle avait hérité de ses talents pour la poésie; elle continua de la cultiver à la cour de France, où les sciences avaient commencé de fleurir sous saint Louis; et ses bienfaits attirèrent de toutes parts un grand nombre de poètes. Avec tant de belles qualités, il ne fut pas difficile à la reine de se faire aimer de son époux. Elle se rendit bientôt maîtresse de son esprit, au point qu'elle gouverna longtemps le royaume par elle-même, ou par ses créatures; ce ne fut, il est vrai, qu'après s'être défaite d'un concurrent redoutable, dans la personne de La Brosse, qui de barbier, c'est-à-dire alors de chirurgien de Philippe, était monté jusqu'à la dignité de chambellan et de premier ministre. Elle l'accusa, dit-on, d'avoir empoisonné le prince Louis, fils aîné du roi : de son côté, La Brosse insinua que la reine seule était coupable de ce crime; mais la trahison du ministre fut bientôt découverte, et La Brosse fut pendu au gibet public.

Philippe III réclamait auprès du roi de Castille, Alphonse X, en faveur des enfants de Lacerda, ses neveux, que les cortès (assemblées) de Ségovie venaient d'exclure de la couronne. La guerre éclata entre l'oncle maternel de ces jeunes princes et leur aïeul paternel; mais l'armée française arrêta sa marche à Salvatierra, et Robert d'Artois signa une trêve avec le roi de Castille. Les Lacerda furent soustraits par leur mère, Blanche de France, à la surveillance de leur oncle Sanche, et trouvèrent un asile en Aragon. La cour de France ne

cessa de réclamer pour eux ; mais l'éloignement des lieux et des intérêts plus pressants firent languir cette intervention (1).

L'Italie alors était en feu. A la maison de Tancrède avaient succédé, dans le royaume de Naples, des princes de la maison impériale de Souabe : Henri VI, Frédéric II, Conrad Ier. A la mort de ce dernier (1250), Conradin, son fils, lui succéda dans les duchés de Souabe et de Franconie ; mais trop jeune pour faire valoir d'autres droits, il vit le titre d'empereur passer, en 1257, à d'autres princes, pendant que Mainfroi, son oncle, usurpait le royaume de Sicile.

Les grandes qualités de Mainfroi ne pouvaient effacer la tache de son usurpation. Les papes, suzerains du royaume de Naples, ne pouvant lui opposer l'enfance du légitime héritier, s'adressèrent à de plus puissants auxiliaires, et Urbain IV offrit la couronne au frère de saint Louis, Charles, duc d'Anjou et comte de Provence, qu'il fit élire en même temps sénateur de Rome.

Charles, ayant devancé son armée, venait d'être couronné à Rome, lorsque la comtesse Béatrix, sa femme, lui amena trente mille hommes. La croisade, prêchée contre le roi de Sicile, grossit l'armée provençale d'une foule d'aventuriers italiens. On en vint aux mains près de Bénévent : Mainfroi, d'abord vainqueur, perdit ensuite la victoire et la vie (1266). Charles alla prendre possession de Naples et de la Sicile, où toute la famille de son rival tomba en son pouvoir, à l'exception d'une fille mariée au roi d'Aragon.

La domination de Charles fut d'abord agréable à ses nouveaux sujets ; mais bientôt la sévérité du prince et les exactions de ses ministres la rendirent extrêmement odieuse. Les Siciliens appellent alors le jeune Conradin, qui arrive en Italie avec Frédéric d'Autriche, son oncle, frustré, comme lui, de ses États héréditaires. L'armée allemande perd la bataille de Tagliacozzo,

(1) Philippe le Bel même abandonna la cause de ses cousins lorsqu'en 1288 il s'allia avec Sanche IV, contre le roi d'Aragon.

près d'Aquila (1268). Livrés par un hôte infidèle à leur ennemi, Conradin et Frédéric ont la tête tranchée à Naples, par l'ordre de Charles, qui le premier en Europe donna l'exemple de faire décapiter un prince souverain injustement condamné; fatal exemple, fatale cruauté, qui devait porter ses fruits et dans le présent et dans l'avenir.

Charles d'Anjou, maître des Deux-Siciles, devient l'arbitre de l'Italie. Son ambition, comprenant dans ses désirs toute la Péninsule, s'arrêtait à peine aux Alpes, d'un côté: de l'autre, s'étendait jusqu'à Constantinople. Il avait pris part à la seconde croisade de saint Louis; il allait se diriger contre l'empire grec, lorsqu'un événement imprévu vint détruire sa puissance.

Jean de Procida, médecin de Mainfroi, avait ourdi dans la Sicile une vaste conspiration, que la brutalité d'un soldat français fit éclater avant le temps fixé par les conjurés. Le lundi de Pâques (1282), au moment où les vêpres sonnaient à Palerme, ce soldat osa publiquement porter la main sur une femme qui se rendait à l'église, accompagnée de sa famille. Aux cris que pousse la personne outragée, le peuple s'ameute, il entre en fureur, il s'écrie qu'il est temps de châtier ces maîtres insolents. Le soldat est mis en pièces, et cette première violence devient le signal du massacre. De toutes parts, on se jette sur les Français; on les immole sans distinction d'âge, de sexe, de condition; on les reconnaissait en leur faisant prononcer le mot *ciceri*. Aucun n'échappa à la rage du peuple; les *vêpres siciliennes* (nom donné à ce carnage) se renouvelèrent, les jours suivants, dans les autres villes de la Sicile, et il en coûta la vie à plus de vingt mille Français.

Les Siciliens appelèrent alors à leur secours Pierre d'Aragon, gendre de Mainfroi, et lui déférèrent la couronne. En vain Charles d'Anjou fit-il de puissants efforts pour satisfaire sa vengeance et son ambition; il fut battu devant les murs de Messine et dans les parages de Trapani. Partout le pavillon aragonais triompha avec

l'amiral Roger de Loria, et Charles se trouva réduit au royaume de Naples.

Les vêpres siciliennes troublèrent à la fois la paix de l'Italie, de l'Espagne et de la France. Philippe crut qu'il était de son honneur d'accorder son appui à la branche capétienne qui régnait à Naples, et le pape l'intéressa de plus près à la cause de la maison d'Anjou, en offrant la couronne d'Aragon à Charles de Valois, son second fils (1283). Jayme d'Aragon, roi de Majorque, se joignit aux ennemis de sa famille, et reçut les troupes de Philippe dans son comté de Roussillon; mais tous les succès des armes françaises se bornèrent à la prise de Girone, et Roger de Loria battit trois fois les flottes combinées de Naples et de France sur la côte de la Catalogne. Les hostilités furent suspendues en 1285 par la mort du pape et des quatre rois de France, de Naples, de Castille et d'Aragon.

Ce fut sous le règne de Philippe le Hardi que furent données les premières lettres d'anoblissement. La noblesse, épuisée par les croisades, commençait à se recruter dans les rangs de la bourgeoisie. L'histoire a conservé le nom de Raoul l'orfèvre, qui reçut le premier cet honneur.

§ 2. *Philippe* IV *le Bel* (1285-1314).

Philippe III laissait à son fils, Philippe IV ou le Bel, une guerre à terminer, et cette guerre pouvait se faire en Italie, en Espagne ou en France. Le jeune prince, intéressé malgré lui dans la lutte, ne la soutint jamais avec vigueur, pour en laisser tous les risques au roi de Majorque. Cependant les provocations de la flotte aragonaise le décidèrent à faire des levées en Navarre et en Languedoc, et à signer un traité d'alliance offensive avec le roi de Castille (1288). Mais la médiation d'Édouard Ier ayant fait rendre la liberté au nouveau roi de Naples, Charles II, depuis long-temps prisonnier des Siciliens, il s'ensuivit bientôt deux traités, l'un de

Tarascon (1291), et l'autre d'Agnani (1295), par lesquels Alphonse III et ensuite Jayme Ier d'Aragon renoncèrent à la Sicile, Charles de Valois à l'Aragon, et Charles II de Naples au duché d'Anjou, qui fut donné au comte de Valois. Néanmoins la guerre continua de désoler la Sicile; mais la France y resta pour ainsi dire étrangère.

La paix qu'avait rétablie Louis IX entre la France et l'Angleterre, avait été soigneusement entretenue par Édouard Ier, à l'agrandissement duquel elle était nécessaire. Elle durait depuis trente-cinq ans (1259-1292), lorsqu'une circonstance imprévue amena une rupture que Philippe le Bel désirait et provoquait depuis long-temps, dans l'espoir d'y gagner le duché de Guienne.

Une rixe a lieu dans le port de Bayonne (1292), entre deux matelots, l'un anglais, l'autre normand. Le second est tué; ses compatriotes demandent satisfaction; refusés, ils se mettent en mer, et des hostilités privées éclatent entre les navires des deux nations. Les pertes éprouvées par les Normands et le pillage de La Rochelle irritent le roi de France, qui fait citer Édouard devant la cour des pairs (1293). Celui-ci ne comparaît point et se contente d'envoyer à Paris Edmont, son frère, pour le représenter. La cour prononce la confiscation de la Guienne, et le connétable Raoul de Clermont, seigneur de Nesle, reçoit l'ordre de se saisir des places fortes de ce duché. Une seconde citation n'est pas mieux reçue d'Édouard. Loin de se soumettre, il déclare la guerre à la France, et s'allie contre elle avec l'empereur Adolphe de Nassau, qui réclamait le royaume d'Arles. Le duc de Brabant et le comte de Savoie entrent dans cette ligue. De son côté, le roi de France se donne pour auxiliaire Baliol (Baillol), roi d'Écosse (1295).

Les hostilités eurent d'abord la Guienne pour théâtre; mais le comte de Richemont, Jean II, duc de Bretagne, qui s'était chargé de commander les Anglais, ne put tenir long-temps la campagne contre Charles de Valois

et Robert d'Artois. L'infidélité d'un autre vassal porta la guerre d'uu autre côté.

C'était une des lois de la féodalité que les grands vassaux de la couronne ne pouvaient marier leurs enfants sans l'agrément du monarque. Au mépris de cette loi, Gui de Dampierre, comte de Flandre, promit sa fille au fils aîné du roi d'Angleterre; il fit plus, il se ligua avec ce prince. Philippe, instruit de ses intrigues, l'attira à Paris, sous quelque prétexte, et s'assura de sa personne. Le comte ne put obtenir sa liberté qu'en livrant comme otage cette princesse dont il avait prétendu disposer sans la permission du souverain (1297). Mais à peine rentré dans ses États, le téméraire vassal envoya redemander sa fille, et menaça de la guerre en cas de refus. Cette levée de boucliers obligea Philippe de tourner ses principales forces contre la Flandre; le comte d'Artois battit les Flamands à Furnes (1297), et cette victoire fut suivie d'une trève de deux ans entre les rois de France et d'Angleterre.

L'armistice était commun à tous les alliés. Néanmoins, lorsque la cessation de l'hiver permit de tenir la campagne, Charles de Valois réunit l'armée française près d'Arras, se répandit dans la Flandre, et la soumit tout entière, excepté Gand, où Gui de Dampierre s'était retiré. D'après les perfides conseils de Charles, le comte vint trouver Philippe et déclara qu'il se soumettait au jugement de la cour des pairs. Il ouvrit les portes de la ville, et se livra, corps et biens, à la merci du roi de France, qui l'envoya dans la tour du Louvre.

La conquête de la Flandre était à jamais assurée, si, pour la régir, on eût fait choix d'un homme intelligent et sage. Mais le gouverneur, Jacques de Châtillon, s'imaginant qu'il ne pourrait contenir les Flamands dans le devoir qu'autant qu'il s'en ferait craindre, se montra sévère, exigeant, insatiable. Les corporations des métiers, humiliées et rançonnées par ce gouverneur, se révoltèrent sous Pierre Konig ou le Roi, consul des tisserands, et Jean Brède, chef des bouchers. Il y eut de

grands massacres, principalement à Bruges. Pour reconnaître les Français qu'on voulait égorger, on les forçait de répéter ces mots en bas allemand: SCILTENDE WRIENDT, *bouclier et ami;* le mot *ciceri* avait ainsi servi d'arrêt de mort aux vêpres siciliennes. Les fils de Gui vinrent alors se mettre à la tête de l'insurrection, et la Flandre secoua partout le joug de Philippe.

Le roi sentit qu'il était de son honneur de ne pas laisser impunie cette révolte sanglante. Il envoya contre les rebelles une puissante armée, sous le commandement du comte d'Artois, grand capitaine, mais emporté, violent, et personnellement animé contre les Flamands qui n'avaient pas épargné ses terres. Le comte, méprisant des ennemis qui n'étaient à ses yeux qu'un vil amas d'artisans et de paysans indisciplinés, dédaigna de recourir aux mesures ordinaires de la prudence. Pierre le Roi, pour animer les siens, se fit armer chevalier à la tête du camp. On conseillait au comte de les affamer, et il le pouvait; il aima mieux marcher droit au poste presque inacessible où ils s'étaient retranchés près de Courtrai. Pour les aborder, il fallait franchir un fossé profond et bourbeux. Emportés par leur ardeur, les Français s'y jetèrent; mais une fois enfoncés dans la fange, il ne leur fut plus possible ni de passer outre ni de se dégager, et il en périt des milliers, sans avoir pu mettre l'épée à la main. Le général y resta lui-même percé de mille coups de lances. Enhardis par ce premier succès, les Flamands sortirent de leurs retranchements, tombèrent sur le reste de l'armée où la terreur avait porté le désordre, et la taillèrent en pièces. On peut juger de la perte des Français dans cette journée fatale, par les quatre mille paires d'éperons dorés, dépouilles d'autant de gentilshommes, qui ornèrent le triomphe des Flamands (1302).

Ce grand revers décida le roi de France à faire la paix avec le roi d'Angleterre, qui de son côté venait de perdre trois armées en Ecosse. En vertu du traité signé à Paris (1303), la Guienne fut restituée aux Anglais, et

Isabelle, fille de Philippe, épousa l'héritier de la couronne anglaise; paix honteuse par laquelle les deux monarques se livraient réciproquement leurs alliés.

En même temps, des troubles violents, causés par la multiplicité des impôts et l'altération des monnaies, agitaient la France; Paris se soulève, et le roi est assiégé dans la tour du Temple pendant deux jours; mais il comprime la sédition, marche contre les Flamands, défait à la bataille de Mons-en-Puelle (1) les trois fils du comte Guy, pendant que les Génois, au service de la France, détruisent une flotte ennemie à Ziriksée (1304). Mais ces victoires ne sont suivies d'aucun avantage, et, quelques jours après, 60,000 Flamands viennent demander au roi la bataille ou une paix honorable. Philippe consent à déposer les armes, et reconnait l'indépendance du comté de Flandre, qui est donné à Robert de Béthune, fils aîné de Gui de Dampierre. Les communes flamandes promettent de payer au roi de France une contribution de 200,000 livres pour les frais de la guerre, et donnent en gage toute la partie de la Flandre où l'on parlait français, avec les villes de Douai, de Lille et leurs dépendances (1305).

Si l'on réfléchit sur ces guerres, on verra que quatorze ans d'hostilité ne changèrent rien à l'ordre politique de l'Europe occidentale. La Guienne continua d'appartenir aux Anglais; l'Ecosse ne cessa pas d'être un royaume indépendant, et la Flandre retourna sous la domination de ses comtes. Il n'en résulta que des amitiés politiques ou des haines nationales entre les peuples qui y prirent une part nécessaire. L'Écosse se dévoua à la France, dont les Flamands redoutaient la protection, et l'Angleterre acquit des alliés fidèles, qui devaient un jour seconder ses entreprises sur notre pays.

Sans parler des pertes nombreuses que la population éprouva dans ces guerres, Édouard et Philippe, après

(1) La consécration de la statue grossière qu'on voyait encore avant la Révolution dans la cathédrale de Paris, attestait cette victoire.

avoir épuisé toutes leurs ressources légitimes, furent souvent forcés de recourir à des moyens vexatoires ou même criminels. Le premier dépouilla les marchands anglais; le second ruina les Juifs et les Lombards, altéra les monnaies, et ne respecta pas même les immunités du clergé. De là naquirent de grands démêlés entre le saint Siége et la cour de France.

Le pape voulait partager avec le roi les décimes levés sur le clergé. Philippe le Bel repoussa cette prétention. Boniface VIII, pour vaincre la résistance du monarque, institua directement un siége épiscopal à Pamiers, en faveur de Bernard Saisset (1295). Il l'envoya même à la cour de France en qualité de légat. Ce prélat, en vertu de ses pouvoirs, ordonna au roi de partir pour une nouvelle croisade. Philippe fit arrêter le légat et le mit entre les mains de l'archevêque de Narbonne, son métropolitain. Boniface lança la bulle *Ausculta Fili*, qui mit le royaume en interdit (1302). Dans cette situation, Philippe, obligé de trouver un appui dans l'opinion publique, se décida à convoquer une assemblée générale de la nation. Les communes, qui, depuis long-temps émancipées, concouraient par leurs milices à la défense de l'État, furent invitées à envoyer des députés qui, réunis aux barons et aux évêques, offrirent une représentation réelle de la société de cette époque.

L'assemblée s'ouvrit, le 10 avril 1302, dans l'église Notre-Dame en présence du roi. Les barons et les communes délibérèrent ensemble, le clergé leur ayant paru suspect dans cette question. Cependant son vote fut pareil à celui des deux autres ordres. On proclama d'une voix unanime l'indépendance de la couronne, et l'on appela au futur concile de l'anathème lancé contre le roi de France. Guillaume de Nogaret, son procureur, accusa le pape d'hérésie et de simonie, et conclut à son emprisonnement. Ce magistrat se mit en devoir d'exécuter la sentence qu'il venait de dicter; et secondé par Sciarra Colonna, seigneur italien banni par le pontife, il arrêta Boniface VIII dans la ville d'Agnani. Le pape fut bientôt

délivré par ses compatriotes des mains des Français; mais s'étant réfugié à Rome, il ne tarda pas à y mourir, prisonnier d'une faction (1303). Son successeur Benoît X ne régna pas assez long-temps pour achever, entre le saint Siége et la couronne de France, une parfaite réconciliation.

Le conclave de Pérouse, long-temps divisé pour le choix d'un nouveau pape, élut enfin Bertrand de Goth (Clément V) par l'influence du parti français. Clément V fixa sa résidence à Avignon (1309). Six papes, tous français, suivirent son exemple, et leur autorité spirituelle ne reçut aucune atteinte de leur absence de Rome.

Suivant le vœu de la cour de France, Clément V assembla à Vienne, en Dauphiné, un concile œcuménique (1312). Il releva Philippe des censures qu'il avait encourues : Boniface VIII fut absous d'hérésie, et l'Ordre des Templiers aboli.

Cet Ordre, fondé par des croisés français (1118), avait, par ses exploits et ses services, acquis des richesses immenses; mais l'opulence le perdit. Deux Templiers, chassés de l'Ordre, révélèrent, dit-on, d'horribles secrets sur la conduite de leurs compagnons, des impiétés, des sacriléges, de monstrueuses infamies. On ne put d'abord y ajouter foi; néanmoins on jugea qu'une accusation de cette nature méritait d'être approfondie. Le roi, après en avoir donné avis au pape Clément V, se détermina à faire arrêter en un même jour tous les chevaliers du Temple qui se trouvaient dans le royaume (1307). Le souverain Pontife prit connaissance de l'affaire; il interrogea lui-même soixante et douze Templiers, qui tous, soit crainte, soit remords, firent l'aveu des principaux crimes dont ils étaient chargés. Les commissaires qu'il avait nommés en interrogèrent cent quarante autres : dans cette multitude, il n'y en eut que trois qui nièrent les désordres qu'on leur imputait. Trente-six périrent au milieu des tortures.

Cependant Jacques de Molay, grand-maître de l'Ordre, interrogé par des cardinaux à Chinon, fit des réponses

ponses dont la teneur nous est inconnue. Ce qui du moins est sûr, c'est qu'ensuite, amené devant les commissaires du saint Siége, il manifesta la plus vive indignation à la lecture des aveux vrais ou supposés qu'il avait faits, protesta contre une pareille fraude, et jura qu'il n'était jamais convenu de pareilles horreurs. Son exemple fut suivi par d'autres Templiers, qui s'élevèrent aussi contre les dépositions qu'on leur prêtait, ou qui rétractèrent les déclarations qu'on leur avait arrachées soit par la force, soit par la séduction. Les uns, déclarés *hérétiques relaps*, furent livrés à la justice séculière et condamnés aux flammes au nombre de cinquante-six; les autres, à une détention perpétuelle; d'autres enfin eurent leur liberté (1309).

Cependant le concile de Vienne s'ouvrit deux ans après; les membres de cette assemblée demandèrent qu'on leur fît entendre les Templiers eux-mêmes; mais le concile fut dissous avant qu'on eût fait droit à ce vœu légitime; le pape avait, de son autorité propre, aboli l'Ordre entier, dont les biens immenses furent adjugés aux Hospitaliers.

Il restait à prononcer sur le sort du grand-maître et de trois autres chefs de l'Ordre. Clément V nomma des commissaires pour leur procès, dont l'instruction fut longue; enfin un échafaud fut dressé devant l'église de Notre-Dame. Le grand-maître et ses trois compagnons y furent sommés de renouveler devant le peuple la confession qu'ils avaient faite de leurs crimes et de leurs erreurs. Les prieurs de France et d'Aquitaine persistèrent dans leurs aveux. Mais quand ce fut le tour de Molay, loin de répondre à l'attente des juges, il s'avança sur le bord de l'échafaud, et d'une voix forte : *Il est bien juste*, s'écria-t-il, *que dans un si terrible jour, et dans les derniers moments de ma vie, je découvre toute l'iniquité du mensonge et que je fasse triompher la vérité. Je déclare donc à la face du ciel et de la terre que j'ai commis le plus grand des crimes; mais ce n'a été qu'en convenant de ceux qu'on*

impute à un Ordre que je reconnais pour innocent. Je n'ai fait la confession qu'on exigeait de moi que pour suspendre les douleurs de la torture. L'affreux spectacle qu'on me présente (1) *n'est pas capable de me faire confirmer un premier mensonge par un second; à une condition si infâme, je renonce de bon cœur à la vie.* Le commandeur de Normandie montra le même courage ou la même fanfaronnade, et tous deux furent brûlés vifs, dans une petite île de la Seine, qui forme maintenant le terre-plein du Pont-Neuf (11 mars 1314).

Ainsi se termina ce procès fameux, l'une des énigmes de l'histoire. Toute l'affaire des Templiers se trouve dans ce mot profond de Bossuet: *Ils avouèrent dans les tortures, mais ils nièrent dans les supplices.*

Du reste, il est faux, comme on l'a répété d'après Mézerai, que Molay, n'ayant plus que la langue de libre, ait ajourné le pape et le monarque à paraître devant Dieu, l'un à quarante jours, l'autre à un an. La mort de Clément et de Philippe, qui suivirent de près le grand-maître au tombeau (20 avril et 29 novembre 1314), a seule donné lieu à cet ajournement prétendu, dont ne parle aucun auteur contemporain (2).

Mariée à Philippe le Bel en 1284, Jeanne ne cessa pas d'administrer ses États. Elle chassa les Aragonais et les Castillans qui désolaient la Navarre, et, grâce à son administration aussi sage qu'éclairée, au choix qu'elle fit de bons gouverneurs, ses sujets jouirent d'une tranquillité après laquelle ils soupiraient en vain depuis long-temps. Le comte de Bar ayant, en 1297, envoyé des troupes dans la Champagne, la reine marcha en personne contre ce seigneur, qu'elle amena prisonnier à Paris, après avoir dispersé sa faible armée. Pour obtenir sa liberté, il fallut que le comte de Bar se reconnût le vassal de Jeanne. Le roi appelait Jeanne dans tous ses conseils; les avis de cette souveraine

(1) On avait construit un bûcher en regard vers l'ouest.

(2) C'est sous Philippe le Bel (1309), que fut achevé sur le Rhône le pont du Saint-Esprit, l'un des plus beaux de l'Europe. Il a coûté quarante-cinq ans de travail. Il a vingt-six arches et deux mille cinq cent vingt pieds de long. Ce pont fut bâti des offrandes que faisaient les fidèles à un petit oratoire dédié au Saint-Esprit, situé à la tête du pont, sur la rive droite du fleuve.

étaient toujours dictés par la prudence et la raison ; ses vues étaient élevées, sa pénétration vive. Plusieurs fois elle ramena à son avis des hommes vieillis dans l'expérience des affaires du gouvernement. Lorsque le roi partit en 1299, pour porter la guerre chez les Flamands, la reine l'accompagna dans cette expédition, et l'on dit que, choquée du luxe des dames de Bruges, elle fit augmenter le rançon des habitants. Cette allégation paraît au moins hasardée. Mézeray dit, en parlant de cette princesse, qu'elle tenait tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles et par le cœur, étant également éloquente, généreuse et libérale. Elle dota très richement, et à une époque où ils étaient le seul asile des sciences et des lettres, plusieurs couvents. Les savants eurent à se louer de ses libéralités; enfin elle a attaché son nom à un établissement qui doit immortaliser sa mémoire. C'est elle qui fonda le collége de Navarre, célèbre par le grand nombre d'élèves distingués qui en sont sortis. Jeanne mourut à peine âgée de trente-trois ans, au château de Vincennes, le 2 avril 1305.

§ 3. *Louis X, dit le Hutin* (1) (1314-1616). — *Jean I* (1316).

Le règne de Philippe le Bel avait été fatigant pour ses peuples. Guerres inutiles et dispendieuses, subsides onéreux et multipliés, débats scandaleux avec le souverain pontife, procès rigoureux des Templiers, avarice et concussions mises insolemment en pratique, tel est le caractère de cette époque.

Louis X parut, dès son avénement, avoir pour but de réparer les maux du règne de son père. Plusieurs procès furent dirigés contre les ministres de Philippe. Le chancelier, Pierre de Latilli, n'échappa que par la lenteur des procédures ecclésiastiques (2). Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, fut moins heureux.

(1) Gai, léger, badin, il aimait avec passion les ris et les jeux bruyants. Dans son enfance, il se plaisait surtout à ranger en bataille les jeunes seigneurs de son âge, et à imiter avec eux toutes les évolutions militaires. Cette humeur, tout à la fois folâtre et guerrière, lui valut dès-lors le surnom de *Hutin*, c'est-à-dire mutin ou lutin. Du reste, il ne porta sur le trône qu'un esprit faible et irrésolu.

(2) Il était évêque de Châlons-sur-Marne.

Charles de Valois, oncle de Louis X, sur lequel il exerçait une influence exclusive, choisit Enguerrand, son ennemi mortel, pour l'offrir en victime au mécontentement du peuple. Il mande cet ancien ministre, et l'interroge en présence de la cour pour savoir ce qu'était devenu le trésor gardé au Louvre. Marigny répond qu'il en rendra bon compte. *Rendez-le donc maintenant*, lui-dit le prince. — *Puisque vous me pressez tant de le dire*, repart Enguerrand, *je vous en ai donné la moitié*, *monsieur*, *et de l'autre*, *j'en ai payé les dettes de monseigneur votre frère et plusieurs charges de l'État.* Valois, fort en colère, lui réplique : *Vous en avez menti.* — *C'est vous-même*, dit Marigny. Le prince, à ces mots, tire son épée pour le tuer; mais on l'en empêche. Le procès de l'infortuné surintendant s'instruit; il est condamné sans avoir pu faire entendre sa justification, et pendu (1315) au milieu des brigands, aux fourches de Montfaucon. Charles de Valois, attaqué, quelques années après, d'une maladie incurable (1325), y reconnut la main de Dieu qui le frappait, et pensa à réparer son injustice. Il fit élever un monument à Marigny et répandre dans tout Paris d'abondantes aumônes, dont les distributeurs avaient ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour monseigneur de Marigny et pour monseigneur Charles de Valois.*

Réaction du règne précédent, celui de Louis X fut marqué par le rappel des Lombards, des Italiens et des Juifs. Dans le même temps, les barons français réclamèrent leurs anciens priviléges. Pour satisfaire à toutes les plaintes, Louis X rendit les *droits régaliens* et d'autres prérogatives aux seigneurs de la langue d'oil, et accrut les libertés générales dans les provinces de la langue d'oc. Ce fut aussi ce prince qui affranchit tous les serfs de la couronne, avec ces paroles remarquables: *Dans le royaume des Francs*, *tout homme doit être franc* (1).

(1) On voit qu'au mot de Franc, était attachée, comme nous avons dit, l'idée d'homme libre.

Des historiens ont pensé que ces lettres ne furent qu'un moyen de finances imaginé dans le but d'obtenir, par le rachat du servage, un argent dont on avait grand besoin. La remarque de ces historiens fût-elle vraie, on pourrait dire encore : Peu importe comment la liberté arrive aux hommes, pourvu qu'elle leur arrive; toutes les interprétations possibles ne détruisent pas un fait indicateur d'une importante révolution commencée dans l'état social. Mais la remarque tombe à faux : le roi, en affranchissant ses serfs, gens de corps, gens de poueste, gens de mortemain, diminuait ses revenus, car les serfs étaient soumis à certaines taxes; il était donc équitable que la couronne, en accordant la liberté, ne le fit pas aux dépens de sa force; c'est ce que l'ordonnance exprime très bien : « Vous *commettons* (Collecteurs, sergents, etc.) et *mandons* pour traitez et accordez avec eus (serfs) de certaines impositions, par lesquelles soffisant *recompensation* nous soit faicte des émoluments qui *desdites servitudes* povent venir à nous et à nos successeurs. »

Aucun autre événement remarquable ne se passa sous le règne de Louis X, on ne peut en effet compter pour telle une expédition en Flandre, d'où les pluies le firent revenir sans avoir combattu. Il mourut victime de sa passion pour le jeu. Un jour il s'échauffa extraordinairement à la paume; une pleurésie survint qui l'emporta à la fleur de l'âge.

Ce jeune prince eut des qualités, il confirma d'utiles ordonnances pour la protection des laboureurs: *personne, sous peine de quadruple et d'infamie, ne pouvant s'emparer de leurs biens.* Il voulut ôter aux seigneurs le droit de battre monnaie, il ne le put; la royauté n'avait point encore détrôné l'aristocratie, dont le règne, quoique s'affaiblissant de jour en jour, devait encore durer si long-temps.

Ce prince laissait une fille nommée Jeanne, et sa veuve Clémence de Hongrie enceinte. Philippe, son frère, prit le titre de gouverneur du royaume, pendant la gros-

sesse de la reine. Le 15 novembre 1316, elle mit au monde un fils qui, dès sa naissance, fut proclamé roi sous le nom de Jean Ier; mais cet enfant mourut au bout de quelques jours, et pour la première foi, depuis Hugues Capet, la couronne passa à la ligne collatérale.

§ 4. *Ligne collatérale. — Philippe V le Long* (1316-1322). — *Charles IV le Bel* (1322-1328).

Jeanne, fille de Louis X et sœur du dernier roi, semblait être l'héritière du trône; mais cette princesse en fut exclue, en vertu de la loi salique, d'après laquelle les États-Généraux déclarèrent que les femmes étaient incapables de succéder à la couronne de France. Jeanne demeura reine de la Navarre, royaume qui pouvait tomber en quenouille. Philippe, second fils de Philippe le Bel, était, après la princesse, le plus proche héritier du sceptre; il sut, sans violence, aplanir les obstacles que lui suscitèrent quelques seigneurs malintentionnés, et toute la nation le reconnut. La prudence, la piété, la générosité du nouveau monarque avaient donné des espérances; il les réalisa, et son règne, quoique fort court, se signala cependant par un grand nombre de sages ordonnances. L'organisation militaire des communes, les tribunaux, les finances reçurent de notables améliorations; mais ce qui recommande surtout Philippe le Long, c'est qu'il déclara le domaine de l'État inaliénable (1318). Par là, les apanages, qui précédemment appartenaient en propre aux enfants de France puînés, furent rendus reversibles à la couronne à défaut d'hoirs (héritiers) mâles.

On parla de croisade à cette époque. Les princes mahométans, alarmés d'un tel projet, employèrent pour le rompre une exécrable mesure. Sachant que les Juifs souvent chassés et toujours persécutés en France, nourrissaient contre la nation une haine secrète, mais implacable, ils leur conseillèrent d'empoisonner tous les puits et toutes les fontaines du royaume. Ceux-ci, craignant

d'être découverts, parce qu'ils étaient surveillés de près, chargèrent d'exécuter ce crime les lépreux, dont le nombre était alors fort grand en France (1). Ces malheureux, gagnés à force d'argent, empoisonnèrent d'abord toutes les eaux de la Guienne et du Poitou ; ce qui causa tout-à-coup dans ces deux provinces une effrayante mortalité. Mais bientôt on conçut des défiances ; on fit des recherches, et l'affreux complot fut decouvert. Ceux des lépreux qui en étaient coupables furent saisis, convaincus et brûlés vifs. On condamna tous les autres à une détention perpétuelle. Une partie des Juifs reçut le même châtiment, et tout ce qui échappa aux flammes fut banni du royaume avec l'horreur que méritait un attentat jusqu'alors sans exemple.

Philippe était un prince doux et clément. *Il est beau*, disait-il, *de pouvoir se venger et de ne le pas faire*. Il aima les lettres et protégea ceux qui les cultivaient ; la plupart des officiers de sa maison étaient poètes. Il composa lui-même des poésies en langue provençale.

Jeanne de Bourgogne, fille aînée d'Othon IV, comte Palatin de Bourgogne, et de Mahaud, comtesse d'Artois, avait épousé Philippe le Long. Son mariage fut célébré à Corbeil en 1306. On remarque comme une chose singulière, que Mahaud, sa mère, assista à la cérémonie de son sacre, « en nom et qualité de pair, et soutint avec les » autres pairs la couronne sur la tête du roi. » Jeanne, accusée d'un crime, fut reléguée au château de Dourdan ; mais Philippe, naturellement doux, lui rendit, quelque temps après, la liberté avec ses bonnes grâces. Cette princesse mourut à Roye en Picardie (1327). Elle a fondé le collége de Bourgogne, près des Cordeliers de Paris.

Philippe le Long étant mort sans enfants mâles (1322), sa couronne passa de plein droit et sans opposition au troisième fils de Philippe le Bel, Charles IV, aussi sur-

(1) Le fait suivant en fera juger :
Louis VIII, mort en 1226, légua, par son testament, cinq livres à chacune des *deux mille léproseries* qui existaient dans son royaume.

nommé le Bel. A peine sur le trône, il se porta pour médiateur entre les Flamands et Louis de Rhetel, leur comte, prisonnier à Bruges, auquel il fit rendre la liberté.

Charles avait épousé l'an 1308 Blanche de Bourgogne, fille d'Othon IV et de Mahaud d'Artois. Cette princesse était parfaitement belle; mais elle se déshonora par ses mœurs. Reléguée au Château-Gaillard-d'Andelys, Blanche y était encore en 1321; elle fut répudiée l'année suivante, sous prétexte de parenté. Trois ans après elle obtint la permission de se faire religieuse, et mourut à l'abbaye de Maubuisson en 1329, dans les exercices d'une rigoureuse pénitence.

Charles, après avoir répudié Blanche, épousa Marie de Luxembourg, fille aînée de l'empereur Henri VII. Marie de Luxembourg, joignant aux grâces de la jeunesse les charmes de la beauté, paraissait devoir consoler le roi son époux de ses chagrins domestiques, lorsqu'un accident la ravit pour toujours à ce prince. Elle tomba, dit-on, de son chariot en allant à Montargis, et se fit une blessure dangereuse dont elle mourut en 1324.

Bientôt le roi (1324), à l'instigation de la reine d'Angleterre, sa sœur, envoie en Guienne une armée sous les ordres de Charles de Valois, qui, pour dernier exploit d'une vie ambitieuse et aventurière, s'empare de l'Agénois. Isabelle vient en France sous prétexte de négocier un accommodement, en réalité pour faire des préparatifs de guerre contre le mari dissolu qui l'avait délaissée. Cette princesse descend en Angleterre, soulève la nation contre Édouard, et fait proclamer son fils Édouard III, dont le père périt bientôt d'une manière horrible (1327). Cette affreuse catastrophe amène la paix de l'Angleterre avec la France, et Charles le Bel meurt l'année suivante (1328) sans postérité. Il avait eu pour troisième femme Jeanne d'Évreux, sa cousine-germaine. Il est à remarquer que le père de cette princesse, Louis de France, comte d'Évreux, ne lui donna pour dot que 700 livres de rente, et 20,000 livres une fois payées.

Philippe de Valois, fils de Charles de Valois et petit-fils de Philippe le Hardi, lui succéda.

La mort de Charles le Bel mit fin à la première branche des Capétiens. Elle transmettait à la branche des Valois un magnifique héritage acquis par les armes ou par la politique des successeurs directs de Hugues Capet. Cette succession comprenait le duché de France augmenté du Vexin, du Berri, du Vermandois, de la Normandie, de la Touraine, du comté de Blois, du Poitou, du Languedoc, du Lyonnais, de la Champagne et de plusieurs autres fiefs enclavés dans les États des grands vassaux.

C'est sous Charles le Bel que la baronie de Bourbon fut érigée en duché-pairie (1327) en faveur de Louis I, fils aîné de Robert de France, sixième fils de saint Louis. Les lettres-patentes données à cet effet semblent contenir, pour Henri IV, une prédiction aussi juste qu'intéressante : *J'espère*, dit le roi dans ces lettres, *que les descendants du nouveau duc contribueront, par leur valeur, à maintenir la dignité de la couronne.*

CHAPITRE IV.

§ 1. *De la chevalerie et des tournois.*

Cette belle institution, qui jette un reflet si brillant sur le douzième siècle, n'est pas moins célèbre dans son origine que par sa nature et ses résultats. Protéger les femmes et les enfants, ainsi que le clergé désarmé; punir l'injustice et réprimer les violences; sacrifier sa vie pour ses amis; verser son sang pour la gloire de Dieu; honorer l'objet de son amour par des exploits dont l'éclat rejaillit sur la dame à laquelle on avait voué son culte; pratiquer toutes les vertus, sans prétendre à aucune récompense; humilier l'orgueil de la naissance par l'obéissance aveugle aux ordres d'un chef; respecter l'honneur par dessus tout; tel était le devoir d'un vrai chevalier,

et l'histoire nous dit que cet idéal d'un parfait gentilhomme et d'un brave guerrier s'est réalisé plus d'une fois.

La chevalerie dont on place l'institution à l'époque de la première croisade, remonte à une date fort antérieure. Elle est née du mélange des nations arabes et des peuples septentrionaux, lorsque les deux grandes invasions du Nord et du Midi se heurtèrent sur les rivages de la Sicile, de l'Italie, de l'Espagne, et dans le centre de la Gaule : cela nous donne une époque à peu près certaine, comprise entre l'année 700 et l'année 753.

Le caractère de la chevalerie se forma parmi nous de la nature sentimentale et fidèle du Teuton, et de la nature galante et merveilleuse du Maure, l'une et l'autre nature pénétrées de l'esprit et enveloppées de la forme du christianisme. L'opinion exaltée qui a tant contribué à l'émancipation du sexe féminin chez les nations modernes, nous vient des Barbares du Nord; les Germains reconnaissaient dans les femmes quelque chose de divin (*Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant*). La mythologie de l'*Edda* et les poésies des Scaldes décèlent le même enthousiasme chez les Scandinaves; jusqu'au soleil, dans ces poésies, est une femme, la brillante *Sunna*.

Le roman publié sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, fut composé par un certain moine Robert, sur la fin du onzième siècle, au moment de la première croisade. Ce moine se proposait d'animer les chrétiens à la guerre contre les Infidèles, par l'exemple de Charlemagne et de ses douze pairs. C'est sur cette chronique que les Anglais ont calqué l'histoire de leur roi Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde.

Le prétendu Turpin n'était lui-même qu'un imitateur. Soixante-dix ans après la mort de Charlemagne, le moine de Saint-Gall écrivit la vie de Charles le Grand, véritable roman du genre d'*Antar*. N'est-ce pas une chose curieuse de trouver la chevalerie tout juste à la même époque chez les Francs et chez les Arabes ? Le moine de Saint-

Gall tenait ses autorités, pour la législation ecclésiastique, de Wernbert, célèbre abbé de Saint-Gall, et pour les actions militaires, du père de ce même Wernbert. Le père de l'abbé Wernbert se nommait Adalbert, et avait suivi son seigneur Gherold à la guerre contre les Huns (Avares), les Saxons et les Esclavons. Le romancier dit naïvement : « Adalbert était déjà vieux ; il m'éleva quand » j'etais encore très petit, et souvent, malgré mes efforts pour lui échapper, il me ramenait et me contrai» gnait d'écouter ses récits. »

Le vieux soldat raconte donc au futur jeune moine que les Huns habitaient un pays entouré de neuf cercles. Le premier renfermait un espace aussi grand que la distance de Constance à Tours ; ce cercle était construit en troncs de chênes, de hêtres, de sapins et de pierres très dures ; il avait vingt pieds de largeur et autant de hauteur : il en était ainsi des autres cercles. Le terrible Charlemagne renverse tout cela. Ensuite il marche contre des Barbares qui ravageaient la France orientale ; il les extermine, et fait couper la tête à tous les enfants qui dépassaient la hauteur d'une épée. Charlemagne est trahi par un de ses bâtards, petit nain bossu, confiné au monastère de Saint-Gall. Charles avait dans ses armées des héros à la manière de Roland : Cisher valait à lui seul une armée : on l'eût pu croire de la race Énachim, tant il était grand ; il montait un énorme cheval, et quand le cheval refusait de passer la Doire enflée par les torrents des Alpes, il le traînait après lui dans les flots, en lui disant : *Par monseigneur Gall, de gré ou de force tu me suivras.* Cisher fauchait les Bohémiens comme l'herbe d'une prairie. *Que m'importent*, s'écriait-il, *les Wenèdes, ces grenouillettes ? J'en porte sept, huit et même neuf enfilés au bout de ma lance en murmurant je ne sais quoi.*

Charles attaque Didier en Italie. Didier demande à Ogger si Charles est dans l'armée qu'il aperçoit : *Non*, dit Ogger ; *quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tésin inonder*

les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. Alors s'élève au couchant un nuage qui change le jour en ténèbres : Charles, cet homme de fer, avait la tête couverte d'un casque de fer, et les mains garnies de gantelets de fer; sa poitrine de fer et ses épaules étaient couvertes d'une armure de fer; sa main gauche élevait en l'air une lance de fer; sa droite était posée sur son invincible épée; ses cuissards étaient de fer, ses bottines de fer, son bouclier de fer, son cheval avait la couleur et la force du fer, le fer couvrait les champs et les chemins; et ce fer, si dur, était porté par un peuple dont le cœur était plus dur que le fer. Et tout le peuple de la cité de Didier de s'écrier : « *O ferrum! heu ferrum!* O fer! ah! que de fer! »

Ernold Nigel ou le Noir, dans son poème sur Louis le Débonnaire, décrit le siége de Barcelone; et c'est encore un ouvrage de chevalerie. Louis ceint l'épée que Charles le Grand portait à son côté. Les Maures, rangés sur les remparts, défendent la ville; Zadun, leur chef, se dévoue pour les sauver; il se glisse le long des murailles pour aller hâter le secours des Sarrasins de Cordoue; il est pris. Mené à Louis, il crie aux siens : *Ouvrez vos portes?* et il leur fait en même temps un signe convenu pour les engager à se défendre. La ville est forcée; dans le butin envoyé à Charles se trouvent des cuirasses, des casques ornés de crinières, un cheval parthe avec son harnais et son frein d'or. L'armure de fer des chevaliers n'est point du onzième siècle; elle ne vient ni des Francs ni des Arabes; elle vient des Parthes, de qui les Romains l'empruntèrent; Ammien Marcellin en fait la description en parlant du triomphe de Constance à Rome; on retrouve pareillement cette armure dans l'escadron de grosse cavalerie que Constantin culbuta lorsqu'il descendit les Alpes pour aller attaquer Maxence.

Les combats singuliers et les fêtes chevaleresques, la construction de ces monuments appelés *gothiques*, qui

virent prier les chevaliers des croisades, coïncident aussi avec l'avénement des rois de la seconde race. Louis le Débonnaire envoie l'évêque Ebbon prêcher la foi chez les Danois. Ebbon amène à Louis Hérold, roi de ces peuples. Louis se rend à Ingelheim aux bords du Rhin : « Là » s'élève sur cent colonnes un palais superbe.... Non » loin du palais est une île que le Rhin environne de ses » eaux profondes, retraite tapissée d'une herbe toujours » verte, et que couvre une sombre forêt; » chasse superbe, où Judith, femme de Louis, magnifiquement parée, monte un beau palefroi.

Béro et Samilon, deux guerriers de nation gothique, combattent en champ clos devant Louis, auprès du château d'Aix; dans un lieu entouré de murailles et de marbre orné de terrasses gazonnées et plantées d'arbres. « Les champions, d'une haute taille, sont montés sur » des coursiers rapides; tous deux attendent le signal qui » doit être donné par le roi. Dans l'arène paraît Gun- » dold, qui se fait accompagner d'un cercueil, selon son » usage dans ces occasions. » Béro est vaincu; les jeunes Francs l'arrachent à la mort, et Gundold renvoie son cercueil sous l'appentis d'où il l'avait tiré :

Miratur Gundoldus enim, feretrumque remittit
Absque onere tectis, venerat undè, suum.

Pour être chevalier, dans l'origine, il fallait être noble de père et de mère. Si un gentilhomme qui n'était pas de *parage* se faisait armer chevalier, *on lui tranchait les éperons dorés sur le fumier*. Les fils des rois de France étaient chevaliers sur les fonts de baptême; saint Louis arma ses frères chevaliers.

On avait une si haute idée de cette institution, qu'on y préparait dès l'enfance. A l'age de sept ans, les jeunes candidats étaient retirés d'entre les mains des femmes pour passer entre celles des hommes. Une éducation mâle et robuste les accoutumait aux travaux qu'ils devaient un jour supporter à la guerre. Au défaut de secours paternels, une infinité de cours de princes et de

châteaux offraient des écoles toujours ouvertes, où la jeune noblesse recevait les premières leçons du métier qu'elle devait embrasser. Souvent même un seigneur riche, et qui avait un grand état de maison, envoyait son fils à la cour d'un autre chevalier; la tendresse paternelle aurait été trop facilement tentée d'adoucir, dans l'éducation domestique, la rigueur des épreuves qu'il fallait subir. Le législateur, qui sans doute avait prévu cet inconvénient, avait ordonné qu'un jeune noble, qui aspirait à la chevalerie, serait élevé hors du château de son père. S'attacher à quelque illustre chevalier n'avait rien, dans ces temps-là, qui pût avilir ni dégrader; en recevant le bienfait de l'éducation, la jeunesse contractait l'engagement d'aider de tout son pouvoir celui qui l'en faisait jouir; c'était un échange de services. Les premières places que l'on donnait à remplir à ces jeunes-gens, au sortir de l'enfance, étaient celles de *pages, varlets* ou *damoiseaux*. Leurs fonctions étaient les services ordinaires des domestiques auprès de la personne de leur maître et de leur maîtresse; ils les accompagnaient à la chasse, dans leurs voyages, dans leurs visites en promenade, faisaient leurs messages, et même les servaient à table et leur versaient à boire. Les jeunes gentilshommes, qu'on appelait alors damoiseaux, apprenaient ainsi à obéir, en même temps que, par un commerce journalier, ils se formaient insensiblement aux manières de ceux dont ils devaient un jour devenir les égaux et les successeurs. On joignait, dans leur éducation, les Instructions religieuses à des leçons de galanterie et de politesse; et des choses en apparence si différentes s'alliaient d'autant mieux, que c'étaient ordinairement les dames qui se chargeaient du soin de leur apprendre en même temps *le catéchisme et l'art d'être courtois*.

A quatorze ans, le damoiseau quittait lé titre de page pour devenir *écuyer*. Le page arrivait à ce grade par une espèce de cérémonie dont le but était de lui apprendre l'usage qu'il devait faire de l'épée qui pour la première fois lui était remise entre les mains. Il était pré-

senté à l'autel par son père et sa mère, qui, chacun un cierge à la main, allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée qu'il bénissait, et l'attachait ensuite au côté du jeune gentilhomme.

Les écuyers se divisaient en plusieurs classes différentes, suivant les emplois auxquels ils étaient destinés, savoir: l'écuyer du corps, c'est-à-dire de la personne, soit de la dame, soit du seigneur; l'écuyer de la chambre ou le chambellan; l'écuyer tranchant, l'écuyer d'écurie, l'écuyer d'échansonnerie, l'écuyer de paneterie, etc. Le plus considéré de tous ces écuyers était l'écuyer du corps: aussi le nommait-on écuyer d'honneur.

Parvenus au grade d'écuyer, les jeunes élèves de la chevalerie approchaient de plus près la personne de leurs seigneurs et de leurs dames, étaient admis avec plus de confiance dans leurs entretiens et leurs assemblées, et pouvaient encore mieux profiter des modèles sur lesquels ils devaient se former. Ils prenaient les manières courtoises et nobles des chevaliers, en coupant les viandes de leurs tables avec la propreté, l'adresse et l'élégance convenables, s'ils étaient écuyers tranchants; en leur servant à boire, si on les avait reçus écuyers d'échansonnerie; enfin, en leur présentant du pain, si on les avait faits écuyers de paneterie. Toujours placés derrière leurs maîtres pour veiller à leurs besoins, aucun de leurs gestes, aucune de leurs paroles ne leur échappait; ils apprenaient également à se taire et à parler à propos.

Les fonctions des écuyers étaient encore d'habiller et de déshabiller leur maître: de l'aider quand il montait à cheval, en lui tenant l'étrier; de porter les différentes pièces de son armure, ses brassards, ses gantelets, son heaume, son écu, sa lance, son épée, enfin de l'armer avec toutes les précautions nécessaires. Lorsqu'un cavalier montait sur *ses grands chevaux* et en venait aux mains, l'écuyer, placé derrière lui, demeurait en quelque sorte simple spectateur du combat, toujours attentif aux mouvements de son maître, pour lui fournir, en cas d'accident, de nouvelles armes, parer

les coups qu'on lui portait, le relever, lui donner un cheval frais, et recevoir les prisonniers qu'il lui confiait dans la chaleur de l'action. Mais on ne passait pas tout d'un coup d'un exercice paisible à ces occasions périlleuses : on devait y être préparé de longue main par des jeux pénibles, où le corps acquérait la noblesse, l'agilité et la vigueur nécessaires dans les combats; par des courses de bague, de chevaux et de lance; par des voyages dans les lointains pays, où la gloire, les armes et les dames étaient le plus en recommandation.

Tels étaient les différents degrés par lesquels on montait au *temple d'honneur*; c'est ainsi que, dans un langage figuré, nos ancêtres exprimaient leur respect pour la chevalerie.

Les cérémonies préliminaires de la création d'un chevalier méritent surtout d'être remarquées : c'étaient des jeûnes austères, des nuits passées en prières dans les églises, avec un prêtre et des parrains; une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la morale et de la foi; un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie dans le sacrement de pénitence; l'eucharistie reçue avec la plus grande dévotion; des bains qui figuraient la pureté nécessaire dans l'état de la chevalerie; des habits blancs (au lieu de la robe brune tout unie, et sans ornements, que portaient les écuyers), nouveau symbole de cette vertu sans tache si essentiellement requise dans l'ordre où l'on aspirait. Le novice, ainsi préparé, entrait dans une église et s'avançait vers l'autel avec une épée passée en écharpe à son cou; il la présentait au prêtre célébrant, qui la bénissait et qui la lui remettait ensuite de la même manière. Le novice, dans un habillement très-simple, allait ensuite, les mains jointes, se mettre à genoux aux pieds de celui ou de celle qui devait l'armer. Le seigneur à qui il présentait son épée lui demandait à quel dessein il désirait d'entrer dans l'ordre, si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion et de la chevalerie. Le novice faisait les réponses convenables; et le seigneur,

après avoir entendu son serment, consentait à lui accorder sa demande. Aussitôt le novice était revêtu par un ou plusieurs chevaliers, par des dames ou des demoiselles, de toutes les marques extérieures de la chevalerie. On lui donnait successivement les éperons, en commençant par la gauche, le haubert ou la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets; puis on lui ceignait l'épée. Quand il était revêtu, le seigneur qui devait lui conférer l'ordre, se levait de son siége et lui donnait l'accolade : c'étaient ordinairement trois coups du plat de son épée nue sur l'épaule ou sur le cou, quelquefois c'était un coup de la paume de la main sur la joue. Le but de cette partie de la cérémonie était de l'avertir des peines auxquelles il fallait s'attendre, et qu'il devait supporter avec patience. En même temps le seigneur prononçait ces paroles ou d'autres semblables : *Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Denis, je te fais chevalier.* Alors on lui apportait le heaume ou casque, et l'écu ou bouclier. Un écuyer lui amenait un cheval, sur lequel il montait souvent sans s'aider de l'étrier; et, faisant brandir sa lance et flamboyer son épée, il caracolait devant l'assemblée avec toute l'adresse dont il était capable; ensuite il allait se montrer, dans le même équipage, au milieu d'une place publique.

Les occasions où l'on faisait le plus communément des chevaliers, étaient les grandes fêtes de l'Église, surtout la Pentecôte, les publications de paix, le sacre des rois, les naissances des princes, leurs mariages, et les autres jours marqués par quelque grande solennité. Dans les temps de paix, ces promotions se faisaient avec autant de régularité que de pompe; mais pendant la guerre on y apportait moins de formalités : le roi ou le général se contentait de donner l'accolade, en disant à haute voix : *De par Dieu, saint Michel et Notre-Dame, je te fais chevalier.*

Les chevaliers jouissaient de la plus grande considération; leurs femmes seules portaient le titre de *dames*; toutes les autres n'avaient que celui de *demoiselles*.

Les chevaliers prenaient le titre de *don*, de *sire*, de *messire* et de *monseigneur*. Ils pouvaient manger à la table du roi; eux seuls avaient le droit de porter la lance, le haubert, la double cotte de mailles, la cotte d'armes, l'or, l'acier, l'hermine, le petit-gris, le velours, l'écarlate; ils mettaient une girouette sur leur donjon. On reconnaissait de loin le chevalier à son armure: les barrières du lieu, les ponts des châteaux s'abaissaient devant lui; les hôtes qui le recevaient poussaient le dévouement et le respect jusqu'au dernier terme.

La dégradation du chevalier félon était affreuse: on le faisait monter sur un échafaud; on y brisait à ses yeux les pièces de son armure; son écu, le blason effacé, était attaché et traîné à la queue d'une cavale, monture dérogeante; le héraut d'armes accablait d'injures l'ignoble chevalier. Après avoir récité les vigiles funèbres, le clergé prononçait les malédictions du psaume 108. Trois fois on demandait le nom du dégradé; trois fois le héraut d'armes répondait qu'il ignorait ce nom, et n'avait devant lui qu'une *foi-mentie;* on répandait alors sur la tête du patient un bassin d'eau chaude, on le tirait en bas de l'échafaud par une corde; il était mis sur une civière, transporté à l'église, couvert d'un drap mortuaire, et les prêtres psalmodiaient sur lui les prières des morts.

Les tournois étaient des espèces d'exercices militaires où se trouvaient retracés tous les devoirs, toutes les obligations de la chevalerie; on y apprenait à respecter Dieu, l'honneur et les dames.

Tandis qu'on préparait les lieux destinés aux tournois, on étalait le long des cloîtres de quelques monastères voisins les écus armoriés de ceux qui prétendaient entrer dans les lices, et ils y restaient exposés plusieurs jours à la curiosité et à l'examen des seigneurs, des dames et des demoiselles. Un héraut nommait aux dames ceux à qui ils appartenaient; et si parmi les prétendants il s'en trouvait quelqu'un dont une dame eût sujet de se plaindre, elle touchait l'écu de ses armes,

pour le recommander aux juges du tournoi, qui examinaient l'affaire du chevalier, et décidaient s'il pouvait encore être admis à combattre.

Les lices étaient entourées d'échafauds magnifiquement ornés de tapis, de bannières, de banderoles et d'écussons. Les campagnes aux environs étaient ordinairement couvertes de tentes et de pavillons pour les chevaliers et leur suite. Des juges nommés exprès, des maréchaux-de-camp, les conseillers ou assistants avaient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois de la chevalerie et des tournois, et pour donner leurs avis et leurs secours à ceux qui pourraient en avoir besoin. Une multitude de rois, hérauts et poursuivants d'armes, répandus de tous côtés, avaient les yeux fixés sur les combattants pour faire un rapport fidèle des coups qui seraient portés et reçus; ils avertissaient d'avance les jeunes chevaliers qui faisaient leur première entrée dans les tournois, de ce qu'ils devaient à la noblesse de leurs ancêtres : *Souviens-toi*, s'écriaient-ils, *de qui tu es fils, et ne forligne pas.* Une foule de ménétriers, avec toute sorte d'instruments d'une musique guerrière, annonçaient par de bruyantes fanfares l'arrivée des chevaliers, qui, tous à cheval, et superbement armés et équipés, s'avançaient à pas lents, avec une contenance grave et majestueuse. Des dames et des demoiselles menaient quelquefois sur les rangs ces fiers esclaves attachés avec des chaînes, qu'elles leur ôtaient seulement lorsque, entrés dans les enceintes des lices ou barrières, ils étaient prêts à s'élancer. Le titre d'esclave ou de serviteur de la dame, que chacun nommait hautement en entrant au tournois, était un titre d'honneur qui ne pouvait être acheté par de trop nobles exploits; à ce titre, les dames daignaient ordinairement joindre ce qu'on appelait faveur, joyau, enseigne : c'était une écharpe, un voile, un bracelet, un nœud, une boucle, ou quelque ouvrage de leurs mains, que le che-

valier plaçait au bout de sa lance, à son casque ou à quelque autre partie de son armure.

Chaque coup de lance ou d'épée extraordinaire, tout avantage remarquable, étaient célébrés par les sons éclatants des ménétriers et par les voix des hérauts, qui faisaient retentir à plusieurs reprises le nom du vainqueur. Les dames, en l'honneur de qui se faisaient ces combats, en donnaient le prix; celui qui l'avait mérité le recevait de leurs mains.

C'était par des festins, par des fêtes magnifiques que se terminaient les tournois. On y chantait les exploits des chevaliers vainqueurs, que l'on mêlait par récompense aux exploits des anciens chevaliers et des héros qui avaient illustré la nation et la chevalerie.

L'usage des défis que l'on se portait mutuellement en donnant sa dame pour la plus belle et la plus vertueuse de toutes, passa des tournois dans les guerres : on vit plusieurs fois des chevaliers quitter leurs rangs pour aller demander au chef des ennemis à tirer un coup de lance en l'honneur de leur dame.

On distinguait deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *bacheliers*. On nommait banneret, titre le plus haut et le plus relevé de la chevalerie, celui qui, noble de nom et d'armes, se trouvait assez riche et assez puissant pour louer et entretenir à ses dépens cinquante hommes d'armes; il fallait que chacun de ces hommes d'armes eût, outre ses valets, deux cavaliers pour le servir. On appelait bachelier ou bas chevalier, celui qui n'avait ni assez de biens, ni assez de vassaux pour fournir à l'État un pareil nombre d'hommes. Entre autres priviléges, la distinction des bannerets était d'avoir leur *cri d'armes*, et de pouvoir prétendre aux qualités de comtes, de barons, de marquis, de ducs. Le cri d'armes était une clameur belliqueuse prononcée au commencement et au fort du combat, par un chef ou par tous les soldats ensemble, suivant les rencontres. Le cri de la maison royale de France était, comme on l'a vu, *Mont-Joie Saint-Denis*.

Une des belles institutions de la chevalerie était la *fraternité d'armes ;* l'estime ou la confiance mutuelle donnait naissance à cette sorte d'engagement. Des chevaliers qui s'étaient souvent trouvés aux mêmes expéditions, concevaient l'un pour l'autre cette inclination dont un cœur généreux ne manque presque jamais d'être prévenu, quand il trouve des inclinations semblables aux siennes. Dans le désir de fortifier des liens si naturels, ils s'associaient pour quelque haute entreprise, qui devait avoir un terme fixe, ou même pour toutes celles qu'ils pourraient faire, en jurant d'en partager également les travaux et la gloire, les dangers et le profit, et de ne point s'abandonner tant qu'ils auraient besoin l'un de l'autre.

La chevalerie se conférait sur la brèche, dans la mine et la tranchée d'une ville assiégée, sur le champ de bataille au moment d'en venir aux mains. Le besoin des soldats s'accroissant à mesure que les nobles périssaient, le serf fut admis à la chevalerie; des lettres de Philippe de Valois déclarent gentilhomme le fils d'un serf qui avait été armé chevalier : les Français ont toujours attribué la noblesse à la charrue ou à l'épée, et placé au même rang le laboureur et le soldat. Dans la suite, au milieu des grandes guerres contre les Anglais, on créa tant de chevaliers que ce titre s'avilit. François I[er] ajouta aux deux classes de chevaliers *bannerets* et *bacheliers*, une troisième classe composée de magistrats et de gens de lettres; ils furent appelés *chevaliers ès-lois.* Enfin il ne resta de la chevalerie qu'un nom honorifique écrit dans les actes, ou porté par les cadets de famille.

§ 2. *Mœurs et coutumes des Français.*

L'habillement consistait en une robe traînante, dont le corps était fort étroit, les manches larges et si longues qu'elles couvraient les mains. Les personnes de rang ajoutaient à cette robe un manteau qui s'agrafait sur l'épaule droite ; l'habit long était relevé par une

ceinture qui servait de bourse : les banqueroutiers n'avaient pas le droit de la porter. On ne connaissait point encore les chapeaux ; les hommes se coiffaient d'un bonnet ou mortier, surmonté d'un chaperon, espèce de capuchon qui avait une queue pendante par-derrière. A l'armée, on reprenait l'ancien habit court des Francs ; à la ville, il était abandonné aux valets. Sous Philippe le Bel, les souliers se terminaient par une pointe longue d'un ou de deux pieds, tantôt droite, tantôt recourbée, mais toujours armée de cornes ou de griffes, ou de quelque figure grotesque. A ces chaussures succédèrent des pantoufles très courtes et larges de douze à quinze pouces ; mais les souliers à pointe ne tardèrent pas à reprendre faveur. La coiffure des femmes n'était guère moins ridicule ; elle formait une pyramide d'une hauteur extraordinaire, dont chaque étage était chargé de dentelles, flottant en l'air comme des banderolles. Cette mode dura deux cents ans !

Les dames varièrent beaucoup leur costume, ainsi qu'on en peut juger par cinq monuments de la reine Marguerite : l'un porte un voile, l'autre un chaperon sur la guimpe ; celui-ci n'a que le voile, le suivant n'a que la couronne ; le dernier enfin est surmonté de l'énorme frisure que l'on appelait, vers l'an 1266, *à la grecque*. Sa couronne et le voile qui passe sous le menton sont placés au sommet : l'habit de dessus est enrichi de fleurs de lis ; le devant du corset, la bordure et la doublure sont d'hermine ; sa collerette est festonnée, et sa chaussure pointue.

On trouve, sur certains monuments, quelques singularités de costumes. Par exemple, la statue d'Isabelle de Navarre porte une robe ouverte et boutonnée de part et d'autre depuis le genou jusqu'à terre. Blanche, fille de saint Louis, née en Syrie l'an 1252, est vêtue d'une simarre sans manches, ouverte par devant et par les côtés ; ses cheveux sont courts et négligés ; son petit bonnet n'a pour tout ornement que quelques perles, au-dessus de l'oreille ; outre un double collier de

perles, elle porte à son cou deux chaînes d'or qui tombent jusqu'au bas de sa poitrine. Jeanne, comtesse de Toulouse, a les cheveux en queue et nattés; elle porte un chapel d'où tombe par derrière un petit voile; sa robe, traînante, dont les manches amples et longues descendent jusqu'à terre, est très décolletée et doublée d'hermine.

La loi somptuaire de 1294 est curieuse par les détails où le roi entre sur chaque condition, et qui nous font connaître les mœurs et les coutumes de nos aïeux. « Nulle bourgeoise n'aura char; nul bourgeois ne vêtira hermine, étoffes d'or ou d'argent. Les nobles ne pourront avoir que quatre robes par an. Les étoffes coûteront, depuis 25 sous l'aune pour les hauts barons, jusqu'à 6 sous pour les écuyers. Les bourgeois en pourront acheter à 10 sous, etc.

Cette loi somptuaire, publiée par Philippe le Bel, nous donne lieu de juger que le luxe des festins ne répondait pas à celui des vêtements. Suivant cette loi, *nul ne devait donner au grand-mangier* (ou souper) *que deux mets et un potage au lard sans fraude, et au petit-mangier* (au dîner) *un mets et un entremets.* Simplicité surprenante, qu'on retrouvait chez les rois mêmes. Jamais on ne servait que trois plats sur leur table; jamais on n'y buvait d'autre vin que celui de leurs vignobles, et c'étaient des plants de l'Orléanais, les moins estimés de tous.

Les armoiries que nous avons vu naître à l'occasion des croisades, ne furent pas oubliées dans les jeux militaires, connus dès-lors sous le nom de tournois, enfin l'usage s'en établit généralement, et le droit d'en porter devint une des marques distinctives de la noblesse. Les armoiries de nos rois furent, comme on le sait, des fleurs de lis. Louis VII est le premier qui les ait employées. Sous ce prince et ses successeurs, on les gravait sans nombre déterminé. Charles V (1364-1380) les réduisit à trois. Elles doivent, selon toute vraisemblance, leur origine à une espèce de javelot dont le fer

était garni de branches recourbées. Ce javelot servait sans doute de sceptre à nos premiers monarques, dont la principale occupation était la guerre, et avec le temps, il s'est métamorphosé en une fleur de lis, dont il avait à peu près la figure.

L'infanterie, alors peu estimée, combattait avec l'arc, la fronde et le javelot. On employait dans les siéges le pierrier et le mangonneau pour nettoyer les remparts, les galeries pour saper les murailles, les tours de bois mouvantes pour ôter aux assiégés l'avantage du poste. L'art de la guerre ne s'étendait pas plus loin. La plupart des généraux ignoraient l'art des campements, celui des approvisionnements, celui de la guerre défensive. Se jeter dans la mêlée, se battre à outrance, pour assommer ou pourfendre l'ennemi qu'ils avaient en tête, voilà tout le talent militaire. En lisant l'histoire des preux chevaliers de cette époque, on croit voir encore les héros chantés par Homère et par Virgile.

La guerre ne se déclarait pas autrefois, comme aujourd'hui, par des manifestes ou par le rappel des ambassadeurs. On confiait cette fonction honorable, mais quelquefois périlleuse, à des hommes publics, nommés hérauts d'armes, dont la personne était sacrée. Ils se présentaient à la cour du prince ennemi, articulaient en sa présence les sujets de plaintes formés contre lui, et sur le refus d'y satisfaire, ils lui portaient un défi solennel au nom de leur souverain. Cet acte authentique était le signal des hostilités.

Nos villes, jadis bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, n'avaient que des rues étroites, tortueuses, peu favorables à la circulation de l'air. Le peu de soin qu'on prenait de les nettoyer ajoutait encore à l'insalubrité. On regardait comme sévère l'ordonnance qui prescrivait aux bourgeois de faire enlever, une fois par semaine, les immondices accumulées devant leurs portes; c'était à qui s'exempterait de ce devoir, et la négligence était portée si loin, que souvent les rues étaient impraticables.

Philippe-



Philippe - Auguste, comme on l'a vu, fit enclore et paver Paris. « Le bon roi..... se mit à une des fenestres sur laquelle il s'appuyait aucunes fois pour regarder la Seine couler.... Si advint que charette vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure...... que le roi sentit cette pueur si corompue, et s'entourna de cette fenestre en grande abomination de cœur. Lors fit mander li prévost et borgeois de Paris, et li commanda que toutes les rues fussent pavées bien et soigneusement de grès gros et forts, pour le peuple. » Les deux cent trente-six rues de Paris étaient pleines de gens qui criaient :

> Seigneurs, voulez-vous baigner,
> Entrez donc sans délaier;
> Les bains sont chauds, c'est sans mentir.
> . . . .
> Le bon vin fort à trente-deux,
> A seize, à douze, à dix, à huit.

C'est à la malpropreté des villes qu'il faut attribuer les épidémies, alors si fréquentes, qu'une administration plus sage a fait disparaître depuis long-temps. On ne saurait dire cependant que les villes fussent tout-à-fait sans police. Au XIIIe siècle, c'était une coutume déjà vieille de sonner le couvre-feu. Au signal (à sept heures du soir en hiver), les habitants devaient se renfermer dans leurs maisons et y éteindre le feu, précaution que rendaient nécessaire des édifices presque tous construits en bois, dans un temps surtout où les secours contre les incendies n'étaient pas communs. A Paris, et sans doute aussi dans les autres villes considérables, dès qu'était venue la nuit, un certain nombre de bourgeois veillaient à la sûreté publique, faisaient des rondes dans les différents quartiers et ne se retiraient qu'au point du jour.

La justice prit de jour en jour une marche plus régulière. D'ambulatoire, le parlement, comme on l'a vu, devint sédentaire sous Philippe le Bel. Dans les procès, celui qui intentait l'action était obligé de plaider

par lui-même et d'assister en personne au jugement; s'il était condamné, il en subissait toute la honte. Cet usage se maintint jusque vers le XVe siècle. Celui qu'on appelait en justice était traité avec moins de rigueur; s'il était gentilhomme, clerc ou religieux, il pouvait répondre par procureur. Les femmes jouissaient du même droit; c'était presque leur unique privilége.

§ 3. *Etat des lettres, des sciences et des arts.*

Le Xe et le XIe siècle offrent une barbarie et une ignorance dont on a de la peine à se former une idée; c'est vers le milieu du XIIe que ces nuages épais commencèrent à s'éclaircir. Plusieurs causes concoururent à ramener les lumières; mais la plus considérable fut le déplacement de cette multitude d'Européens opéré par les croisades. Ces nobles grossiers, ignorants, et toute cette foule de demi-sauvages ne purent voir la civilisation de l'Asie et les connaissances des Sarrasins, sans en tirer quelque profit. Les beaux-arts commencèrent à renaître; et l'on se mit à cultiver les sciences.

La France dut à la générosité de ses rois, des prélats ou des abbés, un grand nombre d'écoles. Instituées sous l'influence ecclésiastique, elles eurent un caractère grave; il y fut question bien plus de spéculations métaphysiques que de littérature, et la scolastique d'Aristote transmise aux Européens, avec les subtilités des Arabes, égara souvent les esprits dans un labyrinthe de distinctions plus futiles encore qu'ingénieuses: toutefois ces exercices aiguisèrent les esprits, et les rendirent habiles aux études sérieuses.

La philosophie scolastique était florissante un siècle avant l'établissement des premières universités. Après saint Jean Damascène et Jean Scot (Erigène), qui vécurent dans le VIIIe et le IXe siècle, Roscelin de Compiègne est regardé comme le créateur de cette science. Ce théologien renouvela les opinions litigieuses de Platon, d'Aristote et de Zénon sur les *universaux*, les *no-*

minaux et les *réaux*. Le mérite de quelques hommes, tels qu'Abailard, Pierre Lombard, etc., donna de l'importance à ces querelles qui remplirent bientôt les écoles. Plus tard, saint Thomas et Duns Scot divisèrent les scolastiques en *thomistes* et *scotistes*; Platon et Aristote, ou plutôt son commentateur arabe, Averroès, furent tour-à-tour patrons des écoles.

L'ensemble des études réunissait les *sept arts libéraux*, divisés en deux parties : 1° le *trivium*, qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique; 2° le *quadrivium*, qui embrassait la musique (chant d'église), l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie (astrologie). Les mathématiques, la physique et la chimie, encore dans l'enfance, étaient enseignées comme des *sciences occultes*. La théologie, le droit civil et le droit canon, ainsi que la médecine, avaient des écoles particulières.

Outre les écoles monastiques qui jouissaient en général d'une grande réputation, il existait des écoles séculières, parmi lesquelles on distinguait celles de Salerne, de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Montpellier, etc. Bientôt des corporations savantes, sous le nom d'*universités*, furent créées avec un grand nombre de priviléges; semblables aux corps de métiers, les universités étaient de petites républiques qui se régissaient elles-mêmes avec leur *charte* de statuts, leur juridiction indépendante, leur tribunal, etc. Celle de Paris, appelée *la fille aînée de nos rois*, reçut son organisation sous Philippe-Auguste, et presque toutes les autres lui empruntèrent leurs règlements (1). Le nombre de ses membres était prodigieux. Dans une de ses assemblées, on compta jusqu'à dix mille suffrages; dans une cérémonie où il s'agissait d'aller de Paris à

(1) Les universités les plus célèbres furent créées à cette époque-à Paris, 1200; Oxford, vers 1206; Palencia, 1208; Toulouse; 1215; Salamanque, 1223; Naples, 1224; Vienne, 1236; Cambridge, 1231; Upsal, 1240; Montpellier; 1283, Lisbonne, 1290, transférée à Coïmbre, 1308; Orléans, 1205; etc.

Saint-Denis, la tête de la procession était entrée dans cette abbaye avant que les derniers rangs fussent sortis de la Cité. La multitude des étudiants, la plupart hommes faits, les rendait insolents, et plus d'une fois l'autorité des magistrats se trouva compromise, en voulant remédier aux abus de ce corps devenu trop puissant. Une ordonnance, rendue par l'Université, nous fait connaître la méthode d'enseigner usitée dans ces premiers temps. Quelques professeurs de philosophie s'étant avisés de prononcer leurs leçons assez lentement pour que les élèves pussent les transcrire, l'Université leur enjoignit de se conformer à l'ancien usage, et de s'exprimer si rapidement, que les auditeurs n'eussent pas le temps de copier.

Des débris de la langue romaine, du tudesque et du gaulois, s'était formée, comme on l'a vu (p. 263), une langue que l'on appelait la *langue romane*. Cette langue s'était divisée en deux dialectes : celui que l'on parlait au midi, plus doux, plus harmonieux, n'offrait que des syllabes pleines et sonores; celui du nord, au contraire, plus âpre, moins correct, était rempli de syllabes sourdes et à moitié muettes. Ce fut cependant ce dernier qui l'emporta sur l'autre, et qui forma la belle et noble langne que nous parlons aujourd'hui. La langue des habitants du midi, que l'on retrouve dans l'idiome provençal, n'eut qu'un instant de gloire; elle la dut à ses *troubadours* (1).

Ce nom de *troubadours* fut donné à nos premiers

(1) TROUBADOURS.

Guillaume IX de Poitiers . . .	1127.
Arnaud Daniel	1148.
Rambaud d'Orange	1173.
Alphonse II d'Aragon.	1196.
Richard Cœur de Lion.	1199.
Bernard de Ventadour. . . .	XII[e] s.
Pierre Vidal, vers.	1200.
Le Dauphin d'Auvergne. . . .	1234.
Blacas d'Aulps	*Id.*
Sordello de Mantoue.	1300.

poètes : il signifie *inventeurs ;* et l'on ne crut pas devoir honorer d'un nom moins beau ceux qui inventèrent un art qui, dès son origine, charma toutes les classes de la société. On accueillit avec empressement les troubadours ; on les fêta, et l'on paya avec magnifience les plaisirs qu'ils procuraient. Tous les palais des princes leur étaient ouverts. Quelquefois, au milieu d'un festin, on voyait arriver un troubadour inconnu avec ses ménétriers ou jongleurs, auxquels il faisait chanter sur leurs harpes ou leurs vielles les vers qu'il avait composés. Bientôt les rois, les princes et les seigneurs voulurent s'attacher de ces nouveaux poètes, et les tinrent à leurs cours avec honneur et distinction. La gloire que donnaient ces essais encore informes de notre poésie, flatta les plus nobles chevaliers ; des comtes, des ducs et même des souverains voulurent être poètes aussi. Le plus ancien des troubadours dont les chansons soient venues jusqu'à nous, est Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine ; il vivait au commencement du XIIe siècle. Les dames surtout donnèrent la plus grande vogue à cette charmante invention. Ce furent les troubadours qui mirent à la mode cette galanterie et ce respect pour le beau sexe qui caractérisèrent quelques époques de la chevalerie, et qui par la suite distinguèrent les Français des autres peuples. Ces guerriers grossiers, qui souvent se conduisaient comme des Barbares, rappelés à des sentiments plus délicats par la voix du troubadour, essayèrent quelquefois de réaliser ses fictions, et se montrèrent en même temps terribles devant les ennemis, respectueux devant les dames. Celles-ci, objets ordinaires des chants des poètes, s'en rendirent en quelque sorte les juges ; elles voulurent aussi juger des brouilleries conjugales. Elles formèrent des sociétés que l'on appelait *Cours d'amour*, devant lesquelles on portait des questions fines et délicates, que l'on discutait, et sur lesquelles elles donnaient des décisions. Les poètes mettaient ces causes et ces jugements

en vers : ces sortes de pièces se nommaient *tensons* (1).

Ces badinages ingénieux, en exerçant l'esprit, furent très utiles à la civilisation ; ils donnèrent plus d'élégance aux mœurs ; ils répandirent le goût des plaisirs de l'esprit parmi une noblesse qui jusque là n'avait connu que des jouissances grossières, et provoquèrent, pour ainsi dire, la renaissance des lettres en Europe. La poésie provençale servit de modèle à la poésie italienne, qui bientôt la surpassa et la fit oublier. Le Dante parut vers la fin du XIIIe siècle, avec une gloire que ne put obtenir aucun troubadour. Pétrarque, qui lui succéda, et qui cultiva les muses sous le ciel même de la Provence, fit entendre des sons si mélodieux, des vers si élégants, que dès ce moment il ne fut plus question des troubadours en Europe.

Mais la principale cause du discrédit des troubadours en France vint de leur multiplicité : la profession de poète était si avantageuse et si agréable à cette époque, que tout le monde voulait l'embrasser. Les ménétriers et les jongleurs, qui, dans l'origine, devaient se contenter de chanter les vers du troubadour, devinrent troubadours eux-mêmes, et coururent de côté et d'autre répéter de misérables chansons, qui firent tomber la poésie dans le mépris. Les mœurs de ces jongleurs, véritables vagabonds, ne contribuèrent pas peu à l'avilissement de leur état : ils dansaient, jouaient des espèces de pantomimes, faisaient des tours de gobelets, et montraient une avidité si basse, qu'on ne les regarda bientôt plus que comme des mendiants qui demandaient l'aumône en chantant. Les troubadours disparurent dans le cours du XIVe siècle, et n'eurent que cent cinquante ans d'éclat.

Tandis que la Provence s'essayait dans un langage assez agréable, la Picardie, qui n'avait qu'un jargon dur et âpre, voulut rivaliser avec elle, et eut aussi ses trouba-

(1) Outre les tensons, on comptait parmi les genres de la poésie provençale : la *chanson*, la *ballade*, le *sonnet*, la *pastourelle*, le *sirvente*, etc.

dours, qu'elle appela *trouvères* (1). Elle eut de même ses cours d'amour, qui furent nommées *plaids et gieux sous l'ormel.* C'étaient des assemblées de gentilshommes et de dames qui *s'exerçaient à la courtoisie et à la gentillesse,* et décidaient sans appel les questions qui étaient portées à leur tribunal. Les poètes picards parlaient la langue française telle qu'elle était alors, c'est-à-dire une langue pauvre, sans noblesse, sans harmonie, et n'ayant pour recommandation qu'une naïveté qui n'était pas sans mérite (2). Ce n'est guère que sous le règne de saint Louis qu'elle commença à prendre un caractère; ce n'est aussi qu'à cette époque que les muses françaises parurent avec une grâce véritable. Thibaut, comte de Champagne, et roi de Navarre, composa pour la reine Blanche des chansons qui, au langage près, feraient honneur dans un siècle aussi délicat que le nôtre. Par une galanterie digne de ces temps chevaleresques, il fit graver un grand nombre de ces chansons sur les murailles et les vitres de son château de Provins, au milieu des roses de Jéricho. Elles annonçaient à la France, dit un écrivain, cette supériorité qu'aucune nation ne lui dispute aujourd'hui dans ce genre de poésie. Le prince champenois, ajoute le même auteur, avait à sa cour un grand nombre de poètes, parmi lesquels on distinguait Gaces Brûlé, seigneur du premier rang. Ces beaux esprits s'assemblaient souvent

(1) TROUVÈRES.

Robert Wace.	1150.
Chrétien de Troyes	XIIe s.
Auboin de Sézanne.	Id.
Alexandre.	1202.
Huon de Villeneuve	XIIIe s.
Gilbert de Montreuil.	Id.
Marie de France	Id.
Pierre Mauclerc.	1237.
Thibaut IV de Champagne. . .	1253.
Guillaume de Lorris	1266.

(2) Ils composèrent plusieurs poèmes historiques, ils imaginèrent le *conte* ou *nouvelle,* le *poème allégorique;* le *fabliau,* le *lay d'amour,* etc.

pour examiner leurs ouvrages ; et le comte ne dédaignait pas de présider cette assemblée, qu'on doit regarder comme la première académie française.

Il s'établit à Toulouse, vers l'an 1324, une institution littéraire remarquable. Cette institution prenait le nom de *Collége du Gai Savoir* ou *de la Gaie Science*. Sept poètes, formant un corps qui avait un chancelier et qui donnait les grades de bachelier et de docteur, enseignaient les lois d'*Amors*, dans leur palais et dans les vastes jardins qui l'entouraient. En 1323, ils invitèrent tous les poètes du Languedoc à une fête littéraire qui devait avoir lieu le 3 mai 1324. Une violette d'or fin devait être offerte à l'auteur du meilleur poème. Les capitouls, qui furent présents à cette solennité, demandèrent à fournir à l'avenir la violette d'or. Bientôt, à cette fleur on ajouta une églantine et un souci d'argent. Un pareil établissement se forma dans la suite à Barcelone et à Tortose, sous le roi Martin.

Cette institution, presque détruite pendant un siècle, eût peut-être cessé totalement d'exister, si une dame ne l'eût relevée par une fondation magnifique. C'était Clémence Isaure, issue d'Isaure Torsin, l'un des premiers comtes de Toulouse, et qui, après avoir perdu une grande partie de sa fortune, en employa les restes à l'encouragement des arts et particulièrement à la restauration des lettres. A la fête du 3 mai, Clémence Isaure se montrait parmi les juges du combat. Ce fut alors que le collége du *Gai Savoir* prit le nom de *Jeux Floraux*, et que de grands changements s'y opérèrent. Une foule d'auteurs contemporains célébrèrent cette fondation.

Clémence Isaure mourut à cinquante ans. Elle n'avait jamais été mariée. Les capitouls et les habitants de Toulouse lui érigèrent, vers le milieu du XVe siècle, une statue de marbre blanc. Ce monument fut placé sur son tombeau. L'épitaphe indique les revenus qu'elle laissa à la ville, pour servir exclusivement à la célébration des Jeux Floraux. En 1557, cette statue fut mise dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, et tous les ans, au

3 mai on la couronnait de fleurs, et l'on récitait en l'honneur d'Isaure une oraison latine. Il reste encore, des biens que Clémence Isaure légua à la ville de Toulouse, la place dite de *la Pierre*, dont le produit annuel est de neuf à dix mille francs. C'est sur ce revenu qu'est prise la dotation de l'Académie.

Les ouvrages en prose sont ceux des scolastiques et des docteurs de l'Église, des jurisconsultes, des médecins, des physiciens, des astronomes, des historiens et des géographes, enfin des romanciers (romans de chevalerie).

Les beaux-arts ne furent pas entièrement négligés à cette époque. Gui d'Arrezzo, mort en 1031, inventa la musique à plusieurs parties, les hymnes, la gamme et les fameuses syllabes *ut, ré, mi,* etc. Dès-lors un enfant apprit en quelques mois ce qu'un homme pouvait à peine savoir auparavant en plusieurs années, et bientôt toutes les églises considérables eurent des chœurs de musique.

C'est à cette époque que l'architecture ecclésiastique perfectionna le genre gothique, et qu'on vit s'élever les abbayes de Normandie, la basilique de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, les cathédrales d'Amiens, de Reims, de Chartres, de Rouen, de Strasbourg, etc. Mais les monuments ne commencèrent à porter un nom d'auteur qu'au XIIIe siècle. Avant, pas un nom, pas un signe, pas une lettre. L'ouvrier travaillait pour Dieu seul. Un nom pourtant qu'on a conservé par une gracieuse préférence, c'est celui d'une vierge qui travailla pour Notre-Dame de Strasbourg, Sabine de Steinbach : une partie des sculptures qui couronnent la prodigieuse flèche, y fut placée par sa faible main. C'est aussi une vierge que la patronne des *maçons*, sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, sa rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologne. Une autre vierge, Sainte-Barbe, s'y appuie sur sa tour, percée d'une trinité de fenêtres. Tous ces humbles maçons travaillaient pour la Vierge. Leurs cathédrales, exhaussées à peine d'une toise par génération, lui adressent

leurs tours mystiques. Elle seule sait tout ce qu'il y a là de vies humaines, de dévouements obscurs, de soupirs d'amour divin et de prières. Tel était alors le caractère de l'architecture.

L'invention de la poudre à canon, faussement attribuée par les uns à Berthold Schwartz, par les autres à Roger Bacon, fut apportée en Europe par les Arabes espagnols. On fit le premier usage du canon en Espagne, à la défense de Niébla par Ben-Obéid, en 1257. Le papier de linge, aussi en usage chez les Arabes, était employé en Europe en 1243. La boussole, dont Flavio Gioia d'Amalfi passe pour l'inventeur, était connue, au XIIe siècle, des marins provençaux, sous le nom de *marinette*. La fleur de lis qui, chez tous les peuples, sert à désigner le nord dans la boussole, atteste encore aujourd'hui que cette heureuse découverte est due à la France.

Les lunettes furent inventées, dans le XIIe siècle, par Salvino de Florence; Arnauld de Villeneuve découvrit, vers le même temps, la distillation de l'eau-de-vie. Le moulin à eau était connu depuis long-temps; mais l'art de faire exécuter des mouvements réguliers par le plus capricieux des éléments, le moulin à vent, ce chef-d'œuvre de mécanique, si utile, si commun et si peu apprécié du vulgaire, était réservé au siècle d'ignorance et de barbarie. Il nous fut apporté d'Asie, à la suite des croisades, auxquelles on doit encore le lin, le chanvre, le mûrier, le blé de Turquie, etc.

Ainsi les trois siècles que nous venons de parcourir nous montrent le germe des améliorations sociales que nos rois se sont toujours efforcés de féconder. Déjà l'on conçoit l'idée d'un meilleur avenir; les représentations nationales s'établissent; les lois barbares sont réformées; la justice prend des formes moins militaires; les langues nouvelles s'élaborent; la poésie fait entendre ses premiers accents; la chevalerie propage le sentiment de l'honneur; les mœurs s'épurent; la liberté renaît. Désormais elle n'aura plus à craindre que ses propres excès.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE Ier VOLUME.

LIVRE PREMIER.

Première race, dite des Mérovingiens.

21 Rois depuis Pharamond en 420 jusqu'à Pépin en 752.

LIVRE SECOND.

Seconde race, dite des Carlovingiens.

13 Rois depuis Pépin le Bref en 752, jusqu'à Hugues Capet en 987.

LIVRE TROISIÈME.

Troisième race, dite des Capétiens. — Branche de Capétiens proprement dits.

15 Rois depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois.

FIN DU PREMIER VOLUME.